

L'ex-président d'une banque d'affaires liée au RPR en garde à vue

L'ENQUÊTE sur le système de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale dont sont soupçonnés les dirigeants de la banque d'affaires Rivaud a connu un rebondissement, mardi 13 juin, avec le placement en garde à vue du comte Edouard de Ribes, soixante-dix-huit ans, ancien président du groupe financier, et de son fils Jean. Le bureau et le domicile du comte ont été perquisitionnés. La Banque Rivaud a abrité, dans le passé, les comptes du RPR et de plusieurs de ses dirigeants, avant d'être reprise par le groupe Bolloré, en 1996. L'enquête est marquée par un étrange climat de suspicion : un commissaire de la DST a participé à une tentative, vaine, pour discréditer la juge d'instruction chargée du dossier et obtenir son dessaisissement.

Lire page 9

Quinquennat sans vrai débat

LA DISCUSSION du projet de loi constitutionnelle visant à réduire de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel commence, mercredi 14 juin, à l'Assemblée nationale. Ce texte comporte un article unique : « Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. » La plupart des députés, de la majorité comme de l'opposition, sont résignés à ne pas remettre en cause, par le jeu des amendements, l'accord entre Jacques Chirac et Lionel Jospin sur lequel repose cette réforme. Le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a cependant assuré, mercredi, que le quinquennat est « une étape sur la voie de la modernisation » des institutions.

Lire pages 6-7

Gros coup pour Canal+



PIERRE LESCURE

VIVENDI ET CANAL+ sont en discussions avancées avec le géant canadien Seagram. L'opération, si elle aboutit, apporterait au groupe français Universal Music (ex-Polygram) et les studios Universal, dont Pierre Lescure, patron de Canal+, deviendrait PDG.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 615 - 7,50 F



Chômage : le Medef fait la révolution

● Le patronat, la CFDT, la CGC et la CFTC sont tombés d'accord, mercredi à l'aube, sur une profonde réforme de l'assurance-chômage ● Le PARE obligera les chômeurs à se soumettre à un parcours de réinsertion ● La CGT et FO dénoncent l'« acte de décès » de l'Unedic

AU TERME d'une dernière séance de négociations, le patronat et trois confédérations syndicales sur cinq ont arrêté, mercredi 14 juin à l'aube, un protocole d'accord qui définit l'avenir du régime d'assurance-chômage. Avant de se prononcer définitivement, CFDT, CGC et CFTC vont soumettre ce projet à leurs instances dirigeantes. CGT et FO ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles y étaient opposées. Pour parvenir à ce qui est indéniablement un succès de son point de vue, le Medef a fait plusieurs concessions par rapport à ses intentions initiales. Il a ainsi accepté la suppression de la dégressivité des allocations chômage pour les nouveaux chômeurs, à compter du 1^{er} janvier 2001, alors que, dans un premier temps, il n'envisageait qu'un aménagement de ce dispositif.

De leur côté, CFDT, CGC et CFTC devraient accepter le nouveau plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), souhaité par le Medef. Le PARE fait obligation aux



demandeurs d'emploi de se soumettre à un parcours de réinsertion et définit un régime de sanctions, allant de la lettre de rappel jusqu'à la suppression des allocations, en passant par leur diminution de 20 % ou leur suspension si l'allocataire ne respecte pas à ses nouveaux engagements. La CGT a fait part de son indignation, tandis que FO a constaté « l'acte de décès du système d'assurance-chômage ».

Le gouvernement va maintenant devoir très vite se prononcer sur ce projet puisque le texte doit faire l'objet de validations réglementaires et législatives. Le patronat a prévenu par avance que les dispositions, y compris le principe de nouveaux contrats de travail de cinq ans, forment « un tout indissociable » et que l'accord entre les partenaires sociaux deviendrait « nul de plein droit » s'il n'était pas agréé d'ici à la fin de l'année.

Lire page 8
et notre éditorial page 17

FRANCE-ALGÉRIE

Bouteflika à Paris

Abdelaziz Bouteflika devait arriver mercredi 15 juin en début d'après-midi à Paris, pour une visite d'Etat de quatre jours, la première d'un président algérien depuis dix-sept ans. Les autorités françaises affichent leur volonté de « refonder » leurs relations avec Alger, après plusieurs années de tensions.

p. 2 et les points de vue p. 15

En Serbie et au Kosovo, les célébrations nationalistes d'un premier anniversaire

DE BELGRADE À PRISTINA, on a tenu à marquer le premier anniversaire de l'entrée des soldats de l'OTAN au Kosovo. C'était le 12 juin 1999. Et, un an plus tard, de Belgrade à Pristina, cette date symbolique a été l'occasion de célébrations nationalistes, à la gloire de la « résistance serbe » ou du « triomphe de l'UCK », l'Armée de libération du Kosovo.

Au pays du premier chef d'Etat accusé de « crimes contre l'humanité » par un tribunal international et pourtant toujours solidement accroché au pouvoir, les hommes de Slobodan Milosevic se sont réjouis de constater qu'ils bénéficient du soutien de la Chine, qui s'ajoute à celui de la Russie, et même de certaines « voix » au sein des « pays des agresseurs ». La visite de Li Peng, le plus haut dignitaire étranger à faire le voyage de Belgrade depuis la fin de la guerre, fut un beau cadeau d'anniversaire pour M. Milosevic. Tandis que le numéro 2 chinois déposait une gerbe devant l'ambassade de son pays bombardée par l'OTAN, M. Milosevic soulignait que la Yougoslavie et la Chine sont déterminées à « s'opposer à la politique de l'hégémonisme et du diktat ». Milan Milutinovic,

président de la Serbie, a, pour sa part, inauguré à Belgrade un obélisque de vingt mètres porteur d'une « flamme éternelle », hommage aux soldats yougoslaves tués au Kosovo. M. Milutinovic a déclaré que le monument sera « le symbole de la résistance opposée par le peuple de Serbie » et « un phare pour nos amis, un avertissement pour nos ennemis ».

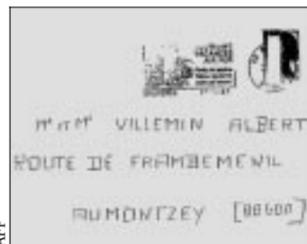
A Pristina, l'atmosphère fut aussi aux envolées nationalistes. Plus de dix mille Albanais, réunis dimanche dans le stade de football de la « capitale » kosovare, ont assisté au défilé de combattants qui ont dessiné les lettres « UCK » sur la pelouse, avant de se réaligner pour former les lettres « TMK », du nom du Corps de protection du Kosovo qui a remplacé l'Armée de libération désormais interdite. Le commandant Agim Ceku a estimé que « c'est grâce à l'UCK que la communauté internationale est intervenue au Kosovo ». Il a été applaudi. Puis l'idéologue historique et exporte-parole de l'UCK Adem Demaci, qui a passé vingt-huit années de sa vie dans les geôles yougoslaves, a lancé un appel à la tolérance envers les non-Albanais et réclamé l'arrêt des violences et des vengeances. Il a été

hué et sifflé. A Pristina encore, le journal *Dita* est reparu, après avoir été fermé pendant huit jours sur ordre de l'envoyé spécial des Nations unies, Bernard Kouchner, pour incitation à la haine raciale. *Dita* avait accusé un employé serbe de l'ONU d'avoir intégré une unité paramilitaire durant la guerre, et l'homme avait été enlevé et assassiné. Le journal s'est vanté mardi qu'il allait poursuivre dans la voie de la dénonciation publique et donc, de facto, de l'appel au meurtre.

Sale temps dans les Balkans. Chez les diplomates comme chez les militaires, l'anniversaire a un goût amer, même si Bernard Kouchner a profité de cette date pour évoquer l'idée d'un nouveau « pacte » à conclure entre les Kosovars et la communauté internationale. Le problème reste de savoir, de Belgrade à Pristina, avec qui négocier l'avenir des Balkans, afin de ne plus passer, comme à l'époque de la guerre de Bosnie, de pacte avec le diable.

Rémy Ourdan

Notre enquête sur l'opposition en Serbie p. 14



JUSTICE

Grégory : la piste ADN

La cour d'appel de Dijon a ordonné, mercredi 14 juin, la réouverture de l'enquête sur le meurtre du petit Grégory Villemin, noyé dans la Vologne (Vosges) en 1984. Des expertises vont être menées sur un timbre qui pourrait porter des traces d'ADN de l'auteur d'une lettre de menaces (photo) et ainsi mener au coupable.

p. 10

POINT DE VUE

L'écriture de l'histoire et la représentation du passé

par Paul Ricœur

A la mémoire de François Furet

C'EST une attente du lecteur du texte historique que l'auteur lui propose un « récit vrai » et non une fiction. La question est ainsi posée de savoir si, comment et jusqu'à quel point ce pacte tacite de lecture peut être honoré par l'écriture de l'histoire. Ainsi s'énonce le problème (...) de la représentation du passé en histoire.

Ma première thèse est que le problème ne commence pas avec l'histoire mais avec la mémoire, avec laquelle l'histoire a partie liée d'une façon que l'on dira plus loin. Si je plaide ici pour l'antériorité de la question de la représentation mnémotique sur celle de la représentation en histoire, ce n'est pas parce que je me place, pour des raisons de circonstance à l'âge des commémorations, du côté des avocats de la mémoire contre ceux de l'histoire - ce propos m'est parfaitement étranger - mais parce que le problème de la représentation, qui

est la croix de l'historien, se trouve déjà mis en place au plan de la mémoire et même y reçoit une solution limitée et précaire qu'il ne sera pas possible de transposer au plan de l'histoire.

L'histoire en ce sens est l'héritière d'un problème qui se pose en quelque sorte en dessous d'elle, au plan de la mémoire et de l'oubli; et ses difficultés spécifiques ne font que s'ajouter aux difficultés propres à l'expérience mnémotique. (...)

Qui se souvient ? Qui fait acte de mémoire en se représentant les choses passées ? On est tenté de répondre très vite : moi, moi seul.

Lire la suite page 16

Paul Ricœur est philosophe. Il a prononcé, mardi 13 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la 22^e conférence Marc-Bloch, organisée par l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), dont nous publions ici les principaux extraits.



ROCK

Eternelle Patti Smith

Dans un entretien au *Monde*, Patti Smith, icône de la scène rock depuis le milieu des années 70, réaffirme ses engagements de toujours : l'environnement, la foi en l'être humain, l'appel à la révolution sans violence. Elle assume le statut de poétesse underground que ses huit disques lui ont conféré.

International.....	2	Aujourd'hui.....	28
France.....	6	Météorologie-Jeux...33	
Société.....	9	Culture.....	34
Régions.....	12	Guide culturel.....	36
Horizons.....	14	Carnet.....	37
Entreprises.....	18	Kiosque.....	38
Communication.....	22	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	39

ALGÉRIE Le président Abdelaziz Bouteflika entamait mercredi 14 juin, jusqu'à samedi, une visite d'Etat en France, la première d'un chef d'Etat algérien depuis 1983. ● SA VISITE est

avant tout politique. Elle vise à re-fonder les relations entre les deux pays, après des années d'incompréhension mutuelle. ● PARIS ne conteste pas les progrès amorcés par

le président Bouteflika depuis son élection en avril 1999, mais regrette la lenteur du rythme des réformes, surtout sur le terrain économique. ● UN CALME relatif est revenu dans

les grandes villes algériennes, notamment dans la capitale. Mais aux problèmes chroniques de logement s'ajoute un nouveau fléau : les pénuries d'eau. ● LES PIEDS-NOIRS, rapa-

triés après la guerre d'indépendance en 1962, ne sont pas prêts à une réconciliation tant que l'Algérie n'aura pas reconnu leur apport à son histoire.

M. Bouteflika à Paris, pour relancer les relations franco-algériennes

Accueilli en grande pompe, le chef de l'Etat algérien a amélioré l'image de marque de son pays à l'étranger et amorcé des réformes sur le plan intérieur. Mais la lenteur du changement, surtout sur le plan économique, fait craindre son enlèvement

DEPUIS 1983, aucun chef d'Etat algérien n'avait effectué de visite d'Etat en France. C'est dire la valeur symbolique qui s'attache à celle qu'effectuera, du mercredi 14 au samedi 17 juin, dix-sept ans après le président Chadli, son successeur lointain, Abdelaziz Bouteflika. Même amputée d'une journée, à cause des obsèques d'Hafez El Assad, elle s'annonce importante. De son succès, estime-t-on à Paris, dépend la « refondation » des relations entre les deux pays, qu'appelaient de ses vœux, en juillet 1999, le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine.

Le programme officiel est chargé. Outre des entretiens avec le président Jacques Chirac, le chef du gouvernement Lionel Jospin et plusieurs ministres, un détour par l'Hôtel de Ville de Paris et le Sénat, le numéro un algérien, qui arrive accompagné de sept ministres, s'adressera à l'Assemblée nationale, rencontrera des chefs d'entreprises et une poignée de patrons de presse. Et il ira se recueillir à Verdun, en mémoire aux Algériens morts pour la France durant la première guerre mondiale.

Préparée par la venue en France depuis le début de l'année de quatre ministres algériens et celle du président du Conseil de la Nation (l'équivalent du Sénat), cette visite ne sera sans doute pas l'occasion d'annoncer majeure. Le dossier du retour d'Air France à Alger est toujours embourbé, mais les Algériens n'en font plus une affaire



d'Etat ; pas plus que de la politique française d'octroi des visas, jugée restrictive à Alger. Il est vrai que la France se montre moins chiche qu'au milieu des années 1990, et qu'elle commence à réouvrir des consulats sur le sol algérien. Les seuls résultats tangibles concernent sans doute les finances. Car si l'Algérie en fait la demande, la France est disposée (comme pour le Maroc) à effacer une partie de la dette publique algérienne et à l'échanger contre des participations industrielles, dans le cadre des privatisations à venir. Paris a égale-

ment prévu de mettre plusieurs millions de francs à la disposition d'Alger, converti de fraîche date à l'économie de marché, pour l'aider à restructurer son économie.

Avant tout « politique », la visite du président algérien vise donc à donner un coup de jeune à des relations franco-algériennes qui en ont besoin. Depuis l'interruption, par l'armée, des élections législatives de 1991, mouvements d'humeur et procès d'intention ont été le lot quotidien entre la France et son ancienne colonie, en proie à la guerre civile - sans conséquence, il est vrai,

pour les relations d'affaires, demeurées satisfaisantes. Dossier qui ne manquera pas d'être discuté, l'avenir du Sahara occidental, où l'Algérie se tient au côté du Front Polisario tandis que Paris défend avec constance les positions marocaines, n'a fait qu'ajouter au contentieux. Même l'élection de M. Bouteflika, en avril 1999, fut l'occasion d'une énième crise, Paris critiquant les conditions controversées de la victoire de l'ancien ministre des affaires étrangères du président Boumediène.

« PETITS PAS »

Sur ce passé tourmenté, les deux capitales souhaitent aujourd'hui construire d'autres relations, plus sereines. « Une volonté de rapprochement existe de part et d'autre. Un climat nouveau s'est instauré », est le leitmotiv du discours français. Et les diplomates de mettre l'accent sur une Algérie « nouvelle ». Même si les attentats font encore quinze à vingt victimes chaque semaine, « la violence n'est plus la préoccupation numéro un des Algériens », affirme le Quai d'Orsay. Derrière cette volonté affichée par Paris de « refonder » les relations franco-algériennes perce cependant un doute quant à la capacité de l'Algérie du président Bouteflika à changer.

Personne ne conteste à Paris les avancées à porter au crédit du chef de l'Etat. Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), il a redoré le blason de l'Algérie sur la scène internationale,

amorcé une « réconciliation nationale » en amnistiant certains groupes islamistes armés, invité les organisations de défense des droits de l'homme à retourner en Algérie, promis de moderniser l'économie et de lutter contre les « mafias » locales, relancé les négociations pour un partenariat avec l'Union européenne, dont la France s'appête à prendre la présidence.

faut-il incriminer ? Le gouvernement « pluriel » dirigé par un premier ministre trop effacé ? Les interférences venues de la présidence ?

Paradoxalement, on entend également ces critiques voilées à Alger dans la bouche des responsables militaires, maîtres du jeu en dernier ressort. Réputé pour être le « parain » du système, le général Khaled

De passage à « Passages »

C'est un peu une consécration pour ses animateurs : le Forum international de Passages (le FIP) doit accueillir, jeudi 15, le président Abdelaziz Bouteflika pour un dîner-débat au Centre international de conférences de l'avenue Kléber, à Paris. Le FIP est né il y a près de deux ans d'une initiative du mensuel Passages, qui a toujours consacré une place prépondérante aux questions internationales.

Le journal que dirige Emile Malet a voulu créer, pour les acteurs de la vie internationale en visite à Paris, un lieu de débat à l'image de son contenu : pluridisciplinaire, culturel autant qu'économique, social autant que politique. Chefs d'Etat ou premiers ministres étrangers sont appelés à plancher devant un parterre d'hommes d'affaires, de syndicalistes, de responsables religieux, de journalistes, etc. Dernier invité du FIP, l'Allemand Gerhard Schröder a précédé M. Bouteflika, auquel devrait succéder le président russe Vladimir Poutine.

Mais l'accumulation de ces « petits pas » ne dessine pas la politique de rupture dont l'Algérie a besoin, regrette-t-on à Paris. Témoin les atterrissements du régime concernant le programme de privatisations. Depuis près d'un an, les déclarations contradictoires se succèdent au sommet de l'Etat sur la méthode à suivre, alors qu'il s'agit d'un chantier prioritaire. Qui

Nezzar plaiderait il y a quelques jours en faveur d'un changement plus prononcé. « Il faut donner des signaux forts pour que la confiance revienne. Je ne vois pas ces signaux aujourd'hui », déplore le tonbeur du président Chadli. Difficile de ne pas voir dans ce message une menace voilée contre l'actuel chef de l'Etat.

Jean-Pierre Tuquoi

Le programme de la visite

- **Mercredi.** 14 h 30 : arrivée à Orly, suivie d'un entretien à l'Elysée ; 17 h 15 : réception et discours à l'Assemblée nationale ; 20 heures : dîner à l'Elysée.
- **Jeudi.** 8 h 30 : rencontre avec le Medef International ; 10 h 45 : réception à l'Hôtel de Ville de Paris ; 12 h 30 : déjeuner à Matignon avec Lionel Jospin ; 15 h 15 : entretien avec le président du Sénat, Christian Poncelet ; 16 h 30 : entretien avec le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement ; 18 h 30 : réception offerte par le président algérien ; 20 heures : dîner-débat de la revue Passages.
- **Vendredi.** 8 h 30 : rencontre avec des responsables de presse ; 12 heures : déjeuner avec le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius ; l'après-midi : visite à Verdun.
- **Samedi.** 8 h 30 : petit déjeuner avec le directeur général de l'Unesco, Koïchiro Matsuura ; 12 heures : réception offerte à des représentants de la communauté algérienne ; 15 heures : départ pour Alger.

Vivre sans eau, le « cauchemar » des Algérois

ALGER

de notre envoyée spéciale
Depuis presque deux ans, la vie a repris un cours plus normal à Alger. Les gens sortent librement, sans crainte d'attentats. L'ambiance est plutôt détendue, mais elle n'est pas

REPORTAGE

L'eau ne coule dans les robinets qu'un jour sur deux, dans le meilleur des cas

gaie, et la nuance est perceptible. Si filles et garçons respirent de pouvoir se promener bras-dessus bras-dessous et disent avec soulagement que « la situation n'a plus rien à voir avec les années noires du terrorisme », les problèmes de fond restent. Certains se sont même aggravés : chômage, pénurie de logements et cherté de la vie sont toujours cités comme étant les maux principaux. 14 millions d'Algériens, soit presque un sur deux, vivent désormais au-dessous du seuil de pauvreté, selon l'Office nationale des statistiques (ONS). A

l'inverse d'il y a six ou huit ans, les étals des magasins sont pleins, mais la paupérisation est telle qu'il n'y a pas d'acheteurs.

Dans ce contexte, la prostitution est « en hausse vertigineuse », de l'aveu même des autorités, et implique des filles « de plus en plus jeunes », précise une psychologue spécialisée dans ce problème. A cette préoccupation s'ajoute le racket, « qui a remplacé le terrorisme », vous explique-t-on en soupirant. Les cas de braquages en plein jour ne sont pas inhabituels. « Alger n'est pas un coupe-gorge, mais depuis quelques années on est tout obligé de faire attention, le moindre signe de richesse risque d'attirer les malfaiteurs, explique une jeune femme. Du coup, on se déplace sans bijoux, on évite même la pacotille en faux or. Si on va à un mariage, on cache nos bagues et nos colliers dans nos poches, et on ne les ressort qu'une fois arrivés sur place. »

A cela se superposent les anciens et innombrables tracas de la vie de tous les jours : l'eau, surtout, qui ne coule dans les robinets qu'un jour sur deux, dans le meilleur des cas, en général vers 22 heures. Réseau vé-

tuste et archaïque, ruptures de canalisation, pénurie, ou politique de rationnement, en cette année d'extrême sécheresse ? Les habitants se moquent de connaître les raisons exactes de ce vieux fléau, qui leur rend la vie impossible. Ils n'ont qu'une obsession : guetter la précieuse manne, en user et en abuser sitôt qu'elle surgira, la stocker autant que possible, et peu importe le gâchis !

« LE BRUIT DES CANALISATIONS »

« Le soir en me couchant, je fais comme tous mes voisins, j'ouvre en grand tous les robinets de mon appartement, et je mets des bassines dessous, au cas où l'eau se mettrait à couler dans la nuit, explique une habitante de la cité des Asphodèles, près de l'université de droit. Ne pas avoir d'eau dans tout le secteur, quatre jours d'affilée, est la norme. Alors j'ai compris ! Dès que je suis réveillée par le bruit des canalisations qui se remettent à fonctionner, au beau milieu de la nuit, je me lève et je m'active ! »

Il est deux heures du matin. Ouaria commence par faire sa vaisselle. « Je l'ai accumulée pendant quatre jours, alors, vous comprenez, je me précipite. » Puis elle lave son parquet, « à grande eau », précise-t-elle non sans malice. « Après, je prends une douche et je me lave les cheveux. J'ai envie de prendre tout mon temps, mais je me dépêche, parce qu'il me reste encore d'autres urgences et je ne sais jamais si les robinets ne vont pas à nouveau s'arrêter de couler. » Ensuite, elle s'attaque à sa pile de linge sale, en bénissant le ciel de n'avoir plus de jeunes enfants, « parce que, pour les parents, vivre dans ces conditions quotidiennement est un cauchemar ». Enfin, elle remplit la baignoire, l'évier, les bassines, les casseroles, les cruches, « les petites cuillères, tout ce qui me tombe sous la main et qui a une forme de récipient ! ». Et elle fait comme tous ses voisins d'immeuble : elle stocke, « pour quatre ou dix jours, on ne sait jamais ».

Propre et rassurée, elle va enfin se coucher. Il est 5 heures du matin. Elle a juste le temps nécessaire pour se reposer un peu avant d'aller donner ses cours. Elle est professeur de droit à l'université d'Alger.

Florence Beaugé

Les pieds-noirs, entre amertume éternelle et difficile réconciliation

NICE

de notre correspondant

L'anisette adoucit la nostalgie des pieds-noirs. Les retrouvailles, avec leur air de fête, donnent l'envie d'une réconciliation avec le pays du cœur. Mais la silhouette du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, ravive la déchirure. La personnalité et les engagements passés du chef de l'Etat algérien avec le FLN ont pesé sur le rassemblement des pieds-noirs, organisé durant les trois jours du week-end de Pentecôte sur l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) par l'association Française d'Afrique du Nord et d'outre-mer au service de la nation en l'an 2000, pour commémorer le 38^e anniversaire du rapatriement des Français d'Algérie.

Leur attachement à « l'Algérie d'avant les événements » est indéfectible. Plus qu'une culture, c'est la passion d'un pays perdu que les pieds-noirs entretiennent auprès de leurs enfants. Pour le prix payé, ils veulent bien envisager une réconciliation, mais refusent d'en être les vecteurs.

Annie, dix-sept ans en 1962, parle d'« une méchante rumeur » quand on évoque le bruit, à l'occasion de la visite de M. Bouteflika, d'un rapprochement prévu avec sa communauté : « Je souhaite juste que chacun puisse retourner faire une visite, mais pas que mes enfants imaginent s'y installer. S'il y a la paix un jour, ce sera pour une décennie, et après ? Ce n'est plus l'Algérie que nous avons connue. Il y a les mêmes odeurs, mais il n'y a plus ni les couleurs ni les amis. Les jeunes ont-ils le sentiment que c'est aussi notre pays ? »

« DEUX PRÉALABLES »

Organisateur de la manifestation, Alain Timsit fixe les limites de l'acceptable : « Réconciliation, oui. Mais Bouteflika est gênant, il représente quelque chose de dramatique pour nous. S'il vient en tendant la main, je lui poserai deux préalables : la reconnaissance de l'œuvre civilisatrice de la France et la libre circulation en toute sécurité pour les harkis qui veulent retrouver leur famille. »

Autour des tables, les propos sont parfois plus durs. Le président algérien « vient comme un marchand de tapis, pour chercher des accords économiques », dit un ancien candidat du Front national à des élections locales. « Pourquoi toujours nous diaboliser comme des colonisateurs ? interroge un autre. Il doit reconnaître tout ce que nous avons apporté, les routes, les équipements que nous avons installés. »

Angèle, de Bab el-Oued, ne veut rien entendre : « Réconciliation, c'est non. Nous, on a tout perdu. » « Je suis un enfant d'Algérie, dit Mohamed Bachir Sahour, vice-président de l'Association des Français musulmans des Alpes-Maritimes. Nous voulons visiter nos familles, aller sur les tombeaux de nos ancêtres. Les haines personnelles, ce n'est pas Bouteflika qui les règlera, c'est l'affaire de chacun et de Dieu. »

« RECONNAISSANCE AFFECTIVE »

Si le temps n'a pas fait son œuvre d'apaisement, quelques mots pourraient y aider. « Le drame humain est toujours présent, mais la visite est intéressante, témoigne le chanteur de la communauté pied-noir, Jean-Paul Gavino. Nous avons besoin d'une reconnaissance affective. Que les Français disent : "Nous n'avons pas honte de ce que nous avons fait quand nous y étions" ; et que Bouteflika déclare : "Je me suis trompé". Il doit le dire, car il porte le symbole de sept ans de guerre et de sang. »

La réconciliation reste une question de personnes et de génération. « Ce serait plus facile avec un jeune de trente ou quarante ans qu'avec Bouteflika », estime Jean-Paul Gavino. Une jeune fille dit que son père aimerait revoir la terre de sa jeunesse. De ses récits, elle a retenu les fêtes, les cérémonies religieuses, les gens qui parlent fort, les amis. Solidaire de la nostalgie des moments heureux, respectueuse de la souffrance, elle est cependant sans hargne ni ressentiment.

Jean-Pierre Laborde



Enfin une bonne excuse pour regarder sous le capot d'une BMW



Nouveaux moteurs diesel
520 d - 525 d
530 d

Photo non contractuelle.

**44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63**



Président désigné de la Syrie, Bachar El Assad doit à présent organiser l'avenir

Le Parlement devrait le confirmer le 25 juin dans ses fonctions

Les funérailles, mardi 13 juin, du président syrien Hafez El Assad dans sa ville natale de Qardaha ont tourné au plébiscite pour son fils et

successeur désigné, Bachar. L'organisation et la discipline qui ont prévalu depuis le décès ont favorablement impressionné les Syriens et les dé-

légations étrangères. Bachar doit être confirmé président le 25 juin par le Parlement avant un référendum dont la date reste à fixer.

DAMAS

de notre envoyé spécial

Depuis mardi soir 13 juin, la dépouille de Hafez El Assad repose dans le mausolée érigé pour son fils Bassel, à Qardaha, son village natal situé en montagne alouite, à 300 kilomètres au nord-ouest de Damas. Le cercueil du président défunt, recouvert d'un drapeau syrien, y a achevé son parcours en fin de journée. Il avait quitté le domicile présidentiel à Damas aux premières heures de la matinée, salué par la foule massée sur la place des Omeiyades, avant d'être conduit, installé sur l'affût d'un canon, au Palais (présidentiel) du peuple qui domine la ville. Là, il avait reçu pendant de longues heures l'ultime hommage de responsables étrangers, dont la plupart des dirigeants arabes, Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, et Jacques Chirac, seul chef d'Etat occidental présent à ces obsèques. Transporté par avion en milieu d'après-midi jusqu'à Lattaquié, sur la côte méditerranéenne, il avait ensuite rejoint Qardaha sous un soleil de plomb.

Mardi, la capitale syrienne a observé un deuil général. Le silence étant à peine troublé par les échos des cérémonies diffusées intégralement à la télévision et répercutées par de puissants haut-parleurs et par le passage, au-dessus de la ville, de l'avion transportant la dépouille du président. La chaîne officielle a montré longuement la foule venue s'incliner une dernière fois, en s'attardant sur les visages en pleurs. Place des Omeiyades, c'est pourtant une assistance assez paisible et moins nombreuse que prévu qui avait fait le déplacement, bien loin en tout cas des « millions » de Syriens avancés par l'agence SANA. Selon certains observateurs, une foule plus nombreuse avait accompagné le cercueil de Bassel, six ans auparavant. Mardi, des tentes ont également été dressées sur les places et aux carrefours, pour recevoir à partir de mercredi les condoléances de la population.

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Toute la journée, les slogans à la gloire du probable successeur de Hafez El Assad, son deuxième fils, ont retenti. Omniprésent sur les écrans de télévision, aidé par sa grande taille, Bachar El Assad a occupé la première place, profitant de la venue des délégations étrangères au Palais du peuple pour enrichir son carnet d'adresses et pour multiplier les apartés. Dépourvu de titre officiel, il a exercé de fait l'intérim, qui aurait dû revenir à Abdel Halim Khaddam ou à Zoheir Macharka, les deux vice-

présidents singulièrement absents entre samedi et les funérailles.

Selon l'ordre protocolaire retenu, les visiteurs reçus par Bachar El Assad ont été ensuite présentés aux deux autres fils du président, Maher et Majid, et à leur beau-frère Assef Chaoukat, bras droit de Bachar, chargé des questions de sécurité intérieure. Venaient ensuite les deux vice-présidents, le président du Parlement et enfin Farouk

délégation américaine. M^{me} Albright a ainsi indiqué, en marge des funérailles, que la succession en Syrie semblait se dérouler d'une manière « pacifique et ordonnée ». Un membre de sa délégation, qui comprenait également Dennis Ross, envoyé spécial permanent pour le Proche-Orient, a estimé que Bachar El Assad prenait « assez bien les choses en main » et qu'il « a vite fait pour se rallier les institutions-

clés », trois jours à peine après la mort de son père.

Cette promptitude et le légalisme témoigné par les cadres du pays au processus souhaité par Hafez El Assad vont permettre à Bachar El Assad, qui devrait rester à Qardaha jusqu'à vendredi, de prendre son temps pour envisager la suite des opérations. Le congrès du parti Baas, à partir de samedi, devrait le confirmer dans son statut de candidat officiel et unique à la succession de son père. Il devrait également lui permettre de remodeler la composition du commandement régional qui en est l'instance suprême. Une fois passée la période de deuil de quarante jours, la campagne du référendum présidentiel devrait enfin lui permettre de lever le voile sur ses intentions. Car si le « docteur Bachar » s'est parfois transformé dans les slogans entonnés par la foule en « Docteur espoir », nul ne pourrait encore dire à quoi le jeune responsable syrien envisage de consacrer son pouvoir neuf et sans partage.

Gilles Paris

Reprise des négociations israélo-palestiniennes

Les négociations entre Israéliens et Palestiniens ont repris, mardi 13 juin, à la base aérienne de Bolling, près de Washington. Les deux parties doivent examiner la troisième phase du redéploiement israélien en Cisjordanie, ainsi que le stipulent les accords d'Oslo de 1993, et les aspects civils et militaires d'un règlement sur le statut définitif des territoires palestiniens. Le président Bill Clinton, qui espère que les deux parties réussiront à conclure un accord-cadre sur ce statut, doit recevoir jeudi à la Maison Blanche le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Initialement prévue pour mercredi, la rencontre a été repoussée, M. Arafat s'étant rendu à Damas pour les obsèques du président syrien. Les Etats-Unis, a déclaré la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, sont « prêts à faire tout leur possible » pour aider les parties à « réduire leurs divergences et avancer sur la voie d'un règlement sur le statut final des territoires palestiniens ». Washington est disposé à « faire des suggestions ».

El Chareh, très actif depuis samedi, et Moustafa Tlass, les deux inamovibles ministres des affaires étrangères et de la défense. Les deux vice-présidents et Moustafa Tlass encadreraient également Bachar dans la mosquée Naïssé et au mausolée de Qardaha, dans un cortège où figureraient également les présidents de la République et du Parlement libanais, Emile Lahoud et Nabib Nerri.

La prééminence soudaine d'un homme ne disposant toujours formellement d'aucune fonction politique éminente n'a pas soulevé de contestations. Négligé par les autorités qui n'ont même pas pris la peine de lui répondre officiellement, l'appel au changement lancé la veille de l'étranger par le frère déchu de Hafez El Assad, Rifaat, n'a manifestement pas trouvé d'écho en Syrie. Des Syriens assuraient mardi, sous couvert de l'anonymat, que l'inquiétude ressentie pendant les premières heures suivant l'annonce du décès d'un président au pouvoir depuis trente ans s'était rapidement dissipée, devant la maîtrise témoignée par le camp du nouvel homme fort du pays.

La réunion du Parlement pour abaisser l'âge minimal pour le poste de président, puis l'engagement du parti Baas en faveur de Bachar El Assad et enfin l'allégeance publique des cadres de l'armée, se sont succédé conformément à un plan manifestement élaboré à l'avance et dont la réussite a été saluée par la

Sévères critiques à gauche et à droite contre la présence de M. Chirac à Damas

Les partis politiques français sont partagés

LE PRÉSIDENT du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, a estimé, mardi 13 juin, que la présence de Jacques Chirac aux obsèques du président syrien ne lui paraissait « pas vraiment opportune ». « Compte tenu du passé, de ce que la France a subi au Liban, [l'attentat contre] les militaires français, un ambassadeur, a précisé le député, [cette présence] peut être mal interprétée. » M. Ayrault sortait d'un déjeuner qui réunissait autour du premier ministre, Lionel Jospin, les responsables des formations de la majorité.

Chez les Verts, Daniel Cohn-Bendit s'est déclaré « scandalisé par le message politique donné par beaucoup de chancelleries européennes en ce moment ».

En revanche, le président du groupe communiste, Alain Bouchet, tout en soulignant qu'il n'a « aucun accord politique sur le fond avec Jacques Chirac », a jugé « positive » la présence de la France « au plus haut niveau » aux obsèques du président syrien. « Ça ne signifie pas, évidemment, une approbation du régime dictato-

rial », a ajouté M. Bocquet. A droite, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a affirmé que M. Chirac « a raison » de se rendre à Damas, parce que « la France veut ouvrir la porte de la paix ». « Il ne faut pas voir la présence de Jacques Chirac comme une reconnaissance d'un régime qui n'est pas démocratique », a affirmé le porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, en interprétant le déplacement de M. Chirac comme « un geste de courage ».

Président de l'UDF, François Bayrou a estimé au contraire que « la France ne devrait pas se prêter à la glorification des dictateurs et des assassins », tandis que l'ancien ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, président délégué de la même UDF, considère qu'« il est essentiel que notre pays soit toujours présent ».

De son côté, Philippe de Villiers, vice-président du RPF, a qualifié de « grave erreur diplomatique » et de « faute morale vis-à-vis du Liban » le déplacement de M. Chirac pour assister à l'« enterrement d'un monstre ».

LE VOYAGE DES SENS.

JAÏPUR
HOMME



BOUCHERON
PARIS

Hafez El Assad, secret jusque dans la mort

DAMAS

de notre envoyé spécial

Hafez El Assad était si secret que l'on sait toujours peu de chose sur ses derniers instants. Tout juste qu'il est exact qu'il était en conversation avec le président libanais, Emile Lahoud, quand il a eu sa crise cardiaque, et qu'il se trouvait, comme chaque jour, à son modeste bureau de sa résidence du quartier Malki, loin du Palais du peuple, qu'il avait fait construire sur une colline et où il ne se rendait presque jamais, sauf pour y recevoir ses rares interlocuteurs étrangers de haut rang. Les autres, ceux qui n'étaient ni rois, ni présidents, ni ministres d'un grand pays, il leur donnait audience dans la salle à la peinture défraîchie où il est mort. Il recevait d'ailleurs très peu de gens. Même ses ministres n'avaient pratiquement jamais ce privilège, et les ambassadeurs, y compris l'Américain, attendaient un, deux, voire trois mois avant d'être admis à lui présenter leurs lettres de créance. On raconte l'histoire de l'un d'eux, reparti en fin de mission sans avoir réussi à le voir.

Un collaborateur, un seul, Abou Salim Daaboul, lui soumettait problèmes et dossiers. Tout passait par lui, aussi discret que son maître.

Même le fils choisi pour lui succéder, Bachar, ne pouvait le voir que parcimonieusement. La crise cardiaque qui a emporté Hafez El Assad fut foudroyante. Arrivé à l'hôpital pourtant distant d'à peine plus de 500 mètres, il était déjà mort et rien n'a pu être fait pour le ramener à la vie.

Au cours des dernières années, la santé, la sienne et celle des autres, le préoccupait manifestement beaucoup. Plusieurs de ses visiteurs rapportent qu'il entamait, de plus en plus, ses entretiens par un long dégagement sur un problème médical : la prostate quand il en fut opéré, les méfaits de la cigarette, quand il apprenait que son interlocuteur était fumeur... Puis il s'engageait dans un de ces longs monologues historico-politiques, dont il s'était fait une spécialité, avant d'en arriver au sujet réel de l'entrevue face à un interlocuteur épuisé.

Lors de sa dernière apparition publique, à l'occasion d'un voyage en Egypte en mai, il avait l'air cadavérique. « La mort est sur son visage », dit-on en Orient. Elle l'a rattrapé. Cela faisait vingt ans qu'il la trompait.

Lucien George

Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape, a bénéficié d'une mesure de grâce en Italie

Il a été immédiatement extradé vers la Turquie

Après avoir passé plus de dix-neuf ans en prison, en Italie, pour l'attentat commis contre le pape Jean Paul II, en mai 1981, place Saint-Pierre, le Turc

Ali Agca a été extradé vers la Turquie où il a été immédiatement placé dans un établissement de haute sécurité. Le Vatican s'est déclaré satisfait

de la mesure de grâce annoncée, mardi 13 juin, par le président de la République et le gouvernement italiens à l'occasion du Jubilé de l'an 2000.

ROME

de notre correspondant

Jean Paul II avait pardonné depuis longtemps à Mehmet Ali Agca, le jeune exalté qui, le 13 mai 1981, avait tenté d'attenter à sa vie sur la place Saint-Pierre à Rome. Il l'avait déjà fait de son lit d'hôpital juste après la tentative d'assassinat. Il avait renouvelé son pardon de vive voix, le 27 décembre 1983, lorsqu'il s'était rendu à la prison de Rebibbia, à Rome, pour rencontrer cet extrémiste turc immédiatement arrêté après qu'il eut tiré trois coups de feu sur Karol Wojtyla qui se rendait en voiture à l'audience générale.

Plus de dix-neuf ans après cet attentat retentissant, c'est désormais au tour de l'Etat italien de pardonner. Le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, a signé, mardi 13 juin, le recours en grâce d'Ali Agca, condamné à la prison à perpétuité le 22 juillet 1981. Cette mesure de clémence a été assortie d'un décret d'extradition. Quelques heures après la notification de ces deux décisions à la prison d'Ancone où il était incarcéré depuis 1990, Ali Agca a quitté l'Italie dans la soirée, en direction d'Istanbul où il a été de nouveau emprisonné.

Condamné à mort par contu-

mance pour l'assassinat, le 1^{er} février 1979, d'Abdi Ipekci, rédacteur en chef du quotidien *Milliyet*, sa peine a été commuée en dix années de réclusion criminelle. La justice turque a précisé qu'il lui reste encore 3 492 jours à purger, soit neuf ans et demi. En principe, ce n'est encore qu'après de longues années que l'évadé de la prison de Kartal-Maltepe à Istanbul, en novembre 1979, va pouvoir retrouver la liberté.

« UN RÊVE »

Depuis plusieurs années, Ali Agca souhaitait retourner dans son pays. Il avait écrit au pape estimant qu'il était victime d'une injustice comparant son sort à celui des assassins d'Aldo Moro, « tous remis en liberté alors que je n'ai tué personne, j'ai seulement blessé un homme ». La première demande de grâce, présentée dès 1984, avait été rejetée. La seconde, déposée en 1996 par les avocats de ce détenu modèle, fut accueillie favorablement. Le Vatican a fait savoir qu'il n'était pas opposé à une mesure de clémence d'autant que le pape avait pardonné depuis longtemps mais que la décision relevait de la seule compétence des autorités italiennes. C'est désormais chose faite après une longue procédure, à la grande « sa-

tisfaction » du Saint-Siège qui a souligné l'importance du geste en cette année jubilaire et à l'immense joie d'Ali Agca, lequel a estimé qu'il s'agissait « d'un rêve » et a aspiré, une fois sorti de la prison turque, « à vivre dans un petit village, à se retirer loin du bruit qui a accompagné [sa] vie ».

Aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, cet ancien militant des Loups gris, l'organisation de jeunesse du Parti de l'action nationaliste (MHP, extrême droite, majoritaire au Parlement turc), n'a jamais véritablement expliqué les raisons de son geste. Certes, après son évadement, il avait écrit ou téléphoné à plusieurs organes de presse pour manifester son intention de tuer le pape qui était attendu en Turquie le 28 novembre 1979. Mais après trois enquêtes et deux procès, il n'a pas été possible d'établir avec précision les véritables commanditaires de cet assassinat. La fameuse piste bulgare n'a jamais pu être établie avec certitude, Ali Agca s'étant rétracté et ayant souvent varié dans ses déclarations. Il est probable, comme l'a indiqué le juge Rosario Priore, qu'il n'ait connu que « la partie opérative du complot, qu'il sait en définitive peu de chose ».

Selon Ferdinando Imposimato,

ancien juge anti-Mafia, le pape a toujours été convaincu de l'existence d'une machination mise sur pied en Europe de l'Est. Les archives du KGB ont permis d'apprendre en 1999 que le comité central du PCUS avait, le 3 novembre 1979, décidé l'opération « Pagode » destinée à discréditer Karol Wojtyla et, si nécessaire, à passer à « des actions ultérieures ». Le recrutement d'Ali Agca en Syrie par des agents bulgares n'a jamais été établi. Le mystère demeure comme persiste encore aujourd'hui l'énigme sur la disparition d'Emanuela Orlandi, fille d'un employé du Vatican, enlevée le 23 juin 1983 dont on est resté sans nouvelles. Les Loups gris avaient revendiqué son rapt et avaient demandé en échange la libération d'Ali Agca. Personne n'a jamais cru Ali Agca lorsqu'il a déclaré qu'il était « un terroriste indépendant ». Il y a un mois, il affirmait que « sa main avait été guidée par une force surnaturelle » et que, dès sa libération, il se rendrait à Fatima et prierait pendant dix jours à genoux. La balle qui a blessé grièvement le pape le 13 mai 1981 est désormais sertie dans la couronne de la Vierge.

Michel Bôle-Richard

Des pistes turque, soviétique, bulgare, régulièrement brouillées

« POURQUOI, pourquoi ont-ils fait cela ? » En s'effondrant, ce 13 mai 1981 place Saint-Pierre dans les bras de son secrétaire polonais, Stanislas Dziwisz, sous l'impact des deux balles tirées par Ali Agca, Jean Paul II donne la mesure de ce qui restera l'énigme politico-judiciaire de son pontificat. Pourquoi cet attentat, sans précédent dans les annales du Vatican ? Le terroriste turc a-t-il agi seul ? Pour le compte des Loups gris, mouvement fasciste de son pays qui vomit l'Occident et le christianisme ? Ou pour le compte du KGB et de l'Union soviétique, dont le chef de l'Eglise catholique, polonais d'origine, serait l'ennemi objectif ?

La dernière hypothèse, dans le contexte de glaciation brejnevienne de 1981, saute immédiatement aux yeux. En Pologne, dans les chancelleries occidentales, à la CIA, au Vatican, les soupçons se tourment très vite vers Moscou. Depuis des mois, les médias soviétiques se répandent avec insistance sur la menace que

représente Karol Wojtyla pour la stabilité en Europe de l'Est, pour le pacte de Varsovie, pour l'ordre intérieur en Pologne et en URSS même. Prenant prétexte du soutien de Jean Paul II aux évêques gréco-catholiques d'Ukraine, un journal biélorusse venait de le qualifier d'« ennemi idéologique rusé et dangereux ».

Bref, selon un scénario en or, on aurait assisté à la répétition de *Meurtre à Canterbury*, avec Karol Wojtyla dans le rôle de Thomas Becket, l'homme de Dieu à éliminer, et Leonid Brejnev dans celui d'Henry II. Le meurtre du pape aurait été commandité par le KGB d'Andropov, dont on savait qu'il était irrité depuis longtemps par Karol Wojtyla, et béni par le Kremlin de Brejnev finissant. Les services de renseignements bulgares, mis en cause dès le début du procès d'Ali Agca, le 20 juillet 1981, ne seraient intervenus qu'en deuxième position, guidant Agca dans les rues de Rome et protégeant sa fuite, avant probablement de l'éliminer.

Scénario trop simple ? Avant d'être condamné en 1981 à la prison à perpétuité, Agca avait lancé ses accusations : d'abord, en guise de diversion, contre des compatriotes turcs compromis dans des affaires de drogue et de ventes d'armes ; ensuite, et surtout, contre des ressortissants bulgares de Rome. Un fonctionnaire de la compagnie Balkan Air, Sergueï Ivanov Antoniov, installé dans la capitale italienne, est arrêté le 25 novembre 1982. Sofia aurait servi de courroie de transmission. Les autorités bulgares n'avaient alors rien à refuser à l'URSS.

OÙ EST LA VÉRITÉ ?

Les révélations sensationnelles se succèdent, mais les Bulgares arrêtés crient à la manipulation. Après trente mois d'enquête et un rapport de 1 200 pages établi par le juge italien Martella, le procès des compléments bulgares s'ouvre à Rome le 27 mai 1985. Sergueï Antonov est acquitté le 29 mars 1986, avec deux de ses compatriotes, pour insuffisance de preuves. La filière bulgare n'était pas la bonne.

La publication du livre américain de Claire Sterling *Le Temps des assassins* va montrer qu'à force de vouloir trop prouver la CIA avait fini par brouiller les pistes. Selon des révélations ultérieures, en effet, les services américains auraient tenté d'approcher Ali Agca, sans doute par une piste mafieuse, dans sa prison de Rebibbia (Rome) et l'auraient convaincu de dire aux enquêteurs qu'il s'était bien rendu chez Antonov. Au procès, Agca aurait commenté des photos plus qu'il n'aurait décrit des lieux authentiquement visités. Aurait-il pu retrouver seul dans Rome, ville dont il ne connaissait ni les rues, ni la langue, l'immeuble où habitait Antonov ?

On en est là aujourd'hui : on ne sait toujours pas qui avait le plus intérêt à brouiller les pistes, du KGB

ou de la CIA. Personne ne peut sérieusement incriminer les services secrets soviétiques dans la préparation de l'attentat du 13 mai 1981, mais personne n'est non plus en mesure d'affirmer son innocence.

De quelles certitudes disposent donc les enquêteurs ? Agca n'a pas pu agir seul, compte tenu de ce que les investigations et les deux procès ont révélé de l'état de ses finances, de son arme, de ses contacts et de ses antécédents. Ni pour le compte des fanatiques religieux turcs connus sous le nom de Loups gris : son passé ne révèle aucune trace d'engagement islamique sérieux. George Waigel, le biographe américain de Jean Paul II, vient d'écrire dans son ouvrage récent que « si c'était un militant fasciste ou d'extrême droite, il n'aurait pas laissé dans sa chambre de l'Hôtel Isa, manifestement à dessein, une note déclarant qu'il avait tué le pape pour servir la cause de la liberté en Afghanistan et au Salvador ».

Les archives russes de la période n'ont pas encore livré leurs secrets sur cette affaire, mais les spécialistes doutent que, si complot soviétique il y a eu, beaucoup d'éléments en soient consignés dans les dossiers du KGB. Alors, où est la vérité ? Après la mise hors de cause des services bulgares, la CIA avait sans doute intérêt à couper les pistes et la CIA intérêt à les brouiller, ne serait-ce que pour laisser subsister le soupçon que l'Union soviétique n'était pas étrangère à cette tentative d'assassinat. Bref, il y a fort à parier – sans que personne ne puisse prétendre à une certitude absolue – que l'alliance objective des services américains et soviétiques a abouti à l'enlèvement de toutes les enquêtes et qu'on ne saura jamais la vérité sur cet événement majeur du pontificat de Jean Paul II.

Henri Tincq

La Corée du Nord appelle le Sud à « commencer à oublier le passé »

Kim Jong-il se livre à un étonnant exercice de charme

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Le premier résultat du sommet historique entre les deux Corées aura été de transformer l'image du « Cher leader », Kim Jong-il, l'énigmatique héritier de Kim Il-sung. Autant son père pouvait paraître jovial, autant le fils semblait taciturne et fermé. On le voyait peu et il prenait rarement la parole en public. On le disait arrogant et impulsif. Les images télévisées de Kim Jong-il – les premières de lui transmises en direct par des télévisions – recevant le président Kim Dae-jung à l'aéroport de Pyongyang, puis celles du début de la visite ont montré au contraire un homme souriant, cordial et parfaitement à l'aise dans son rôle de « maître de céans ». En dépit d'un style quelque peu militaire-prolétarien que lui donnait son blouson beige à col ouvert, Kim Jong-il « a mené tout cela avec un certain panache », commente avec une moue de surprise un officiel du Sud.

Pourtant, un routier de la politique, l'austère Kim Dae-jung, a paru de prime abord pris au dépourvu par l'accueil qui lui a été réservé : « Je suis submergé par tant d'émotions qui se mêlent », a-t-il déclaré à son arrivée à la résidence des hôtes étrangers. En dépit de la différence d'âge (le chef de l'Etat sud-coréen est son aîné de dix-huit ans), Kim Jong-il lui répondit un peu paternaliste : « Ne vous inquiétez pas, je veille à ce que tout se passe bien ».

Détendu, assis de biais dans son fauteuil, l'allure souveraine et le geste large pour expliquer les peintures ornant les murs, Kim Jong-il a donné d'entrée de jeu un tour cordial à la première entrevue avec les membres de la délégation du Sud en plaisantant avec certains d'entre eux. « Ah, je vous connais, a-t-il dit au ministre de l'unification, Park Jae-kyu, et au ministre de la culture, Park Jie-won, qui a mené les négociations qui ont permis le sommet, je vous ai vus à la télévision. » Kim Dae-jung a peu parlé. Son hôte en revanche était affable et disert, sur le mode de la conversation de salon avec des amis : « Les médias étrangers ont dit que nous n'étions pas prêts à vous recevoir. Y a-t-il quelque chose qui vous manque ? » « Depuis les temps anciens, la Corée a la réputation d'être le pays le plus courtois de l'Orient. Et la population de Pyongyang vous l'a démontré, a-t-il poursuivi. Vous avez entrepris un

voyage difficile en nourrissant peut-être certaines appréhensions. Nous vous montrerons que les communistes aussi sont des hommes de parole. (...) Le 13 juin restera dans l'histoire un jour de fierté pour les Coréens. Monsieur le président Kim : commençons à oublier le passé. » Et de conclure : « En ce moment, le monde nous regarde et se demande ce que vous êtes venu faire ici et pourquoi je vous ai invité. Nous devons donner des réponses à ces questions. Et j'espère que nous allons y travailler. » Du grand art qui a laissé quelque peu sans voix son auditoire.

Le visage plus marqué que sur ses photographies officielles retouchées, peu préoccupé de dissimuler un certain embonpoint, portant comme d'habitude des chaussures à talon assez haut, Kim Jong-il donne l'impression d'avoir la situation parfaitement en main. Après avoir évolué dans l'ombre de son père et avoir été placé par ce dernier à la tête de la propagande puis de l'armée, il était encore plus rarement apparu en public à la suite de la mort de Kim

« Vous avez entrepris un voyage difficile en nourrissant peut-être certaines appréhensions. Nous vous montrerons que les communistes sont aussi des hommes de parole »

Il-sung en 1994. Voulait-il consolider son pouvoir ? C'est vraisemblable. Au cours de cette période, il a particulièrement soigné son image dans l'armée, multipliant les visites d'inspection. Aujourd'hui, il paraît avoir une entière confiance en lui.

Cette soudaine « visibilité » complète l'ouverture diplomatique sans précédent entreprise depuis le début de l'année par la République populaire démocratique de Corée, dont la normalisation de ses relations avec l'Italie et l'Australie, sa participation fin juillet au Forum de l'Asean, le réchauffement des liens avec la Chine puis bientôt avec la Russie (avec la prochaine visite du président Poutine) et surtout le sommet Nord-Sud sont les principaux développements. Cette visibilité vise à donner une nouvelle image, moins hostile et imprévisible, plus aimable, de la RPDC, et elle semble confirmer que le dernier régime stalinien de la planète est en train de changer : de tactique dans ses rapports avec le reste du monde, certainement ; plus substantiellement ? la question reste ouverte.

Le régime de Pyongyang vient en tout cas de démontrer qu'il sait à merveille user des techniques de la communication. A commencer par l'art de ménager les effets : retard inopiné de la visite, qui sème perplexité et inquiétude au Sud ; puis accueil surprise à l'aéroport, dont Kim Dae-jung n'aurait été informé qu'au moment du décollage de son avion de Séoul ; enfin, grande mise en scène de l'accueil « triomphal » par la population de Pyongyang en liesse. La RPDC a besoin de beaucoup de choses, mais assurément pas de conseillers en communication. Le Kim Jong-il détendu et souriant qui plaisait avec le chef de l'Etat sud-coréen est cependant aussi l'homme que « Du plus profond de mon cœur, j'espère que ma visite permettra à nos 70 millions de compatriotes [la population combinée des deux Corées] de vivre désormais sans craindre la guerre. » Kim Jong-nam lui a lancé une pique en évoquant la « soumission aux forces étrangères » qui perpétue la division de la péninsule, une allusion aux 37 000 soldats américains stationnés au Sud.

Philippe Pons

Nord Sud EXPORT

Le Monde

LE RISQUE IVOIRIEN

TÉMOIGNAGES ET ANALYSES

UN PETIT DÉJEUNER DE TRAVAIL POUR MIEUX ÉVALUER LA SITUATION DE CE PAYS EN CRISE

LUNDI 26 JUIN 2000 À PARIS

Nord Sud Export et *Le Monde* convient les hommes d'affaires concernés par la Côte d'Ivoire et par son évolution économique et politique préoccupante à un petit déjeuner de travail avec des chefs d'entreprise et des banquiers investis dans ce pays et des professionnels du « risque-pays ».

- Comment les entreprises s'ajustent-elles à la nouvelle conjoncture ?
- Un accord avec le FMI est-il rapidement envisageable ?
- Que s'est-il passé pour qu'on en revienne ainsi à la case politique de départ ?
- Que va-t-il maintenant se passer ? Peut-on éviter le scénario catastrophe ?

Si vous vous posez ces questions, soyez des nôtres !

(Cette rencontre remplace le séminaire initialement prévu le 12 mai, que nous avons dû reporter du fait précisément de l'évolution inquiétante de la situation politique ivoirienne.)

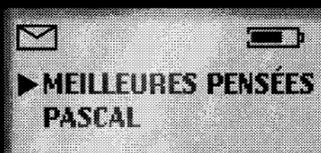
Programme, renseignements et inscriptions auprès de : Annie BOECE ou Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-42-01-12-08 – Fax : 01-42-01-28-76

E-mail : nse@lemonde.fr

france telecom



Pour l'épreuve philo du bac, un Mini-Message vaut mieux qu'un long discours.



LE MOBILE SELON VOUS.

Le patron de presse russe Vladimir Goussinski est incarcéré sur ordre du parquet général

Son arrestation provoque de nombreuses réactions, à Moscou et à Washington

Président du groupe Media-Most, le financier russe Vladimir Goussinski, connu pour son opposition au Kremlin, a été arrêté et placé en dé-

tention, mardi 13 juin, pour détournement de fonds et abus de pouvoir. Il risquerait de cinq à dix ans de prison, selon le parquet russe. Le pré-

sident Vladimir Poutine, qui entamait le même jour une visite officielle en Espagne, a affirmé ne « rien savoir à ce sujet ».

MOSCOU

de nos correspondants

« La dictature de la loi, c'est la dictature de la peur », titrait, mercredi 14 juin, le quotidien russe *Sevodka*. Propriétaire du groupe Media-Most, premier groupe de presse indépendant du pays, le journal vole au secours de son patron, Vladimir Goussinski, jeté la veille dans une cellule de la prison de la Boutyrka, sur ordre du parquet général. L'arrestation et l'incarcération de M. Goussinski sont un développement de la guerre engagée par le Kremlin depuis un an contre Media-Most, un empire médiatique qui comprend la chaîne de télévision NTV, la radio Echos de Moscou, *Sevodka*, l'hebdomadaire *Itogi* et plusieurs magazines. La chaîne NTV est la première visée, qui est le seul média de masse à faire entendre une voix discordante, ayant dénoncé la corruption de la famille Eltsine, critiqué la guerre de Tchétchénie et les dérives autoritaires du nouveau pouvoir russe.

M. Goussinski a été convoqué, mardi, par le parquet général, sous le prétexte de devoir expliquer comment il conservait les munitions d'un pistolet qui lui fut offert il y a quelques années par le gouvernement... Il allait aussitôt prendre le chemin de la prison, officiellement soupçonné d'abus de pouvoir et de détournements de fonds publics à hauteur de 10 millions de dollars, lors du rachat d'une télévision locale publique à Saint-Pétersbourg en 1996. Les chefs d'accusation devront être signifiés dans les dix jours, mais le parquet a d'ores et déjà précisé que Vladimir Goussinski risquait cinq à dix ans de prison.

L'arrestation d'un des « oligarques » les plus influents du pays, qui avait mis ses médias au service de Boris Eltsine lors de l'élection présidentielle de 1996, provoque une tempête politique. Mardi soir, NTV organisait une émission qui allait même permettre aux adversaires connus de M. Goussinski de prendre sa défense. Anatoli Tchoubaï, qui fut l'un des premiers à soutenir M. Poutine, s'est dit « très inquiet » et « exige des explications du pou-

voir ». Sergueï Dorenko, qui, depuis des mois, relaie sur la chaîne publique ORT les attaques du Kremlin contre Media-Most, s'est soudain insurgé contre « les robots des services secrets ». Premier mis en cause, Vladimir Poutine a fourni de courtes explications, alors qu'il entamait un voyage officiel à Madrid. « J'espère que le parquet a suffisamment d'éléments et que tout a été fait dans le cadre de la loi ; je ne sais rien à ce

Le Congrès juif russe accuse le Kremlin

Président du Congrès juif russe et vice-président du Congrès mondial, M. Goussinski est soutenu par le grand rabbin de Russie, Adolf Chaïevitch. « Son arrestation est une nouvelle étape dans le but de détruire la communauté juive en Russie », a déclaré ce dernier mardi 13 juin. M. Chaïevitch avait envoyé, le 31 mai, une lettre à Vladimir Poutine dénonçant « l'ingérence de l'Etat dans les affaires des communautés religieuses » ; une plainte relayée par le Congrès juif. L'administration présidentielle est accusée de soutenir en sous-main une organisation très minoritaire, la Fédération des communautés juives de Russie, contrôlée par le courant ultra-orthodoxe des Loubavitch. Cette organisation fut invitée à la cérémonie d'investiture du président Poutine, le 7 mai, contrairement au Congrès juif russe. Mardi 13, les Loubavitch décidaient d'élire à la fonction de grand rabbin Berl Lazar, un homme d'origine italienne dont la légitimité est contestée. (Corresp.)

parti libéral SPS, qui a soutenu la candidature de M. Poutine.

Le 1^{er} juin, Vladimir Goussinski recevait quelques journalistes occidentaux pour faire le point de son conflit avec le pouvoir. Expliquant qu'Alexandre Volochine l'avait sommé, à l'été 1999, de se ranger aux côtés du Kremlin, il estimait que l'élection de Vladimir Poutine signifiait le retour en force des organes de sécurité et du FSB (ex-KGB). Il s'interrogeait également

sur les capacités du président, décrit comme étant sous l'influence de trois groupes – le KGB, la « famille » Eltsine et quelques réformateurs de Saint-Pétersbourg.

« Imaginez un jeune homme, un gamin, qui tient en laisse trois gros chiens noirs, il n'a pas la force de les tenir et pas l'intelligence de les lâcher. »

Ces déclarations ont été faites la veille de la visite officielle de Bill Clinton à Moscou. Le groupe Media-Most avait demandé à l'administration américaine d'intervenir auprès du Kremlin. Bill Clinton, après avoir souligné auprès de Vladimir Poutine la nécessité de défendre la liberté de la presse, avait accordé une interview à la radio Echos de Moscou, retransmise par la télévision NTV. Mardi, Joe Lockhart, porte-parole de la Maison Blanche, réagissant à l'arrestation de M. Goussinski, s'est déclaré « très préoccupé ».

La prise de contrôle de la chaîne NTV est au centre de cette bataille. Dès l'été 1999, l'offensive était lancée via Gazprom, géant gazier et l'un des actionnaires du groupe. Puis, profitant de l'endettement de Media-Most et de la quasi-faillite de Most-Bank, établissement financier de M. Goussinski, une série de procédures étaient engagées devant les tribunaux. Le 11 mai, le parquet décidait une perquisition au siège du groupe, action jugée illégale quelques jours plus tard par un tribunal moscovite. L'un des premiers à réagir à cette nouvelle offensive a été Boris Berezovski, le financier proche du Kremlin, qui a condamné l'arrestation.

François Bonnet et Agathe Duparc

Pour Moscou, la détention de Brice Fleutiaux « servira d'avertissement »

MOSCOU. L'histoire du photographe français Brice Fleutiaux, pris en otage en Tchétchénie et libéré lundi 12 juin après huit mois de détention, « servira d'avertissement » aux autres journalistes, a estimé, mardi 13 juin, le conseiller du Kremlin pour le conflit tchétchène, Sergueï Iastrjembski. « Brice Fleutiaux a pénétré sur le territoire de la Tchétchénie via la Géorgie, sans visa et sans accord des autorités russes. Nous espérons que tout ce qui lui est arrivé servira d'avertissement à tous ceux qui veulent pénétrer en Tchétchénie de la même façon », a-t-il estimé. M. Iastrjembski a refusé de donner des détails sur les circonstances de la libération du photographe. – (AFP)

Accord russo-américain pour étudier un système commun de défense antimissile

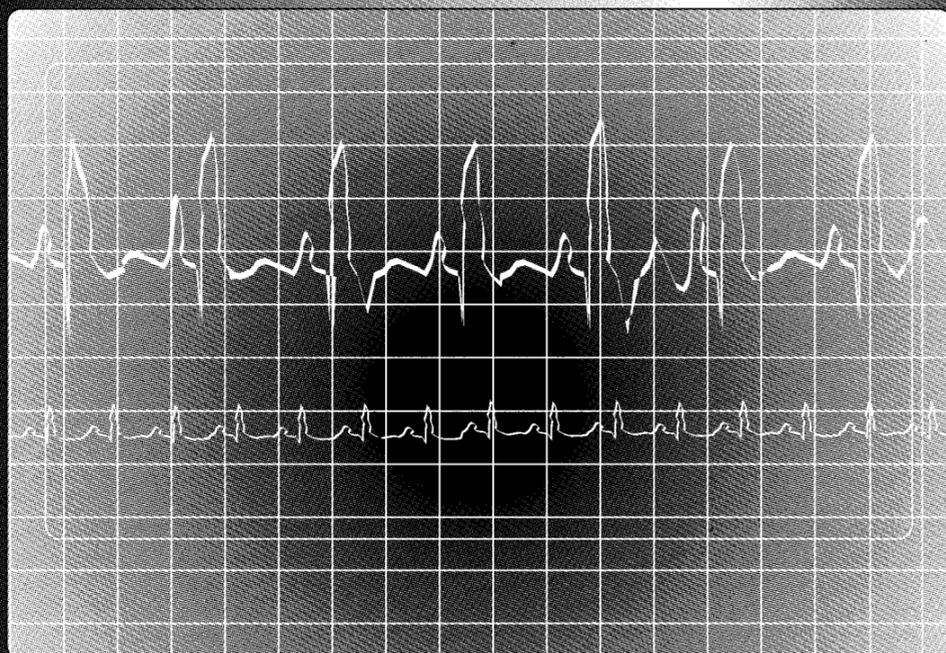
MOSCOU. Moscou et Washington se sont mis d'accord, mardi 13 juin, pour étudier un système de défense antimissile commun, mais les Etats-Unis refusent toujours d'abandonner leur propre projet de bouclier, que Moscou juge incompatible avec le traité ABM de limitation des armes stratégiques. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, en visite à Moscou, s'est dit intéressé par l'étude d'un système de défense – proposé par ses interlocuteurs – activé dès la phase de décollage des missiles hostiles. Pour M. Cohen, ce dispositif ne constitue pas une alternative au système national de défense antimissile (NMD) que les Etats-Unis veulent déployer et qui consiste à détruire en vol les engins assaillants. Quant au système proposé par les Russes, M. Cohen a soulevé un certain nombre de questions techniques, notamment « où serait déployé un tel système, comment il serait contrôlé, comment il serait actionné ? ». – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ARMES** : les dépenses militaires dans le monde ont augmenté de 2,1 % en 1999, après une longue période de déclin qui coïncide largement avec le temps de l'après-guerre froide, selon le rapport annuel de l'Institut de recherches internationales sur la paix de Stockholm (Sipri), publié mercredi 14 juin. Les dépenses se sont élevées à 780 milliards de dollars, précise le rapport, soit 749 milliards d'euros. Le Sipri note que cet investissement représente 2,6 % du produit national brut mondial. La hausse de 1999 résulte largement de l'accroissement des budgets des pays les plus dépensiers en matière d'armement, comme les Etats-Unis (36 % des dépenses mondiales), suivis par le Japon et la France (qui totalisent chacun 7 %), l'Allemagne (5 %) et le Royaume-Uni (4 %). – (AFP)

■ **SERBIE** : le ministère yougoslave de la justice a refusé, le 9 juin, d'enregistrer le mouvement d'opposition Otpor (Résistance) « au motif qu'il appelle au renversement de l'ordre constitutionnel par la force ». Le refus du ministère n'est pas une surprise, le mouvement a été qualifié récemment d'« organisation terroriste » par des représentants du pouvoir en place. Les militants d'Otpor, des étudiants, sont quotidiennement interpellés par la police à travers toute la Serbie. Otpor est né en 1998 d'un mouvement étudiant de Belgrade en réaction à une loi répressive sur l'université. Ce mouvement a ajouté à ses revendications la démission de M. Milosevic. En février, il s'est transformé en un mouvement populaire de résistance, qui revendique plus de 20 000 militants. – (AFP)

LEE HECHT HARRISON



Les méthodes classiques. Lee Hecht Harrison est une entreprise humaine, mais elle est aussi une véritable alternative à la gestion traditionnelle professionnelle. Plus jeune, plus dynamique, plus innovante, elle propose une nouvelle manière de travailler, plus innovante répondant à un objectif unique : la rapidité du résultat. Parce que dans le domaine du changement, du repositionnement, ou de l'évolution professionnelle, le seul point essentiel, pour l'Homme ou l'Entreprise, c'est l'aboutissement, et la qualité de celui-ci. En mobilisant son énergie et ses ressources dans ce but, Lee Hecht Harrison développe une nouvelle approche, assistée par les outils spécifiques les plus modernes et les plus performants. S'appuyant à la fois sur son savoir mondial, et sur la puissance du groupe Alisco, Lee Hecht Harrison fait aujourd'hui bénéficier les Hommes et les entreprises de l'information la plus récente sur le monde de l'Entreprise.

LEE HECHT HARRISON

9 RUE ROYALE

75008 PARIS FRANCE

Tél. : 33 (0)1 44 51 73 30

Fax : 33 (0)1 44 51 73 31

www.lhh.com/fr

INSTITUTIONS La discussion du projet de loi constitutionnelle visant à réduire de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel devait commencer à l'Assemblée nationale,

dans la soirée de mercredi 14 juin. Ce texte comporte un article unique : « Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. » Daniel Vaillant, ministre

chargé des relations avec le Parlement, a qualifié, mercredi, ce projet d'« étape sur la voie de la modernisation ». Trois motions de procédure contre le texte seront défendues par

des députés membres du RPF. ● JACQUES CHIRAC ET LIONEL JOSPIN se sont employés à convaincre leur camp de voter la réforme en l'état. ● LES DÉPUTÉS sont, pour la

plupart, résignés à ne pas remettre en question l'accord intervenu entre le président de la République et le premier ministre sur l'article unique du texte

Quinquennat : une discussion sous contrôle à l'Assemblée nationale

Les députés commencent l'examen de la réforme réduisant à cinq ans le mandat présidentiel. La majorité des élus est résignée à ne pas remettre en question l'accord intervenu entre le président de la République et le premier ministre sur l'article unique du texte

RÈGLE DU JEU numéro un : la parole est libre sur le quinquennat. Règle numéro deux : il est interdit d'adopter un amendement ! Mardi 13 juin, lors d'un déjeuner à l'hôtel Matignon, le premier ministre donne les dernières consignes aux cinq chefs de file de la majorité « plurielle », la veille du débat sur le quinquennat. Mercredi 14 juin, les députés commencent l'examen du projet de loi constitutionnelle ramenant la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans. « Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour cinq ans », prévoit l'article unique du texte. Ce sera le quinquennat « sec », et rien de plus, puisque Jacques Chirac a prévenu qu'il « arrêtera[nt] les choses » si les parlementaires modifiaient le texte (*Le Monde* du 7 juin).

Devant ses convives, Lionel Jospin reconnaît que la réforme soulève d'« autres questions » que le simple passage du « sept à cinq ». Mais, ajoute-t-il, « vous savez bien qu'in fine on ne pourra voter que le quinquennat sec ». Le « grand soir » des institutions n'est pas pour aujourd'hui ; peut-être pour

demain... En attendant, il faut bien gérer les multiples propositions des partenaires du PS (*lire page 7*). Là, le jeu des « cinq familles » de la majorité se complique. « Le débat est légitime », commence M. Jospin : en clair, la « discussion » des amendements est autorisée en séance. « A partir de là, deux possibilités s'ouvrent, continue le premier ministre : soit les amendements sont mis au vote et ils ne sont pas adoptés, alors même qu'on pourrait être favorable à un certain nombre d'entre eux, soit vous les retirez. »

ASSURANCES DU PCF

Tout le monde a bien compris ? Pas de problème pour le président du groupe socialiste de l'Assemblée : Jean-Marc Ayrault souligne qu'« il faut donner toutes ses chances à cette réforme voulue par les socialistes et les Français ». Sous-entendu, les socialistes ne déposeront pas d'amendements. Les autres invités, en revanche, voudraient bien enrichir la copie. Alain Bocquet, le « patron » des députés communistes, annonce que son groupe en présentera une quinzaine ; mais il n'indiquera sa posi-

tion que le 20 juin, le jour du vote solennel sur le texte. M. Bocquet rassure aussitôt le premier ministre : « On gèrera la réforme comme on a su gérer l'euro... », dit-il. Le groupe communiste devrait « très majoritairement » s'abstenir sur le quinquennat, sans toutefois empêcher quelques francs-tireurs de voter « contre ».

Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, évoque alors son unique « amendement de dissuasion » sur le droit de dissolution de l'Assemblée nationale. Bernard Charles (PRG) demande que la majorité « plurielle » « réfléchisse », pour l'avenir, à une réforme des institutions. N'oublions pas, non plus, la rénovation des institutions européennes !, alerte Marie-Hélène Aubert (Verts). Tout est dit.

Dans l'Hémicycle, l'« arbitre » Jospin – qui ne devrait pas assister au débat – peut compter sur ses deux « gardiens de but » socialistes, le rapporteur du projet de loi, Gérard Gouzes, et le président de la commission des lois, Bernard Roman. « Chacun connaissant la règle du jeu, il n'est pas utile d'aller

jusqu'au vote des amendements, explique M. Roman, exemple à l'appui : « Si les Verts demandent l'interdiction du cumul des mandats j'applaudis des deux mains, mais je vote contre, parce que je veux, le quinquennat. »

Les amendements ne seront examinés que jeudi. Mercredi soir, au Palais-Bourbon, la parole sera au Rassemblement pour la France, qui mène campagne contre le quinquennat. Les trois motions de procédure visant à rejeter le texte seront, en effet, défendues par des députés membres du RPF : l'exception d'irrecevabilité pour Philippe de Villiers (Vendée), la question préalable pour Lionnel Luca (Alpes-Maritimes) et le renvoi en commission pour Jacques Myard (Yvelines).

Le jeu s'annonce plus compliqué dans les rangs de l'UDF. Mardi soir, son bureau politique est élargi aux parlementaires. Tirailés entre François Bayrou, qui n'a nulle intention de suivre la ligne dictée par le chef de l'Etat, et Philippe Douste-Blazy, qui poursuit l'objectif inverse, les centristes se plongent avec délectation,

deux heures durant, dans leur « culture du débat ». « Chez nous, sourit Henri Plagnol, c'est une tradition d'ouvrir la boîte de Pandore. On s'en est donné à cœur joie. » Co-signataire, avec neuf de ses collègues, d'un point de vue intitulé « Non au quinquennat sec » (*Le Monde* du 13 juin), le député du Val-de-Marne se réjouit d'entendre « l'avalanche de ceux qui, pour des raisons de fond ou de procédure, ne sont pas satisfaits ». « La tendance est au ras-le-bol », renchérit Dominique Paillé (Deux-Sèvres).

« QUE DE L'AFFICHAGE »

A l'UDF moins qu'ailleurs, l'addition des mécontents ne fait toutefois pas une majorité. Sur le fond, tous les avis s'expriment, des quelques réfractaires au quinquennat à ses plus fervents partisans, en passant par la gamme des « oui mais ». Sur la procédure, plusieurs défendent, à l'instar de Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), le choix du Congrès de préférence à celui du référendum. Quatre amendements sont en balance : la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels successifs, l'inversion

du calendrier pour que l'élection présidentielle précède les élections législatives, prônée par M. Bayrou ; le renforcement du rôle du Parlement et... le droit à l'« expérimentation » locale des réformes !

La question politiquement la plus sensible est de pure forme : ces amendements doivent-ils être défendus au nom du groupe ou à titre individuel ? Minoritaires mardi soir, les tenants de la ligne chiracienne rongent leur frein, goûtant en silence le propos de François Léotard, qui rappelle qu'il ne s'agit en aucun cas d'une « assemblée constituante ». « Tout le monde sait très bien qu'ils ne seront pas adoptés. Ces amendements ne sont que de l'affichage ! », s'indigne Renaud Donnedieu de Vabres (Indre-et-Loire). Prudemment, M. Douste-Blazy veut consulter, mercredi, les députés de son groupe. L'amendement – hors sujet – sur l'expérimentation locale des réformes suffirait amplement à son bonheur. Les jeux sont ouverts...

Jean-Michel Bezat,
Clarisse Fabre et
Jean-Baptiste de Montvalon

Les députés se figent au garde-à-vous derrière leurs chefs de bataille

QU'AUCUNE TÊTE ne dépasse ! Que personne ne s'avise de faire échouer la réforme du quinquennat et, au-delà, les stratégies présidentielles de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. Les députés sont au garde-à-vous : ils n'adopteront aucun amendement au projet de loi constitutionnelle instaurant le quinquennat « sec », comme le leur a fermement demandé M. Chirac, le 5 juin. Le premier ministre a accepté l'injonction présidentielle : « Je ne serai pas celui qui censure, mais il est clair que, si des amendements sont adoptés, la réforme n'aboutira pas », a confirmé à plusieurs reprises M. Jospin.

Ce n'est pas un hasard si les groupes RPR et PS de l'Assemblée nationale ont été les premiers à suivre la consigne. Chacun derrière son chef, en bon petit soldat. Les gaullistes ne voulaient guère du quinquennat mais y consentent pour ne pas gêner M. Chirac. Les socialistes renoncent à aller plus loin pour ne pas gêner M. Jospin. « Nous avons souhaité que le projet ne soit pas amendé », annonçait le président du groupe RPR de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, au lendemain de l'intervention du chef de l'Etat. « Nous n'avons pas l'intention de déposer des amendements, mais nous n'avons pas besoin qu'on nous le dise », lui faisait écho, le même jour, Jean-Marc Ay-

rault, « patron » des députés socialistes. L'avertissement de M. Chirac « ne met pas en cause les prérogatives du Parlement. Ça ne me choque pas outre mesure », a renchéri le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni.

« Encore une fois, on nous demande de marcher au canon »

Jean Besson

Peu importe si, dans les deux camps, des voix se sont élevées contre ce nettoyage express des institutions, ce « cinq à sec » qu'on demande aux parlementaires d'enterrer en quelques heures. « Encore une fois, on nous demande de marcher au canon ! », a râlé Jean Besson (Rhône), le 7 juin, lors de la réunion du groupe RPR, tandis que les députés PS se résignaient, amers, à laisser au vestiaire leurs propositions de rénovation plus profonde des institutions. « Je suis déçu par cette réforme minimaliste, mais il faut positiver le débat en posant le problème plus général de l'équilibre des institutions de la

V^e République », commente André Vallini (PS, Isère). « Alors, vous obéissez à Chirac ? », demandait, ironique, un journaliste de Canal + à François Hollande, le même jour, dans les couloirs du Palais-Bourbon. « Les socialistes obéissent à l'idée qu'il faut faire le quinquennat », a souri le premier secrétaire du PS. Le même jour, pour convaincre les troupes gaullistes d'adopter le quinquennat « sec », Nicolas Sarkozy a eu cette phrase éloquent : « Qui vous demande de voter ? C'est Jacques Chirac. » De chaque côté, il y a comme un « cas de force majeure ».

Ce n'est pas un hasard non plus si les quelques députés qui donnent de la voix sont moins liés aux deux têtes de l'exécutif : il s'agit, à gauche, des Verts, du PCF, des radicaux et du Mouvement des citoyens ; toutefois, hormis les communistes, qui devraient s'abstenir, les Verts, le PRG et le MDC ont déjà annoncé qu'ils voteront « pour » le projet de loi. A droite, la douzaine d'élus UDF et DL ouvertement hostiles au quinquennat « sec » (*Le Monde* du 13 juin) devraient, malgré tout, adopter la réforme. Dans l'Hémicycle, la parole au « non » sera quasiment monopolisée par le Rassemblement pour la France puisque trois députés membres du RPF – Philippe de Villiers, Lionel Luca et

Jacques Myard – présenteront les motions de procédure visant à rejeter le texte.

En lançant la campagne présidentielle, le quinquennat aligne chaque camp derrière son champion. « Le quinquennat sera le premier tour d'une consultation dont le second tour aura lieu en 2002 », pronostique Bernard Roman (PS), président de la commission des lois. Alain Madelin avait pointé le risque dès le 6 juin. « On entre dans une période de consensualité avec le quinquennat et la présidence de l'Union européenne. Il va falloir trouver d'autres thèmes d'opposition », avançait le président de DL devant les députés de son parti, lors d'un petit déjeuner.

Déjà se profilent les élections municipales et cantonales au printemps 2001, puis les sénatoriales, à l'automne, avant la présidentielle au printemps 2002. D'ici là, il ne reste que quelques mois de travail « utile » à l'Assemblée et au Sénat. M. Forni, qui redoute que l'Hémicycle ne devienne une caisse de résonance de la compétition droite-gauche – comme ce fut le cas, fin mai, lors de l'épisode des faux électeurs du 3^e arrondissement –, risque d'avoir raison. La France est bien partie pour vivre deux ans de campagne. Et le Parlement aussi...

Cl. F.

Les mots-clés du débat

● **Quinquennat « sec »** : l'expression n'a que quelques semaines. Lors de son intervention télévisée du 5 juin, Jacques Chirac en a donné sa définition, soulignant qu'il s'opposerait à tout amendement au projet de loi soumis au Parlement, faute de quoi il « arrêtera[nt] les choses ». Ce texte ne contient qu'un seul article : « Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. »

● **Septennat** : instauré en 1873, à l'aube de la III^e République, le mandat de sept ans, renouvelable sans limitation, du chef de l'Etat a été maintenu dans les Constitutions de 1946 et de 1958. Avant François Mitterrand, aucun président de la République n'avait mené à son terme un second mandat. Le décalage entre la durée du mandat présidentiel et celle du mandat des députés a conduit, depuis 1986, à trois cohabitations (1986-1988, 1993-1995, depuis 1997).

● **Régime parlementaire** : c'est celui, par exemple, de la Grande-Bretagne. Le gouvernement, qui exerce le pouvoir exécutif, est responsable devant le Parlement, dont il est l'émanation et qui peut le renverser ; en contrepartie, le Parlement, qui exerce le pouvoir législatif, peut être dissous par l'exécutif. Le premier ministre est

le chef du parti qui remporte les élections législatives.

● **Régime présidentiel** : c'est le modèle américain. Le chef de l'Etat dirige personnellement et totalement le pouvoir exécutif. Le Parlement est entièrement maître du pouvoir législatif. Il n'y a pas de premier ministre. Dans ce système de stricte séparation des pouvoirs, le président ne dispose pas du droit de dissolution.

● **Régime mi-présidentiel, mi-parlementaire** : c'est celui de la V^e République depuis l'élection du président de la République au suffrage universel direct, en 1962. Le président n'est pas l'émanation du Parlement. Il a sa propre légitimité politique. Mais, contrairement au régime présidentiel pur, il dispose du droit de dissolution sur l'Assemblée nationale.

● **Présidentialisation du régime** : le débat date de la réforme de 1962, voulue par de Gaulle, qui a instauré l'élection du président de la République au suffrage universel direct et, donc, la rupture avec un régime parlementaire. La pratique des institutions, par de Gaulle puis par ses successeurs, a entériné cette expression.

● **Stabilité des institutions** : cette expression, reprise là encore par M. Chirac, évoque le fantôme de la IV^e République, dont les gouvernements, qui émanaient de l'Assemblée et pouvaient donc être renversés par elle, avaient une durée moyenne de sept mois. Par opposition, la V^e République est apparue comme un régime stable : cinq présidents en quarante ans et des gouvernements d'une durée moyenne de trente mois.

● **Calendrier « dingo »** : l'expression est de François Bayrou, président de l'UDF. En 2002, les élections législatives, dont la date est fixée par la Constitution, auront lieu en mars tandis que l'élection présidentielle – dont le calendrier résulte, depuis 1974, de la date de la mort de Georges Pompidou – est prévue en mai. Cette coïncidence donne la priorité, voire la primauté, à l'élection des députés sur celle du chef de l'Etat, contrairement à la logique de la V^e République.

● **Non-retroactivité des lois** : dans le projet de loi Pompidou, un alinéa soulignait que le quinquennat ne s'appliquait pas au mandat en cours. Cette précision ne figure aujourd'hui que dans l'exposé des motifs.

★ Sources : *Dictionnaire de la Constitution*, sous la direction de Raymond Barrillon, Ed. Cujas ; *La Constitution*, par Guy Carcassonne, Ed. Seuil, coll. « Points », 1999.

Paris est à Madrid
2 vols quotidiens
Paris-Madrid-Paris
Départ de Charles de Gaulle !
Jusqu'au 30 juin:
900F*AR
Et pour quelques
Francs de plus,
connexions vers
toute l'Espagne

Information et Réservations:

Air Europa
8, Rue des Capucines 75002 Paris
Tel.: 00 33 1 42 974000
Fax: 00 33 1 42 974002

Ou dans votre agence de voyages
*offre soumise à des conditions particulières

AirEuropa
www.air-europa.com
TesAilesVers l'Espagne

Georges Pompidou versus Jacques Chirac

CHANGER la dimension du mandat présidentiel, « clé de voûte de nos institutions », sans rien modifier de l'équilibre du reste de l'édifice institutionnel de la V^e République, voilà le tour de force que Jacques Chirac estime possible avec le quinquennat. Le président de la République s'est prévalu, lundi 5 juin, du précédent de 1973. « J'avais naturellement été favorable à la proposition de M. Pompidou (...), parce que j'étais sûr que lui ne voulait pas changer les institutions », a expliqué M. Chirac. Pourtant, l'ancien chef de l'Etat assignait précisément à la réforme, avortée, de 1973 l'objectif de modifier l'équilibre des pouvoirs en faveur du président de la République.

Dans un entretien télévisé accordé à l'ORTF au moment où il avait dû renoncer à convoquer le Congrès pour faire adopter définitivement le quinquennat, Georges Pompidou avait résumé ses intentions initiales. « Dans un régime comme le nôtre (...), tout le problème est dans l'équilibre des pouvoirs », l'exécutif d'un côté, le Parlement de l'autre. « Et cet équilibre est extrêmement fragile », ajoutait le chef de l'Etat, en insistant sur le risque d'un retour au « régime d'assemblée, dont nous avons fait longtemps la triste expérience ».

« Alors je me suis dit qu'une raison de déséquilibre existait dans la différence de la longueur du mandat du président de la République et de celui des députés (...). Je me suis donc dit : dans une Assemblée un peu difficile, on trouverait certainement des parlementaires, et peut-être nombreux, pour dire au président

de la République, à travers son gouvernement : « Ecoutez, vous êtes élu pour sept ans, comme autrefois les présidents "soliveaux" de la III^e et de la IV^e République, au suffrage universel il est vrai, mais enfin, tous les sept ans, alors que nous nous soumettons au suffrage populaire tous les cinq ans. Par conséquent, nous sommes plus près du peuple que vous, et donc c'est nous qui sommes les porteurs de la volonté du pays. » »

ÉVITER UNE « INFÉRIORITÉ MORALE »

Et il continuait : « J'ai pensé qu'en mettant les deux mandats sur le même plan, au point de vue de la durée, on supprimait cet argument et que le président de la République pourrait dire : " Mais, comme vous, je me soumetts (...) au suffrage populaire tous les cinq ans et, par conséquent, élu au suffrage universel moi aussi, et, qui plus est, au suffrage universel à l'échelle nationale, je suis parfaitement l'interprète de la volonté du peuple au moins autant que vous-mêmes (...). Vous ne devez pas essayer d'imposer la politique que le président de la République et le gouvernement ont pour mission de définir et de conduire (...) " C'est là ma raison de fond, établir ce véritable équilibre des pouvoirs et faire (...) que mes successeurs ne se trouvent pas dans une sorte d'infériorité morale vis-à-vis du Parlement. » Faute de majorité, Georges Pompidou n'a pu épargner cette « infériorité morale » à M. Chirac...

Cécile Chambraud



La République telle que la rêvent les élus de la République

DU SAUT vers la VI^e République au retour... à la III^e, en passant par le développement des langues régionales, la liste des amendements au quinquennat « sec » rejetés en commission des lois est digne d'un inventaire à la Prévert. Tous ne seront peut-être pas présentés en séance, mais les parlementaires – exception faite des groupes PS et RPR – saisisent l'occasion du débat pour esquisser leur Constitution idéale. Petit tour d'horizon de « tout ce qui ne sera pas adopté dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale » :

● **La VI^e République.** Les radicaux de gauche ont pratiquement réécrit la Constitution. Hostile à la « dyarchie » au sommet de l'Etat, le PRG propose la suppression du poste de premier ministre, dont les prérogatives seraient transmises au président de la République. Celui-ci perdrait le droit de dissoudre l'Assemblée nationale. Le président, les députés et les sénateurs seraient élus le même jour. Le budget de l'Etat serait adopté par les députés et les sénateurs... réunis en Congrès, à Versailles. Les ministres et les anciens ministres deviendraient des « justiciables ordinaires », seuls les « crimes » commis pendant l'exercice de leurs fonctions relevant de la Cour de justice de la République. Selon un amendement commun Verts-PRG, les députés seraient élus pour moitié au scrutin majoritaire, pour moitié à la proportionnelle.

● **L'auberge espagnole.** Les Verts réclament, pêle-mêle, l'interdiction du cumul des mandats, le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales, l'élection au suffrage universel direct des collectivités de communes, la suppression de l'article 16 de la Constitution – qui donne les « pleins pouvoirs » au président de la République – pour éloigner le risque du... « coup d'Etat permanent », allusion à un ouvrage de François Mitterrand, enfin la valorisation des langues régionales. Côté Sénat, les écologistes demandent la réduction du mandat « à cinq ans » – contre neuf actuellement – et la suppression du droit de veto dont bénéficie le Sénat sur les lois organiques le concernant, comme c'est le cas de la loi limitant le cumul des mandats.

C. I. F.

Souvent candidat varie...

● **Valéry Giscard d'Estaing.** Le 25 juillet 1974, il se déclare « favorable au raccourcissement du mandat présidentiel », « entre cinq et six ans ». En 1976, il juge que « la question n'est pas d'actualité ». Le 10 mars 1981, il déclare qu'« on peut imaginer que six ans renouvelable une fois soit une bonne formule ; je ne suis pas partisan de cinq ans, parce que ça coïncide avec le mandat législatif et, à ce moment-là, on serait dans un régime présidentiel ».

● **François Mitterrand.** En janvier 1981, la 45^e de ses « 110 propositions pour la France » stipule que « la durée du mandat présidentiel sera réduite à cinq ans, une seule fois renouvelable. Ou bien la durée du mandat sera maintenue à sept ans, mais non renouvelable ». En 1985, le président assure que « ce n'est pas urgent ». Dans sa Lettre aux Français, en avril 1988, il prévient que, « pour ne pas être accusé de considérations personnelles, [il ne prendra] pas l'initiative ». En janvier 1989, le quinquennat lui « paraît un peu passé de mode ».

● **Le retour à la III^e République.** Parmi les vingtaine d'amendements présentés « à titre personnel » par Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis), figure la suppression de l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Celui-ci serait élu, comme sous la III^e République, au suffrage universel indirect, par les députés et les sénateurs.

● **Le droit de dissolution « peau de chagrin ».** L'unique amendement du Mouvement des citoyens vise à dissuader le président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale : en cas de dissolution, la nouvelle Assemblée élue pourrait voter, dans les quinze jours, une motion de défiance à l'égard du président de la République. En cas d'adoption à la majorité absolue, le président serait déclaré... démissionnaire !

● **L'amendement « deux fois cinq ».** Hervé de Charette (UDF) ainsi que le PRG proposent de limiter à deux le nombre de mandats successifs, comme le prévoit la proposition de loi de Valéry Giscard d'Estaing.

● **Le septennat non renouvelable.** Cheval de bataille de la douzaine de députés UDF et DL hostiles au quinquennat « sec » (Le Monde du 13 juin), le septennat non renouvelable est également plébiscité par Philippe de Villiers, vice-président du PRF.

● **La revalorisation du Parlement.** C'est incontestablement la proposition la plus consensuelle. Le groupe PCF réclame, ainsi, la suppression de l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de voter des mesures qui alourdissent les charges publiques ou diminuent les recettes de l'Etat. Il souhaite également, comme les Verts, supprimer la pratique du vote bloqué (article 44), qui permet au gouvernement de demander aux parlementaires de se prononcer par « un seul vote » sur tout ou partie d'un texte, en ne retenant que les amendements « proposés ou acceptés » par le gouvernement. A droite, les députés hostiles au quinquennat « sec » souhaitent permettre à l'opposition de créer une commission d'enquête.

Le 30 novembre 1992, sa « préférence va à un mandat d'une durée plus longue que celle d'un député [cinq ans] et au moins aussi longue que celle d'un maire ou d'un conseiller général [six ans] ».

● **Jacques Chirac.** En février 1981, le président du RPR se dit favorable à « un mandat présidentiel de sept ans non renouvelable ». Le 7 janvier 1986, il est, « sur le fond, favorable au mandat présidentiel à cinq ans », mais ajoute que « c'est un problème qui peut attendre ». En novembre 1991, il déclare que si le quinquennat était adopté, « il serait moralement difficilement acceptable que M. Mitterrand n'applique pas cette règle à lui-même ». Lors du débat télévisé avec Lionel Jospin, le 2 mai 1995, il réplique que « le quinquennat n'est pas d'actualité ».

● **Lionel Jospin.** Le 2 mai 1995, le candidat assure : « Je ferai [le quinquennat] et cela s'appliquera à moi. » Dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, le premier ministre renouvelle sa proposition que « les mandats électifs soient harmonisés sur une base de cinq ans ».

Laurent Fabius annonce la première hausse de rémunération du Livret A depuis 1982

Pour l'épargne salariale, le ministre de l'économie propose un nouveau plan de dix ans

Laurent Fabius a annoncé, mardi 13 juin, que le taux de rémunération du Livret A, actuellement de 2,25 %, sera relevé. Le ministre de l'économie

et des finances a présenté, le même jour, devant le bureau national du PS, les grandes lignes de son avant-projet de loi sur l'épargne salariale,

qui prévoit la création d'un plan partenarial d'épargne salariale de dix ans, dont le produit serait exonéré de tout prélèvement social.

LES AUTOMOBILISTES, puis les épargnants. Après être intervenu auprès des compagnies pétrolières pour qu'elles répercutent davantage la baisse des prix des carburants, Laurent Fabius a adressé un signe aux Français qui placent leurs économies : le taux du Livret A devrait bientôt être relevé, et le gouvernement devrait permettre aux entreprises de mettre en place des plans d'épargne sur dix ans, au lieu des cinq ans actuels.

C'est à l'Assemblée nationale, mardi 13 juin, que le ministre de l'économie et des finances a choisi d'annoncer la « bonne nouvelle » : le taux du Livret A, actuellement de 2,25 %, sera relevé dans les prochains jours. Ce n'était pas arrivé depuis 1982, date de la dernière revalorisation de la rémunération de ce produit. M. Fabius pouvait difficilement faire l'économie de cette mesure, d'abord parce que, depuis juillet 1999, date de la dernière baisse du taux du Livret A, la Banque centrale européenne a remonté cinq fois son taux directeur, passé de 3 % à 4,25 % ; ensuite

parce que, politiquement, il ne pouvait ignorer l'évolution des taux. Il aurait fait beau voir que M. Fabius reprochât aux compagnies pétrolières de ne répercuter l'évolution des prix du brut qu'à la hausse et que lui-même, de son côté, ne rende la rémunération du Livret A flexible qu'à la baisse.

Pour faire passer la pilule des baisses à répétition du taux du Livret A, Dominique Strauss-Kahn, alors ministre des finances, avait mis en place, fin 1998, le Comité consultatif des taux réglementés (CCTR), présidé par Alain Babeau, directeur général du Centre de recherche sur l'épargne et le patrimoine. Celui-ci a pour vocation d'émettre un avis sur le niveau des taux de l'épargne réglementée : le taux de rémunération du Livret A doit être supérieur au taux d'inflation augmenté d'un point et inférieur au taux du marché interbancaire à trois mois dans la zone euro diminué de 0,5 point. Or l'inflation a atteint en mai, selon les dernières données publiées par l'Insee, mercredi matin, un rythme annuel de 1,5 %, et le taux inter-

bancaire de la zone euro est de 4,5 %. Le taux du Livret A, actuellement de 2,25 %, est donc en dehors de la fourchette prévue, de 2,5 % à 4 %. Le CCTR doit se réunir fin juin ou début juillet, et son avis, s'il n'est que consultatif, ne peut être ignoré quand il s'agit, pour une fois, d'augmenter le taux du Livret A (Le Monde du 3 juin).

DÉDUCTION INCITATIVE

Le même jour, devant le bureau national du Parti socialiste, où il intervenait pour la première fois depuis sa nomination comme ministre de l'économie, M. Fabius a dévoilé les grandes lignes de l'avant-projet de loi sur l'épargne salariale, encore soumis à arbitrage interministériel avant d'être envoyé au Conseil d'Etat et présenté, en juillet, au conseil des ministres. L'idée est d'instaurer un plan partenarial d'épargne salariale (PPES) de dix ans, que les entreprises pourraient abonder jusqu'à 30 000 francs par an, contre 22 500 francs pour les actuels PEE de cinq ans. Les entreprises auraient l'obligation annuelle de né-

gocier sur l'épargne salariale, indépendamment des négociations salariales. Les partenaires sociaux seront invités à déterminer les modalités de sortie – en capital ou en rente –, le produit ne faisant l'objet, malgré le souhait des syndicats et de la Gauche socialiste, d'aucun prélèvement social. A titre incitatif, 25 % de l'abondement des entreprises serait déductible de l'impôt sur les sociétés.

Chargé de l'économie au secrétariat national du PS, Bernard Soulage a insisté sur la nécessité de voir les fonds d'épargne salariale « majoritairement gérés par les représentants des salariés ». Selon M. Soulage, M. Fabius « s'est montré très ouvert, tout en remarquant que c'était généralement les plus riches qui conservaient leur épargne le plus longtemps ». François Hollande a conclu que « l'épargne salariale n'épuise pas la question des nouveaux droits des salariés », mais le débat n'est pas allé plus loin sur ce thème.

Virginie Malingre et Michel Noblecourt



Sur la route des vacances, la sécurité à tout prix et pas à n'importe quel prix.

Votre kit auto pour 1 F de plus*

Offre valable pour tout achat d'un téléphone mobile

Agence France Télécom, votre conseiller en téléphonie mobile



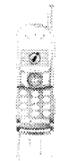
Trium GEO @



Trium Laser



Trium Arnette



Trium Galaxy



Pour 1 F de plus pour tout achat d'un coffret OLA Trium GEO @ et pour 99 F de plus pour tout achat d'un kit mobicarte cylindrique Trium.

L'équipement idéal pour garder les mains libres et rester vigilant au volant sur la route des vacances.

* Offre valable du 1^{er} juin au 30 juin 2000 inclus :
- pour l'achat d'un coffret OLA Trium GEO @ et la souscription concomitante, pour une durée de 12 mois minimum au-delà de la période d'essai de 3 mois, à un forfait OLA (à partir de 195 FTTC/mois) ou OLA Compte mobile (49 FTTC/mois). Forfaits de communications en France métropolitaine, hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service.
- pour l'achat d'un kit mobicarte cylindrique Trium (modèle Laser, Arnette ou Galaxy). Les téléphones contenus dans les coffrets OLA Trium GEO @ et les kits mobicarte Trium Laser, Arnette et Galaxy sont utilisables exclusivement sur le réseau Itineris avec la carte SIM incluse.
OLA Trium GEO @ : 580 FTTC jusqu'au 16/6 inclus, puis 680 FTTC. Kit mobicarte Trium Laser : 890 FTTC. Kit mobicarte Trium Arnette : 890 FTTC. Kit mobicarte Trium Galaxy : 690 FTTC.
Tous ces téléphones sont Bi-bande et son numérique EFR.
Bi-bande : cette fonctionnalité est en cours de déploiement sur l'Île-de-France et sera étendue aux métropoles régionales.
Son numérique EFR : fonctionnalité disponible sur l'ensemble du réseau Itineris.

france tele
bienvenue dans la vie.com

Le patronat et trois syndicats réforment l'assurance-chômage

La CDT, la CGC et la CFTC approuvent les ultimes propositions du Medef pour rédéfinir les règles d'indemnisation de l'Unedic. Rebaptisé Plan d'aide au retour à l'emploi, le dispositif lie les allocations aux preuves de la recherche effective d'un poste

Les discussions sur la réforme de l'assurance-chômage ont pris fin mercredi 14 juin, à l'aube, au siège du Medef. La CFDT, la CGC et la CFTC se sont déclarées prêtes à signer – sous réserve d'accord de leurs organes diri-

geants – cette convention et sa disposition principale, dénommée Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). A l'inverse, la CGT et FO jugent inacceptable ce nouveau système. Le PARE est un contrat prévoyant des « engage-

ments réciproques » entre l'organisme payeur et le chômeur, contrat dont la signature, « à l'occasion de la demande d'inscription comme demandeur d'emploi », conditionne le versement d'une allocation « à taux nor-

mal ». L'accord des partenaires sociaux doit se faire aussi sur un protocole qui comporte notamment la définition d'un nouveau contrat de travail, d'une durée de dix-huit mois à cinq ans. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

L'HORLOGE des discussions s'est arrêtée à 5 h 45. Il n'y aura plus de nouvelles négociations. Dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 juin, le patronat a présenté aux syndicats une version – pour lui ultime – du protocole d'accord destiné à réformer l'assurance-chômage, ainsi que le texte de la convention d'aide au retour à l'emploi. Ces deux documents, censés se substituer à l'actuelle convention Unedic, qui expire le 30 juin, sont soumis, dans les prochaines heures, à signature.

A la sortie du siège du Medef, mercredi matin, la CFDT, la CFTC et la CGC ont émis un avis favorable. La CGT et FO se sont vivement élevées, au contraire, contre ce qu'elles considèrent être « l'acte de décès du système d'assurance-chômage de 1958 ». Le protocole contient aussi deux « pilules empoisonnées ». La première pose un ultimatum, sous forme de clause d'autodestruction, à l'attention du gouvernement : « En l'absence, avant le 1^{er} janvier 2001, de validation et de transposition législative ou réglementaire », le texte « sera considéré comme nul de plein droit ». La seconde stipule que « les dispositions forment un tout indissociable ». Autrement dit, si l'une de ces dispositions est remise en question, c'est l'ensemble de l'édifice qui s'écroule.

Cent jours après le début des négociations, commencées le 17 mars, le Medef peut donc, aujourd'hui, espérer l'accord de trois centrales syndicales sur cinq, soit une majorité en nombre d'organisations mais non en voix par rapport aux dernières élections prud'homales de 1997. Chaque délégation va maintenant consulter, qui son conseil confédéral, qui son bureau national pour officialiser sa position. La décision de la CFDT sera confirmée jeudi 15 juin, celles de la CFTC et de la CGC le lendemain. A son tour, le Medef convoquera son conseil exécutif lundi 19 juin. La délégation FO devrait être la dernière à présenter les deux textes à ses instances dirigeantes le 21 juin. D'ici là, la CGT compte « informer les salariés » et demander au gouvernement « de ne pas valider l'accord ». La centrale de Bernard Thibault exige en effet l'ouverture de nouvelles discussions « à trois », patronat-syndicats-Etat.

Prévu pour être appliqué sur la période 2001-2003, le protocole d'accord lie indemnisation et retour à l'emploi. Il crée un Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) pour tous les nouveaux chômeurs à partir de 2001 (lire ci-dessous). Ce caractère obligatoire avait pourtant gêné plusieurs organisations syndicales, parmi lesquelles la

CFTC et, récemment encore, la CGC. Parce que cette dernière avait émis le souhait d'un dispositif facultatif, elle s'est vue privée pendant quelques heures, dans la nuit de mardi à mercredi, de la suppression de la surcotisation des cadres, qui lui tenait tant à cœur...

Le patronat a inclus dans le protocole toute une série de mesures pour exclure du jeu les organisations non signataires

Pour parvenir à ses fins, le Medef a fait deux concessions : la suppression de la dégressivité des allocations pour les titulaires d'un PARE ; et une nouvelle rédaction assouplissant légèrement les sanctions prévues en cas de refus de propositions d'embauches. L'organisation patronale a accepté, aussi, de reconduire l'ARPE (système de retraites contre embauches) pour la génération née en 1942. La durée d'affiliation exigée, pour être

indemnisé, passe, dans le texte, à quatre mois de travail dans les quatorze derniers mois, au lieu de huit actuellement. Selon la CFDT, cette extension de la couverture devrait permettre à 40 000 demandeurs d'emploi supplémentaires d'être pris en charge par le régime d'indemnisation. Enfin, les allocations devraient être revalorisées, au 1^{er} juillet 2000, de 2 % (contre 1,22 % l'année précédente).

Le Medef obtient aussi une baisse importante des cotisations. Les employeurs récupéreraient entre 36 et 42 milliards de francs sur trois ans ; les salariés, entre 25 et 30 milliards. « 42 milliards vont rester dans les poches du patronat, alors que les excédents de l'Unedic [estimés à plus de 70 milliards d'ici 2003 hors effet PARE] auraient dû servir à mieux indemniser les plus démunis », s'est emportée Jacqueline Lazarre, chef de file de la CGT. La centrale de Montreuil et FO, qui ont, toute la nuit théâtralement manifesté leur hostilité au PARE, ont d'autres motifs de mécontentement. Désireux de privilégier une culture syndicale d'engagement, le Medef a pris soin d'inclure dans le protocole toute une série de mesures pour exclure du jeu les organisations non signataires. Ces dernières ne seront pas intégrées au groupe de suivi, pas plus qu'elles ne participeront aux

discussions, annoncées d'ici le 31 juillet 2000, pour rebaptiser l'Unedic et en rédéfinir les contours juridiques. Pour la CGT comme pour FO, cela pourrait avoir comme conséquence leur éviction des conseils d'administration des Assedic et donc de toute la gestion du nouveau système d'indemnisation. « Nous sommes infiniment tristes. Le système d'indemnisation des chômeurs a vécu. Nous sommes passés à un système d'organisation de l'emploi », lançait Claude Jenet (FO).

« Nous avons besoin d'une alliance avec les organisations syndicales pour que le nouveau dispositif fonctionne. Cela n'est pas caché », s'est justifié Denis Kessler à propos des clauses de mise à l'écart des organisations non signataires. Le numéro deux du Medef s'est félicité de la création du PARE, qui relève d'une « philosophie nouvelle inspirée de nos partenaires européens ». Pour la CFDT, « les éléments positifs l'emportent largement ». « La partie méritait d'être jouée », a déclaré son représentant Michel Jalmain, qui a tenu à « saluer cet événement ». Cette partie est close. Une autre devrait s'ouvrir très rapidement avec le gouvernement.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le PARE bouleverse les règles d'indemnisation

OBLIGATOIRE et assorti de sanctions, le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) qui a été soumis aux syndicats, mercredi 14 juin, et dont le patronat veut faire le pivot du nouveau système d'assurance-chômage, bouleverse en profondeur les règles d'indemnisation en vigueur.

● **Le contrat individuel remplace l'assurance collective.** Le Plan d'aide au retour à l'emploi est ouvert à tous les salariés involontairement privés d'emplois qui s'inscriront à partir du 1^{er} janvier 2001 ainsi qu'aux chômeurs de longue durée. Les chômeurs actuellement inscrits à l'Unedic continueront d'être indemnisés selon le système en vigueur jusqu'à cette date. Le PARE fait l'ob-

jet d'une « contractualisation » prévoyant des « engagements réciproques » entre l'organisme payeur et le salarié privé d'emploi, dont la signature, « à l'occasion de la demande d'inscription comme demandeur d'emploi » conditionne le versement d'une allocation « à taux normal ». Le PARE prévoit dorénavant « la suppression de la dégressivité » des allocations « sous réserve » de « l'équilibre financier » de l'Unedic.

● **L'institution compétente fournit une « aide » au retour à l'emploi,** définie dans un Projet d'action personnalisé (PAP). Signé par les deux parties, celui-ci détaille « les mesures d'accompagnement individualisées qui permettent [au chômeur] de retrouver un

emploi » : ce projet détermine les catégories d'emploi qui correspondent à ses compétences et les formations « nécessaires pour qu'il accède à un emploi disponible ». A cette occasion pourra être effectué un bilan de l'ensemble des capacités professionnelles du demandeur d'emploi. Conformément au PAP, il sera alors proposé au chômeur une ou plusieurs offres d'emploi ou bien une formation.

● **Les engagements du demandeur d'emploi.** Le chômeur doit effectuer de son côté des recherches « personnelles, actives, permanentes et sérieuses d'un emploi ». Il doit être « disponible et s'impliquer réellement dans la démarche de retour à l'emploi », et devra se présenter à « l'examen des capacités professionnelles ou à toute autre action d'évaluation éventuellement demandée ». Une aide spécifique pourra lui être accordée s'il trouve un emploi dans un autre bassin d'emploi.

● **Les sanctions.** « Selon qu'il refuse sans motif légitime une, deux, trois, quatre propositions d'embauche correspondant à son projet d'action personnalisé », le demandeur d'emploi « s'expose à des mesures qui vont de la lettre de rappel des engagements réciproques à la réduction de 20 % de ses allocations, à la suspension de ses allocations, et à leur suppression » au troisième refus. Le demandeur d'emploi a la possibilité d'exercer un recours non suspensif contre ces décisions dans les quinze jours suivant leur notification.

● **Actualisation du projet d'action personnalisé.** Si, dans les six mois suivant la signature du PARE, le demandeur d'emploi n'a pas retrouvé par lui-même un emploi ou si aucune proposition d'embauche correspondant à ses compétences ne lui a été offerte, un nouveau projet sera élaboré, avec un bilan de compétence approfondi. « L'allocation sera maintenue pendant une nouvelle période de six mois. »

Une couverture rognée par la montée du chômage

Conçu pour accorder à tous les salariés privés d'emploi un revenu de substitution, le régime d'assurance-chômage n'indemnie plus, aujourd'hui, que 41 % des chômeurs. Avec l'apparition du chômage de masse, le système créé en 1958 a dû réduire le montant des allocations versées et le champ de ses bénéficiaires, au profit de prestations d'assistance relevant de l'impôt.

● **31 décembre 1958.** Les partenaires sociaux signent une convention instituant un régime d'assurance-chômage. Le texte prévoit la création d'une Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic) fédérant des associations locales (Assedic) chargées de gérer le système. La France compte alors entre 80 000 et 250 000 chômeurs. A l'époque, le système n'est pas encore obligatoire. Il ne le devient qu'en juillet 1967 pour l'ensemble du secteur privé, par une ordonnance qui donne également naissance à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

● **1976.** La France découvre le chômage de masse, consécutif au premier choc pétrolier. Le nombre de salariés privés d'emploi indemnisés atteint un million en 1980. En 1982, les pertes du régime s'élèvent à 20 milliards de francs. Le montant et la durée de versement des prestations sont

revenus à la baisse, le taux de cotisation (de 1 % en 1959) est fixé à 4,8 % par le gouvernement.

● **1984.** Le gouvernement socialiste crée, avec l'allocation spécifique de solidarité (ASS), un régime d'assistance, hors Unedic, pour les jeunes et les chômeurs en fin de droits.

● **1^{er} décembre 1988.** Création du revenu minimum d'insertion (RMI), hors Unedic également, pour toutes les personnes dont les ressources n'atteignent pas 2 000 francs. En dix ans, plus de trois millions de personnes vont en bénéficier.

● **1992.** Création de l'allocation unique dégressive (AUD). En 1993, le déficit du régime atteint 35 milliards de francs. Le taux de cotisation passe de 5,5 % à 6,6 %, la dégressivité de l'AUD est accentuée. Un emprunt obligatoire est lancé par l'Etat.

● **1994.** Lancement des conventions de coopération, première mesure « active » pour l'emploi, qui permettent à l'employeur de percevoir, pendant douze mois, une aide correspondant au montant de l'allocation qu'aurait perçue le salarié embauché s'il était resté au chômage.

● **1996.** Le régime retrouve une situation financière positive.

● **14 juin 2000.** Le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) fonde un nouveau régime d'assurance-chômage.

(Publicité)

crif

Conseil Représentatif des Institutions Juives de France

**JUIFS D'IRAN
HALTE A LA MANIPULATION !**

**100 000 SIGNATURES
POUR LEUR LIBERATION**

IMMEDIATE

13 JUIFS IRANIENS SONT ACCUSES D'ESPIONNAGE SANS AUCUNE PREUVE ET RISQUENT D'ETRE CONDAMNES.

NOUS EXIGEONS LEUR LIBERATION IMMEDIATE ET DES SANCTIONS CONTRE L'IRAN, SI CES JUIFS INNOCENTS ETAIENT CONDAMNES.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PETITION SUR LE SITE INTERNET

www.juifs-iran.com

OU RENVOYEZ-LA AU C.R.I.F.
39, rue Broca - 75005 PARIS

professionpolitique.com

TOUT SUR LES
CABINETS MINISTÉRIELS,
LES ÉLUS,
L'ADMINISTRATION
EN
35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

La loi au bout des doigts

Le Journal Officiel « lois et décrets » du jour et tous les autres services en ligne des Journaux Officiels sont sur :

journal-officiel.gouv.fr

Le plus court chemin entre la loi et vous.

Stratex - Photo : Fotogram Stone, Laurence Dubois

La CGT presse le gouvernement d'opposer la loi aux innovations voulues par le Medef

LE MEDEF « tient » son premier accord politique dans le cadre de la « refondation sociale ». Il attend maintenant de pied ferme le gouvernement. Non contente de lui demander de valider un accord conçu comme un bloc à prendre ou à laisser, dans un délai de six mois, l'organisation patronale a pris soin de gager les réserves financières du régime d'assurance-maladie, estimées à 22 milliards de francs, en plus des excédents attendus. Or, Martine Aubry lorgnait justement sur cette « cagnotte » de l'Unedic pour régler divers contentieux financiers, en particulier la prise en charge des cotisations-retraite des chômeurs (soit 20 milliards de francs en jeu). La ministre de l'emploi et Laurent Fabius, ministre de l'économie, ont d'ailleurs tout récemment écrit aux responsables de l'Unedic (*Le Monde* du 6 juin) pour insister sur la nécessaire « clarification des relations financières ».

Pour Denis Kessler, numéro deux du Medef, la question des cotisations-retraite des chômeurs est réglée depuis belle lurette. « Elles sont prises en charge par la CSG, comme l'avait expliqué Simone Veil en 1993 devant le Sénat, qui reprendrait elle-même un projet de la gauche », a-t-il exposé avec une évidente satisfaction. « C'est un coup politique ! », s'est insurgée FO. Tout juste le protocole d'accord indique-t-il que des « discussions seront ouvertes (...) pour mettre fin à tout financement croisé ». Il reste aussi à régler la place du service public de l'emploi, et notamment de l'ANPE, dont M. Aubry a la tutelle, dans le nouveau schéma dessiné par les partenaires sociaux.

MOBILISATION

La pression risque donc fort de s'accroître sur le gouvernement. Pourra-t-il ou voudra-t-il émettre des réserves sur un accord probablement ratifié par trois organisations syndicales, quand bien même celles-ci ne forment pas une majorité ? La CGT interpelle d'ores et déjà les pouvoirs publics en leur demandant de ne pas agréer l'accord. La centrale de Bernard Thibault, comme celle de Marc Blondel entendent bien faire entendre leurs voix auprès des parlementaires, point de passage obligé de toute validation législative. Elles ont annoncé par ailleurs leur intention de mobiliser salariés et chômeurs.

Mardi 13 juin, plusieurs centaines de manifestants – 1 500 selon les organisateurs, 720 selon la police – s'étaient rassemblées devant les portes du Medef à l'ouverture de la séance de négociations. A l'appel de la CGT et de SUD, ainsi que des collectifs de chômeurs AC !, MNCP, Apeis, ils ont dénoncé « le recul social » imposé par le Medef et réclamé la « taxation de ceux qui licencient ».

I. M. et C. M.

ESEC

- cinéma
- vidéo
- numérique
- effets spéciaux

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques en technologie 2D.

**Diplôme homologué par l'État
2 années d'études**

**www.esec.edu
01 43 42 43 22**

21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

JUSTICE La police a placé en garde à vue, mardi 13 juin, le comte Edouard de Ribes, ancien président du groupe financier Rivaud, et son fils Jean de Ribes, à la suite d'une

perquisition opérée à Puteaux (Hauts-de-Seine) au siège du groupe Bolloré, qui a pris le contrôle de la banque en 1996. ● ÉDOUARD DE RIBES est soupçonné d'avoir

consenti à la constitution d'un système de « blanchiment » de capitaux via la Suisse mis au jour lors d'une enquête fiscale. ● UN COMMISSAIRE de la DST a participé

à une tentative, vaine, pour obtenir le dessaisissement de la juge d'instruction chargée de cette affaire. ● SOUVENT QUALIFIÉE de « banque du RPR », la Banque Rivaud, placée

en liquidation judiciaire depuis la fin de 1997, semble avoir constitué un système d'évasion fiscale et de blanchiment, qui transitait par une filiale genevoise.

L'ex-président d'une banque d'affaires liée au RPR placé en garde à vue

Le comte Edouard de Ribes, ancien dirigeant de la Banque Rivaud, a été interpellé, mardi 13 juin. Il est interrogé sur des transferts de capitaux douteux. Les enquêteurs redoutent des « manœuvres » contre les juges et s'interrogent sur le rôle d'un commissaire de la DST

LE COMTE Edouard de Ribes, ancien président du groupe financier Rivaud, et son fils, Jean de Ribes, ancien conseiller de la banque Rivaud, ont été interpellés, mardi 13 juin, par les enquêteurs de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et placés en garde à vue à Nanterre (Hauts-de-Seine). Les deux hommes étaient toujours interrogés, mercredi matin, dans le

ré : aussi est-ce au siège du groupe industriel, à Puteaux, que les policiers, conduits par les juges d'instruction parisiens Isabelle Prévost-Desprez et Philippe Courroye, sont venus le chercher. Des perquisitions ont été conduites dans son bureau, puis à son domicile.

Président de la banque Rivaud de 1975 à 1996, M. de Ribes est soupçonné d'avoir consenti, sinon pris

ciaire vise, elle, une période courant à partir de 1992, durant laquelle la banque aurait enregistré près de 1 milliard de pertes, sous la forme de provisions et d'abandons de créances au profit de clients pourtant solvables. Ces mouvements de fonds, qui recouraient notamment à des mécanismes de fausses cautions et transitaient par le compte d'une société écran panaméenne ouvert dans une filiale suisse de la banque Rivaud, ont motivé les mises en examen de plusieurs anciens cadres dirigeants, dont l'ancien directeur général de la banque, Bertrand Liffort de Buffévent.

La récente tentative, par ce dernier, de provoquer le dessaisissement de la juge Prévost-Desprez – jusqu'alors seule chargée de l'enquête – a toutefois entouré les opérations conduites, mardi, contre la famille de Ribes, d'un climat de suspicion. Selon plusieurs sources policières et judiciaires, les enquêteurs déploieraient des « fuites » et redouteraient que des « manœuvres » de déstabilisation ne perturbent leurs investigations. A cette atmosphère étrange contribuent, pêle-mêle : la réputation politique de la banque Rivaud, qui a – entre autres – abrité les comptes du RPR et de plusieurs de ses dirigeants, des clubs 89, du CDS et du très droitier Club de l'Horloge et passe pour être étroitement liée aux gaullistes depuis que Georges Pompidou avait confié à Edouard de Ribes, au début des années 70, la gestion de la trésorerie de l'UDR ; l'importance de l'enjeu économique pour le



groupe Bolloré, qui s'est constitué partie civile en 1997 ; l'intervention inattendue, enfin, d'un commissaire de la direction de la surveillance du territoire (DST), le service de contre-espionnage français, dans le cours de la procédure judiciaire.

Relaté dans son édition du 11 juin par *Le Journal du dimanche*, l'épisode mérite d'être conté en détail. Le 11 mai dernier, M. de Buffévent adressait à la Cour de cassation une requête en « suspicion légitime » visant M^{me} Prévost-Desprez et demandait le transfert du dossier d'instruction vers une autre juridiction. « La gravité des informations

qui m'ont été transmises, écrivait-il, m'amène à mettre en cause l'impartialité du magistrat instructeur, compte tenu des liens entretenus avec la partie civile. » Le soupçon se fondait sur la rencontre, lors d'un dîner à New York, en avril 1999, de la juge parisienne avec l'un de ses anciens collègues, Jean-Luc Delahaye, aujourd'hui en disponibilité et directeur des services juridiques du groupe Bolloré. Ce dîner, assure M. de Buffévent, avait été organisé « sous les auspices » d'un cabinet d'expertise-comptable travaillant pour le groupe Bolloré. M^{me} Prévost-Desprez y assistait avec son

époux, lui-même banquier d'affaires. M. de Buffévent accuse la magistrate d'avoir, au cours de la conversation, livré des détails « à caractère confidentiel » sur l'enquête en cours et les « opérations judiciaires envisagées ».

Or ces « informations », l'ex-directeur général de la banque Rivaud affirme les avoir obtenues du commissaire de la DST, Jean-Paul Bouzin, qui lui aurait lui-même indiqué les « tenir d'un entretien (...) avec M. Delahaye ». Recruté en 1999 par le groupe Bolloré, le magistrat n'a pas contesté avoir eu une telle conversation avec le policier. Les deux hommes se connaissaient il est vrai de longue date : juge d'instruction au tribunal de Paris de 1990 à 1992, M. Delahaye avait souvent travaillé avec le commissaire Bouzin, qui était alors affecté à la police judiciaire, où il était spécialisé dans les affaires économiques et financières. C'est d'ailleurs en se prévalant de cette fraternité d'armes que le commissaire Bouzin aurait repris attache avec M. Delahaye, selon le témoignage écrit et rédigé par l'ancien juge. Dans ce document – lui aussi transmis à la Cour de cassation –, M. Delahaye conteste formellement que M^{me} Prévost-Desprez lui ait confié la moindre information sur le dossier de la banque Rivaud. « Notre collaborateur a été victime d'une manipulation », a déclaré au *Monde*, mardi 13 juin, un porte-parole du groupe Bolloré.

REQUÊTE REJETÉE

De fait, M. de Buffévent n'a pas précisé dans quelles circonstances il put entrer en relation directe avec le commissaire Bouzin, ni ce qui aurait motivé ce dernier à entreprendre une telle démarche. Sollicitée par *Le Monde*, la DST a indiqué que M. Bouzin était actuellement « absent ». A en croire la requête de M. de Buffévent, il disposait néanmoins de l'aval de sa hiérarchie lorsqu'il dénonça « les faits » portés à sa connaissance au directeur des services judiciaires de la chancellerie, le 29 février. Au point que l'ancien banquier ait assuré que M. Bouzin « se tient à la disposition de tout magistrat qui le convoquera » pour « réitérer (...) son témoignage ».

Ces certitudes n'ont pas suffi à empêcher le rejet par la Cour de cassation, le 25 mai, de la requête en dessaisissement. Le juge Courroye a été désigné, depuis, pour appuyer sa collègue dans la mise en œuvre d'investigations prévues depuis plusieurs semaines, et dont la tentative avortée de M. de Buffévent aurait pu entraîner le report sine die.

H. G.

Hervé Gattegno

Les doutes de l'ex-juge Delahaye

Dans une lettre datée du 19 mai et adressée au liquidateur de la banque Rivaud, l'ancien juge d'instruction Jean-Paul Delahaye, qui est le directeur des services juridiques du groupe Bolloré, s'interroge sur « les motifs qui peuvent conduire le commissaire Bouzin [membre de la DST] à porter [des] accusations » contre lui et sa collègue Isabelle Prévost-Desprez, chargée du dossier de la banque Rivaud. M. Delahaye indique avoir été sollicité par le policier peu après son entrée chez Bolloré et avoir déjeuné deux fois en sa compagnie.

M. Bouzin aurait, dit-il, « pris l'initiative de [lui] parler du dossier d'instruction ». « Dans ce cadre, précise-t-il, j'ai indiqué de manière incidente que j'avais eu l'occasion de rencontrer fortuitement M^{me} Prévost-Desprez lors d'un dîner (...), mais je ne lui ai pas dit que ce dossier avait été évoqué car c'est parfaitement inexact. » Il précise que seules « quelques généralités » sur « l'évolution des conditions de travail des magistrats financiers » avaient alors été évoquées avec sa collègue.

cadre de l'enquête sur les malversations découvertes dans la gestion de la banque, jadis fleuron de l'aristocratie financière parisienne dont l'industriel Vincent Bolloré avait pris le contrôle, au mois d'octobre 1996. Écarté depuis lors de toute fonction dirigeante, le comte de Ribes, âgé de soixante-dix-huit ans, dispose néanmoins d'un titre de conseiller au sein du groupe Bollo-

part, à la constitution d'un véritable système de « blanchiment » de capitaux passant par la Suisse, et dont l'existence avait été mise en évidence par une enquête fiscale, menée en 1995 et 1996. Ouverte au mois d'avril 1997 des chefs d'« abus de biens sociaux, faux et usage, corruption de salarié, blanchiment de capitaux, abus de confiance et recel d'escoquerie », l'information judi-

Un « circuit de blanchiment » complexe découvert lors d'une enquête fiscale

« L'ERREUR que nous avons faite, M. de Ribes et moi-même, c'est de ne pas avoir su nous adapter et créer un système de contrôle des engagements rapidement. » Exposée le 28 janvier devant la juge d'instruction Isabelle Prévost-Desprez, la défense de Bertrand Liffort de Buffévent possède, à première vue, des allures de repentance. Admettant que les abandons de créance aujourd'hui contestés par la justice avaient « pris une ampleur considérable à partir de 1993-1994 », l'ancien directeur général de la banque Rivaud a néanmoins relativisé sa responsabilité dans les montages visés par l'enquête en invoquant l'initiative d'anciens collaborateurs de l'établissement financier, qu'il accuse d'avoir « utilisé » les délégations de signature pour « réaliser des actes délictueux ». Dans une lettre adressée au *Monde*, le comte Edouard de Ribes, ancien président de la banque, avait pour sa part affirmé n'avoir « jamais été informé d'éventuelles pratiques délictueuses » et contesté avoir jamais « failli ni à l'honneur ni à la probité » dans ses fonctions passées (*Le Monde* du 11 juillet 1997).

Découvert lors d'une enquête fiscale, le « circuit de blanchiment » mis en place au sein de la banque – selon le terme des agents

du fisc – consistait à faire garantir des prêts accordés en France par des versements effectués en Suisse. Les « cautions » ainsi établies semblent en réalité avoir été fictives : après quelques années, la banque abandonnait officiellement la créance et récupérait aussitôt les sommes déposées de l'autre côté des Alpes. Filiale helvétique de la maison Rivaud, la Banque d'investissement privée (BIP) disposait à cette fin d'un compte dénommé « Bianch », du nom de la société-écran panaméenne spécialement constituée et baptisée Bianch International Corporation. Le comte de Ribes et M. de Buffévent étaient-ils au courant de ce procédé, a demandé la juge à ce dernier ? « Oui, a-t-il répondu. Mais je n'ai jamais rédigé ni signé aucune [caution]. »

« Pour éviter, par souci de discrétion vis-à-vis du fisc, de faire apparaître directement au crédit du compte d'un client chez Rivaud un règlement en provenance de Genève, la BIP nous a suggéré d'utiliser des cautions de non-résidents pour justifier les rapatriements », a déclaré M. de Buffévent aux enquêteurs, limitant la portée de ce mécanisme à « 7,5 millions de francs de rapatriements », dont il a reconnu avoir pris seul la décision. Les enquêteurs le soupçonnent aussi d'avoir dis-

posé à titre personnel d'une partie des sommes extraites du compte « Bianch » par cette filière. Les archives helvétiques ont en outre apporté la preuve que la banque Rivaud était elle-même « l'ayant-droit économique » de la société panaméenne.

DISSIMULATION D'ACTIFS ORGANISÉE

Enfin, M. de Ribes siégeait lui-même au comité de direction de la BIP, qui servait de plaque tournante aux transferts litigieux – ce qui accrédite l'hypothèse d'un « système » mis en place avec l'aval des dirigeants de la banque Rivaud. « Nous n'avions aucun moyen de connaître l'origine exacte des fonds », a toutefois déclaré M. de Buffévent aux policiers, le 27 janvier, ajoutant que « la détention d'actifs à l'étranger n'est plus illégale depuis longtemps ». Encore la question ne se limite-t-elle pas à ces considérations géographiques. Dès 1997, un précédent juge d'instruction, Roger Ribault, avait déduit de l'accumulation de ces montages le soupçon d'une dissimulation d'actifs sciemment organisée par les banquiers, et dont l'instauration avait permis le recyclage, par quelque 150 clients de la banque – dont un grand nombre de négociants du quartier parisien

du Sentier –, de sommes clandestinement détenues en Suisse. Il avait alors ordonné la mise en examen de la banque Rivaud elle-même, en qualité de personne morale (*Le Monde* du 12 juin 1997) et, déjà, celle de M. de Buffévent. Mais la chambre d'accusation avait annulé cette procédure pour un vice de forme, le 1^{er} août 1997, dans un arrêt qui avait provoqué le soulagement du groupe Bolloré, passé entre-temps aux commandes de l'établissement.

Revisité par la juge Prévost-Desprez, le soupçon initial s'est élargi. Après la délivrance, le 26 janvier, d'un réquisitoire supplétif du parquet pour « présentation de bilans inexacts », plusieurs anciens cadres de la banque ont été poursuivis. L'un d'eux a reconnu avoir signé des abandons de créances « démesurés, non fondés », qu'il qualifiait de « volontairement « pourris », en assurant l'avoir fait « sous la pression » de M. de Buffévent. Evoquant le rapatriement des fonds helvétiques, il ajoutait : « J'avais dit à ce dernier que cela m'apparaissait dangereux ; il m'a répondu : « Si vous avez une meilleure solution, trouvez m'en une » ».

Un établissement impliqué dans de nombreux scandales financiers

LE NOM de la banque Rivaud évoque l'une des histoires les plus opaques du capitalisme français. Elle fait partie d'un vaste conglomérat fondé en 1905, qui ne compte pas moins de 127 sociétés, souvent nichées dans des paradis fiscaux : îles Caïman, îles Vierges, Vanuatu, Luxembourg. L'activité d'origine réside dans les plantations (hévéas, palmiers, caféiers) installées en Malaisie, en Indonésie, en Côte d'Ivoire ou au Cameroun, qui restent la colonne vertébrale du groupe à travers une myriade de filiales. Cet empire a été fondé par Olivier de Rivaud de la Raffinière, dont le gendre, Jean Bonnin de la Bonninière, comte de Beaumont, a présidé aux destinées du groupe jusqu'en 1975. Son gendre, Edouard de Ribes, lui a alors succédé.

Souvent estampillée « banque du RPR » – dans les années 90, Alain Juppé ou Jean-François Mancel y détenaient des comptes particuliers –, la banque Rivaud est aussi

la banque du scandale des administrateurs de biens et des tribunaux de commerce. Également réputée pour avoir été la « banque du Sentier », elle a prospéré à partir d'un système de blanchiment d'argent sale et d'évasion fiscale. Dans le même temps, elle apportait un soutien financier incontrôlé à des entreprises au bord de la faillite. Vincent Bolloré, qui était actionnaire de la banque depuis 1988, en a pris le pouvoir à l'automne 1996, à la faveur de la déconfiture de la compagnie aérienne Air Liberté, détenue à 30 % par Rivaud.

CRÉANCES DOUTEUSES

C'est un rapport de la commission bancaire du 3 octobre 1996, révélé par *Le Canard enchaîné* en août 1997, qui dévoile la nébuleuse. Au titre de l'exercice 1996, 967 millions de francs de provisions pour créances douteuses ont été passés dans les comptes de la banque, qui a affiché une perte de

917 millions. L'établissement, qui n'avait plus de fonds propres, a alors été recapitalisé à hauteur de 600 millions de francs. Sa filiale suisse, la Banque d'investissement privée (BIP), a été vendue en février 1997 pour 350 millions de francs. Ses dirigeants « historiques » – le comte de Ribes, mais aussi Bertrand de Buffévent, directeur général, Serge Boroukhoff, directeur juridique, et Charles Koenigsberg, responsable clientèle – ont été remerciés dès la fin 1996, peu après la prise de pouvoir de Vincent Bolloré dans le groupe.

La partie saine de l'établissement a été cédée en mai 1998 à la Banque Parisienne de crédit (BPC), filiale à 100 % de la Générale de banque (groupe Fortis). Aujourd'hui, la banque, qui ne représente plus que 2 % des actifs de Rivaud, a été recentrée sur la gestion de fortune.

Pascale Santi

Les chemises de luxe anglaises Thomas Pink vous invitent à découvrir leur nouvelle boutique.

P I N K

Thomas Pink, Jermyn Street
LONDON

19, rue François 1er, 75008 Paris Tel: 01.47.23.72.00

Aux assises de l'Aube, les dénégations d'un accusé « complexe »

Il avait brièvement avoué un meurtre en garde à vue

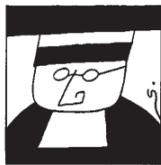
Le doute s'est installé, mardi 13 juin, à l'audience de la cour d'assises de l'Aube, où comparait depuis le 9 juin Pierre Dubois, directeur de la section d'éducation spé-

cialisée du collège Pierre-Brossolette à La Chapelle Saint-Luc (Aube), accusé du meurtre de Denise Descaves, principale de l'établissement.

TROYES

de notre envoyé spécial

Dostoïevski a maintes fois dépeint ces cœurs faibles qui, sous le poids d'un insondable sentiment de culpabilité, s'imaginaient pris dans les rets de faits inexistantes ou qu'ils n'avaient pas commis. Ancien directeur



PROCÈS

de la section d'éducation spécialisée (SES) du collège Pierre-Brossolette à La Chapelle Saint-Luc, près de Troyes, Pierre Dubois, cinquante-huit ans, pourrait être l'un d'eux. C'est-à-dire, avec ce que recèle de doute et d'enjeu l'emploi du conditionnel dans une affaire criminelle : peut-être, peut-être pas.

Etrange destinée judiciaire que celle de ce fonctionnaire triste et filiforme, couleur grisaille et grisonnant, accusé d'avoir, le 21 avril 1993, dans un bureau du collège, étranglé avec le fil du téléphone et tué avec un coupe-papier Denise Descaves, cinquante-cinq ans, la principale, sa supérieure hiérarchique, au motif qu'il était mal noté (*Le Monde* du 14 juin). Cinq jours après les faits, Pierre Dubois, suspecté en raison du conflit qui minait ses relations avec la victime, est passé aux aveux : « L'envie de tuer m'est venue subitement. »

Six heures d'audition dans le secret de la garde à vue, deux pages et demie d'un procès-verbal, relu et signé. Mais tant de contradictions avec les constatations ! Le mode opératoire (il ne parle ni du coupe-papier ni du fil du téléphone), la position du corps (il se trompe de bureau), l'heure de la mort fixée par le légiste (postérieure au moment où il dit avoir agi)... Les policiers, qui ont demandé au procureur de se rendre compte par lui-même, n'y ont pas cru.

« Il avait une attitude bizarre, se souvient l'un d'eux, mardi 13 juin, devant les assises de l'Aube. C'est une personnalité complexe. » « Il était totalement incohérent, dit un autre. Il pleurnichait. Il était perturbé (...). Ou bien il avait été dément au moment des faits et il avait oublié. Ou bien je me demandais s'il ne voulait pas être tranquille et nous

faire plaisir. »

Au deuxième jour, Pierre Dubois est revenu sur ses aveux. De son box, voix molle et fluette, il explique : « J'ai été terriblement choqué d'être accusé, moi qui ne ferai pas de mal à une mouche. Mon très grand souci était de faire admettre que ma femme [NDLR : alors aussi placée en garde à vue] et ma fille étaient étrangères à cette affaire. C'est vrai que l'émotivité a pris le dessus. Ils [les policiers] voulaient à tout prix que j'avoue. J'avais le sentiment que si je ne signalais pas, ils ne me lâcheraient pas. » Après vingt-quatre heures, devant les incohérences, Pierre Dubois a été remis en liberté.

A la barre, les policiers contestent que les aveux aient été extorqués. M^e Philippe Sarda, pour la partie civile, observe qu'une déposition obtenue sous la contrainte correspondrait a priori à la réalité. Alors, pourquoi ces erreurs ? « J'ai construit à partir des éléments que j'avais [des policiers], » répond l'accusé. De fait, ceux-ci relatent de bien curieux dialogues. Par trois fois, Pierre Dubois aurait demandé : « Je l'ai étranglée ? - C'est à vous de nous le dire. - Avec mes mains ? Comment aurais-je pu la tuer ? - C'est à vous de répondre. - Est-ce que si je l'ai tuée, j'aurais pu oublier si vite ? »

« Je n'ai jamais considéré ça comme des aveux », affirme aujourd'hui l'accusé. Réentendu en 1996, soit un an avant d'être écroué, il indiquait : « C'est bouleversant d'être accusé d'assassinat. J'ai eu envie de connaître le pire. Je me dis : "N'était-ce pas une envie suicidaire ?" »

HEURE DU CRIME

Alors l'audience délaisse l'insondable, sur les rives de la perplexité. Et plonge dans les rapports d'expertises matérielles. Le médecin légiste estime que « la plus grande probabilité » de l'heure du crime se situe entre 13 heures et 13 h 30, heure à laquelle Pierre Dubois déjeunait avec sa femme et sa fille. Une autre donnée, moins fiable, permettrait cependant à l'accusation de remonter dans le laps de temps pendant lequel Pierre Dubois avait avoué avoir agi.

Mais les conclusions du légiste méritent encore l'attention. Selon

lui, la scène du crime, sauvage, aboutissant à la strangulation fatale, a bien dû prendre entre dix et vingt minutes. Compte tenu des trajets, cela serait trop long pour sceller une culpabilité. De plus, il n'exclut pas la présence de deux meurtriers.

En revanche, douche froide pour la défense, tandis qu'aucune trace particulière sur les lieux ne semble imputable à Pierre Dubois, deux experts affirment qu'une soixantaine de fibres textiles relevées sur la veste de M^{me} Descaves sont similaires à celles d'un pantalon de survêtement qu'aurait porté l'accusé le jour des faits. M^e Jean-Louis Pelletier oppose qu'on a aussi trouvé une centaine de fibres en laine, non contenues dans le pantalon.

La vérité tenant parfois à un fil, le plaideur remarque qu'on a saisi également dans la main droite de la victime, allongée sur le sol, deux cheveux bruns, qui s'avèrent les siens, et dans sa main gauche un autre cheveu non identifié... long et blond.

Jean-Michel Dumay

L'enquête sur la mort de Grégory Villemin rouverte par la cour d'appel de Dijon

Quinze ans après la découverte du corps de l'enfant, une expertise ADN sera faite sur le timbre d'une lettre anonyme reçue par les grands-parents

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Dijon a ordonné, mercredi 14 juin, la réouverture de l'enquête sur l'affaire Grégory Villemin, le garçonnet de quatre ans et demi retrouvé ligoté et noyé dans la Vologne, près de Lépanges (Vosges), le 16 octobre 1984. Cette décision, qui fait suite à une demande déposée en novembre 1999 par les parents et les grands-parents de la victime, autorise des analyses génétiques sur un fragment de timbre d'une lettre anonyme envoyée aux grands-parents de l'enfant le 27 avril 1983 (*Le Monde* du 21 avril). Selon M^e Nathalie Jauffret, avocate des grands-parents, les premiers résultats de cette expertise pourraient être connus dès le mois de septembre. Une expertise sémantique des quatre lettres anonymes reçues par la famille Villemin à l'époque des faits a également été ordonnée. « Ces analyses devraient permettre de cerner les contours de la personnalité du "corbeau" », a précisé l'avocate.

Les magistrats de la cour d'appel ont estimé que les progrès scientifiques permettant les analyses ADN constituaient bien « un élément nou-

veau de nature à justifier la reprise de l'information ». Au regard du code de procédure pénale, seule l'existence de telles charges autorise la réouverture d'une procédure clôturée par un non-lieu.

LE CORBEAU ET L'ASSASSIN

Se fondant sur une expertise de faisabilité, Hélène Magliano, procureure générale près la cour d'appel de Dijon, avait fait valoir, à l'audience du 18 avril, que la recherche ADN « n'aurait pas manqué » d'être utilisée si elle avait été connue « au moment de l'enquête initiale ». Elle avait néanmoins nuancé son propos en estimant que « ce qui rend problématiques les chances de succès de l'analyse, c'est à la fois une relative ancienneté, le support très limité, les conditions de conservation qui n'ont pas été idéales pour préserver la molécule ADN, et aussi la présence sur le timbre de l'encre du tampon d'oblitération ». M^{me} Magliano avait aussi indiqué que l'identification éventuelle du « corbeau » ne conduirait pas nécessairement à celle de l'assassin.

La décision de la cour d'appel va

donc permettre la réouverture d'une affaire vieille de plus de quinze ans. Trois magistrats instructeurs se seront succédés avant que l'enquête ne se termine, le 3 février 1993, par un non-lieu en faveur de Christine Villemin, mère de l'enfant, mise en examen pour « assassinat ». Bernard Laroche, cousin germain du père de Grégory, Jean-Marie Villemin, avait lui aussi été mis en examen et écroué en novembre 1984. Quelques mois après sa remise en liberté, il avait été tué par Jean-Marie Villemin, persuadé de sa culpabilité.

Marquée par les maladroites du jeune juge d'instruction Jean-Michel Lambert et les à-peu-près des gendarmes, l'enquête n'a jamais permis d'élucider le mystère de la mort du petit Grégory. En 1992, dans un réquisitoire définitif innocentant Christine Villemin, Jean Stéfani, alors procureur général de Dijon, avait été obligé d'admettre qu'en « l'état, force est de constater que l'information n'a pas permis de découvrir l'auteur, ou les auteurs, de l'assassinat ».

A. Pe.

Bernard Bonnet comparait pour diffamation envers le père d'Yvan Colonna

C'EST un Bernard Bonnet souriant et sûr de lui qui s'est présenté, mardi 13 juin, à la barre de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour y répondre de diffamation publique envers Jean-Hugues Colonna, ancien député socialiste des Alpes-Maritimes et père d'Yvan Colonna, recherché pour l'assassinat du préfet Claude Erignac. Dans son livre *Préfet en Corse*, publié en octobre 1999 aux éditions Michel Lafon, Bernard Bonnet relatait les circonstances de la fuite d'Yvan Colonna en évoquant notamment les relations amicales qu'entretenait son père avec Christian Vigouroux, directeur de cabinet de la garde des sceaux, Elisabeth Guigou.

Et l'ancien préfet de Corse de s'interroger : « Comment la police judiciaire a-t-elle pu laisser fuir Yvan Colonna alors qu'un journaliste de TF 1 recueillait cette invraisemblable confidence la veille de cette fuite : "J'ai peut-être le profil, mais il faudra le prouver" ? Pourquoi l'ancien député Jean-Hugues Colonna s'est-il plaint auprès du directeur de mon cabinet de la surveillance dont ses fils étaient l'objet ? Comme tous les Français, je me pose une question simple : Yvan Colonna a-t-il échappé à la justice ou la justice l'a-t-elle laissé échapper ? »

Pour Jean-Hugues Colonna, ces propos, qu'il estime « odieux », laisseraient penser qu'il aurait profité de ses amitiés haut placées pour favoriser la fuite de son fils. Devant le tribunal, présidé par Martine Ract-Madoux, il affirme qu'il n'est intervenu qu'une seule fois auprès de la

chancellerie : pour faire part de son souhait d'être présent lors de l'interpellation de son fils, « pour qu'elle se passe dans les meilleures conditions possibles » et « pour le convaincre de se rendre ».

« HYPOTHÈSE DE LA CONNIVENCE »

Bernard Bonnet soutient qu'il n'a jamais voulu attenter à l'honneur de l'ancien député. « Il y a seulement trois hypothèses pour expliquer cette fuite, indique-t-il. L'incompétence des services chargés de l'enquête ; la connivence, car Yvan Colonna a pu bénéficier d'une information ; ou bien une intuition géniale à un moment où il comprend qu'il est de trop quelque part et s'en va. Je n'ai aucune animosité personnelle envers Jean-Hugues Colonna et aucun élément permettant d'étayer l'hypothèse de la connivence ; c'est pour cela que, dans mon livre, je me contente de poser la question. »

Pour le substitut du procureur de la République François Cordier, la diffamation concerne d'abord Christian Vigouroux, en raison d'« une inimitié personnelle » de Bernard Bonnet. Mais le directeur de cabinet de la ministre de la justice n'a pas porté plainte. Ne requérant ni peine ni relaxe, le représentant du parquet a estimé en revanche que Jean-Hugues Colonna ne pouvait être victime que d'« une diffamation par ricochet ». « La diffamation n'existe que par une appréciation subjective de l'intéressé », a-t-il conclu.

Jugement le 12 septembre.

Acacio Pereira

Brevetabilité des gènes humains : le comité d'éthique en désaccord avec la directive européenne

Les « sages » souhaitent la réécriture du texte et l'ouverture d'un débat international sur ce thème

Le Comité consultatif national d'éthique a rendu, mardi 13 juin, un avis qui s'oppose à la transposition, dans le droit français, de la directive

européenne sur la brevetabilité des gènes humains. Au nom du « libre accès à la connaissance (...), bien commun de l'humanité », les sages re-

commandent une réécriture du texte adopté par Bruxelles, le 6 juillet 1998, qui permettait de breveter les séquences d'un gène.

LES RESPONSABLES du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) ont rendu public, mardi 13 juin, un avis sur la transposition dans le droit français de la directive européenne relative à la brevetabilité des éléments du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine. Chargés de conseiller le gouvernement sur les conséquences éthiques des avancées des sciences biologiques et médicales, les sages du CCNE avaient été saisis, le 11 février, par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, sur les limites à fixer aux brevets des inventions biotechnologiques. Cette question a trouvé un début de réponse dans les articles 5 et 6 d'une directive européenne en date du 6 juillet 1998 : ce texte prévoit que, si le génome n'est pas brevetable, la séquence d'un gène peut faire l'objet d'un brevet. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, avait déclaré, mercredi 7 juin à l'Assemblée nationale, que cette directive était incompatible avec le droit français (*Le Monde* du 10 juin). Bruxelles avait réagi en menaçant la France de poursuites.

Pour les responsables du CCNE, la question, d'une portée éthique considérable, justifie une réponse sans ambiguïté : il ne convient pas de modifier la loi française en y transposant les termes de la directive européenne. Ils « ne voient pas aujourd'hui de raison de s'éloigner des principes qui ont présidé à l'élaboration de la loi de bioéthique du 29 juillet 1994 : la connaissance de la séquence d'un gène ne peut en aucun cas être assimilée à un produit breveté et n'est donc pas brevetable. Son utilisation, comme celle de toute connaissance, bien commun de l'humanité, ne peut être limitée par l'existence de brevets qui entraveraient, au nom du droit de la propriété industrielle, protéger l'exclusivité de cette connaissance. En revanche, les inventions laissant libre accès à cette connaissance peuvent faire l'objet de brevets. »

Présenté par le professeur Didier Sicard, président du CCNE, Nicole Questiaux, présidente de section honoraire au Conseil d'Etat, et le professeur Axel Kahn, cet avis a été adopté à l'unanimité moins trois voix, dont celle de Françoise Moi-

sand, directeur du département pour le développement économique et social de l'Inserm. Le conseil assure toutefois s'inscrire « dans une logique authentiquement économique, où l'intégration en amont de préoccupation éthique est une condition majeure d'une efficacité économique durable. » En d'autres termes, pas question d'exclure la génétique du champ des brevets. Mais on ne saurait pour autant entraver le libre accès au domaine de la découverte, ni faciliter une dérive vers l'instrumentalisation du corps humain ou le refus du partage des bienfaits attendus des progrès des biotechnologies.

« LA NÉCESSAIRE PROTECTION »

En pratique, le CCNE suggère au gouvernement d'organiser une nouvelle discussion des termes de la directive européenne. Dénonçant la rédaction de la directive, le conseil observe que la pression industrielle et scientifique n'a jamais été aussi forte pour interpréter de façon expansive le champ de la brevetabilité : « Il est nécessaire, dans l'intérêt des chercheurs et dans

celui de la société tout entière, de garder la maîtrise de l'évolution qui se dessine. Cette évolution ne doit surtout pas se faire sans débat. Ce débat dépasse la communauté scientifique et doit être démocratique. Il dépasse les limites de notre pays et même le champ de la directive européenne. » Outre la réécriture des termes de la directive européenne, le CCNE espère que ce débat international « débouchera sur la création d'une instance habilitée à concilier (...) la nécessaire protection des inventions biotechnologiques avec des principes éthiques ».

Tranchant avec nombre de ses avis antérieurs, le CCNE s'inscrit ici ouvertement dans une actualité et une dynamique scientifique, industrielle, politique et diplomatique. A la lumière de cet avis et après les déclarations du ministre, on voit mal le gouvernement français transposer une directive européenne qu'aucun des pays de l'Union n'a encore traduite dans son droit interne, alors même que l'échéance est ici fixée au 30 juillet.

Jean-Yves Nau

Bataille pour l'ouverture d'une école publique dans un bourg breton

Le maire juge l'investissement trop élevé

LA COMMUNE du Folgoët (Finistère), qui ne compte qu'une seule et unique école, privée, aura-t-elle son école publique à la rentrée 2001 ? Les négociations s'accroissent entre la municipalité, l'inspection académique et la sous-préfecture de Brest pour mettre fin à un combat idéologique qui secoue depuis deux ans ce village de 3 400 habitants. Dans cette région du Léon, aussi appelée « la terre des prêtres » l'enseignement privé a toujours eu la part belle. Mais voilà qu'au Folgoët une association de parents d'élèves, regroupant une vingtaine de familles, demande la création d'une école publique. Dossier argumenté, site Internet, sollicitation des autorités administratives, l'association Pour une école publique au Folgoët défend « la liberté de choix et la laïcité » dans une académie où près de 40 % des enfants sont scolarisés dans le privé, contre 24 % au niveau national.

Mais les résistances culturelles sont tenaces. En mars 1999, le conseil municipal du Folgoët rejette à la quasi-unanimité l'ouverture d'une école publique. Pour le maire (divers droite), Aimé Simon, ce « non » s'explique aisément : les effectifs sont en baisse, l'école publique du bourg de Lesneven, située à 3 kilomètres, suffit, selon lui, à assurer la liberté de choix des parents, et la construction d'une école neuve coûte trop cher (2 à 3 millions de francs) pour une commune déjà endettée. Mais c'est oublier la loi Gobelet de 1886, qui impose à toute commune de France d'avoir une école primaire publique.

Le 10 février, le tribunal administratif de Rennes annule la délibération du conseil municipal, et la sous-préfecture enjoint la mairie de rouvrir le dossier afin de

combler cette « lacune républicaine ». Les arguments objectifs avancés par l'association en faveur d'une nouvelle école ne manquent pas. L'école publique de Lesneven est saturée et la moitié de ses effectifs provient de l'extérieur (soixante-trois élèves du Folgoët).

« REVANCHE POLITIQUE »

Pointant la présence d'un ancien conseiller municipal battu lors des dernières élections parmi les membres de l'association, le maire estime qu'il y a de la « revanche politique » dans l'air. Refusant de politiser le débat, Yves Garçon, enseignant dans un lycée public et porte-parole de l'association, préfère parler d'« une profonde modification de la population et de ses aspirations ». « De rurale elle est devenue périurbaine, et bon nombre de familles refusent le coût financier que représente l'enseignement privé. » Le maire du Folgoët reconnaît lui aussi que les temps changent et note « une tendance à revenir vers le public ». De son côté, Gérard Blanchard, inspecteur d'académie, constate « une évolution des mentalités et de la population » et estime que « le choix de l'école n'est plus idéologique ».

Après moult débats et autres séances de négociations, la création d'une école intercommunale, formule autorisée par la loi Gobelet, devrait être retenue. Il y a quelques jours, l'inspecteur d'académie a réuni une dizaine de maires qui, comme au Folgoët, n'offrent à leurs administrés que le choix de l'enseignement privé. « Est-ce que dans vos communes la demande d'école publique est susceptible d'arriver ? », leur a-t-il demandé. Tous ont répondu « oui ».

Sandrine Blanchard

Les sujets de philosophie au baccalauréat général

LES 345 013 CANDIDATS au baccalauréat général ont ouvert, mercredi 14 juin, la session 2000 des épreuves avec, selon la tradition, la philosophie. Sujets de la série L (littéraire), affectés d'un coefficient 7 : 1) La mémoire suffit-elle à l'historien ? 2) L'exigence de justice et l'exigence de liberté sont-elles séparables ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur la création artistique. Sujets de la série ES (économique et sociale), affectés d'un coefficient 4 : 1) L'art modifie-t-il notre rapport à la réalité ? 2) Les sciences humaines pensent-elles l'homme comme un être prévisible ? 3) Commentaire d'un texte de Jean-Jacques Rousseau sur l'amour. Sujets de la série S (scientifique), affectés d'un coefficient 3 : 1) Les passions nous empêchent-elles de faire notre devoir ? 2) A quoi servent les sciences ? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur le langage.

M. Pellerin condamné à un an ferme pour construction illégale à Antibes

LA COUR D'APPEL d'Aix-en-Provence a condamné, mardi 13 juin, le promoteur immobilier Christian Pellerin à deux ans d'emprisonnement, dont un ferme, pour la construction illégale de sa villa d'Antibes (Alpes-Maritimes). Cette condamnation sanctionne l'une des plus importantes infractions à l'urbanisme constatées jusqu'à présent : 650 m² avaient été irrégulièrement bâtis pour 72 m² autorisés. La cour observe que « les faits commis (...) sont d'une gravité extrême eu égard à l'importance et à la valeur de la construction irrégulièrement édifiée dans une zone protégée ». La cour a ordonné la démolition de la villa et met à la charge du bâtisseur des tours de La Défense la remise en état des lieux. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE** : les médecins à diplômes étrangers sont appelés mercredi 14 juin à une journée de grève nationale pour protester contre la nouvelle exigence de diplômes français de spécialités et réclamer une meilleure prise en compte de leurs compétences.

■ « **VACHE FOLLE** » : deux nouveaux cas de « vache folle » ont été découverts dans les départements de la Mayenne et de la Vendée, portant à 20 le nombre de cas décelés depuis le début de l'année, a annoncé le ministère de l'agriculture. C'est le 100^e cas depuis l'apparition de la maladie en France en 1991.

■ **ÉDUCATION** : des délégations du principal syndicat du premier degré, le SNU-ipp (FSU), devaient manifester mercredi 14 juin à Paris pour protester contre le manque de directeurs d'école primaire, évalué à 4 500 pour l'année prochaine. Le syndicat envisage de lancer une grève administrative à la rentrée.

■ **JUSTICE** : le parquet de Paris a requis le rejet de la constitution de partie civile déposée, le 31 mai, par Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, dans le dossier Elf (*Le Monde* du 8 juin). Le ministère public conteste l'existence d'un préjudice subi par la SEM 92 lors de l'achat d'un terrain au groupe pétrolier.

■ **MNEF** : l'ancien président de l'UNEF, Marc Rozenblat, a été mis en examen, mardi 6 juin, pour « abus de biens sociaux ». Il aurait, à titre privé, fait prendre en charge, pour 400 000 francs, par sa société Scop Iram, trois séjours sur le bateau d'un proche du directeur de la MNEF.

Des maires privilégient désormais la présidence de structures intercommunales

La loi sur le cumul des mandats mais aussi le poids financier des communautés d'agglomération, dotées de confortables budgets, poussent certains élus à abandonner leur hôtel de ville. Quitte à perdre le contact direct avec les électeurs

RENNES

de notre correspondante régionale
C'est comme si une commune se dotait d'« un maire du quotidien et d'un maire du long terme ». Ainsi Jean-Jacques Urvoas, spécialiste du droit et des finances publiques à l'université de Brest et fin connaisseur de la vie politique dans le Finistère, résume-t-il d'une formule la nouvelle stratégie électorale à la mode de Bretagne. Menacés par la loi qui restreint le cumul des mandats, plusieurs maires de la région

L'AMF et le « fait intercommunal »

Jeudi 15 juin, l'Association des maires de France (AMF) doit réunir à Paris ses premières assises de la coopération intercommunale. Le financement de cette coopération, l'avenir de la décentralisation et les relations entre communes et structures intercommunales sont au programme de cette journée. Pour le président (RPR) de l'AMF, Jean-Paul Delevoye, « la commune gère le quotidien, et l'intercommunalité le devenir. Communes et structures intercommunales doivent vivre en complémentarité étroite. La capacité d'écoute et de médiation du maire reste indispensable ». Selon le président de l'AMF, une « exigence de transparence » est en train de naître parmi la population, qui demande « plus de lisibilité ». La légitimité démocratique des structures intercommunales fait partie des thèmes de réflexion de l'AMF. Pour M. Delevoye, « un mode de cohabitation doit être trouvé entre un pouvoir communautaire élu et le pouvoir communal ».

sont tentés de céder leur place à l'hôtel de ville tout en faisant connaître leur ferme volonté de conserver la présidence de structure intercommunale correspondante.

Ainsi, Claude Saunier (PS) ne briguera-t-il pas de quatrième mandat à Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, lors des prochaines élections municipales en 2001. Cependant, il serait « bien entendu » prêt à mettre son « expérience » et son « sens des relations personnelles au service du grand Saint-Brieuc », qui constitue « un lieu de coordination intéressant et encore à devenir ». Bref, le sénateur se verrait bien garder les rênes de la belle communauté d'agglomération toute neuve qu'il préside actuellement. A l'hôtel de ville de Quimper, dans le Finistère, le député européen Bernard Poignant (PS) est exactement dans le même cas.

Le développement de l'intercommunalité en Bretagne – qui s'enorgueillit d'être en avance dans ce domaine – joue sans doute un rôle dans cette évolution stratégique. Mais il faut surtout y voir le souci d'une génération d'élus socialistes de passer la main, sans perdre les municipalités conquises à partir de la vague rose de 1977. L'enjeu est de taille : Saint-Malo (Ile-et-Vilaine) et Vannes (Morbihan) sont les seules villes importantes à avoir résisté à cette vigoureuse conquête de l'Ouest.

Enfin, l'exemple du chef de file du PS au sein du conseil régional a de quoi susciter quelques réflexions. Le député et ancien maire de Lorient (Morbihan), Jean-Yves Le Drian, a, en effet, déjà franchi le pas : en mai 1998, il a cédé la place à son premier adjoint, Norbert Métairie (PS). Non sans « déchirement », précise le premier, car après dix-

sept ans et demi passés à la tête de l'hôtel de ville, « il y a une forme d'identification ». Le second en sait quelque chose : il arrive encore à quelques journalistes distraits de présenter M. Le Drian comme le maire de la ville.

UN LIEN AFFECTIF

La prochaine campagne électorale devrait venir à bout de ces quelques problèmes de notoriété, relativise Norbert Métairie. Présent dans l'équipe municipale comme adjoint à l'urbanisme depuis 1989, il se pense suffisamment connu de ses administrés. N'empêche, « le premier jour de mon nouveau mandat, un homme a soulevé son chapeau pour me saluer, sous la pluie. J'ai alors compris que quelque chose changeait », se souvient-il.

Alors, au maire le lien affectif, les inaugurations et les cérémonies de vœux, tandis que le président de la communauté urbaine se réserverait

tous les grands dossiers de développement ? Pas si simple, rétorque M. Métairie, qui est aussi... vice-président de la structure intercommunale. Cette dernière, qui succède à un district plus ancien, est un exemple intéressant. Ne regroupant qu'un tiers des 185 000 habitants, Lorient doit en effet composer avec ses 17 communes voisines. Comme souvent, l'agglomération a la responsabilité des questions de déplacement, de tourisme, d'environnement, de transports en commun, de développement économique...

Les particularités, ici, tiennent à la fois à la restructuration de la défense (la marine nationale s'approprie à libérer des dizaines d'hectares, un hôpital militaire, une base de sous-marins, etc., en centre-ville et en limite de plusieurs communes) et aux répercussions que ce départ a entraînées. Ajoutée aux soucis passés du port de pêche, cette

conjoncture de crise a permis au Pays de Lorient de recevoir d'importants subsides européens, alors même qu'il semble retrouver une meilleure santé. Résultat : la ville et la structure intercommunale nourrissent moult projets en ce moment. Voilà qui est sans doute propice au partage du pouvoir.

DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

Et puis « une vieille complicité nous unit depuis plus de vingt ans », témoigne M. Métairie. C'est sans doute là une condition *sine qua non*. Il est des duos de ce genre qui ont échoué. Ce fut le cas par le passé à Brest, par exemple. Le maire actuel, Pierre Maille (PS), a récemment conquis la tête du conseil général et a décidé de laisser son bureau de l'hôtel de ville en 2001. Il est entendu que le candidat à sa succession, désigné par les militants, François Cuillandre, espère bien présider, aussi, aux destinées de la

communauté urbaine. Mais certains socialistes bretons évoquent en outre de possibles scrupules liés au déficit démocratique, car le président de la communauté n'est désigné que par ses pairs.

Là, les concernés rétorquent invariablement qu'ils sont de farouches partisans d'un mode de représentation directe des élus dans les conseils intercommunaux, et que le plus tôt sera le mieux. Soit. Mais nul ne sait si la formule du tandem à la lorientaise est durable. La façon dont Jean-Yves Le Drian – qui rêve avant tout de devenir président du conseil régional de Bretagne – et Robert Métairie agiront lors de consultations électorales à venir fera figure de test pour les observateurs de la vie politique bretonne.

Martine Valo
avec Patrick Le Nen
à Saint-Brieuc

Les contraintes de la loi sur le cumul des mandats

CE N'EST PAS le cas qu'en Bretagne. Partout en France, des maires abandonnent l'hôtel de ville pour se consacrer au rôle de président de la structure intercommunale. Ce n'est pas un mouvement de masse, mais un « frémissement », selon Marc-Antoine Vincent, de l'Association des districts et communes de France (ADCF) : « Cette attitude marginale préfigure une évolution forte », ajoute-t-il.

« Diriger une structure intercommunale devient un métier à plein temps », explique Etienne Langereau, délégué général de l'ADCF. Développement économique, transports, logement, eau :

beaucoup de compétences « nobles » sont désormais du ressort de l'intercommunalité, qui dispose des ressources financières plus conséquentes, surtout depuis la loi Chevènement et la généralisation de la taxe professionnelle unique d'agglomération. « Certains maires ne veulent plus être en première ligne », souligne Bernard Bellec, maire (PS) de Niort, président de la communauté d'agglomération niortaise et rapporteur de la commission intercommunale de l'Association des maires de France (AMF).

UNE FORME DE COMPENSATION

Pour certains élus de longue date, l'opération permet de passer le témoin aux plus jeunes, tout en gardant un contrôle sur le devenir de l'agglomération. A Lille, Pierre Mauroy, maire depuis 1973, a publiquement annoncé son souhait de garder la direction de la Communauté urbaine après les municipales, laissant ainsi la mairie à Martine Aubry. Parfois, le passage est une forme de compensation. Ainsi Jean Auroux, maire de Roanne (Loire) depuis 1977, mis en minorité par la section socialiste, devra abandonner la mairie pour se consacrer à la présidence de la communauté d'agglomération. « Le pouvoir est en train de glisser de la commune vers l'intercommunalité », dit-il pour se consoler.

Rares sont ceux qui reconnaissent abandonner leur fauteuil de maire contraints et forcés. Martin Malvy, maire (PS) de Figeac, président de la communauté de communes du pays de Figeac et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, devra quitter la mairie en 2001 : « La loi absurde sur le cumul des mandats m'oblige à prendre cette décision. La direc-

tion de l'agglomération n'est pas inintéressante, mais la fonction de maire reste prééminente », estime-t-il.

« Aucun maire ne vous le dira, mais c'est au niveau de la communauté d'agglomération que les grandes décisions se prennent », analyse Alain Lamassouse, président de la communauté Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB). Le député européen UDF a annoncé fin mai sa démission de la mairie d'Anglet, dont il reste adjoint au maire. « En pratique, je n'ai pas le choix reconnaît-il cependant. Le mandat de maire reste légitime. C'est celui qui vous met en contact avec la population et qui suscite le plus d'affectivité de sa part. »

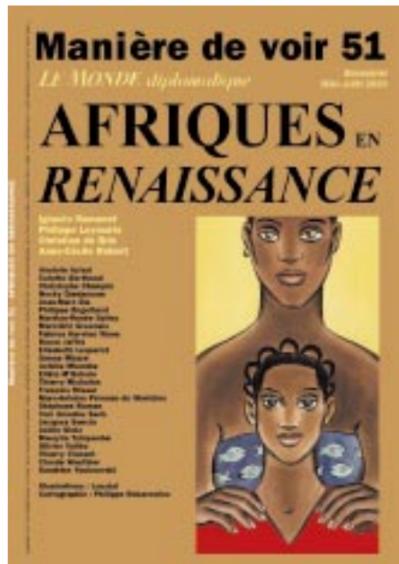
Pour Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans et président de l'Association des grandes villes de France, « malgré la montée en puissance de l'intercommunalité, le rôle de maire reste emblématique ». Pour les élus touchés par la loi sur le cumul des mandats, la direction de l'intercommunalité ne serait donc qu'un lot de consolation ? Pour M. Sueur, cette tentation pose, à nouveau, la question du mode d'élection des responsables des structures intercommunales. Cette perspective a été écartée lors de la discussion au Parlement de la loi Chevènement. « L'élection au suffrage universel changerait la donne », explique le président de la AGVF. Il paraîtrait normal que ces fonctions passent alors dans le champ du cumul. » Pour le président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF), Jean-Paul Delevoye, un « système mixte » d'élection doit permettre de concilier légitimité communale et intercommunale.

Gaëlle Dupont

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Malgré les guerres, l'espoir

■ Un continent d'avenir, par Ignacio Ramonet. ■ Un territoire qui se redessine, par Achille Mbembe. ■ Des guerres toujours, par Philippe Leymarie. ■ Poussée xénophobe, par Marc-Antoine Pérouse de Montclos. ■ Ambitions rivales dans les Grands Lacs, par Mwayila Tshiyembe. ■ Les nouveaux acteurs du secteur minier, par François Misser et Olivier Vallée. ■ La grande illusion de la fin des coups d'Etat, par Anatole Ayissi. ■ Ces dictateurs sortis des urnes, par Martine-Renée Galloy et Marc-Eric Gruenais. ■ Afrique du Sud, l'après-Mandela, par Claude Wauthier. ■ Les multiples fractures du Nigeria, par Joëlle Stolz. ■ Le Burkina Faso bousculé par l'affaire Zongo, par Bruno Jaffré. ■ Alternance historique au Sénégal, par Sanou M'Baye. ■ Radios en liberté, par Jacques Soncin. ■ Quand la Banque mondiale nie l'évidence, par Christian de Brie. ■ Débat sur les privatisations au Sénégal, par Tom Amadou Seck. ■ Vers un développement à l'africaine, par Philippe Engelhard. ■ Afrique du Sud, introuvable capitalisme noir, par Stéphane Roman. ■ Les voies de l'afro-rennaissance, par Jean-Marc Ela. ■ La coopération française entre ravalement et réforme, par Claude Wauthier. ■ Elf, trente ans d'ingérence, par Olivier Vallée. ■ Rwanda, la politique française en question, par Philippe Leymarie. ■ La Belgique demande pardon, par Anne-Cécile Robert. ■ Le pactole de la communication politique, par Christophe Champin et Thierry Vincent. ■ Washington à la conquête d'espaces vierges, par Philippe Leymarie. ■ La dimension africaine de l'esclavage par Elikia M'Bokolo. ■ Cheikh Anta Diop, restaurateur de la conscience noire, par Fabrice Hervieu Wane. ■ Ces femmes oubliées, par Colette Berthoud. ■ Les Célestes chassent les sorciers, par Sandrine Youknovski. ■ La mémoire Nord-Sud en danger, par Anne-Cécile Robert. ■ Descente aux enfers des intellectuels camerounais, par Thierry Michalon. ■ Internet, la grenouille et le tracteur rouillé, par Anne-Cécile Robert.

Bibliographie, sites Internet, abondante cartographie, etc.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

A Strasbourg, M^{me} Trautmann vise la mairie et la communauté urbaine

LA SITUATION à Strasbourg est l'objet d'une bataille entre Roland Ries, maire de la capitale alsacienne, et Catherine Trautmann, présidente de la Communauté urbaine (CUS). Lors de sa nomination au gouvernement, en 1997, M^{me} Trautmann, maire et présidente de la CUS, respectant la règle de non-cumul voulue par Lionel Jospin, était devenue simple conseillère municipale et communautaire. M. Ries, son premier adjoint à la ville et vice-président de la CUS, lui succédait à ces deux fonctions. Très vite, les relations se sont dégradées entre celle qui avait pris la mairie à la droite en 1989 et son bras droit.

M. Ries, soutenu par une poignée d'adjoints, multiplia les déclarations sur le thème : « Les choses ne pourront plus être comme avant ». Dans l'hypothèse d'un retour de la ministre à Strasbourg, il proposait un partage du pouvoir – la mairie pour M^{me} Trautmann, la CUS pour lui-même – que la ministre rejeta à plusieurs reprises, considérant

que les deux exécutifs ne devaient avoir qu'un seul chef en raison de la complémentarité des fonctions entre la CUS, qui dispose d'un budget annuel de 4,5 milliards de francs, et la ville de Strasbourg, qui gère 2,5 milliards.

Le différend fut porté sur la place publique. Pour y mettre fin, M^{me} Trautmann conclut un accord, le 6 décembre 1999. Le contrat laissait la mairie à M. Ries ; M^{me} Trautmann conduisait la liste PS aux municipales, et se réservait la présidence de la CUS, mandat qu'elle a d'ailleurs repris en janvier. Elle expliquait alors que l'avenir appartenait à l'intercommunalité et à l'élection au suffrage direct des présidents de communauté urbaine.

L'APPUI DES ÉLUS

Lors du remaniement du 29 mars, M^{me} Trautmann perdit son portefeuille ministériel. Elle demanda alors à devenir dix-huitième adjoint au maire de Strasbourg. M. Ries laisse entendre qu'il s'en tient à l'accord de décembre. Puis la présidente de la

CUS annonce qu'elle reprendra les deux mandats exécutifs si elle gagne les municipales, et dénonce la « déloyauté de quelques-uns ». Le maire évoque la possibilité de conduire une liste dissidente.

Fort du soutien de « l'immense majorité du groupe des conseillers municipaux socialistes » et d'un sondage du 13 mai des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, qui la donne gagnante dans tous les cas de figure aux municipales, la présidente demande l'appui des élus strasbourgeois, qui délibèrent à huis clos. La majorité prie M. Ries de quitter le fauteuil de maire à brève échéance, lui ménageant une porte de sortie honorable. Il lui appartient de décider et d'annoncer la date de son départ. Le fera-t-il ? C'est probable. Car M. Ries a toujours perdu aux cantonales et aux législatives, alors que M^{me} Trautmann a non seulement conduit les socialistes à la victoire aux municipales de 1989 et de 1995, mais a pris un siège de député à la droite en juin 1997.

Marcel Scotto

Ces gamins héroïques qui défient Milosevic

SUR la façade décatie de l'immeuble où il habite avec ses parents, dans une triste cité dortoir du « nouveau Belgrade », Dragos a écrit un graffiti en lettres noires : « No future ». « Pas très original, concède cet étudiant en journalisme, mais vrai. Les jeunes en ont marre. Notre avenir est bouché. Milosevic nous tape dessus et l'opposition est nulle. En plus, à la différence de la génération précédente, on ne peut même pas quitter le pays. L'Europe ne veut pas de nous et ne nous donne plus de visas. Il faut donc qu'on se prenne en main. Nous n'avons plus rien à perdre et c'est pour cette raison qu'on croit en ça ! »

Ca ? Son doigt se tend vers un autre graffiti : un poing fermé, blanc dans un disque noir. C'est le symbole d'Otpor, un mouvement étudiant qui, depuis quelques mois, bouscule la scène politique serbe ; donne des migraines au président Slobodan Milosevic en brocardant son régime impopulaire ; déstabilise une opposition discréditée et paralysée par ses divisions internes.

Dragos, boucle d'oreille, cheveux décolorés, en est convaincu : « Le pouvoir est comme cette tour : un bon coup et elle s'effondre. » A une centaine de mètres de là, la façade verre et acier du siège du Parti socialiste du président Milosevic est défigurée par d'étranges taches sombres, stigmates des bombes larguées par l'OTAN en 1999. Trop abîmé, l'immeuble est aujourd'hui désert. « Otpor donnera le coup de grâce », fanfaronne Dragos. Pas si sûr.

Otpor est apparu sous les projecteurs un après-midi de l'automne 1998. Le 5 novembre, très exactement. Ce jour-là quatre jeunes étudiants – trois garçons et une fille – sont interpellés par la police place de la République, haut lieu de la contestation dans le centre de Belgrade. Jugés en procédure d'urgence, ils moisissent dix jours en prison pour « atteinte à la sécurité publique ». Leur tort ? Avoir écrit « Mort au fascisme » sur un mur, à côté du désormais célèbre poing fermé sur fond noir.

La « Résistance » traduction d'Otpor – s'organise. La presse d'opposition leur offre ses colonnes. Le sigle s'est depuis répandu comme une traînée de poudre à travers tout le pays, décliné sur des centaines de milliers de tee-shirts, d'autocollants, d'affiches ou de badges qui ornent le poitrail de jeunes ou fleurissent comme autant de provocations sur les murs des bâtiments officiels des grandes villes du pays. Dans les manifestations, des milliers de jeunes se rallient derrière la bannière noir et blanc, et, au son des grosses caisses ou des sifflets, scandent la « rébellion » contre Slobodan Milosevic.

Il ne s'agissait au départ que de lutter contre une loi, adoptée en mai 1998, verrouillant les universités, centres traditionnels de la contestation serbe. « A la rentrée d'octobre, la plupart des doyens, nombre de professeurs des facultés de droit, de philologie et de physique appliquée furent purement et simplement jetés à la rue, remplacés par des affidés au pouvoir. Les entrées des facultés furent contrôlées par des sociétés de sécurité. Il fallait réagir. Cela s'est fait spontanément. Otpor est née dans l'improvisation à la terrasse d'un café », rappelle Slobodan Homen, jeune avocat de 27 ans et l'un des fondateurs du mouvement.

Les militants d'Otpor ne sont pas pour autant une génération spontanée. Ils reprennent le flambeau d'une contestation étudiante anti-Milosevic apparue dès le début des années 90 et que le régime s'acharne depuis à mater par la force. Pour éviter d'y prêter le flanc, Otpor s'est mis en sommeil trois jours avant les bombardements de l'OTAN en mars 1999, sur les conseils de Slavko Curuvija, propriétaire des journaux d'opposition, Dnevni Telegraf et Evropljanin.

« Curuvija nous a suggéré de quitter le pays et de toute façon d'interrompre notre activité. Il pensait que c'était une très mauvaise période



A Cacak, un mur couvert d'affiches en faveur d'Otpor avec son logo : un poing serré dans un cercle. A gauche, une offre de 5 millions de dollars pour la capture de Milosevic, Karadzic et Mladic.

pour les opposants à un régime qui en profiterait sûrement pour se débarrasser de ceux qui se mettront en travers de son chemin », raconte Slobodan Homen. Trois semaines plus tard, Curuvija était abattu par des inconnus devant son domicile.

La guerre perdue, le régime se durcit encore et Otpor repart de plus belle. Le mouvement revendique à présent 40 000 activistes réguliers et affirme pouvoir faire descendre dans les rues de Serbie un demi-million de personnes. Otpor a élargi ses revendications, concentrées, initialement, sur la « dépolitisation des universités ». Dans l'édition du 25 mai du quotidien populaire Blic, Vukasin Petrovic, activiste d'Otpor, explique maintenant que le but est la « démocratisation de la société, des élections libres et honnêtes, la lutte contre le fascisme et l'amélioration des conditions de vie ».

« Nous devons mettre en garde contre les dangers d'une extension du terrorisme et de la violence dans la société », ajoute-t-il. Il faut mener une campagne négative contre Milosevic et essayer de convaincre les 75 % de jeunes serbes qui se sont abstenus lors des derniers scrutins d'aller voter », explique un autre militant. Autre mutation, le mouvement, qui se dit maintenant « populaire » et plus seulement étudiant, draine des adultes, des intellectuels, et jusqu'à l'Eglise orthodoxe, qui lui a exprimé son soutien.

Mais si Otpor plaît, ou ulcère, ce n'est pas tant en raison de son programme, plutôt consensuel. C'est parce que son ironie, sa dérision et sa détermination contrastent dans la grisaille d'un pays exsangue après presque dix années d'embargo. Il secoue une population lassée du nationalisme guerrier de son président et des divisions suicidaires de l'opposition. « On dérange parce que personne ne sait ce dont nous sommes capables, rigole Aleksandar, dit Axa, un collègue de 17 ans. Le succès sera assuré si nous sommes nombreux, si nous sommes courageux, si nous nous faisons confiance. Le Messie ne viendra pas sur son cheval blanc résoudre nos problèmes », affirme le programme d'Otpor, publié sur son site Internet (www.otpor.com)

Son arme favorite est le happening. Entre autres exemples, en août dernier, deux mois après la



Ils sont courageux jusqu'à l'absurde, jeunes, provocateurs, indépendants. Ils narguent le pouvoir serbe depuis des mois. Otpor, le mouvement de contestation étudiant, n'a ni statuts ni moyens, mais des milliers de militants prêts à risquer leur vie pour la démocratie

fin des bombardements de l'OTAN, le pouvoir lance une collecte nationale en faveur des paysans avec pour slogan : « Un dinar pour semer. » Otpor réplique avec sa propre campagne : « Cogne le système. Un dinar pour le changement. » Ceux qui le voulaient versaient ce dinar symbolique dans une cagnotte, après avoir frappé avec un marteau une effigie de Milosevic. Comble d'impudence, celle-ci était annotée : « Si vous n'avez pas de dinars, tapez plusieurs fois ! »

La police ne goûte guère la plaisanterie. Une vingtaine de jeunes militants sont embarqués par la police. Début mai, encore, le pouvoir qualifie Otpor d'« organisation terroriste dangereuse pour l'ordre public » et menace de les faire tomber sous le coup de la loi. Aussitôt, les militants annoncent qu'ils vont se rendre, en masse, aux forces de l'ordre, histoire d'engorger les commissariats.

Le mouvement déborde maintenant des murs des universités et des collèges. Mais pourra-t-il catalyser un mécontentement populaire croissant ou fédérer une opposition éclatée sans être récupéré ? Le pouvoir ne veut pas attendre de voir. Il s'est lancé à l'assaut d'Otpor avec ses méthodes habituelles : violences, intimidation, dénigrement. Le ministre fédéral des télécommunications, Ivan Markovic, également secrétaire général du Parti de la gauche unie yougoslave (JUL) de Mira Markovic, l'épouse de Slobodan Milosevic, a ainsi qualifié les activistes d'Otpor de « nazis, fascistes, terroristes et dégénérés ».

Ces actions d'Otpor ont un caractère violent, sont une atteinte à l'ordre public et à la sécurité nationale. elles doivent être prévenues », renchérit Nikola Sainovic, haut responsable de la JUL. L'ultranationaliste vice-premier ministre Vojislav Seselj en rajoute. L'ancien chef de milice en Bosnie et en Croatie accuse Otpor d'être « à la solde des Américains et des services secrets occidentaux » et réclame la peine de mort contre les « terroristes ».

Partisans de la non-violence et de la désobéissance civile, plusieurs centaines d'activistes dans tout le pays ont ainsi été arrêtés ces derniers mois. Les violences dont ils sont victimes ne se

comptent plus. En décembre 1999, Boris Karaicic dénonce les dérives de la Serbie vers un Etat policier devant le Congrès américain. Il est passé à tabac à son retour au pays. Début mai 2000, deux activistes de Pozarevac, la ville natale de Milosevic, qui se sont fait tabasser par des videurs de la boîte de nuit du fils du président, sont accusés de tentative de meurtre. Presque simultanément, dans le nord du pays, la police lance un mandat d'arrêt à l'encontre de deux autres militants d'Otpor, accusé cette fois d'avoir participé à l'assassinat, le 13 mai devant les caméras de télévision serbe, de Bosko Perovic, chef du gouvernement local de la

le ministère de la justice a de toute façon indiqué, le 25 mai, qu'il le rejetterait sous prétexte qu'Otpor constitue « une organisation illégale [dont] le but est la déstabilisation du régime par la violence ». Mais plus le régime se raidit, plus la popularité d'Otpor grandit et les manœuvres dont il use habituellement pour diviser l'opposition n'ont pas de prise sur les activistes d'Otpor.

Les compromissions, l'appât du gain, la quête du pouvoir sont autant de sirènes auxquelles succomba le principal dirigeant de l'opposition, Vuk Draskovic, et qui entraînent la pitoyable faille du mouvement de contesta-

« Le pouvoir est comme cette tour : un bon coup et elle s'effondre. Otpor donnera le coup de grâce »

province de Vojvodine, membre du Parti socialiste de Milosevic. Peu importe que les deux jeunes militants en question ne se soient pas trouvés en Serbie au moment des faits ni que l'assassin – un agent de sécurité « psychologiquement instable », selon la presse –, ait démenti tout lien avec Otpor.

EN fait, le pouvoir ne recule devant aucun moyen pour réduire au silence cette organisation qu'il a du mal à cerner. Une loi antiterroriste devrait ainsi être prochainement présentée au Parlement. Elle reprend en partie les dispositions de l'état d'urgence en vigueur pendant les bombardements de l'alliance atlantique. Ce texte qui révolte les associations de défense des droits de l'homme réduirait encore plus les libertés politiques et d'expression. « Les arrestations ne nous font pas peur. Si je suis arrêté, je sais que mon copain prendra ma place, rétorque Axa. Chez nous, personne n'est irremplaçable parce que nous n'avons ni chef, ni hiérarchie, ni structure, ni porte-parole officiel fixe. »

Doté d'un conseil politique de 35 membres, le mouvement n'a même aucune existence juridique. Avant même qu'il présente son dossier d'enregistrement comme association non gouvernementale,

tion Zajedno (Ensemble) en 1996-1997 qui fit trembler Milosevic. Durant ces mois de rébellion, les étudiants assurèrent déjà le spectacle, empêchèrent le mouvement de sombrer dans l'apathie jusqu'à ce que le pouvoir reconnaisse finalement la victoire de l'opposition aux élections locales.

« L'opposition est stérile. Elle nous fait les yeux doux, mais nous ne lui faisons pas confiance, rétorque Dragos. Il n'y a que l'argent et le pouvoir qui intéressent ses dirigeants. Ils n'ont pas compris que la seule condition pour faire partir Milosevic est l'union, alors qu'ils ne cessent de se disputer entre eux pour savoir qui est le plus beau, le plus intelligent... Cela fait dix ans que ça dure et Milosevic dort tranquillement. Ça suffit ! »

Selon le remuant maire d'opposition de Cacak, Velimir Ilic, Otpor tire sa force de ses militants, qui « ne sont pas impliqués dans des partis politiques mesquins (...) Ils ont la conscience tranquille, ils n'ont pas de superstructures ni mêmes de journaux, ils sont complètement libres et unis et veulent du changement ». Leurs idées font du chemin mais se heurtent à un appareil répressif renforcé. Le face-à-face est explosif.

Christophe Châtelot
Photos : Kael Alford

Algérie : l'urgence démocratique

La France accueille le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, dont le pays continue d'être meurtri par la violence. Si celle-ci a diminué dans les grandes villes, elle n'en continue pas moins de faire de très nombreuses victimes. Depuis le 13 janvier, date butoir pour la reddition des groupes armés, on compte plus de mille morts. Ce qui signifie l'échec de la politique dite de « concorde civile » impulsée par M. Bouteflika, qui consiste officiellement à accorder l'impunité aux terroristes renonçant à la violence, pour autant qu'ils n'aient pas été reconnus coupables de crimes de sang ou de viols.

La « concorde civile » a échoué principalement parce que l'opération a ignoré le caractère politique du conflit, dont on a décidé en haut lieu qu'il relevait du droit commun. Au lieu de traiter politiquement un conflit politique, les autorités ont préféré mettre en place un système de récompense financière des repentis, donnant ainsi une prime aux meurtriers. Cette opération a pour objectif essentiel de dispenser les autorités de mettre en place une commission « vérité et justice » et de brouiller les pistes menant aux commanditaires des massacres dont ont été victimes de nombreux villageois (Raïs, Bentalha, Relizane...).

Le président algérien a ainsi mis en jeu sa crédibilité de premier magistrat du pays, en refusant de rendre justice aux milliers de familles de disparus et aux dizaines de milliers de victimes du terrorisme et de la répression. Les signataires de ce texte lui demandent de tenir ses promesses électorales relatives au retour de la paix et de permettre à la presse algérienne et étrangère d'informer librement le public sur les attentats qui continuent d'endeuiller des centaines de familles algériennes.

Nous soutenons la démarche des Algériens qui veulent construire la démocratie sur la

base de la défense et la promotion des droits de l'homme pour tous, plus nombreux qu'on ne le croit en Europe. Leurs propositions, concrètes et réalistes, sont souvent défigurées par la presse algérienne ; elles consistent pourtant à mettre fin au conflit par une solution politique qui assure la reconnaissance de toutes les sensibilités présentes dans le pays, à l'exclusion de celles qui prônent la violence.

Ils demandent au pouvoir d'activer les procédures judiciaires pour traiter la douloureuse question des disparus et faire la lumière sur les assassinats ciblés de civils et sur les massacres de villageois. Les récentes visites d'ONG de défense des droits de l'homme que le gou-

mesurer l'ampleur et des coûts très élevés pour la communauté internationale.

La possibilité d'un dénouement pacifique dépend donc aussi largement du degré de compréhension de la situation algérienne, dont la complexité n'autorise pas les responsables européens à faire l'économie d'une analyse en profondeur. Or force est de constater que les chancelleries européennes, suivant en cela la position française, préfèrent s'accommoder de la démocratie de façade que leur présentent les autorités algériennes. Et qu'elles ne semblent pas, pour des intérêts souvent inavouables, pressées de parler franc et de les mettre devant leurs responsabilités. Demain, une fois les

Force est de constater que les chancelleries européennes, suivant en cela la position française, préfèrent s'accommoder de la démocratie de façade que leur présentent les autorités algériennes

vernement algérien a fini par autoriser constituent de ce point de vue une initiative positive, qui doit être poursuivie et soutenue.

Mais ne nous faisons pas d'illusions : le dénouement de la crise algérienne n'est malheureusement pas pour demain. Car il reste conditionné par l'évolution politique de l'ensemble du pays vers une gestion démocratique du pouvoir. Un pouvoir aujourd'hui confisqué par une poignée de généraux agissant dans l'opacité. L'Europe ne semble pas jusqu'à présent avoir compris qu'un tel maintien du statu quo dans la crise algérienne entretient la dégradation de la situation sociale et politique du pays, avec des répercussions dont il est difficile de

projecteurs éteints sur l'événement médiatique du jour, les responsables algériens auront vite oublié leurs discours creux. Et ils continueront, avec l'aval de l'Europe, à agiter l'épouvantail islamiste pour persévérer dans la confiscation des libertés, dont fera les frais, encore une fois, la population.

Il est donc à souhaiter que cette visite soit l'occasion, pour le gouvernement et le président de la République française, de ramener l'attention de leur interlocuteur sur ces quelques points incontournables. Ils doivent en particulier adopter une attitude ferme et intransigeante sur la question des disparus, ce crime contre l'humanité que le droit qualifie de « conti-

nu », en signifiant à M. Bouteflika que son gouvernement ne peut continuer à ignorer ce dossier et qu'il se doit de lui donner au plus vite un traitement conforme au droit et aux engagements internationaux de l'Algérie. C'est cette urgence que nous entendons réaffirmer devant les autorités françaises et algériennes, mais aussi européennes.

Sans ce préalable, toute réaffirmation de l'amitié et de la coopération franco-algérienne ne sera pas crédible. Une coopération qui doit se développer dans le respect de l'indépendance – si chèrement acquise par l'Algérie – et des spécificités de chacun. Elle ne pourra se renforcer et s'élargir au niveau européen que par la volonté d'en finir avec les ambiguïtés et les tentations néocoloniales, de tirer un trait sur les circuits de corruption qui gangrènent les relations entre l'Algérie et ses différents partenaires. Et cela ne se fera aucunement au détriment du rapport privilégié entre l'Algérie et la France, l'espace franco-algérien étant une réalité vécue sans complexe par les nouvelles générations qui veulent y vivre et s'y déplacer librement.

A Marseille, en novembre, une conférence internationale doit redéfinir les relations euro-méditerranéennes. C'est dans cette perspective que nous invitons instamment nos gouvernements respectifs à ne pas rester indifférents et muets face aux tragédies que vit le peuple algérien.

Pour le Comité international pour la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Algérie : Lahouari Addi, Majid Benchikh, Mohammed Harbi, Fatiha Talahite, Tassadit Yacine (Algérie), Werner Ruf (Allemagne), Jocelyne Cesari, François Gèze, Véronique Nahoum-Grappe, Bernard Ravenel, Pierre Vidal-Naquet (France), Gema Martin Muñoz (Espagne), Anna Bozzo (Italie).

AU COURRIER DU « MONDE »

JUSTICE POUR ALI MÉCILI

La France accueille en visite officielle en France le président algérien Abdelaziz Bouteflika. Or nous ne pouvons oublier qu'il y a treize ans, le 7 avril 1987, M^e Ali Mécili a été exécuté à Paris sur ordre de la Sécurité militaire algérienne.

En assassinant cet avocat démocrate et laïque, cet homme de dialogue et de réconciliation, qui a toujours lutté, au côté de Hocine Aït Ahmed, contre le régime militaire, il s'agissait d'éradiquer tout espoir d'une alternative démocratique en Algérie.

Treize ans déjà et le crime demeure impuni. La raison d'Etat a pesé de tout son poids pour organiser le silence autour de cette affaire et entraver le cours de la justice. L'assassin présumé d'Ali Mécili, interpellé alors qu'il se trouvait en possession d'un ordre de mission de la Sécurité militaire algérienne, a été aussitôt soustrait à la justice française et expulsé vers Alger en urgence absolue, sur ordre de Robert Pandraud, alors ministre délégué à la sécurité.

Depuis, nous attendons que s'affirme enfin la volonté politique de briser le silence et de rendre justice à Ali Mécili. Alors que le secret-défense vient d'être partiellement levé sur l'affaire Ben Barka, le moment n'est-il pas venu de répondre à une si longue attente ?

Comment imaginer que la France laisse se perpétuer un tel déni de justice ?

Breyten Breytenbach, Henri Choukroun, Antoine Conte, Jean Lacouture, Noël Mamère, Annie Mécili et Pierre Vidal-Naquet

LE SECRET DE FATIMA

Dès les premières lignes lues, j'ai ressenti cette excitation particulière, si rare, annonciatrice des grands « coups de gueule ». Un coup d'œil à la signature a fait monter l'adrénaline d'un cran : Jean Cardonnel lui-même, l'irascible dominicain (*Le Monde* du 3 juin). Enfin ! une voix « autorisée », une personnalité du sérail se lève pour dénoncer la supercherie, la dernière manipulation de Rome : la « révéla-

tion » qui va montrer à la face crédule du troupeau des fidèles que le pape est digne de la sollicitude de la Mère de Dieu. (...) On peine quelque peu à suivre sa pensée et à décrypter les allégories mais on lui pardonne : c'est une sainte (et saine) colère. Elle balait tout sur son passage : les agneaux de Dieu transformés en moutons de Panurge, la Vierge starisée, la mégalo-manie papale, le racisme de la pensée catholique, la mesquine et égocentrique vision du monde donnée par l'Eglise... Tout est dit, et Dieu que c'est bon à lire !

Denis Ferte Paris

LES MAUVAIS CALCULS DE L'ASSURANCE-MALADIE

Cela fait au moins trois ans que les comptes de l'assurance-maladie sont présentés, de façon artificielle et mensongère, comme déficitaires. En effet, comme l'a justement relevé la Cour des comptes dans ses récents rapports, la simple mise aux normes d'une comptabilité archaïque (calcul en encaissement-décaissement annuel, ce qu'aucune administration ne fait plus) a permis ces deux dernières années de diminuer le « déficit » d'une dizaine de milliards de francs. Mais le « déficit » passe aussi par l'imputation comptable, à tort, de plusieurs milliards de francs, comme dépenses de la branche maladie, de sommes qui sont en fait payées par des assurances à caractère privé à travers les caisses de Sécurité sociale.

C'est notamment le cas de tous les accidents automobiles (8 000 morts, 120 000 blessés annuels), de tous les cas de mise en cause de la responsabilité civile de tiers, etc. Ces sommes étant remboursées par d'autres assurances, il ne s'agit pas, pour l'assurance-maladie, de dépenses mais de recettes. Calculons : 6 milliards de dépenses en moins et 6 milliards de recettes en plus, que reste-t-il comme « déficit » en 1998 et 1999 ? Ce déficit artificiellement créé est un excellent prétexte pour demander à cor et à cri encore plus de pouvoir bureaucratique pour la CNAMTS et refuser aux médecins les majorations d'honoraires pourtant prévues par la loi dans le cadre des objectifs de dépenses opposables.

Docteur Alain Faye Paris

La paix n'est pas synonyme d'impunité

par Roger Clark

APRÈS quatre ans d'interdiction, Amnesty International a récemment été autorisée à se rendre en Algérie, du 2 au 14 mai. En dépit des limites imposées par la courte durée du séjour, nous avons pu nous entretenir avec de nombreuses associations et militants des droits de l'homme ainsi qu'avec des victimes, et nous avons pu commencer des discussions concrètes avec les autorités algériennes.

Nous avons recueilli les témoignages de centaines de victimes et de familles de victimes dans différentes régions : parents, enfants, épouses, époux, frères et sœurs de personnes tuées ou enlevées par les services de sécurité, par des milices paramilitaires ou par des groupes armés ; survivants de massacres ; hommes et femmes qui ont été enlevés et torturés par les services de sécurité ou par des groupes armés ou qui ont passé des mois et des années en prison sans être jugés.

Chacune de ces victimes a non seulement sa propre histoire à raconter, mais peut aussi témoigner sur le sort d'autres victimes. Si le travail de terrain que nous avons pu accomplir au cours de ce bref séjour, et qui s'inscrit dans le cadre du travail quotidien de suivi de la situation que nous menons depuis des années, ne nous autorise pas à tirer de conclusions hâtives, quelques observations sont permises.

Des changements positifs ont été enregistrés durant les deux dernières années. Le niveau de la violence a considérablement diminué, même si le nombre de victimes reste terriblement élevé. Les arrestations arbitraires, les cas de détention au secret prolongée et de torture, les enlèvements, les « disparitions » et les procès inéquitables ont diminué de manière significative.

Un changement frappant est intervenu au niveau du discours. Le mot paix, longtemps banni aussi bien par ceux pour qui il n'y avait pas de guerre ou de conflit – et donc pas besoin de paix – que par

ceux pour qui il était impensable de faire la paix avec l'autre, est aujourd'hui le mot dominant dans les discours officiels et non officiels.

Ainsi, huit ans après le début d'un conflit qui a coûté plus de cent mille vies et a fait des centaines de milliers de blessés, d'orphelins, de veuves et de sans-toit, les autorités et certains groupes armés ont conclu des accords pour ramener la paix tant souhaitée par la population civile.

Pour la plupart, les victimes et leurs familles n'excluent pas le pardon, mais pas sans que justice soit rendue

Cependant, des inquiétudes existent quant à la voie empruntée pour atteindre la paix. Les accords secrets conclus entre les autorités et certains groupes armés ont consacré l'impunité pour ces derniers, et aucune mesure concrète n'a été prise à ce jour pour ôter l'impunité aux membres des services de sécurité responsables de violations des droits de l'homme.

Si l'écrasante majorité des victimes et les familles des victimes que nous avons rencontrées se disent en faveur de la paix et de la « concorde civile », elles demandent en même temps que la vérité soit établie et que justice soit rendue avant de « tourner la page ». Elles demandent qu'il n'y ait pas d'impunité pour ceux qui ont assassiné, torturé ou enlevé leurs enfants et leurs proches – qu'il s'agisse de « repentis » ou d'autres.

Ces demandes sont non seulement raisonnables et compréhensibles, mais elles sont légitimes, car il ne peut y avoir de paix du-

rable sans justice. Pourtant des voix s'élèvent contre ceux et celles qui demandent vérité et justice et qui refusent l'impunité, en les accusant d'être contre la paix. Certaines de ces voix qui sont aujourd'hui en faveur de l'impunité, au nom de la paix, sont les mêmes qui, jusqu'à un passé très récent, refusaient l'évocation même du mot paix. Certains qui, hier encore, appelaient à l'« éradication » ou à la « guerre sainte », en somme à l'anéantissement de « l'autre » comme seule solution à la tragédie, somment aujourd'hui les victimes de « tourner la page » et d'oublier le passé.

Pour la plupart, les victimes et leurs familles n'excluent pas le pardon, mais pas sans que justice soit rendue. Amnesty International partage les inquiétudes de ces victimes et leur refus de l'impunité. Une paix durable ne peut se construire au détriment de la vérité et de la justice ni reposer sur l'impunité, qu'elle soit accordée aux membres des forces de sécurité ou des groupes armés.

Les milliers de plaintes déposées au cours de ces huit dernières années contre les exactions et violations perpétrées aussi bien par des membres des forces de sécurité que par des groupes armés comme le Groupe islamique armé (GIA), l'Armée islamique du salut (AIS) et d'autres, ainsi que par des membres de milices paramilitaires, doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes. Tous ceux qui se sont rendus responsables de crimes doivent être traduits en justice. L'absence d'enquête et la garantie d'impunité pour les responsables de violations des droits de l'homme risqueraient d'encourager davantage de tels abus. Nul ne doute que la tâche est ardue, mais il faut relever ce défi afin que la paix tant souhaitée soit effective et durable.

Roger Clark a dirigé la dernière mission d'Amnesty International en Algérie.

LE 19 JUIN 2000, HIGHWAVE
S'INTRODUIT SUR LE NOUVEAU MARCHÉ.

DE L'INNOVATION, TOUJOURS PLUS D'INNOVATION.

L'écriture de l'histoire et la représentation du passé

Suite de la première page

La question est devenue urgente depuis l'émergence du concept de mémoire collective en sociologie, comme on le sait depuis le livre fameux de Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*; la thèse est même poussée chez lui jusqu'au soupçon que la mémoire individuelle ne serait qu'un rejeton, une enclave, de la mémoire collective. Et pourtant, la notion de mémoire collective n'a cessé de souffrir d'un reproche d'inconsistance au plan conceptuel. (...) Après un long embarras, je suis arrivé à la conviction que la mémoire, définie par la présence à l'esprit d'une chose du passé et par la recherche d'une telle présence, peut par principe être attribuée à toutes les personnes grammaticales : moi, elle/ lui, nous, eux, etc.

Cette assertion d'une attribution plurielle du souvenir ne diffère pas, selon moi, de l'attribution plurielle dont est susceptible n'importe quelle pensée, passion ou affection. Si la thèse de l'attribution multiple fait problème dans le cas de la mémoire, c'est parce que la question de l'identité personnelle – disons la question du soi – y paraît se poser d'une façon incompatible, à la différence des autres faits psychiques, comme si l'appropriation au moi propre constituait un privilège exclusif de la mémoire. Je ne pense pas, néanmoins, que l'on doive se laisser intimider par ce genre d'argument. C'est en fait au terme d'une lente conquête, assignable à ce qu'on peut appeler l'école du regard intérieur, qu'on est arrivé à identifier la mémoire et le soi. (...)

Au terme d'une pesée soignée des arguments et des contre-arguments, je me suis rallié à la thèse de l'attribution multiple du souvenir à une diversité de personnes grammaticales. (...)

Cette prise de position importe à l'historien, qui peut se donner sans scrupule pour vis-à-vis la mémoire individuelle et la mémoire collective, enchevêtrées le plus souvent l'une à l'autre comme dans les fêtes, les commémorations et autres célébrations. L'histoire peut en outre trouver intérêt aux détails de la théorie de l'attribution dans la mesure où elle aussi rencontre des problèmes d'attribution à des agents sociaux à partir de signes indirects que Carlo Ginzburg placera sous l'égide du modèle indiciaire. (...)

Revenons sur le dédoublement du problème de la mémoire entre la statique du souvenir, comme image présente d'une chose absente advenue auparavant, et sa dynamique consistant dans le rappel. Le rappel est une opération complexe qui peut réussir ou non. La réussite, c'est la reconnaissance du souvenir dont Bergson fait l'expérience *princeps* dans *Matière et Mémoire*, la grande méditation sur la reviscendance des images du passé tourne autour de ce pôle organisateur dans ce maître-livre de Bergson qu'on a peut-être quitté trop tôt ou trop facilement.

Or la reconnaissance apparaît comme un petit miracle, celui de la mémoire heureuse, si on le



Paul Ricœur, né en 1913, est un des grands philosophes français contemporains. Sa réflexion, centrée sur l'herméneutique, l'a conduit à explorer de nombreux domaines : théories linguistiques, psychanalyse, fiction littéraire... Les Editions du Seuil publieront en septembre « La Mémoire, l'histoire, l'oubli », ouvrage dans lequel il développe longuement les thèmes traités dans la conférence Marc-Bloch (dont le texte intégral paraîtra dans la revue « Les Annales », n° 4, juillet-août 2000).

moire. Pourquoi ? Parce que le mot devoir prétend introduire un impératif, un commandement, là où il n'y a à l'origine qu'une exhortation dans le cadre de la filiation, le long du fil des générations : « Tu raconteras à ton fils... » Ensuite, parce qu'on ne met pas au futur une entreprise de remémoration, donc de rétrospection, sans faire violence à l'exercice même de l'anamnèse, risquons le mot, sans une pointe de manipulation ; enfin et surtout, parce que le devoir de mémoire est aujourd'hui volontiers convoqué dans le dessein de court-circuiter le travail critique de l'histoire, au risque de refermer telle mémoire de telle communauté historique sur son malheur singulier, de la figer dans l'humeur de la victimisation, de la déraciner du sens de la justice et de l'équité. C'est pourquoi je propose de dire travail de mémoire et non devoir de mémoire.

Ces difficultés du rappel, la pragmatique de la mémoire les lègue à l'épistémologie de l'histoire. Mémoire empêchée, mémoire manipulée, mémoire obligée : autant de thèmes en forme d'avertissements résonnant à l'oreille de l'historien. C'est sur ces embarras d'une mémoire difficile que l'histoire édifie ses contraintes et aussi les défenses et les conquêtes que je vais dire, et fait converger sur la problématique de la représentation historique. Mais je dois avertir, à ce tournant de mon exposé, que la mémoire détient un privilège que l'histoire ne partagera pas, à savoir le petit bonheur de la reconnaissance : c'est bien elle ! c'est bien lui ! Quelle récompense, en dépit des déboires d'une mémoire difficile, ardue ! C'est parce que l'histoire n'a pas ce petit bonheur

lité factuelle tenue pour importante et une certification de la déclaration par son auteur. Celui-ci fait appel à la créance d'un autre devant qui il témoigne et qui reçoit son témoignage. J'y étais ; croyez-moi ou non, ajoute-t-il ; et si vous ne me croyez pas demandez à quelqu'un d'autre. Cette accréditation ouvre l'alternative de la confiance et du doute. Est ainsi constituée la structure fiduciaire du témoignage. Prêt à réitérer son témoignage, le témoin le tient pour une promesse portant sur le passé. Le témoignage devient institution. La confrontation des témoignages est ouverte et, au-delà, la controverse des historiens est lancée.

Outre la contestation, la critique du témoignage marque la place en creux du *dissensus* et de sa valeur éducative au plan de la discussion publique où l'histoire achève son parcours de sens. Tout cela, sous la condition de l'inscription, devenue mise en archive. La chose écrite va poursuivre son cours au-delà des témoins et de leurs témoignages. Faute de destinataire désigné, elle se trouve dans la situation du texte « orphelin » dont parle Platon dans le *Phèdre*. Mais quel que soit le degré de fiabilité du témoignage, nous n'avons pas mieux que lui pour dire que quelque chose s'est passé à quoi quelqu'un dit avoir assisté. Mais cela s'est-il passé tel que cela est dit ? C'est la question de confiance, le test de vérité, à quoi commence à satisfaire la recherche de la preuve documentaire.

Documentaire, c'est le mot de passe. Nous savons depuis Marc Bloch que les témoins malgré eux sont les plus importants. Mais ces témoignages eux aussi s'inscrivent parmi des traces bien nommées traces documentaires, dont beaucoup ne sont plus des témoignages : vestiges, indices matériels, ou signes abstraits tels que courbes de prix ou de revenus et autres *items* réitérables et quantifiables. Se met ainsi en place ce que Carlo Ginzburg appelle le « *paradigme indiciaire* », commun à toutes les disciplines de connaissance indirecte et conjecturale, de la médecine et de la psychiatrie au roman policier. Une dialectique fine entre le témoignage et le document se déroule sous cette égide, le document jouxtant en outre le monument. Le document devient ainsi l'unité de compte de la connaissance historique que Marc Bloch osait placer sous la rubrique de l'observation, lui le pourfendeur de l'école qu'il appelait positiviste et qu'il serait plus équitable de dénommer méthodique. Un document, en effet, n'est pas donné, il est cherché, constitué, institué : le terme désigne ainsi tout ce qui peut être interrogé par l'historien en vue d'y trouver une information sur le passé, à la lumière d'une hypothèse d'explication et de compréhension. Sont ainsi désignés des événements qui à la limite n'ont été le souvenir de personne mais qui peuvent contribuer à la construction d'une mémoire qu'on peut dire avec Halbwachs mémoire historique pour la distinguer de la mémoire même collective. Faire parler les documents, dit Marc Bloch, non pour les confondre, mais pour les comprendre. (...)

Est plus ou moins probable le fait que... ceci ou cela soit arrivé tel qu'on le dit. Ce caractère probabiliste de la preuve documentaire, *terminus ad quem* du procès de mise en intrigue, procède en dernier ressort de la structure fiduciaire du témoignage, *terminus a quo* du processus entier. Cette structure peut rester dissimulée à la faveur des non-dits tenant au statut social de l'histoire, au « lieu » à partir duquel l'historien parle. En tout état de cause, cette structure argumentative reste indépassable. A cet égard, l'ouvrage fameux de Lorenzo Valla sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère a fait franchir à l'historiographie un seuil décisif. (...) L'historien sait que sa preuve n'est pas de même nature que celle des sciences de la nature : la critique du témoignage reste le modèle pour l'ensemble du champ documentaire relevant du paradigme indiciaire : indirecte et conjecturale, telle elle reste.

II. – Nous éloignons maintenant du stade documentaire de l'histoire et nous enfonçons dans l'épaisseur des opérations d'explication et de compréhension, nous paraissions tourner le dos à la

question de la représentation. L'enjeu de ces opérations n'est-il pas en effet la mise à l'épreuve des différentes solutions en forme de parce que données à la question pourquoi ? La question du sens immanente au discours et celle de sa cohérence longitudinale n'occupent-elles pas désormais tout le terrain ? On peut d'abord le penser et se concentrer exclusivement sur la variété des modes explicatifs en histoire. On a pu dire à cet égard que l'histoire n'a pas de méthode propre. Elle combine de façon approximative les usages de la causalité et de la légalité les plus proches de ceux en cours dans les sciences de la nature, comme on le voit en particulier en histoire économique, et l'explication par des raisons mises en œuvre en histoire politique, militaire ou di-

Un document n'est pas donné, il est cherché, constitué, institué : le terme désigne ainsi tout ce qui peut être interrogé par l'historien en vue d'y trouver une information sur le passé, à la lumière d'une hypothèse d'explication et de compréhension

plomatique, ou au niveau des négociations ourdies par les protagonistes de la micro-histoire. En histoire il n'y a pas de dichotomie irréductible entre explication et compréhension. (...)

III. – Quittant la zone aride des enchaînements qui confèrent sa cohérence propre et diversement variée au discours historique, nous pénétrons dans l'espace des configurations narratives et rhétoriques qui régissent la phase littéraire de l'historiographie. C'est à ce niveau que se concentrent les difficultés les plus tenaces concernant la représentation du passé en histoire. Or cette composante scripturaire ne s'ajoute pas simplement aux autres opérations historiographiques : elle en accompagne chacune des étapes pour autant que celles-ci ressortissent ensemble à la catégorie générale de l'inscription. Ce que nous allons donc considérer maintenant, c'est plus spécifiquement l'écriture en tant qu'elle donne lisibilité et visibilité au texte historique en quête de lecteur. Le pacte de lecture évoqué plus haut devient ici explicite, et la question initiale revient en force : le pacte a-t-il été tenu ? Et pouvait-il l'être ?

La difficulté majeure résulte de ce que les configurations narratives et rhétoriques sont des contraintes de lecture ; structurant à son insu le lecteur, elles peuvent jouer le double rôle de médiations en direction du réel historique et d'écrans opposant leur opacité à la transparence prétendue des médiations.

Vont ainsi passer au premier plan les signes de la littérarité.

Ce que je retrouve ici, ce sont d'abord les configurations narratives sur lesquelles j'avais concentré mon attention dans *Temps et Récit*. Depuis lors, la crainte de confondre la cohérence narrative avec la connexité explicative m'a conduit à ajourner le traitement du narratif en histoire jusqu'au moment de la prise en compte des signes de littérarité. Ce déclassé relatif jouera un rôle dans ma réplique aux tentatives de brouillage de la frontière entre le fictif et l'historique.

Je continue certes de penser que le narratif n'est pas confiné à l'événementiel mais coextensif à tous les niveaux d'explication et à tous les jeux d'échelles. Mais les codes narratifs ne se substituent pas aux modes explicatifs mais leur ajoutent la note de lisibilité et de visibilité qu'on a dite. (...)

Mais c'est avec l'analyse rhétorique du discours historique que le problème posé par les contraintes a pris toute son ampleur et a abouti à une attaque frontale contre le réalisme critique assumé sans être vraiment thématiquement par la plupart des historiens de métier. Les configurations proprement narratives relevant d'une typologie des intrigues se trouvent alors encadrées au sein d'une architecture complexe de codes à côté des tropes et des autres figures de discours et de pensée ; toutes ensemble, ces figures sont tenues pour les structures intimes d'un imaginaire qui couvre la classe en-

tière des « *fictions verbales* ». L'œuvre savante de Hayden White est à cet égard exemplaire. Toutefois son potentiel dévastateur, ciblé sur le faire-croire historique, ne devait atteindre son but qu'en conjonction avec le mouvement plus vaste connu sous le nom de « *postmoderne* », où la rationalité historique est prise dans la tourmente qui secoue les convictions héritées de l'époque des Lumières et que l'on a décidé de tenir pour la mesure du moderne. C'est ainsi l'autocompréhension de toute une époque qui se joue à l'occasion du débat autour de la vérité en histoire.

La discussion, qui menaçait de se perdre dans des confrontations idéologiques sans critères connus – l'idée de critère étant elle-même en jeu –, s'est trouvée ramenée dans les bornes d'un conflit d'interprétation limité à la connaissance historique à la faveur d'un débat bien ciblé ; l'enjeu

était la réception des ouvrages consacrés à la « *solution finale* », principalement du livre collectif intitulé *Historikstreit* consacré à la controverse entre historiens allemands sur ce thème. De la querelle illimitée sur le postmoderne, l'attention était ramenée à une question redoutable, mais mesurée : comment parler de l'Holocauste, de la Shoah, cet événement majeur du milieu du XX^e siècle ? La question venait, encadrée par deux grandes interrogations venues d'horizons opposés et soudain mises face à face : celle posée par les maîtres du soupçon avec le mot de passe de l'illusion référentielle, et celle articulée par les négationnistes et le mot de passe du mensonge officiel.

Un ouvrage porte témoignage de cette confrontation, celui de Saul Friedlander, dont le titre m'importe grandement : *Probing the Limits of Representation*. C'est le seul ouvrage que j'examine ici, en raison de sa signification emblématique au regard de la problématique entière de cette conférence. Friedlander observe : « *L'extermination des juifs d'Europe, en tant que cas extrême de crimes de masse, doit mettre au défi les théoriciens du relativisme historique de se confronter aux corollaires de positions tenues par ailleurs à un niveau abstrait.* »

Hayden White, interpellé, fit courageusement face au défi, en réitérant son argumentation et en avouant que sa rhétorique ne lui fournissait aucun critère immanent au discours pour distinguer la réalité de la fiction. La distinction, concédait-il, doit procéder d'« *une autre région de notre capacité réceptive que celle éduquée par notre culture narrative* ». Et derechef il suggère d'élargir le champ des modes de représentation au-delà de l'héritage culturel que le totalitarisme avait menacé d'épuisement. (...)

Si l'on dit, avec George Steiner, que « *le monde d'Auschwitz réside hors discours comme il réside hors raison* », d'où peut venir au discours le sens même de l'irreprésentable ? C'est la force du témoignage, avant même son inscription dans l'archive, qu'invoque Carlo Ginzburg dans son essai pathétique *Just One Witness* !. Or, à son tour, le témoignage renvoie à la violence de l'événement lui-même et à sa dimension morale, que Friedlander qualifie – par litote – comme « *inadmissible* ». Mais alors c'est l'expérience vive de la blessure fichée dans le procès même du « *faire histoire* » qui se dresse comme la limite externe à la représentation et suscite l'implosion interne des modes de repré-

sentation – narratifs, rhétoriques et autres (filmiques entre autres). (...)

Il ne faudrait pas toutefois qu'une nouvelle intimidation venue de son cortège de plaintes vienne paralyser la réflexion sur l'opération historiographique. C'est au juge qu'il revient de condamner et de punir et au citoyen de militer contre l'oubli et aussi pour l'équité de la mémoire ; à l'historien reste la tâche de comprendre sans inculper ni disculper. (...)

Je reviens à ma question initiale : le pacte de lecture sur lequel est censé reposer l'écriture de l'histoire peut-il être tenu, et jusqu'à quel point ? Je réponds oui, jusqu'à un certain point. (...)

Répondre oui, c'est témoigner, en faveur de l'intentionnalité régulatrice de l'enquête historique, l'intention de viser et si possible d'atteindre l'événement, ce qui fut le cas. J'ai proposé dans *Temps et Récit* le terme de « *représentance* » pour dire la vigueur de cette intention-prétention. L'idée que recouvre le mot est à la fois celle d'une suppléance et celle d'une approximation. Suppléance, comme dans le terme latin *representatio* appliqué à l'époque hellénistique puis byzantine à la fonction du personnage habilité à figurer la présence du souverain absent ; la même idée de fonction viciaire, de lieutenant, se retrouve dans l'allemand *vertretung*, dans l'anglais *representative* et, après tout aussi, dans l'expression française « *représentants du peuple* » et « *représentation nationale* ». Fonction viciaire, donc, complétée par celle d'approximation – d'une cible : c'est le côté prétention de l'intention, prétention à une percée, à une avancée.

Donc, contrat rempli. Mais jusqu'à quel point ? Il ne peut être répondu à cette question portant sur le degré de vraisemblance, de vérisimilitude du texte historique que par un jugement de comparaison. Mais entre quoi et quoi ? Deux réponses possibles à cette demande.

La première s'articule encore dans le champ historique lui-même, la comparaison entre deux ou plusieurs textes portant sur le même *topos*. Je propose à cet égard de prendre pour repère le fait à mon sens étonnamment révélateur de la écriture en histoire. Récrire, c'est comme retraduire. (...)

La deuxième réponse à la question posée par le jugement de comparaison nous porte hors de l'histoire, au point d'articulation entre l'histoire et la mémoire. Il me plaît de terminer sur cette confrontation qui me permet de joindre ma thèse finale à ma thèse initiale, selon laquelle le problème de la représentation du passé ne commence pas avec l'histoire mais avec la mémoire. Ce qui fut alors mis en place ne fut pas seulement

C'est au juge qu'il revient de condamner et de punir, et au citoyen de militer contre l'oubli et aussi pour l'équité de la mémoire ; à l'historien reste la tâche de comprendre sans inculper ni disculper

Je veux dire combien il importe de ne pas tomber dans le piège du devoir de mémoire. Je propose de dire travail de mémoire et non devoir de mémoire

compare avec toutes les difficultés qui jalonnent le trajet du rappel. Ces difficultés, qui forment la matière d'une pragmatique de la mémoire, peuvent être placées sous trois rubriques : mémoire empêchée, mémoire manipulée, mémoire obligée.

Mémoire empêchée : j'évoquerais simplement les textes de Freud sur le refoulement, les résistances, la répétition, à quoi il oppose le travail de remémoration ; pour faire bonne mesure, ajoutons le travail du deuil, ce travail parallèle sur la perte.

Mémoire manipulée : il faudrait évoquer ici les intersections entre le problème de la mémoire et celui de l'identité et décrire les manières multiples de trafiquer la mémoire par le biais du récit avec ses pleins et ses déliés, ses accents et ses silences.

Mémoire obligée, enfin : ici se ralentit l'allure. Je veux dire combien il importe de ne pas tomber dans le piège du devoir de mé-

qu'elle a une problématique spécifique de la représentation et que ses constructions complexes voudraient être des reconstructions, dans le dessein de satisfaire au pacte de vérité avec le lecteur. (...)

I. – Le sort de la représentation du passé est mis initialement sur la voie de la problématicité par la première prise de distance que constitue l'inscription par rapport au champ mnémotique privé ou public. Cette prise de distance n'est toutefois effective qu'une fois l'archive instituée. (...) Quelqu'un se souvient de quelque chose, le dit, le raconte, en témoigne. Le témoin dit une première chose : j'y étais. Benveniste nous assure que le mot *testis* vient de *tertius* : le témoin se pose alors en tiers entre des protagonistes ou entre l'action et la situation à laquelle le témoin dit avoir assisté, sans y avoir nécessairement pris part.

Cette déclaration est à la fois une assertion portant sur une réa-

une énigme, celle de la représentation présente d'une chose absente qui exista auparavant, c'est-à-dire avant d'être racontée – ce fut en outre l'esquisse d'une résolution limitée et précaire de l'énigme, sans parallèle du côté de l'histoire, à savoir le petit bonheur, le petit miracle de la reconnaissance et de son moment d'intuition et de croyance immédiate. En histoire, nos constructions sont au mieux des reconstructions. (...)

Reste ouverte la question de la compétition entre la mémoire et l'histoire dans la représentation du passé. A la mémoire reste l'avantage de la reconnaissance du passé comme ayant été quoique n'étant plus ; à l'histoire revient le pouvoir d'élargir le regard dans l'espace et dans le temps, la force de la critique dans l'ordre du témoignage, de l'explication et de la compréhension, la maîtrise rhétorique du texte, et plus que tout l'exercice de l'équité à l'égard des revendications concurrentes des mémoires blessées et parfois aveugles au malheur des autres. Entre le vœu de fidélité de la mémoire et le pacte de vérité en histoire, l'ordre de priorité est indécidable. Seul est habilité à trancher le lecteur et dans le lecteur le citoyen.

Paul Ricœur

En Indonésie, l'année de tous les dangers

LA PENTE à remonter est longue pour Abdurrahman Wahid, chargé depuis huit mois de rendre à l'Indonésie un équilibre perdu sous la tutelle de l'autocrate gourmand que fut Suharto. Avec des moyens limités, le premier président élu de l'histoire de l'Indonésie, plus connu sous l'appellation familière de Gus Dur, continue de se heurter à un lourd passif. Depuis deux mois, l'habile manœuvrier, qui a rétabli la primauté du pouvoir civil en début de mandat, donne même l'impression d'en avoir perdu une part de son doigté.

Le dernier cas en date est celui de la proclamation de leur indépendance par un Congrès des Papous d'Indonésie, le 4 juin. Sensible à la gravité des injustices dont les Papous ont été victimes depuis 1963, quand une administration indonésienne s'est installée sur leur territoire, Gus Dur a encouragé cette réunion et l'a en partie financée. N'ayant pas prévu que le ressentiment des Papous déboucherait sur une telle ferveur nationaliste, il a dû faire marche arrière à la dernière minute en renonçant à l'inaugurer, en lui niant, contre l'évidence, toute représentativité et en s'assurant que les alliés de Djakarta, à commencer par les Etats-Unis, soutenaient l'intégrité territoriale de l'Indonésie.

Le résultat n'est guère encourageant. Sur place, des populations papoues déchues cohabitent encore plus difficilement avec des immigrants venus des autres îles de l'Indonésie. Deux milices armées, l'une officiellement indépendantiste et l'autre discrètement soutenue par des militaires, en font autant. Dans ces circonstances, le dialogue entre Djakarta et les représentants des Papous s'annonce d'autant plus heurté que sont en jeu les intérêts d'une administration locale quasi militaire et ceux de sociétés, y compris étrangères, qui exploitent les richesses du sol et du sous-sol de la Papouasie occidentale.

Ce fardeau supplémentaire se forge au moment même où, à l'autre extrémité de l'Indonésie, est apparue une lueur d'espoir avec l'intervention, le 2 juin, d'une « pause humanitaire » entre les forces de l'ordre et l'insurrection d'Atjeh Merdeka, mouvement séparatiste. Ce cessez-le-feu, premier pas sur la voie d'un règlement de la question d'Atjeh, où une brutale répression militaire a fait des milliers de victimes, est le fruit de plusieurs mois de manœuvres diplomatiques pour faire comprendre aux Atjehnaïses que leur cause indépendantiste ne bénéficierait d'aucun appui extérieur.

Même si elle est populaire, cette pause est fragile. D'abord, Djakarta ne s'est pas engagé à retirer ses forces de la province et Atjeh Merdeka n'a pas renoncé à l'indépendance. En outre, dans un climat de grande méfiance, anciens soldats désabusés et nervis de tous bords peuvent provoquer des incidents susceptibles de conduire à des brèches croissantes dans le ces-

sez-le-feu. Enfin, traduire dans les faits la large autonomie promise aux Atjehnaïses, de pieux et fiers musulmans, demande du temps, qu'il s'agisse de leur administration ou du reversement d'une substantielle quote-part promise sur l'exploitation des ressources locales, notamment celles du gaz et du pétrole.

Un autre sujet de préoccupation est la tournure prise par les désordres aux Moluques où, contrairement aux ordres de Djakarta, des islamistes venus de Java sont allés aviver les flammes de ce qui est devenu un conflit entre chrétiens et musulmans. Pourquoi, en outre, ces militants de la guerre sainte disposent-ils de fusils d'assaut ? A quel jeu se livrent certaines unités militaires dans l'ancien archipel aux épices ? Et alors que la situation y devient difficilement contrôlable, un autre conflit entre musulmans et chrétiens se profile déjà dans la région de Poso, aux Célèbes (Sulawesi).

La tolérance religieuse et l'autorité de Gus Dur se heurtent, en règle générale, à la résistance d'une administration à la fois amorphe, corrompue et, en province, subordonnée à l'armée. Le message se dilue encore au fil des échelons. Au Timor occidental, les chefs des milices responsables de terribles exactions au Timor-Oriental, l'autre moitié de l'île, en septembre 1999, continuent de sévir. Un seul d'entre eux est sous les verrous et près de 100 000 « réfugiés » sont encore regroupés dans des camps insalubres et récemment la proie de graves inondations.

LE PRODUIT D'UN COMPROMIS

Gus Dur doit également s'accommoder d'un gouvernement qui demeure, pour l'essentiel, le produit d'un compromis entre les factions politiques qui l'ont élu à la présidence. Il en a sans doute rajouté en limogeant du ministère des entreprises d'Etat, fin avril, Laksamana Sukardi, qui a une réputation bien établie d'intolérance à l'égard de la corruption. Le président a suscité quelque étonnement en mettant en question, devant des parlementaires, l'intégrité de Laksamana, un proche de la vice-présidente Megawati Sukarnoputri.

En fait, l'équipe chargée de remettre sur pied l'économie reste divisée et le rythme des réformes en pâtit. Les partis politiques, y compris celui du président, se mêlent de tout comme s'ils avaient des intérêts partout. Les investisseurs font la moue, la Bourse a chuté de 30 % depuis le début de l'année et la roupiah de 18 %, remettant en cause un budget dont le déficit avait été fixé à 5 %, avec l'accord du FMI. Des rumeurs sur l'établissement d'un contrôle des changes ont beau être démenties, la confiance est loin de revenir, ce qui est d'autant plus dommageable que la croissance économique est prévue, cette année, dans une fourchette de 3 % à 4 %.

D'autres ratés ont eu lieu. Le secrétaire d'Etat, l'un des principaux collaborateurs de Gus Dur, a dû démissionner à la suite du détournement d'une forte somme par le masseur personnel du chef de l'Etat. Un frère cadet du président en a fait autant quand sa présence au sein de la banque chargée de la restructuration de la dette bancaire a été découverte. A la suite de critiques contre le président, la milice du parti qui le soutient a occupé les locaux d'un quotidien de province et Gus Dur n'a pas désapprouvé cette démonstration de force.

UNE SITUATION PARADOXALE

Pour vouloir rétablir les libertés fondamentales dans un Etat qui en a été privé pendant plus de quatre décennies, Gus Dur se retrouve dans une situation paradoxale. Il souhaite lever l'interdiction du communisme, sous le couvert duquel les pires exactions ont été commises sous Suharto, de 1966 à 1998. Du coup, opportunistes et islamistes le prennent à la gorge et des parlementaires, convaincus ou apeurés, leur emboîtent le pas. Il opte pour le fédéralisme, afin de mettre fin aux abus du système hypercentralisé dont il a hérité, mais toutes les décisions remontent à lui. Il aurait besoin du soutien d'une classe politique djakartanaïse qui s'est si bruyamment manifestée en faveur des réformes voilà deux ans mais qui n'envisage pas pour autant d'abandonner les délices du système. Gus Dur, sûr d'une popularité que certains jugent en baisse, en devient de plus en plus gaullien.

Entre-temps, l'autorité se délite et l'insécurité gagne les grands centres urbains. Des bombes ont explosé dans des temples protestants de Médan, principale agglomération de Sumatra. La nomenclature d'ancien régime donne dans la résistance et la provocation, à telle enseigne que le ministre de la défense a récemment accusé d'anciens militaires et fonctionnaires proches de Suharto de fomenter ces désordres, de l'envoi des islamistes aux Moluques aux explosions à Médan. Face notamment aux enquêtes sur l'ancien régime, la terreur et l'intimidation officielles ont été remplacées par celles qu'exercent les complices d'éventuels inculpés.

Quoi qu'il en soit, rendez-vous a été pris en août, quand l'Assemblée consultative du peuple, la plus haute instance législative, se réunira pour entendre le premier bilan du chef de l'Etat. A la même époque devrait s'amorcer le procès des procès, celui de Suharto, autour duquel l'étau s'est resserré ces dernières semaines. Que s'est-il passé pendant trois décennies et qui est responsable ? Les Indonésiens veulent au moins savoir et Gus Dur semble décidé, dans la mesure du possible, à faire prévaloir ce droit, quels que soient les risques encourus.

Jean-Claude Pomonti

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

Nouveau modèle social

AU terme de la dernière séance de négociation autour de l'avenir du régime d'assurance-chômage, on pourrait être enclin à penser que l'esquisse d'accord auquel sont parvenus les partenaires sociaux, hors FO et CGT, est le résultat d'un véritable compromis. Il est vrai que le patronat a mis beaucoup d'eau dans son vin, acceptant par exemple la « suppression de la dégressivité » des allocations versées aux nouveaux chômeurs – ce qui n'est pas une mince concession –, alors que, dans un premier temps, il n'envisageait qu'un « aménagement » de ce dispositif.

En signe de bonne volonté, la CFDT, la CGC et la CFTC devraient ratifier, de leur côté, le « plan d'aide au retour à l'emploi » (PARE), défendu par le Medef, selon lequel les nouveaux chômeurs devront obligatoirement se soumettre à un parcours de réinsertion, sauf à s'exposer à des sanctions pouvant aller jusqu'à la perte de leurs droits aux prestations.

En apparence donc, chacun a fait un geste vers l'autre. Et si tel est vraiment le cas, ce donnant-donnant doit être salué car, après avoir traversé une crise grave, depuis de longs mois, le paritarisme français, si souvent décrié, serait sinon définitivement sauvé, du moins revivifié. Le gouvernement lui-même ne pourrait que s'en réjouir.

Cette présentation des choses, pourtant, ne donne pas la vraie mesure de ce protocole d'accord. Celui-ci inscrit en effet le régime français d'assurance-chômage dans une logique radicalement

nouvelle, conformément aux souhaits patronaux. Une logique qui n'est pas strictement identique à celle qui prévaut en Grande-Bretagne mais qui s'en rapproche sur de nombreux points.

Hier, la philosophie qui régissait le système était assez proche de la vieille conception du salaire différencié, défendue par FO et la CGT, aux termes de laquelle les prestations chômage sont un dû. Demain, dans une conception beaucoup plus libérale, le chômeur sera placé devant ses propres responsabilités et sera sanctionné s'il refuse de les assumer. On devine l'embaras du gouvernement de gauche, un embarras d'autant plus fort qu'il y a dans ce projet une bonne part de chantage. L'Etat est en effet sommé de faire ratifier par voie législative, avant la fin de l'année, de nombreuses dispositions de cette réforme, y compris les nouveaux contrats de travail de cinq ans maximum souhaités par le Medef. Et le patronat a par avance prévenu que c'est à prendre ou à laisser, les mesures du protocole formant « un tout indissociable ».

Le gouvernement peut-il se plier à cette injonction, qui dessine un nouveau modèle social ? C'est indéniablement toute l'habileté du patronat : il est parvenu à associer plusieurs confédérations syndicales et, surtout, la CFDT dans une épreuve de force dont l'enjeu dépasse, et de beaucoup, l'avenir de la seule assurance-chômage. Cependant, en ne laissant au gouvernement et à la majorité d'autre choix que l'affrontement, cette refondation sociale à la hussarde risque de fragiliser le paritarisme plutôt que de le consolider.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Entrée des artistes par Jacek Wozniak

Molière



RECTIFICATIFS

BERNARD TRICOT

C'est en août 1985, et non en 1984, comme nous l'avons écrit par erreur dans la nécrologie de Bernard Tricot (*Le Monde* daté 11-12 juin), que Laurent Fabius a fait appel à l'ancien secrétaire général de la présidence de la République pour une enquête

sur l'attentat commis contre le *Rainbow-Warrior*.

JUSTICE

Nous avons indiqué par erreur, dans un article portant sur la mort d'un enfant à l'hôpital Trousseau (*Le Monde* du 1^{er} juin), que la juge d'instruction avait délivré un réquisitoire supplétif pour « exercice illégal de la pro-

fession d'infirmière ». Ce réquisitoire avait, en réalité, été délivré par le parquet, ainsi que le prévoit le code pénal.

FÉMINISATION DES TITRES

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article intitulé « La "procureure générale" suscite l'ire des magistrats de droite »

(*Le Monde* daté 11-12 juin), M. Matagrin, président de l'Association professionnelle des magistrats, nous précise que « Mme de Sévigné utilisait le terme de *procureuse générale* pour désigner l'épouse du procureur général, et non dans un sens argotique. Celui-ci, ajoute-t-il, est d'ailleurs largement tombé en désuétude ».

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Robes de plage et culottes bouffantes

AUDACIEUSE, excentrique, opposant avec un art exotique les couleurs les plus violentes, les tons les plus éclatants, voici la mode de vacances qui rêve de soleil et de sable chaud. Avant et après l'heure du bain, quantité de tenues imprévues trouvent une raison d'être, il n'est plus question que d'amuser et d'étonner. Houris, vahinés, curieux personnages de ballets russes, cyclistes 1900 et gladiateurs ont remplacé corsaires, marins et vagabondes des dernières saisons.

N'en concluons pas pour autant que le pantalon soit abandonné ! Il se transforme. Si le slack de flanelle ou de lin conserve des ferventes, il perd des points, ainsi que le corsaire, au profit des collants boutonnés de la hanche à la cheville, de culottes bouffantes resserrées sous le genou telles qu'en portaient les amoureuses de la « petite reine » aux environs de 1900. Pantalons de

pirate resserrés sous un laçage de couleur, ou de méhariste, combinaisons de flibustier à ceinture drapée, fuseaux de toile raviront les amoureuses d'imprévu et d'inédit.

Le chapitre des robes de plage est aussi riche de suggestions que celui des pantalons. Toile et cotonnade sont les vedettes de l'été : fraîches, pratiques puisque infroissables, bariolées des plus joyeuses couleurs du prisme. Restent les bijoux, éphémères, qui se faneront avec l'été. Ils sont en paille, en liège, en raphia et s'ornent de piments et de tomates en matière plastique. Des colliers de fleurs et de coquillages semblent, eux aussi, importés des tropiques. Mais l'accessoire le plus seyant à la beauté féminine sur les plages, l'accessoire essentiel, c'est le soleil.

E. de Semont
(15 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ÉNERGIE La Commission européenne a approuvé, mardi 13 juin, la fusion entre les producteurs allemands Viag et Veba, mais elle leur impose de sévères conditions. ● LES

PARTICIPATIONS que les deux groupes ont accepté de céder devraient permettre l'émergence d'un nouveau grand concurrent sur le marché allemand, Veag. ● LA RES-

TRUCTURATION du marché outre-Rhin pourrait désormais concerner des groupes étrangers. Le français Suez Lyonnaise serait intéressé par une alliance avec Veba-Viag. ● DEUX

BOURSES de l'électricité sont en cours de constitution en Allemagne, l'une à Francfort, l'autre, dont les opérations débutaient mercredi 14 juin, à Leipzig. ● LES AUTORITÉS

FRANÇAISES ont été rappelées à l'ordre par la Commission mardi. L'adaptation de la directive européenne sur l'électricité n'est pas seulement tardive, elle est insuffisante.

La Commission remodèle le marché européen de l'électricité

Les deux producteurs allemands Veba et Viag sont autorisés à fusionner, à condition de procéder à d'importantes cessions. Les mêmes principes devraient être appliqués par les autorités de la concurrence au rapprochement prévu entre RWE et VEW

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne a décidé, mardi 13 juin, d'autoriser la fusion entre les deux grands groupes allemands d'électricité Veba (Düsseldorf) et Viag (Munich) au sein d'une holding commune baptisée E.ON. Les importantes conditions qu'elle a posées à l'opération et qui ont été acceptées par les deux entreprises – de même que celles exigées par le Bundeskartellamt (l'Office des cartels allemand) pour donner son feu vert à la fusion entre les groupes RWE et VEW – vont sensiblement modifier la physionomie du secteur allemand de l'électricité. C'est là un remodelage qui s'inscrit dans le cadre de la libéralisation des marchés européens de l'énergie, et dont la portée dépasse donc les frontières de l'Allemagne.

La Commission, qui depuis la fin de 1999 a instruit le dossier en profondeur au titre des compétences que lui attribue le traité de l'Union européenne en matière de fusions et de concentrations, a voulu empêcher la cartellisation du marché allemand qu'aurait, selon elle, inévitablement entraîné la création d'un

duopole composé des deux nouveaux groupes. Pour ce faire, elle a imposé à E.ON (le Bundeskartellamt fera la même chose avec RWE-VEW) des désinvestissements qui permettront le maintien de petits producteurs et, surtout, l'émergence d'un nouvel acteur capable de tenir tête aux deux nouveaux géants. Pour faciliter ce mouvement, Bruxelles a également obtenu une modification de la réglementation du marché de l'électricité en Allemagne.

Le principal bénéficiaire de cet exercice de détricotage des liens capitalistiques qui caractérisaient le marché de l'électricité en Allemagne sera la société de l'ex-Allemagne de l'Est Veag (Vereingte Energiewerke AG) : tant Veba-Viag que RWE-VEW devront céder les parts qu'ils détiennent dans cette entreprise ; les liens existant entre Veag et d'autres producteurs et distributeurs d'électricité seront également rompus, de telle sorte que le groupe se trouvera promu au rang d'acteur indépendant, en mesure de concurrencer efficacement les deux leaders.

Les services de Mario Monti, le commissaire à la concurrence, font

Les 10 premiers européens	
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN EUROPE (1999)	
en milliards de kW/h	
1	EDF (France) 460
2	Enel (Italie) 226
3	RWE-VEW (Allemagne) 150
4	E.ON (VEBA/VIAG) (All.) 137
5	Tractebel (Franco-belge) 106
6	Vattenfall (Suède) 84
7	Endesa (Espagne) 74
8	NATIONAL POWER (Royaume-Uni) 61
9	POWERGEN (Royaume-Uni) 56
10	EnBW (Allemagne) 51

Source : Tractebel

observer que Veag jouira désormais d'une position analogue à celle de Viag avant la concentration, ce qui pourrait en faire à terme le numéro trois sur le marché allemand, devant Energie Baden-Württemberg (EnBW), une entreprise très présente dans le sud-ouest de l'Allemagne, et dont EDF est devenue cette année l'actionnaire de

contrôle. Pour consolider encore le groupe Veag « nouvelle formule », Veba-Viag et RWE-VEW se sont engagés à lui acheter de l'électricité pendant une période de sept ans.

Les autorités de la concurrence veulent également rendre plus transparentes les conditions d'accès des fournisseurs tiers aux réseaux de distribution détenus par les opé-

rateurs historiques. En vertu d'un accord longuement négocié, le marché allemand de l'électricité est actuellement divisé en deux zones – Nord et Sud – avec perception d'un prélèvement, appelé « composante T » sur les distributeurs qui n'équilibrent pas leurs livraisons entre les deux zones.

« Les consommateurs allemands [seront] assurés de pouvoir bénéficier, à terme, de prix favorables »

Les services de la Commission ont fait remarquer que cette taxation pénalise davantage les petits producteurs que les gros : ces derniers ont des sources d'approvisionnement réparties dans l'ensemble du pays et peuvent donc plus facilement équilibrer leurs échanges. Les deux nouveaux ensembles dominants se sont engagés à ne pas percevoir la « compo-

sante T ». D'autres dispositions ayant trait au transport et à la tarification ont également été imposées par Bruxelles afin de mettre un terme à toute contrainte risquant de favoriser un cloisonnement du marché. Toujours dans le but de favoriser la concurrence et grâce à l'abandon d'un droit d'accès préférentiel dont bénéficiait Veba, les importations d'électricité en provenance de Scandinavie seront facilitées. Se félicitant de « l'incitation permanente à la concurrence » créée de la sorte, le commissaire Mario Monti a estimé que « les consommateurs allemands seraient ainsi assurés de pouvoir bénéficier, à terme, de prix favorables pour l'électricité ».

Veba et Viag sont également, par l'intermédiaire de Degussa, leur filiale commune en cours d'intégration, des intervenants importants sur le marché de la chimie. Des désinvestissements ont été imposés par Bruxelles afin que la fusion n'aboutisse pas à renforcer la position dominante du nouveau groupe sur les marchés du chlorure cyanurique et du dicyanamide sodique.

Philippe Lemaître

Un processus de concentration qui ne fait que commencer

FRANCFORT

de notre correspondant

Dès lundi 19 juin, les actions de Veba et de Viag devraient être remplacées par celle d'E.ON à la Bourse de Francfort. A peine Bruxelles avait-elle donné son aval au mariage, mardi 13 juin, que les deux groupes annonçaient le bouclage de leur fusion « dans les prochains jours ». Et que l'Office allemand des cartels entérinait le principe du rapprochement entre deux autres producteurs, RWE et VEW, tout en reportant sa décision définitive au 10 juillet. La création de ces deux ensembles est soumise à un certain nombre de conditions (lire ci-dessus). En une journée, néanmoins, la double décision, préparée en étroite concertation par les autorités de la concurrence européenne et allemande, aura donné une nouvelle impulsion à la métamorphose du marché allemand de l'électricité.

L'aval donné aux deux opérations conforte le processus de concentration de la branche engagé depuis la fin de l'été 1999, quand Veba et Viag ont scellé leur rapprochement. RWE (Essen), qui absorbera son voisin de Dortmund VEW le 1^{er} octobre, et E.ON pointeront à la première et à la deuxième place de leur marché domestique. Les deux mariages consommés, d'autres fusions ou alliances plus ou moins poussées devraient survenir dans un paysage encore très morcelé, riche de quelque 900 opérateurs. « Nous assistons

à une concentration à double niveau : les grands producteurs se positionnent d'un point de vue européen, tandis que les opérateurs d'envergure plus locale, voire municipale, sont également obligés de nouer des partenariats », analyse Florian Strassberger, économiste à la DG Bank.

Les conditions posées par les gardiens de la concurrence pourraient d'ailleurs favoriser de nouveaux rapprochements, comme la constitution d'un nouveau pôle autour du producteur des nouveaux Länder, Veag, ou l'intrusion d'un opérateur étranger. Veba s'est en effet engagé, fin mai, à vendre ses participations dans trois autres producteurs régionaux (VEW, HEW, à Hambourg, et Bewag, à Berlin).

BAISSE DES PRIX

Grands ou petits, tous les acteurs du secteur sont soumis à la même pression. Il leur faut économiser sur les coûts de production et de distribution, puisque l'ouverture à 100 % du marché allemand a entraîné, depuis deux ans, des baisses des prix significatives. D'autant plus que la concurrence s'est développée, de l'avis général, à un rythme brutal. Les clients industriels ont d'abord été les grands bénéficiaires de la baisse des prix. Depuis l'été 1999, les anciens monopoles régionaux RWE, Veba, Viag ou EnBW (passé en début d'année dans le giron d'EDF) s'intéressent aussi aux particuliers. Ils ont décidé d'aller chasser sur les

terres de leurs rivaux. L'électricité est devenue un produit de consommation comme un autre ; les principaux opérateurs cherchent à imposer leur marque à travers de coûteuses campagnes de publicité.

La libéralisation est cependant fragile. Pour le moment, seuls 1 % à

3 % des 43 millions de clients individuels auraient changé de fournisseur de courant. Les autorités de la concurrence ont mis en avant le risque de duopole lié à la constitution du nouveau RWE et d'E.ON, avant d'être rassurées par les promesses de leurs dirigeants. « Si, sur

Deux Bourses de l'électricité en Allemagne

Considérée pendant un siècle comme un produit stratégique, l'électricité est devenue une simple matière première, négociée avec des prix spots (achat immédiat) et des contrats à terme. Des Bourses ont été créées en Europe pour traiter ses échanges. Les principales sont britannique (The Electricity Pool) et norvégienne (Nord Pool), devant les places espagnole, suisse et néerlandaise plus récentes. Si la France réfléchit à une implantation, l'Allemagne se dote de deux Bourses, l'une à Leipzig et l'autre à Francfort. Les transactions sur le Leipziger Power Exchange (LPX) devaient débuter mercredi 15 juin.

Cette Bourse, dont le Nord Pool a pris 35 % du capital, a pour ambition de traiter près de 20 % de la consommation nationale, soit 100 milliards de kilowattheures par an. L'European Energy Exchange (EEX), basé à Francfort, soutenu par les principaux électriciens, doit ouvrir ses portes à l'automne, et déjà les interrogations se multiplient sur la possibilité de maintenir dans un même pays deux marchés. « Nous disposons des meilleures cartes », estime Carlhans Uhle, l'un des directeurs du LPX, à l'évocation d'une éventuelle fusion.

Bruxelles rappelle la France à l'ordre

LA FRANCE est à nouveau dans la ligne de mire de Bruxelles. Dernier pays à avoir ouvert son marché de l'électricité à la concurrence, avec un an de retard, l'Hexagone est critiqué pour le côté protectionniste de sa loi votée en février. Mardi 13 juin, la Commission européenne lui a adressé une mise en demeure pour avoir incorrectement transposé la directive sur la libéralisation du marché de l'électricité. Après analyse du texte français, la Commission estime que l'article imposant une durée minimum de trois ans pour tout cadre contractuel de fourniture d'électricité « constitue un obstacle manifeste à la libre circulation de l'électricité et la prestation de services d'électricité ». Selon Loyola de Palacio, la commissaire européenne chargée de l'énergie et des transports, « les mêmes règles doivent s'appliquer à tous. Toute limitation de temps est un obstacle à l'ouverture et à la concurrence ». La France a deux mois pour répondre à cette mise en demeure.

Lors d'une rencontre des quinze ministres de l'énergie, le 30 mai à Bruxelles, Mme de Palacio avait prévenu que ses services allaient prochainement analyser « si toutes les transpositions nationales de la directive correspondaient à sa lettre et à son esprit ». Durant cette réunion, elle dressait un premier bilan de quinze mois d'ouverture à la concurrence, et saluait les « avan-

ces importantes » de cette déréglementation : 65 % du marché européen a été libéralisé, alors que la directive en prévoyait seulement 30 % cette année, et les tarifs du courant ont été réduits en moyenne de 6 %. Il faut désormais viser à « l'instauration d'un marché unique » de l'électricité. « Pour que la Communauté profite pleinement d'un marché concurrentiel et dynamique, l'accélération de la libéralisation doit mener à une situation dans laquelle tous les consommateurs aient à terme le droit de choisir leur fournisseur », affirmait la commissaire européenne.

LE NORD VA PLUS VITE

Deux comportements ont été observés face à cette directive qui propose à chaque membre de libéraliser graduellement son marché pour porter cette ouverture à 33 % en 2003. Les pays du Nord comme la Finlande, l'Allemagne, la Suède et le Royaume-Uni sont allés plus vite que la règle. Ils ont libéralisé totalement leur marché, y compris celui des particuliers, qui peuvent choisir leur fournisseur de courant. Des pays du Sud, tels la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal, mais aussi l'Australie, la Belgique et l'Irlande, ont préféré s'en tenir au seuil minimum de la directive.

Les pays qui avaient initialement pris l'option minimale sont désormais tentés d'accélérer leur calen-

drer. En Espagne, dès le 1^{er} juillet 2000, toutes les entreprises consommant moins de 1 gigawatt-heure pourront choisir leur fournisseur. Cette mesure concernera 65 000 sociétés et portera à 54 % la part du marché concerné par la concurrence. Cette mesure était attendue dans quatre ans. Simultanément, le gouvernement a bloqué le 26 mai la tentative de rachat du numéro quatre du secteur, Hidrocarburo, par le numéro trois, Union Fenosa. « La diminution du nombre d'opérateurs affecterait la concurrence au sein du secteur électrique », affirmait le ministre de l'économie, Rodrigo Rato. La porte est donc ouverte aux investisseurs étrangers européens ou américains.

AMBITIONS EUROPÉENNES

A l'instar de la stratégie de RWE, il ne s'agit désormais plus seulement de livrer une impitoyable guerre des prix, mais d'améliorer le service apporté à la clientèle, et de diversifier les activités énergétiques, notamment en faveur du gaz. « C'est là que les producteurs municipaux ont leur chance, car ils sont restés proches de la clientèle, et leurs

liens avec le monde politique les posent en interlocuteurs naturels pour contrôler différents services aux collectivités, comme la gestion des eaux et des déchets », estime Florian Strassberger.

Les grands groupes, pour leur part, lorgnent toujours plus vers l'Europe. RWE prévoit d'énormes investissements (2,6 milliards d'euros par an) dans la croissance externe, pour devenir un des tout premiers acteurs continentaux d'ici à 2010. E.ON, déjà objet de persistantes rumeurs d'alliance avec la société française Suez Lyonnaise des eaux, ne cache pas non plus ses ambitions. La prise de participation d'EDF dans le capital d'EnBW, en début d'année, a convaincu les principaux opérateurs qu'il leur fallait muscler leurs stratégies d'expansion. « Ils vont devoir mettre en œuvre leurs fusions, tout en ne laissant pas passer d'éventuelles opportunités sur le plan européen », estime un spécialiste du secteur.

Philippe Ricard

hors des frontières. Pour montrer sa volonté de réciprocité, l'électricien réfléchit à des « échanges d'actifs » sous forme d'échanges de quotas de production entre électriciens européens. Un tel schéma serait à l'étude dans une opération d'échange de centrales en Grande-Bretagne et d'achat de courant en France entre le London Electricity et l'américain TXU.

EFFORT MINIMUM

Si, après un an de retard, la France a fini par se mettre en conformité avec la directive européenne, elle traîne toujours les pieds. Les décrets d'application de la loi votée en février ne sont toujours pas publiés. Pour donner des gages à Bruxelles et casser cette image de protectionnisme, les pouvoirs publics, avec l'accord d'EDF, songent à accélérer l'ouverture du marché. Le seuil d'ouverture à la concurrence de 16 gigawatt-heures adopté le 30 mai pourrait être descendu à 9 gigawatt-heures à la fin de l'année. Le marché s'ouvrirait de 30 % à 33 % avec trois ans d'avance sur le calendrier. Le nombre des sites industriels ayant accès à la concurrence passerait de quelques centaines à plusieurs milliers. Un effort minimum, à la veille de la présidence française de l'Union européenne.

Dominique Gallois

Sous le haut patronage du Président du Sénat

“Europe, Nouveau Départ ?”

Vendredi 23 juin 2000 - 8 h 30 - 13 h 00

PALAIS DU LUXEMBOURG
SALLE CLEMENCEAU - 15 RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06

Allocutions de François David, Président du Groupe Coface et du Club du CEPIL, Jacques Mistral, Conseiller Economique, Ministre de l'Economie, Eric Chaney, Executive Director, Morgan Stanley Dean Witter.

TABLE RONDE N°1 : ENVIRONNEMENT REEL DES ENTREPRISES : REGLEMENTATION, CONCURRENCE, FLEXIBILITE
Patrick Bourrier (Alcatel), Pierre-André Buigues (Commission Européenne), Martin Brookes (Goldman Sachs), Richard Layard (London School of Economics).

TABLE RONDE N°2 : ENVIRONNEMENT FINANCIER DES ENTREPRISES
Michel Aglietta (CEPII), Daniel Gros (Centre for European Policy Studies), Jean-Pierre Landau (Association Française des Banques), Flemming Larsen (Fond Monétaire International), Richard Summers (3i Group plc).

Renseignements et inscriptions :
Laure Boivin (date limite d'inscription : 20 juin 2000)
CEPII - 9, rue Georges-Pitard - 75015 Paris - Tél : 01 53 68 55 46 - Fax : 01 53 68 55 04

Avec le concours de

Les élus mutualistes agricoles renversent la direction générale de Groupama

L'assureur n'a toujours pas digéré le rachat du Gan

Le conseil d'administration de la caisse centrale de Groupama, réuni mardi 13 juin, a décidé de se séparer de son directeur général, Bernard Delas,

et de son directeur général délégué, Gilles Laporte. Jean Azéma, jusqu'alors directeur général de Groupama Sud, succède à M. Delas, avec ef-

fet immédiat. Ce « putsch » suscite l'inquiétude des salariés et pourrait relancer le processus de rapprochement avec le Crédit agricole.

C'EST par un communiqué laconique que l'assureur mutualiste Groupama, qui contrôle le Gan, racheté en 1998, a annoncé, mardi 13 juin, le départ de Bernard Delas, directeur général, et de Gilles Laporte, directeur général délégué, « en raison de divergences sur les modalités d'application de la stratégie du groupe ». M. Delas est remplacé, avec effet immédiat, par Jean Azéma, qui était directeur général de Groupama Sud.

C'est pourtant d'un véritable « putsch » qu'il s'agit, comme le faisaient remarquer, mardi soir, plusieurs salariés. La décision a été prise mardi matin au cours d'un conseil d'administration extraordinaire de la caisse centrale de Groupama, qui compte 36 membres, dont les présidents et administrateurs élus des caisses régionales.

Une poignée d'entre eux voulait participer plus directement à la gestion opérationnelle. Les statuts précisent que cette instance « est l'organe d'orientation et de contrôle du groupe », mais la gestion était jusqu'ici clairement entre les mains du comité exécutif, présidé par

MM. Delas et Laporte. Le conseil a un « pouvoir moral d'orientation, qui doit veiller à s'assurer que Groupama n'aille pas dans une direction contraire aux intérêts des agriculteurs ».

Mais cette bataille sur les statuts cache un malaise plus profond. Illustration anecdotique, mais révélatrice, Jean Baligand, président du conseil d'administration de la caisse centrale Groupama et président du conseil de surveillance de Groupama SA, s'était, semble-t-il, offusqué, durant la conférence de presse des résultats annuels, le 25 mai, de ne pas être assis entre MM. Delas et Laporte, mais à leur droite. C'est d'ailleurs lors du conseil d'administration du 24 mai, qui avait approuvé les comptes, moins bons que prévus, que la fronde des élus contre le tandem Delas-Laporte s'était clairement manifestée, venant notamment des caisses de Bretagne et Rhône-Alpes.

Officiellement, le départ des deux dirigeants s'expliquerait par des divergences de vues entre la caisse centrale et les caisses régionales du groupe sur la question du rapprochement des systèmes informatiques. Mais de nombreux observateurs n'y voient qu'un prétexte. Les deux dirigeants de la caisse centrale se sont longtemps concentrés sur le rapprochement des activités financières, immobilières, internationales entre Groupama et Gan. Ils ne sont entrés dans le cœur du métier, l'assurance, qu'il y a quelques mois. Le tandem opérationnel s'est alors clairement opposé à certains élus mutualistes, soucieux de préserver leurs baronies. Les caisses régionales ont alors craint de perdre le pouvoir.

M. Delas, cinquante et un ans, et M. Laporte, cinquante ans, avaient été nommés à la direction générale de Groupama en juillet 1995, après avoir mené toute leur carrière au sein du groupe. Ce sont eux qui ont piloté le rachat de l'assureur public Gan en juillet 1998, son rapprochement avec Groupama et son redressement. Tous deux jouissent d'une grande réputation professionnelle. Ils n'ont souhaité faire aucun commentaire après leur éviction.

M. Azéma « est chargé de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie définie par le conseil d'adminis-

tration, qui s'appuie sur les deux marques commerciales : Groupama Assurances et Gan », indique le communiqué. « Il n'y a pas de changement dans la stratégie du groupe, martèle-t-on au siège de l'assureur. La stratégie arrêtée jusqu'ici de conserver deux marques et deux réseaux de distribution est poursuivie », poursuit-on. Groupama s'était engagé auprès du gouvernement à respecter l'identité du Gan. Pour autant, M. Azéma est placé « sous la responsabilité de M. Baligand », indique le communiqué, ce qui montre une reprise en main des élus mutualistes, c'est-à-dire du camp « agricole ».

INQUIÉTUDES ET INTERROGATIONS

M. Azéma, âgé de quarante-sept ans, diplômé de l'École supérieure d'agriculture de Purpan (ESAP) et ancien élève du Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale (CNESSS), a lui aussi effectué toute sa carrière dans le groupe, à la Caisse régionale des Pyrénées-Orientales (1975-1978), puis de l'Allier (1979-1986). Entre 1987 et 1995, il a été directeur financier de Grou-

pama Vie, puis directeur des investissements, directeur de la consolidation et enfin directeur assurances de Groupama. En 1996, il est nommé directeur général de Groupama Sud-Ouest et, depuis 1998, directeur général de Groupama Sud.

Cette décision brutale suscite de grandes inquiétudes, tant chez les salariés qu'au sein des équipes de direction. Une période d'incertitude s'ouvre pour l'assureur mutualiste, certains redoutant même une remise en cause de sa crédibilité financière par les agences de notation. Autre interrogation, la fusion juridique en cours entre Gan SA et Groupama SA sera-t-elle freinée par cet épisode ? Enfin, la question d'un mariage avec le Crédit agricole, auquel M. Delas était opposé, pourrait être remise sur la table.

Ce « coup d'Etat » illustre une nouvelle fois la difficulté de trouver un équilibre entre mutuelle et société anonyme et conduit à s'interroger sur l'évolution du statut des établissements mutualistes dans une économie de marché.

Pascale Santi

Alcatel et Thomson Multimédia s'allient dans la télévision interactive

THOMSON MULTIMÉDIA et Alcatel ont annoncé, mercredi 14 juin, la création d'une société commune dans le domaine des réseaux multimédia interactifs. Cette société commune, la seconde après la création d'Atlinks dans la téléphonie résidentielle et les terminaux Internet, réalisera un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros en 2000 et emploiera 500 salariés.

La société proposera tous les équipements qui permettront aux télédiffuseurs, aux câblo-opérateurs ou aux opérateurs téléphoniques de créer, stocker et diffuser des images numériques à la demande, notamment sous la forme de fichiers MPEG. Ce standard devrait permettre à la « vidéo d'entrer dans le monde Internet », estime Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel. Déjà utilisées par les professionnels pour transporter les images sur les réseaux optiques, ces technologies permettront aux consommateurs d'accéder, via le câble ou le téléphone, à des serveurs vidéo personnalisés de la même manière qu'ils le font aujourd'hui avec Internet.

Bruxelles veut recycler les déchets électriques et électroniques

LA COMMISSION européenne a présenté, mardi 13 juin, un projet de directive sur le traitement des déchets électriques et électroniques, dont l'augmentation rapide constitue un grave problème pour l'environnement, notamment en raison des métaux lourds qu'ils contiennent. La commissaire européenne à l'environnement, Margot Wallstrom, a expliqué que 80 % des déchets électriques et électroniques (téléviseurs, ordinateurs, appareils ménagers...) sont enterrés ou incinérés sans prétraitement.

Le projet de la Commission vise à la prévention de la constitution de ces déchets en stimulant la collecte sélective, puis le traitement et le recyclage. La directive fixe des objectifs de recyclage d'ici à 2006 (entre 70 % et 90 % de valorisation selon les produits), ainsi que le remplacement du plomb et du mercure. Le coût de la collecte des déchets et du recyclage devrait être à la charge de l'industrie. Elle pourrait se traduire par un surcoût des produits estimé entre 1 % et 3 %, selon la commissaire européenne. L'objectif affiché par la Commission est de récupérer le quart des déchets électriques et électroniques dans l'Union, estimés à quelque 6 millions de tonnes.

Le deuxième assureur généraliste français

● Avec 30 000 collaborateurs, Groupama-Gan est la première mutuelle d'assurance française et le deuxième assureur généraliste : son chiffre d'affaires consolidé s'est établi

à 78 milliards de francs, dont 42 milliards réalisés par le Gan.

● Le résultat net part du groupe s'est élevé en 1999 à 905 millions de francs contre 169 millions de francs en 1998.

● Les comptes du Gan, deux ans après son rachat, sont redressés, avec un bénéfice net consolidé de 133 millions de francs en 1999, après une perte de 1,1 milliard de francs en 1998.

● Les plus-values latentes du groupe atteignaient, au 31 décembre 1999, 50,6 milliards de francs, soit une hausse de 10,7 % sur un an. Les fonds propres ressortaient à 29,6 milliards de francs.

Le Sénat veut mettre fin à la fuite des cerveaux

OUI, la fuite des cerveaux est un problème préoccupant pour la France. Non, il n'existe pas de remède miracle, mais le système fiscal concernant les créateurs d'entreprises de la nouvelle économie doit être aménagé. Telles sont les principales conclusions d'un rapport sur « La fuite des cerveaux » que Jean François-Poncet (UDF), président de la commission des affaires économiques et du Plan du Sénat, devait présenter, mercredi 14 juin dans la matinée. Selon lui, le flux des départs est « mal recensé mais son accélération ne fait aucun doute ». Le ministère des affaires étrangères estime que, fin 1998, 1,7 million de Français vivaient à l'étranger, dont 194 000 au Royaume-Uni (30 000 de plus qu'en Allemagne) et 236 000 aux Etats-Unis.

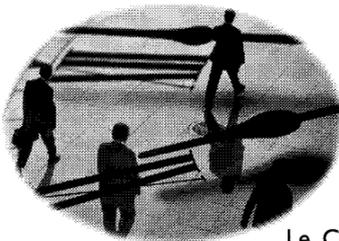
« BLOCAGES IDÉOLOGIQUES »

Ces chiffres sont soumis à caution mais « les Français rencontrés à Washington, San Francisco et Londres sont formels : les communautés françaises dans les pays où ils vivent ne cessent de s'accroître et concernent, pour l'essentiel, des personnes hautement qualifiées ». Le nombre de Français ayant obtenu un visa américain en raison de leurs compétences professionnelles entre 1992 et 1996 a augmenté de plus de 60 %. A San Francisco, le consulat de France estime à 40 000 le nombre de Français installés en Californie, dont 5 000 à 10 000 seraient « actifs dans les hautes technologies ». Selon le rapport, « l'ampleur des créations d'entreprises par des Français aux Etats-

Unis et en Angleterre est de l'ordre de plusieurs milliers », hors restauration. Si les motivations sont diverses, note M. François-Poncet, « il en est une qui émerge : la recherche d'un environnement ouvert à l'initiative individuelle et permettant aux audacieux de faire fortune quand ils réussissent ».

M. François-Poncet reconnaît que, ces dernières années, « un ensemble de mesures a permis à la France de rattraper une partie de son retard ». Mais cela reste insuffisant. Il est « essentiel d'arrêter une hémorragie qui pénalise gravement un secteur stratégique de l'économie ». Renonçant à préconiser une baisse générale des impôts, M. François-Poncet préfère, « comme l'actuelle majorité », proposer des mesures qui ne visent que les créateurs d'entreprises de la nouvelle économie. Pour ces derniers, il propose d'abaisser « à un niveau réaliste » le seuil à partir duquel la participation d'un chef d'entreprise est reconnue en tant que bien professionnel et il préconise de rétablir le plafonnement de l'impôt sur la fortune (ISF) en vigueur avant 1996. Il souhaite aussi encourager l'entrée des « business angels » dans le capital des sociétés innovantes en les faisant bénéficier d'une réduction d'ISF, tout comme il propose de « rapprocher le régime fiscal français des stock-options des régimes en vigueur à l'étranger ». Pour lui, « la France ne retiendra son élite » que si « elle surmonte ses blocages idéologiques ».

Frédéric Lemaître



Désormais, il n'y a plus d'alternative, seulement une priorité : intégrer les meilleures solutions de gestion du temps de travail.

Pour y parvenir, il existe une solution particulièrement souple : le Compte Epargne Temps

Le Compte Epargne Temps (C.E.T.) Interépargne, c'est pour votre entreprise plus de souplesse dans l'organisation du temps de travail, plus de flexibilité pour gérer les heures épargnées sans les contraintes, plus d'efficacité pour satisfaire les salariés et tout particulièrement les cadres.

Pour tous les salariés, c'est plus de souplesse pour acquérir un « Capital Temps », plus de simplicité pour l'utiliser au cours de leur carrière ou pour anticiper leur retraite, plus d'efficacité au quotidien.

Précurseur dans la gestion du C.E.T., Interépargne, acteur majeur de l'épargne salariale, assure pour vous une gestion optimale de ce dispositif en maîtrisant :

- sa mise en place et son suivi,
- la gestion administrative des comptes individuels de salariés,
- la gestion de l'adossément du passif social,
- la gestion financière.

Le Compte Epargne Temps Interépargne : plus d'efficacité et de flexibilité pour gérer le Temps de travail.

Pour toute demande d'information, contactez Karen Charbonnel au 01 55 80 43 17

E-mail : karen.charbonnel@interepargne.fr

ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE



Vivendi et Canal+ négocient le rachat du canadien Seagram

Avec l'acquisition de Universal Studios et de la compagnie discographique Universal Music (ex-Polygram), les deux français se posent en concurrents européens de l'alliance AOL-Time Warner

« ÊTRE MONDIAL dans la communication » était le rêve secret de Jean-Marie Messier. Avec le rachat de Seagram, le PDG de Vivendi est sur le point d'exaucer son souhait. Vivendi et Canal+ ont confirmé, mercredi 14 juin, être « en discussions très avancées » pour acquérir le groupe canadien de spiritueux et de communication présidé par Edgar Bronfman Jr. Selon un observateur, « le schéma final de l'opération n'est pas encore tout à fait arrêté ». Des conseils d'administration de Canal+ et de Vivendi sont prévus lundi 19 juin. Il n'est pas sûr que tout soit conclu à cette date. « Cette opération amicale avance très positivement. Elle devrait aboutir dans deux à trois semaines ou elle ne se fera pas », déclare Pierre Lescure, PDG de Canal+, partie prenante de l'opération.

30,6 MILLIARDS DE DOLLARS

Réplique au mariage d'AOL-Time Warner annoncé en décembre 1999, le rachat de Seagram permettrait de créer un groupe mondial de communication avec un chiffre d'affaires de 65 milliards de dollars et d'une valeur boursière de 100 milliards de dollars. Selon l'édition électronique du quotidien américain *Wall Street Journal* du 13 juin, le rachat de Seagram se ferait au travers d'une offre publique d'échange d'un montant de 30,6 milliards de dollars (environ 32 milliards d'euros). Vivendi et Canal+ se porteraient conjointement acquéreurs de la totalité du groupe de spiritueux et de communication. Dans son communiqué, Vivendi précise que « l'évolution des cours de Bourse » des trois sociétés après l'annonce de l'opération « ne sera pas prise en compte » pour les valorisations

de l'échange. La famille Bronfman, qui détient 28 % de Seagram, a fait longtemps obstacle à l'évolution du groupe, en revendiquant à la fois un prix élevé et un rôle futur dans le groupe de l'acquéreur. La CLT-UFA et Rupert Murdoch étaient intéressés, mais Vivendi s'est montré le plus convaincant et a obtenu un mandat de négociation exclusif. Selon le schéma retenu, la famille Bronfman deviendrait actionnaire de Vivendi. Après le rachat, le président de Seagram conserverait un rôle au sein de Vivendi « même s'il n'a pas encore été défini ». Le pôle spiritueux, qui ne serait pas scindé avant la transaction, devrait rapidement être cédé.

Avec ce rachat, Vivendi et Canal+ vont mettre la main sur deux perles de la communication : le studio de cinéma Universal et la compagnie discographique Universal Music (ex-Polygram), deux poids-lourds sur le marché mondial de la communication. Universal Music est le numéro un en Europe. Depuis deux ans, Pierre Lescure lorgne sur le studio américain de cinéma, qui a produit notamment les derniers succès de Spielberg, *La Liste de Schindler* et *Jurassic Park*. Son rêve est de constituer « une major européenne de dimension mondiale ». Avec StudioCanal, créé il y a deux mois, et la reprise de Universal Studio, il parvient à ses fins.

L'arrivée de Seagram permettrait surtout à Vivendi de donner un contenu audiovisuel à son portail internet Vizzavi, créé en commun avec le britannique Vodafone. Lancé le 19 juin en France, puis par la suite dans toute l'Europe, ce portail doit fournir de multiples services aux 70 millions

d'abonnés européens au téléphone mobile de Vodafone et Vivendi et à la chaîne cryptée. Pour l'instant, Vivendi manque cruellement de contenus, Havas et Canal+ étant les seuls fournisseurs. Des discussions sont en cours avec Rupert Murdoch pour une participation de Vivendi-Canal+ au tour de table de Platco, qui rassemble les activités audiovisuelles et numériques du magnat australo-américain. Vivendi souligne qu'un rachat de Seagram « n'est pas incompatible » avec l'entrée dans Platco.

ÉCHANGE DE TITRES

« Trois à quatre scénarios sont sur la table » pour boucler le rachat du groupe canadien. Vivendi semble prêt à faire preuve d'une grande créativité financière pour acquérir

Seagram. Vivendi et Canal+, trop endettés pour payer en cash, devraient réaliser toute l'opération par échange de titres. Ce qui entraînera une forte recomposition du capital des deux sociétés françaises. Vivendi a déjà prévu de scinder ses activités environnementales et ses activités de communication. Ces dernières devraient être cotées au Nasdaq à New York, selon le vœu de Jean-Marie Messier (*Le Monde* du 27 avril). Le groupe, cependant, affirme que toute augmentation de capital est exclue lors de cette introduction pour financer la reprise de Seagram.

De son côté, Canal+ devrait reprendre les studios Universal, dont Pierre Lescure assurera la présidence. La chaîne cryptée paiera cet achat à Vivendi. Les deux groupes

se refusent à indiquer les modalités de financement, affirmant qu'elles ne sont pas définies. A la faveur de cette opération, le groupe de M. Messier pourrait apporter à Canal+ des actifs dans la communication. La législation impose à Vivendi de ne pas aller au-delà de 49 % du capital de Canal+. Pour passer outre, Vivendi pourrait sortir la chaîne française, détentrice de l'autorisation d'émettre, du groupe européen de télévision à péage. Une organisation calquée sur le modèle américain, qui sépare les activités de production et de diffusion.

Si les négociations avec la famille Bronfman aboutissent, Vivendi aura à nouveau changé d'allure. De compagnie de distribution d'eau il y a encore quatre ans, le groupe se revendique aujourd'hui

comme un groupe européen de communication. L'arrivée de Seagram minore le poids de son activité dans le téléphone au profit de la communication. Jean-Marie Messier fait le pari des contenus au détriment des tuyaux. Cette opération, cependant, risque de se révéler difficile à digérer. Seagram affiche un endettement de 8,5 milliards de dollars et des pertes. Universal Music, un des points forts de Seagram, voit son titre de numéro un mondial du secteur contesté par AOL-Time-Warner, en passe de racheter le britannique EMI. Les analystes abaissent leurs recommandations. En Bourse, le titre Vivendi perdait, mercredi, plus de 3 % à l'ouverture.

Guy Dutheil
et Martine Orange

Seagram, une diversification inachevée

de Disney ou Time Warner. Une vieille passion de jeunesse pour celui qui se voulut un temps auteur-compositeur (il fut parolier de Céline Dion), puis producteur de films.

Après avoir pris 15 % de Time Warner en 1994, la première grosse opération du nouveau patron fut le rachat au japonais Matsushita, en 1995, des studios de cinéma MCA-Universal, pour 5,7 milliards de dollars (6 milliards d'euros). M. Bronfman Jr vend pour cela les 25,5 % que détenait son groupe dans la firme chimique DuPont, valorisés 8,8 milliards de dollars. Voilà Seagram présent, d'un seul coup, dans trois nouvelles activités : le cinéma, la musique et les parcs d'attractions. L'ouverture au public des studios Universal à Hollywood, qui existe depuis 1964, est devenue au fil des ans une activité à part entière pour la firme cinématographique. Seagram va s'efforcer de dupli-

quer le concept du parc de Los Angeles à Pékin (en 1998) et à Tokyo (ouverture en 2001).

LE POIDS DE LA FAMILLE

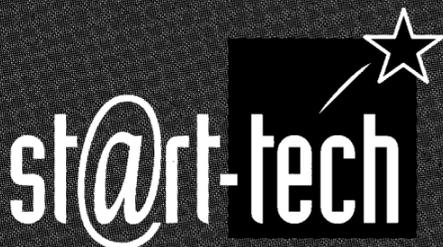
Deuxième opération d'envergure : en mai 1998, Seagram rachète à Philips sa filiale de disques Polygram, pour 10,6 milliards de dollars (dont 8,6 milliards en cash). Universal Music se propulse ainsi au rang de numéro un mondial, contrôlant une douzaine de labels prestigieux (Deutsche Grammophon, Motown, Verve...). Mais Polygram permet aussi de renforcer la branche cinéma, avec son catalogue de 1 500 films. Pour financer cette nouvelle acquisition, M. Bronfman vend une autre pépite : Tropicana, le leader mondial des jus de fruits, repris par Pepsico pour 3,3 milliards de dollars. La branche boissons ne génère plus que 40 % du chiffre d'affaires total de Seagram, qui n'est plus en mesure de participer à la

course en tête du marché des alcools.

M. Bronfman fait venir un ancien dirigeant de Coca-Cola, John Hunter, qui restructure l'activité en la recentrant sur quelques marques et les produits à forte rentabilité et notoriété. Il cède ainsi les champagnes Mumm et Perrier-Jouët. Mais Edgar Jr n'a pas osé aller jusqu'au bout de sa logique en se séparant complètement de l'activité historique, obligé qu'il est de composer avec sa famille. Son père et son oncle, Edgar Sr et Charles, sont toujours coprésidents du groupe. Il ne leur a pas échappé, en tant qu'actionnaires, que l'activité boissons est encore, de loin, la principale - voire la seule - source de profit du groupe, dégageant en 1999 un résultat d'exploitation de 552 millions de dollars américains, malgré la chute des ventes de quelques-unes de ses marques phares, comme le whisky Chivas (-9 %) ou le cognac Martell (-6 %). Le cinéma et la musique ont cumulé, eux, une perte d'exploitation de près de 740 millions de dollars, sans compter les 405 millions de charges de restructuration provisionnées.

Du coup, M. Bronfman n'a pas pu se mêler aux grandes manœuvres de rapprochement entre l'ancienne économie et la nouvelle, concrétisées de manière spectaculaire en janvier par la fusion d'America Online (AOL), le numéro un mondial d'Internet, et de Time-Warner. Une alliance qui a immédiatement damé le pion de Seagram, en reprenant EMI, que convoitait Universal Music. A l'heure où les nouvelles technologies, comme le logiciel de téléchargement de la musique MP3, menacent l'hégémonie des majors comme Universal, M. Bronfman en a tiré les conséquences.

Pascal Galinier



Tout le monde s'y retrouve,

ADONSALE / AIR TRIBE / ALTA VISTA / ANVAR / APAX PARTNERS / ARJIL & ASSOCIES BANQUE / ARTHUR ANDERSEN FRANCE / BENCHMARK CAPITAL / BROADVIEW / BUSINESSANGELS.COM / BVRP / CABINET ALAIN BENSOUSSAN / CARAT / CYPERUS / E.TF1 / ESBC / FI SYSTEM FIDELINET / FREELANCE.COM / GOLDMAN SACHS / GRP / HEIDRICK & STRUGGLES / IBM FRANCE / I-MEDIATION / KAHN&ASSOCIES KANGAROO VILLAGE / KEEBOO.COM / KELKOO / MAC CAN / ERICSSON MADGE.WEB / MATRA GROLIER NETWORK / MEDIAMETRIE MEDIAPPS / MEDIKEO / MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE / MORGAN HOWARD / MULTIMANIA / N-FACTORY NETSCAPITAL / PARIBAS AFFAIRES INDUSTRIELLES / PARISBOURSE REPUBBLICA / REUTERS GREENHOUSE FUND / RIDEARTH.COM / RIGHT VISION / SALÈS VINCENT / SALUSTRO REYDEL MANAGEMENT / SAP SHARING TECHNOLOGIES / SOFINNOVA / SOLIDTECH / SPENCER STUART / STAFF & LINE / START UPAVENUE / STELLARX / THE AD STORE TIME TO BUY UP-E / VITAGO.COM / VIVENDI NET / VIVENTURES WHITE & CASE...

et vous ?

Les 20 et 21 Juin
Paris, Salons Hoche



tel: 33 (0) 1 41 27 21 50
info@start-tech.com
www.start-tech.com

DASAR Expos-Start-Tech - 21, rue Pasteur - 92300 Levallois Perret - Fax : 33 (0) 1 41 27 21 67

Partenaires et sponsors : Arthur Andersen - Arjil & Associés Banque - Business Angels - Heidrick & Struggles - IBM Keebo - Paribas Affaires Industrielles - Right Vision - Salès Vincent & Associés - AndersenLegal - Sofinnova Partners

Des alcools aux divertissements

Le groupe canadien Seagram a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires annuel de 12,3 milliards de dollars américains (12,8 milliards d'euros), pour un résultat net de 686 millions de dollars. Ses activités se répartissent en quatre pôles :

- **Vins et spiritueux :**
 - chiffre d'affaires : 4,8 milliards ;
 - résultat d'exploitation : 552 millions ;
 - marques : whisky Chivas, cognac Martell, vodka Absolut (distribution) ; rhum Captain Morgan ; vins Barton et Guestier.
- **Musique :**
 - chiffre d'affaires : 3,7 milliards ;
 - perte d'exploitation : 439 millions ;
 - labels : Universal Music, Polydor, Decca, Def Jam, Deutsche Grammophon, Island, MCA,

- Mercury, Motown, Verve ;
- artistes sous contrat : Björk, U2, Elton John, Sting, Barry White, Johnny Hallyday, Vanessa Paradis, Lara Fabian...
- **Cinéma :**
 - chiffre d'affaires : 2,9 milliards ;
 - perte d'exploitation : 298 millions ;
 - films produits ou coproduits : *La Liste de Schindler*, *Jurassic Park*, *Shakespeare in Love*, *Gladiator* (avec Dreamworks), *Erin Brockovich* (avec Sony Pictures)...
- **Loisirs, parcs d'attractions :**
 - chiffre d'affaires : 818 millions ;
 - profit d'exploitation : 45 millions ;
 - principaux parcs en exploitation : Universal Studios (Hollywood, Pékin), Port Aventura (Barcelone).

(Chiffres en dollars américains.)

Les associations des anciens élèves de l'ENA, d'HEC et de Polytechnique

vous invite à venir assister

Les 15 et 16 juin 2000

Au grand amphithéâtre de la Sorbonne

au colloque

«L'Europe des responsables : quelles formations pour quelles décisions ?»

avec Günther Fleig, Jean-Martin Folz, Nicole Fontaine, Giorgio Frasca, Louis Gallois, Felipe Gonzalez, Pascal Lamy, Jorge de Macedo, Pierre Moscovici, Gilbert Santel, Brigitte Zypries,...

Le colloque est réalisé en partenariat avec SOLVING International

- Inscriptions jusqu'au 14 juin inclus au 01 45 78 36 00

- Inscriptions possibles sur place le jour du Colloque à partir de 8 heures 45

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GOLD FIELDS INTERNATIONAL** : les compagnies aurifères canadienne Franco-Nevada et sud-africaine Gold Fields ont annoncé mardi leur fusion, qui entraîne la formation du troisième groupe mondial du secteur, avec une capitalisation de 3,7 milliards de dollars (3,85 milliards d'euros) pour une capacité de production de 4,4 millions d'onces par an. Le nouveau groupe s'appellera Gold Fields International. Son siège social sera à Toronto et sa direction à Johannesburg.

● **OPEL** : le constructeur automobile américain General Motors n'a pas l'intention de démanteler sa filiale allemande, a assuré au personnel le patron de GM Europe, Michael Burns, cité au style indirect par le quotidien *Handelsblatt* de mercredi.

● **NOVARTIS** : le groupe pharmaceutique suisse a annoncé, mardi, qu'il vendrait sa ligne de fongicides Flint pour faciliter l'approbation de la fusion de sa division agriculture avec celle d'AstraZeneca par les autorités de la concurrence américaines.

● **FABRE/NOVO-NORDISK** : les deux groupes pharmaceutiques vont commencer, en collaboration avec l'entreprise publique algérienne Sidal, la construction d'une usine en Algérie qui produira 70 médicaments différents, a annoncé mardi le laboratoire français. Le montant de l'investissement est estimé à 55 millions de dollars.

SERVICES

● **MICROSOFT** : le gouvernement américain, qui a obtenu un jugement de démantèlement du fabricant de logiciels pour abus de position dominante, a déposé une requête, mardi 13 juin, pour que le dossier soit « immédiatement » examiné par la Cour suprême. De son côté, une cour d'appel fédérale à Washington a estimé recevable l'appel du jugement formulé par Microsoft le même jour.

● **SWISSCOM** : l'Etat suisse veut se désengager de l'opérateur public de téléphone, obligé de conclure des alliances à l'international s'il veut s'assurer

une chance de survie. Selon le gouvernement, la « participation majoritaire de la Confédération limite la marge stratégique de Swisscom, alors que la Suisse est trop petite pour l'entreprise ; l'entreprise est trop grande et pas assez spécialisée ».

● **SUEZ LYONNAISE DES EAUX** : le groupe a annoncé mercredi qu'il lançait un emprunt obligataire avec option d'échange en actions Fortis B d'un montant d'environ 1 milliard d'euros. L'opération comprend un emprunt obligataire d'un montant de 850 millions d'euros, assorti d'une option d'augmentation d'environ 125 millions d'euros.

FINANCE

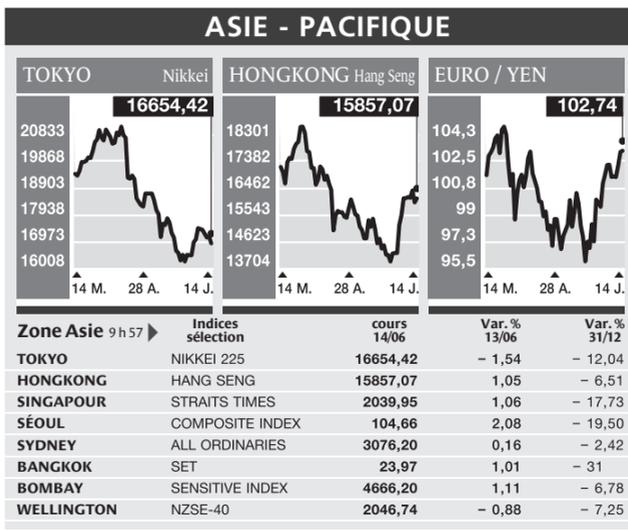
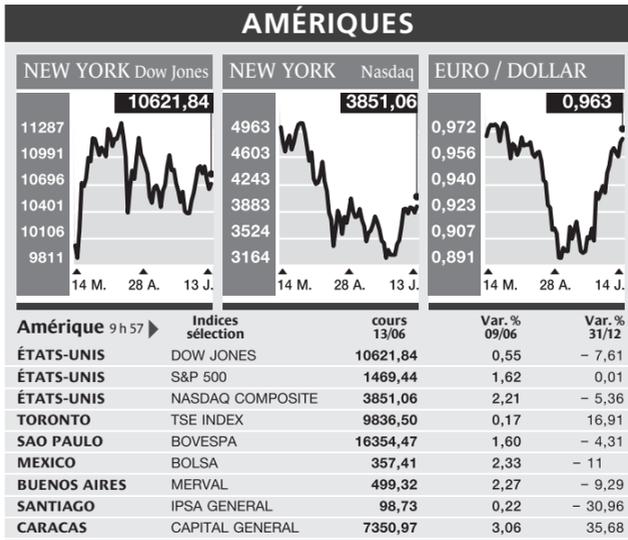
● **MARCHÉ ÉLECTRONIQUE** : Goldman Sachs, Merrill Lynch et Morgan Stanley Dean Witter ont annoncé, mardi, la création au 4^e trimestre 2000 d'un marché électronique pour les emprunts obligataires appelé BondBook LLC.

● **NASDAQ** : la Bourse américaine a annoncé mardi une alliance avec trois réseaux de communication électronique (ECN) Bloomberg Tradebook, BRUT et Market XT, qui rejoignent le marché électronique créé par le Nasdaq. Ce marché électronique, connu jusqu'à présent sous le nom de Troisième Marché, a été rebaptisé Nasdaq InterMarket.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque française va lancer Voonoo, un portail d'accès gratuit à Internet, qui offrira aux particuliers, clients ou non de la banque, un accès libre et illimité au réseau (hors communication téléphonique), ainsi qu'un panel de services.

● **BNP PARIBAS** : la banque a annoncé mardi, lors d'un point de presse à Bruxelles, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) libellée à 74 euros par action visant les titres de sa filiale belge Cobepa (Compagnie Benelux Paribas), dont il détient 58,7 % du capital.

● **CARTES DE CRÉDIT** : la Commission européenne a annoncé mardi qu'elle avait ouvert une enquête sur divers aspects de l'industrie des cartes de crédit, le lendemain de l'ouverture, aux Etats-Unis, d'un procès antitrust contre les réseaux Visa et MasterCard (*Le Monde* du 14 juin).



SUR LES MARCHÉS

PARIS
LA BOURSE de Paris a débuté la séance du mercredi 14 juin sur une hausse de 0,58 %, à 6 570,95 points. Mardi, la Bourse de Paris s'était retournée à la baisse en fin de séance au vu d'une ouverture mitigée à Wall Street. L'indice CAC 40 avait clôturé en baisse de 0,25 %, à 6 532,84 points.

FRANCFORT
LA BOURSE de Francfort a ouvert en hausse, mercredi, l'indice DAX s'affichant à 7 292,77 points, en hausse de 0,33 %. Mardi, la place allemande, échappant pour une fois à l'influence négative de Wall Street, avait fini en hausse de 0,46 %, à 7 268,91 points, dans un faible volume de transactions.

LONDRES
LA BOURSE londonienne a ouvert en progression mercredi, l'indice Footsie des cent principales valeurs gagnant 0,55 %, à 6 482,8 points. Mardi, elle avait terminé en hausse, même si une ouverture décevante à Wall Street avait fait perdre de l'ampleur au mouvement. A la fermeture du marché, l'indice Footsie gagnait 0,25 % points, à 6 447,1 points.

TOKYO
LA BOURSE nipponne a clôturé en nette baisse mercredi, les valeurs technologiques et des télécommunications subissant des prises de bénéfice. L'indice Nikkei a perdu 1,54 %, à 16 654,42 points.

NEW YORK
WALL STREET a terminé en hausse, mardi 13 juin, après la publication des statistiques des ventes de détail en mai, en baisse pour le deuxième mois consécutif. Renforçant l'idée d'un ralentissement de l'économie américaine et apaisant les craintes de nouvelle hausse des taux de la Réserve fédérale, cette annonce a rassuré les investisseurs. L'indice Dow Jones a gagné 0,55 %, à 10 621,04 points. De son côté, l'indice Nasdaq s'est apprécié de 2,21 %, pour finir à 3 851,07 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500 a affiché une hausse de 1,62 %, à 1 469,44 points.

TAUX
LES MARCHÉS obligataires européens étaient en baisse, mercredi 14 juin dans les premières cotations. Evoluant à l'inverse du prix, le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France remontait à 5,29 %.

MONNAIES
L'EURO poursuivait son ascension face au dollar, mercredi matin, après avoir franchi la veille le seuil de 0,96 dollar à la suite de la publication des ventes au détail aux Etats-Unis. Il s'échangeait en début de séance à 0,9635 euros. De son côté, le yen reculait face à la devise américaine, s'inscrivant à 106,50 yens pour un dollar. Dans son dernier rapport mensuel, la Banque du Japon a confirmé mercredi que la situation économique s'améliorait.

ÉCONOMIE

Alan Greenspan met en avant les gains de productivité « structurels »

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a estimé, mardi 13 juin, que les gains de productivité aux Etats-Unis depuis 1995 sont « structurels » et ont surtout résulté des progrès « irréversibles » réalisés dans les technologies de l'information. « Les preuves d'une amélioration décisive dans l'accroissement des gains de la productivité structurelle mise en évidence par les indicateurs macroéconomiques continuent à se confirmer », a-t-il indiqué. Citant une récente étude réalisée par deux économistes de la Fed, Stephen Oliner et Dan Sichel, M. Greenspan a mis en avant les importants investissements réalisés par les entreprises dans les technologies de l'information et le fait que les fabricants d'ordinateurs et de semi-conducteurs ont réussi en même temps à réduire considérablement leurs coûts de production tout en améliorant leurs produits. Avec la combinaison de ces deux facteurs, les technologies de l'information ont contribué à environ la moitié de l'accroissement de la productivité mesurée au niveau des gains salariaux et aux deux tiers en termes de production, selon cette étude.

■ **Le président de la banque de Réserve fédérale de New York, William McDonough**, a estimé mardi que la Fed devait rester vigilante sur le front de l'inflation. L'inflation ne ralentit plus même si elle reste « relativement basse », a déclaré M. McDonough, qui est aussi un des principaux responsables de la Fed.

■ **Les ventes de détail aux Etats-Unis ont baissé de 0,3 % en mai par rapport au mois précédent**, a annoncé mardi le département du Commerce. Il s'agit du deuxième recul mensuel consécutif des ventes de détail depuis la période de juillet et août 1998.

■ **JAPON** : la reprise économique est de plus en plus évidente au Japon mais la consommation reste à la traîne, a estimé la Banque du Japon (Bo) dans son rapport mensuel publié mardi.

■ **ALLEMAGNE** : le ministre allemand des finances, Hans Eichel, compte réduire plus que prévu le déficit fédéral l'an prochain, affirme le quotidien allemand *Handelsblatt* paru mardi. Selon le journal, le déficit fédéral attein-

drait 23,26 milliards d'euros en 2001 et non 23,57 milliards d'euros comme prévu initialement. ■ **Les prix de détail ont baissé de 0,1 % en mai en Allemagne**, donnant une progression annuelle de 1,4 %, selon les chiffres révisés publiés mercredi par l'Office fédéral de la statistique.

■ **FRANCE** : le gouvernement a ouvert la voie mardi à une hausse prochaine du taux du Livret A - actuellement de 2,25 % - détenu par 45 millions de Français, relevant que la rémunération de l'épargne populaire a été rognée par la hausse des prix et des taux d'intérêts. Devant l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, s'est dit « favorable » à une augmentation du taux du Livret A. Celle-ci devrait être annoncée formellement, selon lui, après la réunion, prévue « fin juin, début juillet », du Comité consultatif des taux réglementés, chargé de conseiller le gouvernement sur cette question.

■ **Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,2 % en mai après être restés stables en avril et affichent une hausse de 1,5 % sur un an**, selon les chiffres provisoires publiés mercredi par l'Insee. Dans un communiqué, l'institut observe une accélération de la hausse des prix en glissement annuel : depuis six mois, note-t-il, cette hausse évolue entre 1,3 % et 1,6 %, alors qu'elle avait été inférieure ou égale à 1,0 % pendant presque deux ans.

■ **IRLANDE** : l'inflation s'est établie au mois de mai en Irlande à 0,7 % par rapport à avril et à 5,2 % en glissement annuel, au plus haut depuis quinze ans, selon les données publiées mardi par le bureau central des statistiques.

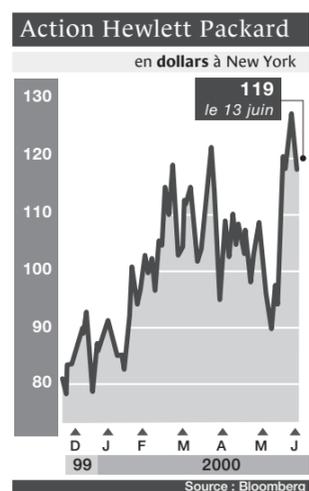
■ **ZONE EURO** : Otmar Issing, le principal économiste de la Banque centrale européenne (BCE), a déclaré mardi que la baisse récente de l'euro constituait un facteur de pression à la hausse sur les prix.

■ **PÉTROLE** : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est favorable à des prix du pétrole plus « raisonnables » qu'à l'heure actuelle, a indiqué mardi son secrétaire général, Rilwanu Lukman. « Nous avons intérêt à ce que le pétrole demeure une source d'énergie viable », ce qui impose de le « livrer sur le marché à des prix raisonnables », a déclaré M. Lukman. « 10 dollars le baril, ce n'est pas assez cher et 30 dollars, c'est trop cher », a-t-il ajouté.

VALEUR DU JOUR

Hewlett Packard en net recul

L'ACTION Hewlett Packard a chuté de 5,56 %, à 119 dollars, mardi 13 juin, à la Bourse de New York. Avant ce plongeon, l'action Hewlett Packard était une des valeurs les plus performantes de Wall Street, avec une progression de 42 % depuis le début de l'année, soit la troisième plus forte hausse de l'indice Dow Jones. Depuis fin mai, lorsque sa directrice générale, Carly Fiorina, nommée en juillet 1999, avait annoncé un contrat surprise avec Amazon.com, l'action Hewlett Packard avait bondi de 34 %. Mardi, sa chute a affecté la tendance et a coté à elle seule 35 points à l'indice Dow Jones, qui est toutefois parvenu à terminer en hausse grâce au rebond d'Intel. C'est la révision à la baisse des estimations de bénéfices de Hewlett-Packard par la société de conseil en investissements Sanford Bernstein qui explique cette dégringolade. Dans une étude, l'analyste Toni Sacconaghi estime que les ventes d'imprimantes et d'ordinateurs personnels pourraient être en dessous des prévisions pour le troisième trimestre. Il souligne que les ventes d'ordinateurs et d'imprimantes laser ont déjà été inférieures aux attentes en mai. Si cette tendance se confirmait, elle pourrait avoir des conséquences sur les résultats de la société. Les ventes d'imprimantes constituent plus de 60 % du bénéfice opérationnel du groupe.



de 15 % de ses ventes au titre de son deuxième trimestre fiscal, soit un chiffre d'affaires total de 12 milliards de dollars. Lundi, Carly Fiorina affirmait encore que Hewlett Packard devrait continuer sur un rythme de croissance annuelle de 15 % de son chiffre d'affaires après la scission de sa filiale Agilent. Il n'est donc pas surprenant que la révision à la baisse des bénéfices de Hewlett Packard ait déclenché un malaise chez les investisseurs. Déjà, en mai, Lemark, le rival de Hewlett Packard, avait prévenu que le rythme des ventes se ralentissait. Il y a quelques jours, Microsoft se plaignait d'un manque d'ordinateurs inférieure aux attentes.

Joël Morio (avec AFP et Bloomberg)

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	13/06
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4635
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,2840
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93827	LIRE ITAL (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,2895
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,0850
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6075
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4102
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0255
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860	DACHME GRCQUE	336,4000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	259,8500
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,2206

Cours de change croisés						
14/06 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93780	0,96315	0,14686	1,50875	0,61626
YEN	106,65500	102,74500	15,66000	160,91000	65,73500
EURO	1,03826	0,97328	0,15245	1,56720	0,63980
FRANC	6,80915	6,38485	6,55957	12,07395	4,19725
LIVRE	0,66280	0,62145	0,63815	0,09725	0,40850
FRANC SUISSE	1,62270	1,52140	1,56295	0,23825	2,44805

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 13/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 14/06	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,36	4,28	5,30	5,57	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,31	4,50	5,13	5,38	JUIN 2000	30466	87,06	87,14
GDE-BRETAG.	5,88	6,11	5,11	4,44	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	4,31	4,45	5,51	5,85	JUIN 2000		NC	NC
JAPON	0,06	0,05	1,66	2,18				
ÉTATS-UNIS	6,47	5,91	6,10	5,94				
SUISSE	2,38	3,15	3,98	4,40				
PAYS-BAS	4,28	4,45	5,28	5,53				

Pétrole			
En dollars	Cours 13/06	Var. % 09/06	
BRENT (LONDRES)	31,49	
WTI (NEW YORK)	32,50	-0,18	
LIGHT SWEET CRUDE	32,73	+1,50	

Or			
En euros	Cours 13/06	Var. % 09/06	
OR FIN KILO BARRE	9700	+0,52	
OR FIN LINGOT	9790	+1,24	
ONCE D'OR (LO)	291,50	-5,04	
PIÈCE FRANCE 20 F	55,80	+2,76	
PIÈCE SUISSE 20 F	55,80	+2,76	
PIÈCE UNION LAT. 20	55,80	+2,57	
PIÈCE 10 DOLLARS US	201	
PIÈCE 20 DOLLARS US	371,25	
PIÈCE 50 PESOS MEX.	362,25	+2,75	

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs pétrolières ont été bien orientées, mardi 13 juin, dans la foulée de la hausse des cours du brut. **BP Amoco** s'adjugeait 1,77 % et **Shell Transport & Trading** prenait 0,6 %. Sa société sœur, **Royal Dutch**, a gagné 2,79 %. **Repsol** s'est apprécié de 2,03 % et **Norsk Hydro** a pris 1,78 %.

● L'action de l'opérateur **Deutsche Telekom** a progressé mardi de 0,26 %, à 66,16 euros. Le groupe a indiqué que les titres mis en vente pour l'entrée en Bourse lundi de la troisième tranche de ses actions sont d'ores et déjà « nettement » sursoucrés.

● La branche britannique de l'éditeur anglo-néerlandais **Reed Elsevier** a monté mardi de 9,1 %, à

562 pence, aidé par son inclusion lundi dans la liste *European Focus* établie par les analystes de la Deutsche Bank.

● Le titre du groupe d'électromécanique **Invensys** a perdu mardi 2,2 %, à 225 pence, après la présentation d'un projet de contre-offre sur l'éditeur néerlandais de logiciels **Baan** par un groupe de 22 actionnaires.

● L'action du réassureur **Munich Ré** a bondi, mardi, de 3,31 %, à 331,61 euros. Ses actions ont profité de rumeurs selon lesquelles différents établissements financiers allemands allaient se séparer de leurs participations croisées. L'assureur **Allianz** était également en forme, prenant 2,15 %, à 380,5 euros.

14/06 10h11	Code pays	Cours en euros	% Var. 13/06
-------------	-----------	----------------	--------------

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	27,81
BASF AG	BE*	43,70	-0,91
BMW	DE*	34	+0,29
CONTINENTAL AG	DE*	19,35	-0,26
DAIMLERCHRYSLER	DE*	59,30	-0,84
FIAT	IT*	28,17	+0,25
FIAT PRIV.	IT*	17,50	-0,11
MICHELIN /RM	FR*	34,65
PEUGEOT	FR*	224,20
PIRELLI	IT*	2,71	+1,12
RENAULT	FR*	47,20	+0,43
VALEO /RM	FR*	55,40	+0,73
VOLKSWAGEN	DE*	42,65	-0,81
DJ E STOXX AUTO P		227,20	-0,01

BANQUES

ABBAY NATIONAL	GB	12,69	-1,11
ABN AMRO HOLDING	NL*	25,51	+0,47
ALL & LEICS	GB	9,65	+0,33
ALLIED IRISH BA	GB	17,06	-0,46
ALPHA BANK	GR	43,12	+1,36
B PINTO MAYOR R	PT*	23,25
BANK AUSTRIA AG	AT*	52,35	-0,76
BANK OF IRELAND	GB	11,69
BANK OF PIRAEUS	GR	19,53	-0,45
BK OF SCOTLAND	GB	9,49	+0,17
BANKINTER R	ES*	52,75	+0,76
BARCLAYS PLC	GB	27,03	-1,10
BAYR.HYPO-UVER	DE*	70,30
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,23	-0,24
BCA FIDEURAM	IT*	17,11	+0,94
BCA INTESA	IT*	4,31	-0,23
BCA LOMBARDA	IT*	8,97	-0,22
MONTE PASCHI SI	IT*	4,01	+0,50
BCA P.BERG.-CV	IT*	18,96	+0,74
BCA P.MILANO	IT*	7,19	-1,10
B.P.VERONA E S.	IT*	10,18	+0,79
BCA ROMA	IT*	1,23	+0,82
BBVA R	ES*	15,75	+0,25
ESPIRITO SANTO	PT*	25,19
BCO POPULAR ESP	ES*	34,36	-0,41
BCO PORT ATLANT	PT*	4,25
BCP R	PT*	5,38
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,63
BNP /RM	FR*	99,65	+0,45
BSCH R	ES*	10,55	+0,76
CCF /RM	FR*	159	+0,89
CHRISTIANIA BK	NO	5,49
COMIT	IT*	5,39
COMM.BANK OF GR	GR	52,62	-1,67
COMMERZBANK	DE*	39,60	-1
CREDIT LYONNAIS	FR*	47,81	+0,04
DEN DANSKE BK	DK	128,76	-0,01
DNB HOLDING -A	NO	4,26
DEUTSCHE BANK N	DE*	87,80	-0,23
DEXIA	BE*	150	-0,99
DRESNER BANK N	DE*	46,10
EFG EUROBANK	GR	28,30	+0,53
ERGO BANK	GR	20,20	-0,07
ERSTE BANK	AT*	45,01
FOERENINGSSB A	SE	15,26	+0,80
HALIFAX GROUP	GB	9,97	-0,47
HSBC HLDG	GB	12,45	+1,42
KBC BANCASSURAN	BE*	45,05	-0,55
LLOYDS TSB	GB	10,63	+0,60
NAT BANK GREECE	GR	44,72	-2,94
NATEXIS BQ POP.	FR*	78	+1,89
NORDIC BALTIC H	SE	7	+0,87
ROLO BANCA 1473	IT*	19,02	-0,16
ROYAL BK SCOTL	GB	16,59	-0,85
SAN PAOLO IMI	IT*	16,77	-0,47
S-E-BANKEN -A	SE	11,46
STANDARD CHARTÉ	GB	12,67	+0,12
STV GENERAL-A/	FR*	65	-1,22
SV HANDBK -A	SE	14,30	+2,60
SWEDISH MATCH	SE	3,28	+2,64
UBS N	CH	158,53	+0,51
UNICREDITO ITAL	IT*	4,86	-0,41
UNIDANMARK -A	DK	85,08
XIOSBANK	GR	17,57	-9,08
DJ E STOXX BANK P		332,86	+0,12

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	3
BRITISH TELECOM	GB	15,21	+0,63
CABLE & WIRELES	GB	19,18
DEUTSCHE TELEKO	DE*	67	+1,52
E.BISCOM	IT*	189,95	+2,91
ENERGIS	GB	43,60	-0,25
EQUANT NV	DE*	50,60	+1,20
EUROPOLITAN HLD	SE	15,08
FRANCE TELECOM	FR*	159,50	+0,95
HELLENIC TELE (GR	25,95	+0,34
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	16,30
MANNESMANN N	DE*	290	+1,40
PANAFON HELLENI	GR	13,08	+1,15
PORTUGAL TELECO	PT*	12,51
SONERA	FI*	57,61	+0,02
SWISSCOM N	CH	393,52	+2,50
TELE DANMARK -B	DK	81,06
TELECEL	PT*	17,89
TELECOM ITALIA	IT*	15,37	-0,07
TELECOM ITALIA	IT*	7,02	+0,29
TELEFONICA	ES*	23,08	+1,58
TIM	IT*	11,81	-0,42
VODAFONE AIRTOU	GB	5,06	+0,63
DJ E STOXX TCOM P		1174,54	+0,78

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	43,72	+0,05
AKTOR SA	GR	9,57	+2,22
UPONOR -A	FI*	20	+2,56
AUMAR R	ES*	15,35	-0,26
ACESA R	ES*	10,31	+0,10
BLUE CIRCLE IND	GB	6,71	-0,23
BOUYGUES /RM	FR*	759	+2,85
BPB	GB	5,36
BUZZI UNICEM	IT*	9,48	-0,21
CIMPOR R	PT*	18,50
COLAS /RM	FR*	200,10	-1,04
GRUPO DRAGADOS	ES*	7,59	+0,53
FERRIVAL AGROM	ES*	7,46	-0,40
FCC	ES*	22,80
GROUPE GTM	FR*	92,95
HANSON PLC	GB	7,74	+0,62
HEIDELBERGER ZE	DE*	57,50	+0,70
HELLTECHNODOR	GR	21,58	-7,87
HERACLIS GENL R	GR	25,33
HOCHTIEF ESSEN	DE*	33,30
HOLDERBANK FINA	CH	1315,59	-0,19
IMERYS /RM	FR*	132	+0,99
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARE /RM	FR*	81,75	+0,43
MICHANIKI REG.	GR	9,36	+0,32
PILKINGTON PLC	GB	1,48
RMC GROUP PLC	GB	13,29	-1,06
SAINT GOBAIN /R	FR*	147,90	+0,27
SKANSKA -B-	SE	38,18	+1,77
TAYLOR WOODROW	GB	2,37
TECHNIP /RM	FR*	116,40	+0,95
TITAN CEMENT RE	GR	41,77	+0,36
WIENERB BAUSTOF	AT*	25,65	+0,59
WILLIAMS	GB	5,86	-2,37
DJ E STOXX CNST P		232,46	+0,84

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES*	36,52	+2,53
ALUMINIUM GREEK	GR	40,77	+0,85
ANGLO AMERICAN	GB	49,07	+0,19
ARJO WIGGINS AP	GB	4,03
ASSIDOMAN AB	SE	17,19
BEKAERT	BE*	56,45	+0,80
BILLITON	GB	4,08	-3,37
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	40,99	-0,61
BOUNZL PLC	GB	5,37	+2,41
CORUS GROUP	GB	1,48	+1,08
ELVAL	GR	7,64	+2,19
ISPAT INTERNATI	NL*	9,80
JOHNSON MATTHEY	GB	13,82
MAYR-MELNHOF KA	AT*	50,95	+0,59
METSER-SERLA -B	FI*	8,10	-1,82
HOLMEN -B-	SE	25,70
OUTOKUMPU	FI*	11,70	+0,69
PECHINEY-A	FR*	42,50	+1,19
RAUTARUUQI K	FI*	5,05	-0,98
RIO TINTO	GB	16,35	+0,88
SIDENOR	GR	9,33	+1,13
SILVER & BARYTE	GR	32,55	+1,67
SMURFIT JEFFERS	GB	2,09
STORA ENSO -A	FI*	9,90
STORA ENSO -R	FI*	9,60	-0,83
SVENSKA CELLULO	SE	20,63
THYSSEN KRUPP	DE*	19
UNION MINIERE	BE*	39,50	+0,77
UPM-KYMMENE COR	FI*	26,20	-0,95
USINOR	FR*	13,70	+1,48
VIOHALCO	GR	12,84	+0,58
VOEST-ALPINE ST	AT*	33,50	+0,45
DJ E STOXX BASI P		167	+0,22

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	143,20	+0,70
AKZO NOBEL NV	NL*	42,18	-0,05
BASF AG	DE*	43,70	-0,91
BAYER AG	DE*	42,10	-0,24

BOC GROUP PLC	GB	14,42	-0,76
CELANESE N	DE*	21,05
CIBA SPEC CHEM	CH	67,19	-0,71
CLARIANT N	CH	401,84	+0,16
DEGUSSA-HUELS	DE*	33
DSM	NL*	35,20
EMS-CHEM HOLD A	CH	4863,07	+0,66
ICI	GB	8,61	+0,18
KEMIRA	FI*	5,20	-1,14
LAPORTE	GB	8,69
LONZA GRP N	CH	565,01	+0,91
RHODIA	FR*	17,91	-0,22
SOLVAY	BE*	70,40	-1,47
TESSENDERLO CHE	BE*	42,62	-1,87
DJ E STOXX CHEM P		346,58	-0,28

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	49,75	+2,96
CHRISTIAN DIOR	FR*	254	+0,79
DIETEREN SA	BE*	268	+2,10
GAZ ET EAUX /RM	FR*	66	-0,08
GBL	BE*	244	-0,81
GEVAERT	BE*	40,50	+0,75
HAGEMeyer NV	NL*	25,71	+1,50
INCHCAPE	GB	3,98
INVESTOR -A-	SE	14,96
INVESTOR -B-	SE	15,20	+2,44
MYTILINEOS	GR	10,05	+1,35
NORSK HYDRO	NO	41,41
UNAXIS HLDG N	CH	260,43	+0,74
ORKLA -A-	NO	18,59
SONAE SCPS	PT*	48,70
TOMKINS	GB	3,08	+0,52
VEBA AG	DE*	52,50	-0,94
DJ E STOXX CONG P		329,98

ÉNERGIE

BP	GB	5,29
BP AMOCO	GB	10,08	+1,11
BURMAH CASTROL	GB	26,15
CEPSA	ES*	9,50
COFLEXIP /RM	FR*	118,40	+1,81
DORDTSCHE PETRO	NL*	54,50
ENI	IT*	5,70	+0,35
ENTERPRISE OIL	GB	7,95	+1,41
HELLENIC PETROL	GR	12,34	+0,48
LAMSO	GB	2,31	+0,04
OMV AG	AT*	95,34	+5,84
PETROLEUM GEO-S	NO	19,50
REPSOL	ES*	21,04	-0,28
ROYAL DUTCH CO	NL*	67,67	-0,70
SAIPEM	IT*	5,63

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	43,76	+1,47
AVENTIS /RM	FR*	68,60	+1,78
BB BIOTECH	CH	992,45	+2,31
GLAXO WELLCOME	GB	29,02	+2,17
NOVARTIS N	CH	1603,53	+0,68
NOVO NORDISK B	DK	171,50
ORION B	FI*	23,50
QIAGEN NV	NL*	177,50	+0,85
ROCHE HOLDING	CH	12541,59	+1,95
ROCHE HOLDING G	CH	10801,13
SANOFI SYNTHELA	FR*	44,40	-0,67
SCHERING AG	DE*	58,30	+0,52
SMITHKLINE BEEC	GB	13,21	+2,58
UCB	BE*	37,02	+1,98
DJ E STOXX HEAL		444,89	+0,66

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	22,12
ALMANJ	BE*	43,50	-2,68
ALPHA FINANCE	GR	56,48
AMVESCAP	GB	14,22	-1,32
BPI R	PT*	3,72
BRITISH LAND CO	GB	6,52	+0,98
CANARY WHARF GR	GB	5,75
CAPITAL SHOPPING	GB	6,41	+0,25
CLOSE BROS GRP	GB	15,01	+1,60
COMPART	IT*	1,34	+0,75
COBEPA	BE*	73,10	-0,54
CONSORTS DISC-BR	DE*	104	+0,87
CORP FIN ALBA	ES*	29,30	+2,91
CS GROUP N	CH	210,52
DIREKT ANLAGE B	DE*	39,80	+3,11
EURAFRANCE /RM	FR*	481,80	+0,02
FORTIS (B)	BE*	28	-3,55
FORTIS (NL)	NL*	28,08	-2,33
GECINA /RM	FR*	108,40	-0,46
HAMMERSON	GB	7,01
ING GROEP	NL*	68,84	+0,73
REALDANMARK	DK	34,84	+1,17
LAND SECURITIES	GB	12,26	+1,13
LIBERTY INTL	GB	7,93
MEDIOBANCA	IT*	9,22	+0,88
MEPC PLC	GB	8,59
METROWACESA	ES*	18,73
PROVIDENT FIN	GB	10,74
RODAMCO CONT. E	NL*	43	+0,70
RODAMCO NORTH A	NL*	44,30	-0,45
SCHRODERS	GB	15,99
SIMCO N /RM	FR*	80	+0,57
SLOUGH ESTATES	GB	5,69
UNIBAIL /RM	FR*	134,40	-0,74
VALLEHERMOSO	ES*	6,65	-0,45
SULZER FRAT.SAI	CH	717,30	+0,09
TJ.GROUP PLC	GB	6,13	+1,57
TOMRA SYSTEMS	NO	25,23
VA TECHNOLOGIE	AT*	56,41	-0,62
VEDIOR NV	NL*	13
DJ			

VALEURS FRANÇAISES

L'action du groupe Vivendi chutait de 3,13 %, à 111,5 euros, tandis que Canal+ progressait de 4,34 %, à 221 euros, mercredi 14 juin dans les premières transactions. Les deux sociétés ont confirmé, avant l'ouverture du marché parisien, être en discussions avec le canadien Seagram afin de racheter ce dernier pour un montant total de 30 milliards de dollars (lire p. 22).

L'action Rémy Cointreau s'inscrit en forte hausse de 9,33 %, à 289,5 euros, mercredi dans les premiers échanges. La société a publié un résultat net de 148 millions d'euros en 1999-2000, contre 98 millions un an auparavant. L'objectif du groupe est de parvenir à une hausse d'au moins 40 % de son résultat net par action cette année.

Les actions Alcatel et Thomson Multimédia étaient en hausse, respectivement de 1,55 %, à 65,45 euros, et de 2,82 %, à 120,3 euros, mercredi matin. Les deux groupes ont annoncé, avant l'ouverture de la séance boursière, la création d'une société commune dans les réseaux multimédias interactifs.

Le cours de Bourse de Neopost gagnait 1,51 %, à 34,3 euros, en début de matinée mercredi, à la suite de l'annonce du chiffre d'affaires du groupe, qui s'est inscrit en hausse de 10 % au premier trimestre.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 14 JUIN Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), Renault, and Alcatel.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILIEM, and THOMSON-CSF.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., and BARRICK GOLD.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., and BARRICK GOLD.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., and BARRICK GOLD.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 13 JUIN Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, and ACCESS COMME.

Advertisement for 'La valeur ajoutée "net" en gestion de SICAV et FCP' by SG Asset Management. Includes website www.sgam.fr and a list of companies like CMT MEDICAL, COALA, and COHERIS ATIX.

Table of new market data (continued) with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like MEDIDEP ACT, METROLOGIE G, and MILLE AMIS #.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 14 JUIN Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ALTEN #, ARKOPHARMA #, and ASSYSTEM #.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 13 juin

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Euros', 'francs**', 'Date cours'. Lists companies like AGIPI, BNP, and BNP ACTIONS EURO.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data with columns for 'Sicav en ligne', '08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)'. Lists companies like ÉCUR. 1,2,3... FUTUR #, ÉCUR. ACT. FUT. D'ÉPARGNE #.

Fonds communs de placements

Table of common funds with columns for 'ÉCUR. ÉQUILIBRE C...', 'ÉCUR. PRUDENCE C...', 'ÉCUR. VITALITÉ C...'. Lists companies like ÉCUR. ÉQUILIBRE C., ÉCUR. PRUDENCE C., ÉCUR. VITALITÉ C.

INDOCAM

Table of Indocam data with columns for 'INDOCAM ASIE', 'INDOCAM EUROPE', 'INDOCAM AMÉRIQUE'. Lists companies like INDOCAM ASIE, INDOCAM EUROPE, INDOCAM AMÉRIQUE.

CFI Crédit Industriel et Commercial

Table of CFI data with columns for 'AURECIC', 'CIC FRANCIC', 'CIC FINUNION'. Lists companies like AURECIC, CIC FRANCIC, CIC FINUNION.

Fonds communs de placements

Table of common funds with columns for 'ACTILION DYNAMIQUE C*', 'ACTILION ÉQUILIBRE C*', 'ACTILION PRUDENCE C*'. Lists companies like ACTILION DYNAMIQUE C., ACTILION ÉQUILIBRE C., ACTILION PRUDENCE C.

CM EURO PEA

Table of CM Euro PEA data with columns for 'CM EURO PEA', 'CM FRANCE ACTIONS', 'CM MID. ACT. FRANCE'. Lists companies like CM EURO PEA, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE.

AMÉRIQUE 2000

Table of Amérique 2000 data with columns for 'AMÉRIQUE 2000', 'NOUVELLE EUROPE', 'SAINT-HONORÉ CAPITAL C.'. Lists companies like AMÉRIQUE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank data with columns for 'SÉCURITAIRES', 'STRATÉGIE IND. EUROPE', 'STRATÉGIE RENDEMENT'. Lists companies like SÉCURITAIRES, STRATÉGIE IND. EUROPE, STRATÉGIE RENDEMENT.

Sicav Info Postes

Table of Sicav Info Postes data with columns for 'ADDILYS C.', 'AMPLITUDE AMÉRIQUE C.', 'AMPLITUDE EUROPE C.'. Lists companies like ADDILYS C., AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE EUROPE C.

CDC Asset Management

Table of CDC Asset Management data with columns for 'LIVRET B. INV.D. PEA', 'MULTI-PROMOTEURS', 'NORD SUD DÉVELOP. C.', 'NORD SUD DÉVELOP. D.'. Lists companies like LIVRET B. INV.D. PEA, MULTI-PROMOTEURS, NORD SUD DÉVELOP. C., NORD SUD DÉVELOP. D.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole data with columns for 'EURO SOLIDARITÉ', 'LION 2000 C/3 11/06/99', 'LION 2000 D/3 11/06/99'. Lists companies like EURO SOLIDARITÉ, LION 2000 C/3 11/06/99, LION 2000 D/3 11/06/99.

LA POSTE

Table of La Poste data with columns for 'POSTE GESTION C.', 'POSTE GESTION D.', 'POSTE PREMIÈRE SI', 'POSTE PREMIÈRE 1 AN', 'POSTE PREMIÈRE 2-3', 'REVENUS TRIMESTR. D.', 'THÉSORA C.', 'THÉSORA D.', 'TRÉSORSY C.', 'SOLSTICE D.'. Lists companies like POSTE GESTION C., POSTE GESTION D., POSTE PREMIÈRE SI, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, REVENUS TRIMESTR. D., THÉSORA C., THÉSORA D., TRÉSORSY C., SOLSTICE D.

Fonds communs de placements

Table of common funds with columns for 'POSTE EUROPE C.', 'POSTE EUROPE D.', 'DÉCLIC ACTIONS EURO', 'DÉCLIC ACTIONS FRANC', 'DÉCLIC ACTIONS INTER.', 'DÉCLIC BOURSE PEA', 'DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE', 'DÉCLIC OBLIG. EUROPE', 'DÉCLIC PEA EUROPE', 'DÉCLIC SOGENFR. TEMPO', 'SOGINDEX FRANCE'. Lists companies like POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., DÉCLIC ACTIONS EURO, DÉCLIC ACTIONS FRANC, DÉCLIC ACTIONS INTER., DÉCLIC BOURSE PEA, DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE, DÉCLIC OBLIG. EUROPE, DÉCLIC PEA EUROPE, DÉCLIC SOGENFR. TEMPO, SOGINDEX FRANCE.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

EURO 2000 L'Euro 2000 a mis à mal la réputation des favoris, mardi 13 juin. L'Espagne a confirmé qu'elle avait du mal à entrer dans les compétitions internationales. Elle s'est inclinée (0-1) face à

une équipe norvégienne, dont le jeu ne varie guère, fait de pressing haut et sans relâche et de contres. ● LE GARDIEN DE BUTS espagnol, José Molina, est à l'origine de la défaite de son équipe. Relé-



gué cette saison en division 2 avec l'Atlético Madrid, il a totalement raté une sortie aux poings. ● LA SLOVÉNIE est passée très près de l'exploit face à Yougoslavie. Alors qu'ils avaient quasiment

mis à terre leurs adversaires, qu'ils dominaient par 3 buts à 0 à la 57^e minute, les joueurs de Srečko Katanec se sont écroulés en l'espace de sept minutes, pour finalement concéder un match nul (3-3).

En trouble-fête, la Norvège provoque une nouvelle déception de l'Espagne

Une fois de plus, la sélection au maillot rouge a manqué son entrée dans la compétition. Battus (0-1) par les rugueux Scandinaves, les joueurs de José Antonio Camacho ont l'obligation de se montrer supérieurs, dimanche 18 juin, face à la Slovaquie

ROTTERDAM

de notre envoyé spécial

Depuis une dizaine d'années, il existe en Europe une sélection nationale ayant acquis le statut original d'équipe la plus pénible à affronter. Ses joueurs, enquiquineurs en crampons, ont appris à développer un jeu rarement séduisant mais souvent efficace. La méthode de ces jeunes gens venus du Grand Nord est toujours la même : en pressant haut et sans relâche l'adversaire grâce à une condition physique exemplaire, en lui imposant sa masse athlétique, on l'empêche de développer son jeu avant de l'achever en menant des contres ultra-rapides.

Mardi 13 juin, dans la cuvette du stade de Rotterdam inondé de soleil et envahi par près de 20 000 fantastiques supporteurs norvégiens chantant leur amour du pays après avoir transformé les rues du centre-ville en gigantesques pistes de danse et bars à bière, la sélection dirigée depuis

l'été 1998 par Nils Johan Semb a une fois de plus piégé son vis-à-vis (1-0). Une performance de choix puisque l'adversaire en question n'était autre que l'Espagne, l'un des favoris de cet Euro 2000.

Le talent de Raul, les efforts de Francisco Fran, l'énergie de Michel Salgado et les ouvertures de Josep Guardiola se sont heurtés au mur blanc dressé par les coéquipiers d'Henning Berg, l'habituel défenseur de Manchester United et l'un des sept internationaux norvégiens alignés au coup d'envoi à évoluer dans le rude championnat anglais.

En toute logique, cette sélection espagnole ambitieuse aurait pu éviter la défaite et s'en sortir avec un pénible 0-0, résultat peu glorieux mais pas si catastrophique face à cet adversaire qui, lors de ses vingt-cinq dernières rencontres, n'a été battu qu'à trois reprises.

Mais une fois de plus lorsqu'il

s'agit de l'Espagne, son malheur est venu du gardien. Une fâcheuse tradition lorsque l'on se rappelle les erreurs fatales signées Luis Arconada en finale de l'Euro 84 face à la France de Michel Platini, puis d'Andoni Zubizarreta qui, le 13 juin 1998, avait encaissé un but grotesque face au Nigeria lors d'un match de Coupe du monde perdu (2-3) par la sélection dirigée à l'époque par Javier Clemente.

Cette fois, c'est une sortie aux poings totalement ratée du malheureux José Molina, relégué cette saison en division 2 avec l'Atlético Madrid, qui a causé la perte de l'Espagne. Profitant à la 66^e minute de la mésentente entre Molina et Martin Paco, l'athlétique Steffen Iversen a inscrit le seul but d'un match tendu. « Après mon erreur, j'ai voulu mourir ! J'ai commis une faute grave... », déclarait le malheureux gardien après cette entrée en matière calamiteuse.

L'entraîneur espagnol :

« J'ai dit à mes joueurs qu'en jouant avec ce même état d'esprit les deux prochains matches, nous remporterons deux victoires »

De son côté, José Antonio Camacho se montrait mauvais pendant en accusant l'Egyptien Gamal El Ghandour, premier arbitre africain invité par l'UEFA à diriger une rencontre de championnat d'Europe, d'avoir faussé le résultat. « Nous avons dominé ce match et manqué de chance. Mais je ne suis pas inquiet. Dans le vestiaire, j'ai dit à mes joueurs qu'en jouant avec ce même état d'esprit les deux prochains matches, nous remporterons deux victoires et que l'aventure dans cet Euro 2000 continuerait... »

Les statistiques de ce match donnent en partie raison à Camacho : son équipe a monopolisé le ballon pendant 60 % du temps de jeu, ses joueurs ont réussi six tirs cadrés (contre trois aux Norvégiens) et accumulé six corners (deux pour l'adversaire). A l'arrivée, le résultat est pourtant négatif.

Déjà la presse espagnole affûte ses armes pour critiquer le choix de Camacho, coupable, en vrac, d'avoir titularisé Molina



Le Norvégien Solskjaer (à gauche) et l'Espagnol Raul semblent perplexes à l'issue du match entre leurs formations.

plutôt que Santiago Canizares, auteur d'une belle saison avec Valencia, voire même le jeune et prometteur Iker Casillas, récent vainqueur de la Ligue des champions avec le Real. Ou encore d'avoir laissé à la maison le foudroyeux Fernando Morientes, talentueux attaquant du Real, dont la force de percussion aurait été utile face à un tel adversaire.

Côté norvégien, les années passent, les sélectionneurs changent mais le style de jeu maison reste le même. Après le règne du « professeur » Egil Olsen, c'est son adjoint, le discret Nils Johan Semb, qui a pris la relève, faisant confiance au même groupe mais ajoutant tout de même une petite touche offensive supplémentaire en alignant d'entrée trois attaquants (Flo Iversen-Solskjaer) alors que son prédécesseur laissait souvent le grand Tore-Andre Flo se débrouiller seul en pointe.

Mais limiter les mérites de la sélection norvégienne à son potentiel athlétique et à sa rigueur

défensive serait injuste. Le talent créatif du petit Erik Mykland, formidable meneur de jeu, est pour beaucoup dans les bons résultats de cette équipe. L'intelligence tactique de l'ensemble également. Interrogé après cette victoire sur les raisons d'un tel succès, Mykland, de sa voix douce, a répondu en souriant : « Nous formons un groupe très soudé et nous nous aimons tous beaucoup ! »

Une jolie déclaration d'amour que son entraîneur, assis à ses côtés, reçoit avec un plaisir visible. « Je suis fier de notre performance. C'est une grande victoire pour un petit pays ! Notre objectif reste le même qu'avant ce match, c'est-à-dire nous qualifier pour le tour suivant. Pas plus ! » Pendant ce temps, les milliers de supporteurs venus d'Oslo, de Stavanger et d'ailleurs redonnaient des couleurs à Rotterdam la grise. Eux ont déjà gagné un titre : celui des supporteurs les plus sympathiques de l'Euro.

Alain Constant

ESPAGNE - NORVÈGE

ESPAGNE

Sélectionneur : Camacho
Molina ● Salgado ; Hierro (cap.) ; Paco ; Aranzabal ● Etxeberria (Alfonso, 72^e) ; Guardiola ; Fran (Mendieta, 72^e) ; Valeron (Helguera, 81^e) ● Raul ; Urzaiz.

NORVÈGE

Sélectionneur : Semb
Myhre ● Heggem ; Berg (cap., Eggen, 59^e) ; Bragstad ; Bergdølmo ● Mykland ; Skammelsrud ; Iversen (Riseth, 90^e) ; E. Bakke ● Solskjaer ; Flo (Carew, 70^e).

BUTS NORVÈGE : Iversen (66^e, tête en extension de 10 mètres à droite devant Molina).

AVERTISSEMENTS ESPAGNE : Etxeberria (66^e, jeu dangereux) ; Salgado (70^e, jeu dangereux).

NORVÈGE : Bergdølmo (33^e, jeu dangereux).

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ESPAGNE : 17 coups francs (8 + 9), dont 2 hors-jeu (0 + 2), 6 corners (1 + 5).

En faveur de la NORVÈGE : 21 coups francs (11 + 10), dont 1 hors-jeu (1 + 0), 3 corners (2 + 1).

OCCASIONS ESPAGNE : 56 positions d'attaque dans les 30 m (25 + 31), dont 5 occasions (3 + 2) ; 16 tirs (6 + 10), dont 5 contrés (3 + 2) et 6 parés (2 + 4) par Myhre.

NORVÈGE : 45 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 23), dont 3 occasions (2 + 1) ; 6 tirs (4 + 2), dont 1 sur le poteau (1 + 0) et 1 paré (1 + 0) par Molina.

L'ACTION LE BUT DE LA NORVÈGE à la 66^e minute



Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

Yougoslavie et Slovaquie ont perdu la tête tour à tour

Klimt et Vienne en scène

Profitez des tarifs préférentiels d'Austro-Pauli pour visiter l'exposition consacrée à Gustav Klimt, le maître du portrait féminin du début du siècle, et à son célèbre « Baiser ».

Demandez le catalogue Austro Pauli dans votre agence de voyages ou PAULI VOYAGES - 8, rue Daunou, 75002 Paris Tél. : 01.42.86.97.04 Lic. 068.95.0023.

L'ÉLÈVE n'a pas dépassé le maître. La Slovaquie, considérée avant le début de la compétition européenne comme l'équipe la plus faible parmi les seize engagées, n'a pas fait chuter son « grand frère » yougoslave. Mais elle est passée tout près de l'exploit. Menant 3-0 à la 60^e minute de la partie et évoluant en supériorité numérique après l'expulsion de Sinisa Mihajlovic, la sélection dirigée par Srečko Katanec avait toutes les cartes en main pour causer une surprise retentissante.

C'était sans compter sur son manque d'expérience - elle disputait sa première rencontre de phase finale d'un championnat d'Europe - et sur l'orgueil yougoslave. Au terme d'un rush incroyable, la sélection chevronnée emmenée par Predrag Mijatovic est parvenue à renverser le déroulement d'un match où sa conduite devenait suicidaire, et à revenir au score. Malgré tout, le jeune entraîneur slovaque (36 ans), qui s'était initié aux subtilités tactiques sous la direction

de son adversaire du soir, Vujadin Boskov, à la Sampdoria Gênes, et sa sélection de novices auront réussi leur examen de passage.

D'entrée de jeu, les intentions slovaques s'affichaient. Au schéma stéréotypé des Yougoslaves, privilégiant de longs ballons en direction de Darko Kovacevic, ils répondaient par un jeu vif et court, donnant la part belle à des contres fulgurants. A l'image du bouillant Zlatko Zahovic, qui surpris une première fois la défense adverse pour ouvrir le score de la tête (23^e minute), la Slovaquie réalisait une première mi-temps idéale. Mais on n'avait encore rien vu.

« SI ON PREND UN BUT... »

En seconde période, les supporteurs venus de Ljubljana exultaient lorsque Miran Pavlin et Zlatko Zahovic, de nouveau, plaçaient leur formation sur la voie d'un succès royal à la suite d'énormes bévues défensives des Yougoslaves (52^e et 57^e). « Je n'ai jamais cru que l'affaire était gagnée,

avait après le match Srečko Katanec. La preuve, à 3-0, je savais que cela serait dur. D'ailleurs, j'ai dit à mon adjoint : "Si on prend un but maintenant, je ne sais pas ce qui va se passer". J'avais raison. »

La Yougoslavie ? Passée en soixante minutes du rang d'outsider de la compétition à celui de déception numéro un, son sort paraissait définitivement réglé. D'autant plus que les nerfs de Sinisa Mihajlovic allaient craquer, lui qui avait été le seul à surmonter dans le début de partie catastrophique de son équipe. Auteur d'une erreur monumentale sur le troisième but slovaque, il écopait dans la foulée d'un second carton jaune, entraînant son expulsion : le type de comportement qui laissait penser que son équipe avait abandonné l'idée de refaire surface.

C'est tout le contraire qui se allait se produire. Soudain transfigurés, ces joueurs doués, qui évoluent tous dans les plus grands clubs européens, cessaient de chercher les solutions indivi-

duelles pour mettre leurs talents en commun. Le renversement de situation n'en était que plus spectaculaire. Savo Milosevic, par deux fois (66^e et 73^e) et Ljubinko Drulovic (70^e) se chargeaient de remettre les compteurs à zéro.

Trois buts en six minutes face à des Slovaques qui paraissaient brusquement bien fragiles. « Je dois reconnaître, avouera après match Vujadin Boskov, qu'être revenu de 0-3 à 3-3 me surprend beaucoup, mais ce sont des situations qu'on a déjà vues dans le passé, où 10 joueurs, finalement, s'entendent mieux que 11. »

Reste que la révolte de fin de parcours ne fera pas oublier la triste impression laissée, une heure durant, par les Tricolores des Balkans. Considérée par beaucoup comme l'un des épouvantails du tournoi, la formation de Boskov a évité l'humiliation. Mais sa capacité à remporter enfin une grande compétition internationale est plus que jamais remise en question.

Clément Douin

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A	
12/6	Allemagne-Roumanie... 1-1
12/6	Portugal-Angleterre... 3-2
17/6	Roumanie-Portugal... —
17/6	Angleterre-Allemagne... —
20/6	Allemagne-Portugal... —
20/6	Angleterre-Roumanie... —

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Portugal	3	1	1	0	0	3	2
2 Allemagne	1	1	0	1	0	1	1
Roumanie	1	1	0	1	0	1	1
4 Angleterre	0	1	0	0	1	2	3

GROUPE B	
10/6	Belgique-Suède... 2-1
11/6	Turquie-Italie... 1-2
14/6	Belgique-Italie... —
15/6	Suède-Turquie... —
19/6	Belgique-Turquie... —
19/6	Italie-Suède... —

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Belgique	3	1	1	0	0	2	1
Italie	3	1	1	0	0	2	1
3 Suède	0	1	0	0	1	1	2
Turquie	0	1	0	0	1	1	2

GROUPE C	
13/6	Espagne-Norvège... 0-1
13/6	Yougoslavie-Slovaquie... 3-3
18/6	Slovaquie-Espagne... —
18/6	Norvège-Yougoslavie... —
21/6	Yougoslavie-Espagne... —
21/6	Slovaquie-Norvège... —

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Norvège	3	1	1	0	0	1	0
2 Slovaquie	1	1	0	1	0	3	3
Youg.	1	1	0	1	0	3	3
4 Espagne	0	1	0	0	1	0	1

GROUPE D	
11/6	France-Danemark... 3-0
11/6	Pays-Bas - Rép. tchèque - France... 1-0
16/6	Pays-Bas - Danemark... —
21/6	Pays-Bas - France... —
21/6	Danemark - Rép. tchèque... —

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	3	1	1	0	0	3	0
Pays-Bas	3	1	1	0	0	1	0
3 Rép. tch.	0	1	0	0	1	0	1
Danemark	0	1	0	0	1	0	3

Le classement des buteurs

1 Zahovic (Slovaquie) 2
Milosevic (Yougoslavie) 2
Vingt joueurs ont inscrit un but.

Incidents : dimanche 11 et lundi 12 juin, après les premiers matchs de l'Euro 2000, retransmis en direct par la télévision vietnamienne, des milliers de jeunes fans de football ont envahi les rues de Ho Chi Minh-Ville, l'ex-Saigon. 93 personnes ont été interpellées après des courses illégales de motocyclettes et autres troubles de l'ordre public, selon les déclarations de la police.

Week-ends à Vienne

Avec Austro Pauli
Le N°1 des voyages vers l'Autriche
A partir de

2170 F

Avec vols réguliers au départ de Paris et de nombreuses villes de province et 2 nuits en logt. petit déj. en hôtel 3*.
*Taxes d'aéroport non incluses : 176 F par personne.

Demandez le catalogue Austro Pauli dans votre agence de voyages ou PAULI VOYAGES - 8, rue Daunou, 75002 Paris Tél. : 01.42.86.97.04 Lic. 068.95.0023.

Emmanuel Petit, milieu de terrain de l'équipe de France

« J'ai le sentiment d'être démodé dans cette vie »

Dans ses récentes déclarations, le joueur d'Arsenal exprime une opinion originale sur le jeu et la vie

Parfois, il s'impose un silence et médite. Pour Emmanuel Petit (vingt-neuf ans), le rituel médiatique a des allures d'introspection. Il n'est pas rare que la séance déborde. Le colosse aux longs

cheveux blonds et à l'âme meurtrie depuis le décès de son frère s'interdit d'oublier, comme il s'interdit de mentir. Déchiré entre son ambition avec son club (Arsenal) ou l'équipe de France et

les relations factices qui jalonnent parfois la vie d'une vedette, le Normand pose un regard sans complaisance sur son environnement. Résumé des dernières déclarations du joueur.

WAVRE (Belgique)

de notre envoyé spécial

● **Les débuts face au Danemark et le défi tchèque.** « Devant le Danemark, nous avons connu quinze premières minutes très difficiles. Il y a eu des mésententes entre défenseurs qui auraient pu nous coûter cher. Sans un grand Fabien Barthez, je ne sais pas si nous aurions pu nous en sortir. Ce n'est pas la première fois que nous avons du mal à entrer dans les matches. Il s'agit d'un problème de concentration entre nous. Malgré tout le respect que j'ai pour Barthez, je ne parlerai pas sur nos chances si nous démarrons aussi mal contre la République tchèque, vendredi. Ce sera très dur. Lors de leur premier match, les Tchèques se sont créés des occasions plus franches que les Néerlandais. Nous devons gagner. Ensuite seulement, on pourra éventuellement calculer face aux Pays-Bas en songeant aux quarts de finale. Nous sommes dans le groupe le plus difficile. Les deux premiers ont de grandes chances d'atteindre les demi-finales et même de se retrouver en finale. Si nos rivaux étaient tentés de nous imposer un défi physique, je ne serais pas inquiet. Nous avons du répondant. Nous sommes plus forts qu'il y a deux ans, plus solides dans toutes les lignes. »

● **Zinedine Zidane et la nouvelle génération d'attaquants français.** « Zizou a connu des hauts et des bas durant la Coupe du

monde 1998. J'espère pour lui et l'équipe de France qu'il sera encore plus performant qu'il y a deux ans. Sa décontraction balle au pied, la fluidité qu'il apporte au jeu en font un joueur incomparable. A ses côtés, Nicolas Anelka et Thierry Henry ne peuvent que s'épanouir. Notre potentiel offensif est varié et redoutable. Nos attaquants ne sont pas seulement des sprinteurs. Ils savent aussi désarçonner l'adversaire sur deux ou trois mètres. »

« Si nos rivaux étaient tentés de nous imposer un défi physique, je ne serais pas inquiet. Nous avons du répondant »

● Le rôle de milieu défensif.

« Un récupérateur comme moi ne bénéficie pas en France et dans les pays latins en général d'une grande aura. En Angleterre, en revanche, je suis davantage reconnu, mais je préfère que l'on ne parle pas trop de moi et que la pression repose sur les créateurs. Les attaquants savent

qu'ils ne peuvent pas s'exprimer sans le concours des milieux défensifs, et si je devais comptabiliser toutes les passes décisives délivrées depuis mes débuts, il y en aurait pour un moment. »

● **La cohabitation entre joueurs.** « Le groupe est soudé. L'aventure du Mondial 1998 a permis de tisser des relations très fortes. On forme une véritable famille. C'est très rare pour une équipe nationale. Lors de l'Euro 1992, il n'y avait ni solidarité ni connivence entre joueurs. Dès le stage de préparation, cela se sentait. »

● **La vie entre les matches.** « Nous ne pouvons pas sortir de notre hôtel à Genvil [à vingt-cinq kilomètres au sud de Bruxelles]. Des fois, c'est pesant. Pour passer le temps, j'ai suivi le Tournoi de Roland-Garros à la télévision. Maintenant, je regarde les images de l'Euro 2000. Heureusement, j'ai emmené une trentaine de DVD et des bouquins. Avant les rencontres, je ne me mets plus la pression. Moins je pense au ballon, mieux je me sens. Le football n'est qu'un jeu, il faut se faire plaisir. Rater un match, c'est humain, et au coup de sifflet final il y aura toujours des problèmes sur Terre. Dans trois ou quatre ans, je ne serai plus en activité et on m'oubliera. »

● **L'argent et l'ami.** « Aujourd'hui, je me sens épanoui mais j'ai perdu mes illusions sur la nature humaine. Le football, la

presse, les intérêts financiers, tout cela n'est que superficiel. Ce qui compte pour moi, c'est de laisser une trace de mon passage sur Terre. Que ma descendance puisse dire : voilà ce qu'a fait mon père ou mon grand-père. Tout le monde devrait avoir cet objectif. Si je vous donnais de l'argent, vous ne seriez pas plus heureux. J'ai le sentiment d'être démodé dans cette vie. Les gens qui m'entourent forment un comité restreint. Le choix s'est fait naturellement. Dans notre milieu, il y a beaucoup de copinage et des amitiés sans lendemain. Les amis sont les premiers à te trahir. J'ai un dégoût profond pour la cruauté et la faiblesse de l'homme. Les gens ont trop de problèmes pour réfléchir. »

Propos recueillis par Elie Barth

■ **Blessure.** L'attaquant de l'équipe de France, David Trezeguet, s'est légèrement tordu la cheville droite lors de l'entraînement mardi 13 juin, mais son état ne présente aucune gravité, a annoncé le chef de presse des Bleus. « David a reçu un coup sur le tibia gauche (lors d'un choc avec Emmanuel Petit) et en retombant il s'est tordu la cheville droite », a précisé Philippe Tourmon. « Il a subi des soins. Et le docteur Jean-Marcel Ferret a précisé qu'il n'y avait aucun caractère de gravité ». Trezeguet a cependant été contraint de quitter l'entraînement.

LE RETOUR AUX SOURCES DES BLEUS

A Sainte-Anne, Robert Pires reste un modèle

REIMS

de notre envoyé spécial

« Robert Pires : champion de France poussin avec l'ES Sainte-Anne en 1983, champion du monde avec l'équipe de France en 1998. » A elle seule, la légende de la photo du footballeur exprime ce que tous les habitants de ce quartier populaire de Reims ressentent. Pour eux, Robert Pires, qui a fait ses débuts, à six ans, à l'école de football de Sainte-Anne, a trouvé ici le chemin de la gloire. « Son succès, c'est aussi le succès de Sainte-Anne », dit Henri Ribes, président du club. C'est donc là, dans ce quartier ouvrier, à la limite de l'autoroute, où de petites maisons s'alignent le long des rues, que Robert Pires a commencé. Un quartier sans histoires, qui était « hors les murs » au temps où Reims était une ville fortifiée, et qui a fini par être totalement intégré à la capitale du champagne, expansion urbaine oblige. Totalemment, sauf en matière de football. « Quand on parle de foot, on parle de Sainte-Anne. Pour le reste, c'est Reims », explique-t-on ici.

Reims, c'est l'équipe mythique, celle de Raymond Kopa et de Just Fontaine, dont même les plus jeunes parlent avec respect. « Raconte-nous, grand-père, c'était comment la finale contre le Real Madrid ? » Sainte-Anne, c'est autre chose. Un projet éducatif davantage qu'un club en bonne et due forme, même si l'équipe-fanion a joué quelques années en National. Pas un centre de formation, non plus. « Un centre de formation prépare à deve-

nir professionnel, une école de foot prépare, aussi, à la vie », répond Henri Ribes. « Notre but est avant tout d'assurer un parcours socio-éducatif à tous les jeunes qui viennent chez nous », ajoute Bernard Landru, vice-président du club, fier de ses 620 licenciés, de ses 27 équipes et des 116 bénévoles qui les encadrent.

HONNÊTE, FIDÈLE ET BON CAMARADE

« En 1999, nous aurions pu doubler nos effectifs, ajoute Henri Ribes. Il y a eu l'effet Coupe du monde, bien entendu ; mais il y a eu aussi l'effet Pires. Dans l'image des enfants, nous étions ceux qui avaient "sorti Pires" ; maintenant, quand nous arrivons pour jouer quelque part, on ne dit plus comme avant : "C'est une équipe de Reims !" On dit : "C'est Sainte-Anne !" . Nous devons remercier Thierry Roland, qui parle toujours de "Robert Pires, de Sainte-Anne". »

Henri Ribes se souvient encore avec précision des débuts du petit Robert : « Il était déjà très sérieux. Très poli aussi. Il vivait pour le football, il était au-dessus du lot mais toujours gentil avec les autres. Il arrivait toujours à l'heure à l'entraînement. Mon fils avait à peu près le même âge que lui. Je lui disais toujours : "Mais regarde les chaussures de Robert comme elles sont bien cirées !" » Ils sont fiers, ceux de Sainte-Anne, que leur protégé soit toujours présenté comme un garçon honnête, fidèle et bon camarade. « Vous avez remarqué, on parle

rarement d'argent quand on parle de lui », disent-ils.

Dans le club-house, tout près du stade Robert-Pires, les dirigeants évoquent l'avenir. Une équipe féminine ? « Pas question, qui tiendra alors les buvettes ? », s'inquiète Henri Ribes, presque sérieux. Il faut aussi gérer l'association avec Châtillons, le quartier voisin, décréte zone sensible, et dont le club de football était à la dérive : « On ne pouvait pas laisser un quartier comme cela sans association sportive. » Un autre dirigeant du club, Michel Nicette, sociologue, préside d'ailleurs aux destinées de la Maison de jeunes et de la culture de Châtillons.

Il insiste sur le travail de prévention que peuvent faire les associations sportives. « Souvent, nous retrouvons dans la rubrique des faits-divers des gamins qui nous ont quittés », assure-t-il. « On pourrait laisser tomber l'école de football, qui nous coûte très cher, et tout miser sur la constitution d'une grande équipe. Mais alors, les gamins, qu'est-ce qu'ils deviendraient ? », réagit Henri Ribes. Et pourquoi pas une fusion avec le Stade de Reims ? Les réactions sont immédiates : « D'accord pour signer un accord de partenariat, qui permettrait à certains des joueurs que nous avons formés de jouer à Reims et de ne pas quitter la ville. Mais fusionner, non. On ne fusionne pas deux philosophies. »

José-Alain Fralon

Les Bleus ont choisi de se replier sur eux-mêmes pour leur préparation mentale

L'équipe de France ne communique plus avec la presse

CRÉATEUR du Centre d'entraînement et de formation aux stratégies mentales de réussite (Cesame), Christian Target, qui s'occupe de la préparation de nageurs, comme Franck Esposito et Stéphane Perrot, de sélectionnés olympiques de voile et de l'équipe de France de basket-ball, avoue sa perplexité lorsqu'on l'interroge sur le comportement des footballeurs français et de leur entraîneur Roger Lemerre, qui ont choisi de ne plus communiquer avec la presse en dehors des conférences obligatoires d'après match (Le Monde du 14 juin).

« Je comprendrais cette attitude dans la phase de concentration qui précède le match, explique-t-il. Je demande aussi aux champions dont je m'occupe d'éviter toute perturbation dans ce processus qui peut durer de une à six heures suivant l'individu ou l'événement. Une discussion pourrait réactiver des choses négatives. »

Les adeptes du Cesame doivent, en effet, faire successivement appel à leurs « ancrages » (respiration abdominale relaxante, discours interne positif, répétition mentale des gestes ou des courses, images chaleureuses, etc) pour aborder l'événement avec un maximum de confiance et de concentration.

Roger Lemerre, tout comme son prédécesseur Aimé Jacquet lors de la Coupe du monde, n'a pas souhaité intégrer un préparateur mental au staff de l'équipe de France. La motivation des joueurs fait partie de son approche du match, tandis que son adjoint, Henri Emile, est chargé de veiller à leur « confort » physique et moral.

L'attitude des Bleus découle sans doute en partie de la décision de Didier Deschamps de ne plus parler aux journalistes, qui avaient avancé son âge et, surtout, la concurrence de Patrick Viera, pour évoquer sa succession après sa mauvaise prestation au tournoi Hassan-II.

ENCADREMENT DÉPASSÉ

« Cette remise en cause a pu être mal vécue par le groupe, estime Christian Target. C'est un peu la même chose en équipe de France de basket-ball où Bilba n'est pas toujours le meilleur à son poste, mais où sa titularisation n'est pas discutée car il est, affectivement, reconnu comme le meneur et le capitaine par le groupe. »

Pour se couper des médias et de l'environnement de l'Euro, les Bleus ne se contentent pas de tenir leur parole. Les épouses ont été invitées après la victoire contre le Danemark. Les spectateurs qui assistent à leurs entraînements sont priés de garder le silence et de ne pas applaudir...

Manifestations de suffisance de joueurs qui n'entendent être ju-

gés que sur leurs résultats ? « Le repliement sur le groupe est normalement utilisé pour ressouder une équipe », explique Christian Target. Les footballeurs français, qui n'ont cessé de répéter leur bonheur de se retrouver et de jouer ensemble, paraissent, a priori, à l'abri de ce besoin. « Cette attitude leur est peut-être nécessaire pour trouver une sur-motivation afin de relever un énorme défi, se demande le préparateur mental. Mais cet impératif aurait dû être exprimé pour être respecté par les médias. »

En s'alignant tardivement sur l'attitude de certains joueurs, Ro-

Fabien Barthez règle ses comptes avec Claude Puel

Deux semaines après avoir finalisé son transfert à Manchester United, Fabien Barthez a vivement critiqué l'attitude de son ancien entraîneur de club, le Monégasque Claude Puel. Mardi 13 juin à Wavre (Belgique), le gardien est revenu sur les deux blessures qui l'ont handicapé tout au long de la saison, l'une à la cuisse l'autre aux adducteurs. « Le médecin ne voulait pas que je joue, mais l'entraîneur voulait que je sois sur la pelouse tous les dimanches. Si j'avais fait ce qu'il voulait, en ce moment je ne serais pas ici mais en train de faire de la bronzette. J'ai été obligé d'expliquer qu'il valait mieux manquer un match plutôt que de passer trois mois en rééducation. Quand j'ai vu qu'il ne comprenait pas, j'ai laissé tomber », a expliqué Fabien Barthez. Ces déclarations confirment l'existence d'un contentieux profond entre le gardien des Bleus et l'entraîneur du club de la Principauté.

En mai, celui-ci avait fait savoir à Fabien Barthez qu'il l'avait trouvé passif lors du match de championnat contre Marseille, à la mi-temps duquel le milieu de terrain argentin Marcelo Gallardo avait été agressé en revenant aux vestiaires.

ger Lemerre a surtout pris le risque d'être taxé de suivisme et de voir son autorité sur le groupe mise en doute. L'impression déplorable laissée aux observateurs par les champions du monde... de la non-communication, le silence gêné de la Fédération face à cette situation, qui pourrait vite irriter les sponsors de l'équipe de France, ne vont-ils pas amener une question embarrassante : y a-t-il un pilote dans l'avion des Bleus ?

Gérard Albouy

VOYAGES CLASSIQUES, DÉCALÉS, CONFIDENTIELS ...

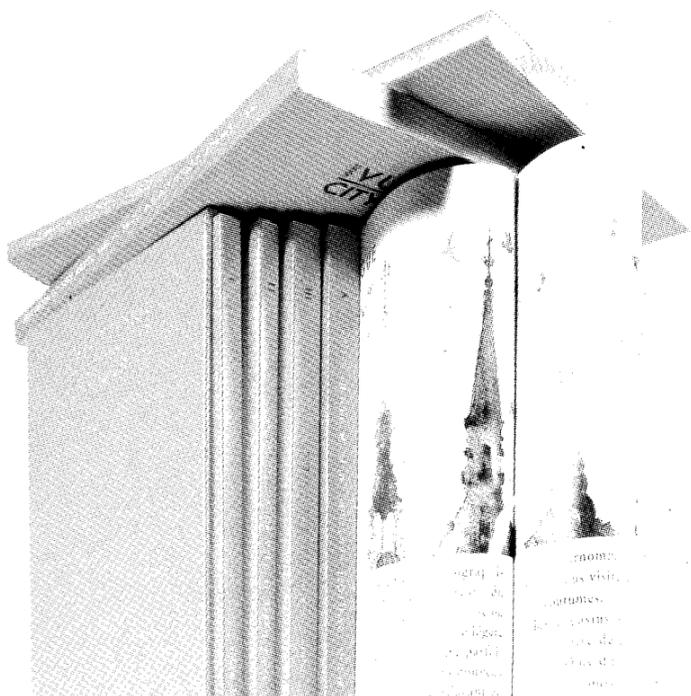
Louis Vuitton City Guide. Indispensable.

33 villes européennes. 7000 adresses.

En vente exclusivement dans les magasins Louis Vuitton. Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 01 45 62 47 00

http://www.vuitton.com

LOUIS VUITTON



Odessa ou le passé oublié

ODESSA

de notre envoyé spécial

Est-ce le soleil filtré par les branches des acacias qui bordent les rues ou le mélange entre l'air salé et celui qui souffle de la steppe ? A moins qu'il ne s'agisse de l'harmonie dégagée par ce véritable rêve d'urbaniste. Odessa a du charme à revendre. Avec des rues très larges, tracées au cordeau, idéales pour contempler le riche nuancier des façades (bleu turquoise, rose fuchsia ou vert sa-pin) et toute la gamme des styles qui y cohabitent : classique, néo-classique, baroque ou sécession. Cariatides, chapiteaux et colonnes, on trouve ici tous les éléments d'un musée de l'architecture enrichi, au XIX^e siècle, par les meilleurs architectes russes, italiens et français.

Grand port alangui au bord de la mer Noire, Odessa est une ville jeune, un phare russe planté face à l'Orient. Elle a été fondée en 1794 par Catherine II, sur les ruines d'une forteresse turque. Très vite, Odessa verra affluer vers elle aventuriers et proscrits, artistes et spéculateurs. Tout au long du XIX^e siècle, les fortunes vont y fleurir sur le commerce du blé. Une prospérité qui, à l'image de Marseille, Hambourg ou Gênes, fit de cette cité cosmopolite l'un des grands ports de négoce de l'époque.

ON JOUE « CARMEN »... EN RUSSIE

Voilà une ville qu'il faut aborder par la mer. On y débarque dans une gare maritime flambant neuve. Au bout du quai, une église orthodoxe semble être là pour bénir les voyageurs. Pour atteindre la cité, bâtie sur un plateau à vingt mètres au-dessus du niveau de la mer, il faut grimper les 192 marches du fameux escalier qui, *Cuirassé Potemkine* oblige,

Catherine II, le « Cuirassé Potemkine », Pouchkine... le grand port de la mer Noire tourne le dos à ses fantômes. Et regarde vers un avenir qui a l'éclat du Midi

résume, à lui seul, une ville que peu de gens seraient capables de localiser sur une carte. Guère plus nombreux sont ceux qui connaissent le général Grigori Aleksandrovitch Potemkine, général et favori de Catherine II, héros de la guerre russo-turque. Mais qui, en revanche, ignore la foule, filmée en contre-plongée par Eisenstein ? En 1925, le tournage de la célèbre scène n'avait duré qu'une semaine, le film ayant été ensuite terminé en studio, à Moscou. Evidemment, aucun landau n'a jamais, en 1905, dévalé les marches alors que chargeaient les militaires tsaristes. En fait, Eisenstein se serait inspiré d'un marchand de cycles local, Serge Outotchkine, qui dévalait l'escalier à vélo, voire en voiture. Peu importe. Ici, presque tout le monde a oublié, et le cuirassé, et le général, tout comme les mutineries des marins français en 1919, la cavalerie rouge et Nestor Makhno.

Une fois l'escalier gravi, on atteint le boulevard Primorski, où se dresse la statue du duc de Richelieu, descendant du cardinal et bâtisseur de la ville. Sa contre-al-

lée ombragée est le rendez-vous de la jeunesse locale. Ici, les minijupes sont aussi courtes que les chaussures à plate-forme sont hautes. Selon leurs moyens, les jeunes Ukrainiens affichent un look Versace ou Nike *made in Istanbul*, tout en dégustant de délicieuses glaces au lait, apparemment le seul héritage indiscuté du défunt régime communiste.

A gauche toute, histoire d'éviter la rue où trône le très laid monument à la gloire des marins révoltés du *Potemkine*. A une série de palais succède le sévère hôtel Londonskaya, rendez-vous des mafeux en costume, lunettes et BMW noires, qui côtoient les riches touristes américains en quête de racines. Et pour cause. Si tous les Odessites exilés, ainsi que leur descendance, débarquaient dans la ville, Odessa ne compterait pas 1,2 million d'habitants mais deux ou trois fois plus. Avant les pogroms de 1905, on y dénombrait 200 000 juifs ; aujourd'hui on n'en compte guère plus de 30 000. La guerre civile puis le régime soviétique ont nourri les vagues d'émigration vers l'Europe, Israël ou New York,

dont un quartier s'appelle... « Little Odessa ».

Au-delà du boulevard Primorski, on arrive place de l'Opéra. L'accès au bâtiment n'est pas facile, encombré de palissades, il faut trouver l'entrée, située sur une place que les Odessites comparent aux jardins du Palais-Royal de Paris. Ce soir-là, on donnait *Carmen* de Bizet... en russe.

Avant de déambuler rue Pouchkine, une visite du Musée littéraire s'impose, l'idée vient de Nikita Brigin, officier du KGB et collectionneur de livres de l'avant-garde soviétique. En 1977, il décide de créer ce musée à partir de rien. Il trouvera des locaux et, surtout, un contenu (manuscrits, éditions originales, correspondances, tableaux) rassemblé grâce aux relations policières et politiques qu'il entretient dans tout le pays. Le résultat est étonnant. De magnifiques salles au parquet ciré sont habitées par les fantômes de tous les écrivains nés à Odessa ou qui y ont séjourné, souvent en exil : Gogol, Tchekhov, Bounine ou Tolstoï, venu ici pendant la guerre de Crimée. Et Pouchkine, évidemment, le pros-

L'Opéra sauvé du naufrage

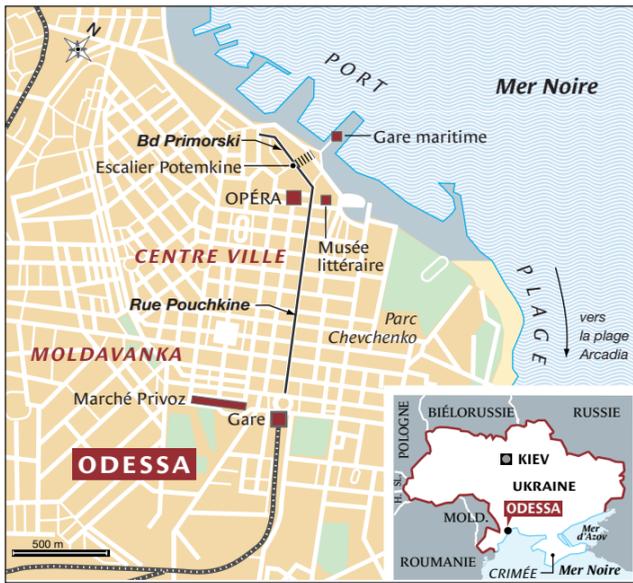
Victime d'un glissement de terrain, l'Opéra d'Odessa a bien failli sombrer. Pour le sauver, il a fallu le consolider avec 1 800 blocs de pierre (1 000 dollars pièce) offerts par des donateurs, souvent américains. Construite en 1880, par Fellner et Gelmer, les architectes de l'Opéra de Vienne, la salle a retrouvé ses ors et sa stabilité. Oublié des mélomanes, cet Opéra a vu débiter, comme répétiteur, le pianiste Sviatoslav Richter qui, comme David Oistrakh, Shura Cherkasski ou Emile Guilels, a passé son enfance à Odessa. Aujourd'hui, on y programme 300 représentations par an avec, au répertoire, 44 ballets et opéras dont trois créations. Le prix des places s'élève à la modique somme de 30 hryvna, soit environ 40 F (6 €). En dépit des moyens dérisoires dont elle dispose, la troupe - 35 solistes, 70 musiciens, 70 choristes et 50 danseurs - remplit presque chaque soir les 1 700 places de la salle, où le public local (grand amateur de Verdi et de Tchaïkovski) côtoie les passagers des bateaux de croisière qui relâchent dans le port.

crit, qui y passa un an et y écrivit les vers fameux d'*Eugène Onéguine* : « Je vivais alors dans Odessa la poussiéreuse. (...) Tout y sent, tout y respire l'Europe. Tout a l'éclat du Midi et se bigarre d'une diversité vivante. »

Sont également présents les auteurs du siècle, à commencer par Maïakovski, Kataev, Akhmatova ainsi qu'Ilf et Petrov, dont les *Doze chaises* sont devenues le symbole de la cité. Sans oublier

deux enfants juifs de la ville, écrivains et militants, frères ennemis qui ne se rencontrèrent qu'une fois, à Paris, en 1934, alors qu'ils étaient voisins à Odessa : Isaac Babel et Vladimir Jabotinski. On leur doit les plus belles pages sur la ville. Ils sont morts la même année, en 1940, l'un bolchevik, assassiné par Staline, l'autre sioniste, qui s'éteindra sans avoir vu cet Israël dont il avait tant rêvé.

En remontant la rue Pouchkine,



PHOTOS/CLAVITJ/SLUBAN

EVASION
Publicités

ANTILES 9J/7N
exemple de prix en Juillet
Combiné de charme Guadeloupe/
Marie Galante **4 790 F TTC**
Vol régulier + 5 nuits hôtel animé
MAHOGANY 3* Sup., plage du Gosier +
2 nuits hôtel **La COHOBA 3*** + bateau +
petit-déjeuner-buffet. Départ province : + 450 F.
www.directours.com
Minitel 3615 Directours 2.23 F/mn et **01.45.62.62.62**
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8^e. LC 079806001
Directours
Membre SNAV - Garantie APS

HAUTE SAVOIE
SOMMAND PRAZ-DE-LYS
HOTEL DU LAC **
Région du Mont-Blanc - A 1 500 m.,
calme, pleine nature, Piscine, Sauna, SPA.
VTT, Mini-golf, Equitation, Tennis,
Parapente, Randonnées.
Pens. Comp. ETE de 295 F à 330 F
Ouvert toute l'année. Hiver : Pied des
pistes - Semaine et Week-end groupe
☎ 04.50.34.20.88

JURA
Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS / JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane
accueillent vos enfants dans une ancienne
ferme XVII^e. confort. 2 ou 3 enfants par chbre
sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. limité
à 15 enfants idéal en cas de 1^{re} séparation.
Ambiance familiale, possibilité accompt depuis
Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect., peint.
s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre,
fabrication du pain. Tél. : **03-81-38-12-51**

CUBA
Nous saurons vous rendre
amoureux de la Grande Ile
Programmes à thèmes (cigares, salsa, architecture...),
circuit à la carte (location voiture + réservation hôtels),
séjours baignaires (Viaredo, Trinidad...)
Pour plus d'information, brochure sur demande
Votre spécialiste
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
E-mail : cuba@latitodcuba.com - Web : www.cubatropical.com

Des sentiers inédits,
des nuits sous les étoiles,
des rencontres rares...
NOMADE
avec AVENTURE
180 randonnées & découvertes
du Maroc à la Mongolie
Doc : 01 46 33 71 71
www.nomade-aventure.com

avec **Héliades**,
Héliades en Grèce et nulle part ailleurs.
CRETE
LES HÔTELS LOISIRS SYRTAKI
2345 F HT (2595 F TTC)
1 semaine en demi pension vin inclus
au départ de Paris et des principales villes de Province
Réservations : **0 803 803 113** (0,82 FHT/mn) ou **01 42 60 83 40**
Internet : **www.heliades.fr**

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
STATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Randonnées - Flore
HÔTEL LE CHAMOIS**
Logis France 2 cheminées
1/2 pension 285 F - 315 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
www.lechamois.fr

PÉRIGORD
AUBERGE
LA CLÉ DES CHAMPS
**NN LOGIS DE FRANCE
TENNIS - PISCINE CHAUFFÉE
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
☎ 05.53.29.95.94 - Fax : 05.53.28.42.96
www.cle-des-champs.com

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises
POINTE A PITRE @ 1990F
TUNIS @ 1590F
MARRAKECH @ 1390F
MALAGA @ 990F
IBIZA @ 1090F
TENERIFE @ 1490F
AJACCIO @ 890F
CORK @ 950F
DETOURNEMENT DE PRIX...
Montréal
@ 1900 F AR
Taxes aéroport comprises
Une exclusivité anyway.com
www.anyway.com
0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****
* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99€ / mn, ***2,23€ / mn
AnyWay Inc. 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Bascque de Beau ARCP - Général Assurance et APS

CLIQUEZ, PARTEZ!
Achetez votre voyage ou votre vol
avec accès direct au stock
Selectour Tél : 01 55 07 12 12
www.selectour-voyages.fr

**PROFESSIONNELS DU TOURISME,
POUR COMMUNIQUER DANS
CETTE RUBRIQUE
APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63**



Ci-contre, la statue du duc de Richelieu, en haut de l'escalier Potemkine. Ci-dessus, en haut, le Musée littéraire, la salle de Maïakovski, le futuriste en chemise jaune. Ci-dessous, l'opéra et ses spectateurs endimanchés.



on arrive au modeste et ravissant musée qui lui est consacré. Il suffit ensuite de s'abandonner au plaisir de la balade, d'entrer dans les cours peuplées de chats errants, d'admirer les galeries ruiselantes de lilas, de pousser jusqu'à la gare pour humer des parfums de Crimée ou du Caucase, de parcourir le gigantesque marché Privoz, où des babouchkas proposent des écrevisses à des prix dérisoires, avant d'aller se perdre dans le quartier de la Moldavanka, à la recherche du souvenir d'Isaac Babel et de ses bandits juifs.

Trêve de nostalgie. Cette ville ne saurait se résumer à un lieu de pèlerinage pour descendants d'exilés en quête de passé ou à une station thermale pour no-

menklaturistes post-soviétiques désargentés. Ce trésor de culture est en danger. Les musées y végètent dans un dénuement terrible. Bétonneurs et spéculateurs y sont déjà à l'œuvre, même sur le boulevard Primorski, où on ajoute des étages aux palais. Pourquoi ne parvient-elle pas à renaître, à l'exemple de Prague, Saint-Pétersbourg ou Varsovie ? Odessa est trop petite, trop isolée, trop frondeuse. Certes, des fondations, des institutions européennes, l'Etat ukrainien et les autorités locales s'activent, mais en ordre dispersé. Odessa mérite plus et mieux. Une inscription par l'Unesco au patrimoine de l'humanité, par exemple, pour donner l'impulsion à un sauvetage que les diasporas accompagneront.

Cette ville a de l'avenir. Pour s'en convaincre, il faut se rendre à Arcadia, un faubourg et une plage, à quelques kilomètres du centre. En empruntant la piste cyclable qui part du parc Chevchenko, on longe une succession de plages à l'aménagement chaotique, où les baigneuses bronzent debout. Un étrange téléphérique achemine, depuis la ville, dans des pots de yaourt en tôle, les amateurs de jeux nautiques. Le soir, dans un chapelet de boîtes de nuit à ciel ouvert, la jeunesse locale célèbre le culte de la vodka et de la techno. Au cœur de la nuit, quand la mer devient vraiment noire, l'énergie qui règne ici rappelle Barcelone ou Ibiza.

Michel Lefebvre

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Odessa n'est pas en Crimée, c'est une ville ukrainienne sur la mer Noire. L'économie locale est complètement « dollarisée » mais la monnaie locale est la hrivna (1 dollar = 0,95 € = 5,45 hrivnas).

■ **ACCÈS.** Les « routards » opteront pour le bus Eurolines jusqu'à Prague, (tél. : 08-36-69-52-52) : 36 heures via Prague et Lvov. Les aventuriers choisiront un bateau qui, d'Istanbul, traverse, trois fois par semaine, la mer Noire en 23 heures (environ 250 dollars). C'est la route de tous les trafics. Les Odessites ramènent des marchandises qui seront écoulées sur deux marchés, à la périphérie de la ville. Toute l'Ukraine du Sud s'y ravitaillera. Plus banal, l'avion, avec Austrian Airlines (tél. : 0-802-816-816) via Vienne. A l'arrivée, aéroport désuet, douaniers revêches et contrôles tatillons. Visa requis, délivré par le consulat (91 bis, rue du Cherche-Midi 75006 Paris) moyennant 200 F (30,48€) pour une entrée.

■ **SÉJOURNER.** La route qui longe la mer est bordée d'« hôtels-sanatoriums » où l'on venait, de toute l'ex-Union soviétique, se refaire une santé. En ville, deux beaux hôtels dont le confort ne justifie pas les prix pratiqués : le Londonskaya, boulevard Primorski, face à la mer (145 à 380 dollars la nuit), avec un des meilleurs restaurants de la ville et un patio romantique pour le thé ; Le Krasnaya, l'hôtel rouge (c'est sa couleur), remarquable architecture baroque avec cariatides et balcons ouvragés, juste à côté du Musée Pouchkine (100 à 270 dollars la nuit). Plus abordable, l'Hôtel Passage, rue De Ribas (100 dollars la nuit), mais confort aléatoire. A voir, par curiosité, son restaurant et sa décoration typiquement soviétiques ainsi que ses vitrines réfrigérées qui permettent de choisir les plats sans parler russe. Loger chez l'habitant est une bonne solution : de 30 à 100 dollars par jour. Des pistes et une multitude de liens sur <http://odessa-ukraine.hypermart.net/main.htm>.

■ **FORFAITS.** Les voyageurs français sont timides sur cette destination surtout fréquentée par les Allemands. A signaler Transtours (tél. : 01-53-24-34-00), spécialiste des pays de l'Est, qui propose de longs week-ends à Odessa ou des croisières Kiev-Odessa sur le Dniepr.

■ **LIRE.** Les *Contes d'Odessa* d'Isaac Babel (Folio) évoquent avec truculence bandits et petit peuple du quartier de la Moldavanka. Les *Douze Chaises* d'Ilya Ilf et Yevgueni Petrov, livre publié en 1928 (La Librairie du globe) illustrent la confrontation entre l'humour odessite et la bureaucratie soviétique. Le guide *Odessa* (Autrement, 1997) propose une bonne approche de la ville. Rédigé par Mathieu Braunstein, il est complété par les textes de deux écrivains voyageurs, Olivier Rolin et Ejvind Sandelin. Enfin, le catalogue d'une exposition présentée à Marseille en 1989, *La Mémoire d'Odessa* (Hatier), peut encore se trouver chez des soldeurs comme Mona Lisait, 9, rue Saint-Martin 75004 Paris : une somme sur l'histoire de la ville, ses architectes, ses écrivains et ses peintres.

Chambord en habit de lumière

Une foule silencieuse s'engage sur la passerelle qui franchit la rivière et, une « esconce » (lanterne de la Renaissance) à la main, s'avance dans la nuit vers la célèbre façade de tuffeau blanc sur laquelle ramures et frondaisons déploient des ombres mystérieuses. L'impression de relief est telle qu'on croirait le château effectivement protégé par un imposant rideau d'arbres. Inaugurées en juillet 1999, Les Métamorphoses de



Chambord proposent une relecture poétique et savante de ce monument aussi fastueux qu'énigmatique (on en ignore l'architecte), inscrit au cœur d'une forêt giboyeuse (5 440 hectares clos de 32 kilomètres de murs) et posé sur des milliers de pieux de chêne fichés dans les marais.

Chambord se présente à la fois comme un hymne à la chasse, le symbole du pouvoir royal, et pour les auteurs et poètes de la Renaissance impressionnés par ses somptueuses terrasses, comme une réplique de la « Jérusalem céleste » de l'Apocalypse. L'approche sophistiquée qui en

est aujourd'hui proposée fait de chaque visiteur le complice d'une mise en scène érudite, d'une mise en lumière qui, la nuit venue, réveille l'exubérant château que l'on croyait endormi à jamais. Totale ment tapissé d'images végétales, le rez-de-chaussée prend des allures de sous-bois hanté par des créatures évanescences. Derrière des portes entrouvertes, de mystérieux personnages chuchotent. Intrigué et fasciné, on déambule dans ce théâtre d'ombres où se succèdent jeux de miroir, décors en trompe-l'œil, fausses perspectives et silhouettes de danseurs. Une errance rythmée par les sons étranges de la musique de Nicolas Frize, un des quatre magiciens, avec Hélène Richard, Jean-Michel Quesne et Roger Narboni, responsables de ce véritable parcours initiatique qui, subtilement, vous élève, via le grand escalier central à double hélice (on s'y croise sans s'y rencontrer), jusqu'au sommet de l'édifice. Là-haut, la lumière festonne comiches et chapiteaux tandis que cheminées, lanternons, clochetons et statues se parent d'images colorées. Sous le ciel étoilé, la promenade prend des allures de rêve éveillé. Avec, en contrebas, projetée sur les parterres, une gigantesque salamandre à laquelle succède une voie lactée où tournoient des signes du zodiaque. Minuit passé : Chambord, déserté, replonge dans sa solitude et son mystère.

de notre envoyé spécial Patrick Francès

★ Spectacle nocturne tous les vendredis et samedis de juin (sauf les 23 et 24) et septembre et tous les soirs de juillet et août. Entrée : 80 F, 12 €, et 60 F, 9 € jusqu'à 25 ans, gratuité pour les moins de 12 ans. Billet jumelé avec la visite de jour : 100 F, 15 € et 70 F, 11 €. Renseignements au 02-54-50-40-00. Chambord est à 170 km de Paris par l'A 10, Blois (à 16 km), à 1 h 30 en train. Outre le château et l'exposition de Catherine Beaugrand qui s'y tient, un week-end permet de visiter la réserve cynégétique (observation de la faune), de randonner sur les sentiers balisés, de se promener à vélo (tél. : 02-54-87-68-76) ou en attelage (tél. : 02-54-20-31-01) et d'assister au spectacle d'art équestre des Ecuries du maréchal de Saxe (tél. : 02-54-20-31-01). Nombreux petits hôtels dont, à Chambord, l'Hôtel Saint-Michel (tél. : 02-54-20-31-31) avec vue sur le château.

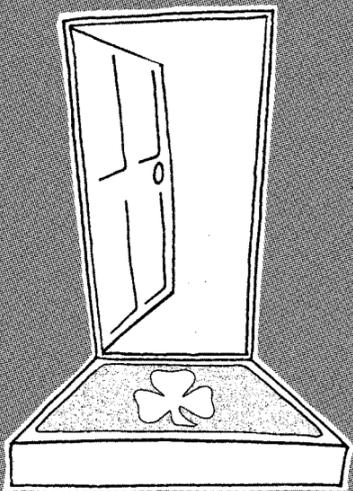
A tous prix

■ **780 F, 118 € :** un week-end à Saint-Fargeau, dans l'Yonne, les 17 et 18 juin, pour la venue de Paul Tournenre, l'un des Frères Jacques, et de Fred Mella, le soliste des Compagnons de la Chanson. Un événement préparé par le Musée de la reproduction du son de Saint-Fargeau qui déploie, dans un ancien couvent rénové de frais, une collection unique en France de phonographes européens, de musiques gravées sur cylindres – invention révolutionnaire s'il en fut – et la collection Héliez, à savoir les premiers postes à galène. Ce prix comprend la nuit en chambre double, le petit déjeuner, le dîner et les entrées. Réservations : Service Loisirs Accueil de l'Yonne au 03-86-72-92-10.

■ **2 086 F, 318 € :** cinq jours de boogie-woogie en Autriche, dans le cadre du festival « Shake the lake » dont la 5^e édition se tiendra du 21 au 25 juin à Saint-Wolfgang, un village de poupées situé entre lac et montagne, à quelques kilomètres de Salzbourg. Au programme, les meilleurs artistes internationaux de piano Harlem Stride, blues et boogie-woogie. Le prix par

personne (hors acheminement) comprend 4 nuits en chambre double avec petits déjeuners buffets au Romantik Hôtel du Cheval Blanc (membre des hôtels francophones réunis au sein du groupe Autriche Pro France), qui offre à ses clients deux piscines, un sauna, des bains de vapeur et une salle aromatique. Il inclut également l'accès à 4 concerts. Informations et réservations au 0-803-062-063 ou auprès d'Autriche Pro France (tél. : 01-45-61-97-68).

■ **6 989 F, 1 066 € :** une balade long du Saint-Laurent, de Montréal à la Gaspésie, avec un circuit en liberté de 15 jours proposé par Jumbo dans sa brochure printemps/été. Au menu, Québec, l'île aux Coudres, le fjord du Saguenay, Tadoussac et Percé. Prix par personne, valable pour les départs des 26 et 27 juin, avec le vol Paris-Montréal A/R (Canada 3000), 14 nuits réservées en chambre double, une voiture en kilométrage illimité (base 4 personnes), taxes et assurance LDW incluses. Renseignements dans les agences et au 01-47-42-57-00.



L'Irlande
c'est la porte à côté.

Dublin n'est qu'à 1 heure et 40 minutes de Paris. Avec des vols à partir de c'est la destination rêvée pour un week-end.

Contactez Aer Lingus tél :

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

*TAXES COMPRISES. TARIF A/R. VALIDITE JUSQU'AU 31.07.00. ACHAT AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DEPART. VOIR CONDITIONS SPECIALES. VOLS DEPART PARIS SOUS RESERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

Beaucoup de soleil

JEUDI. Un anticyclone s'est établi des Açores à la France, maintenant un temps sec et ensoleillé sur une bonne partie du pays. Une faible dépression située en Méditerranée apportera encore quelques orages, localement forts des Alpes à la Corse. Un front froid ondule des îles Britanniques aux Pays-Bas, apportant des nuages sur l'extrême nord de notre pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages bas seront nombreux le matin avec quelques brouillards locaux. L'après-midi, le soleil reviendra, mais le ciel restera plus nuageux près des côtes de la Manche. Il fera de 22 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De l'Ile-de-France au Centre, les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Ailleurs, au nord de la Seine, le ciel restera très nuageux, avec un peu plus d'éclaircies l'après-midi. Il fera de 21 à 27 degrés.

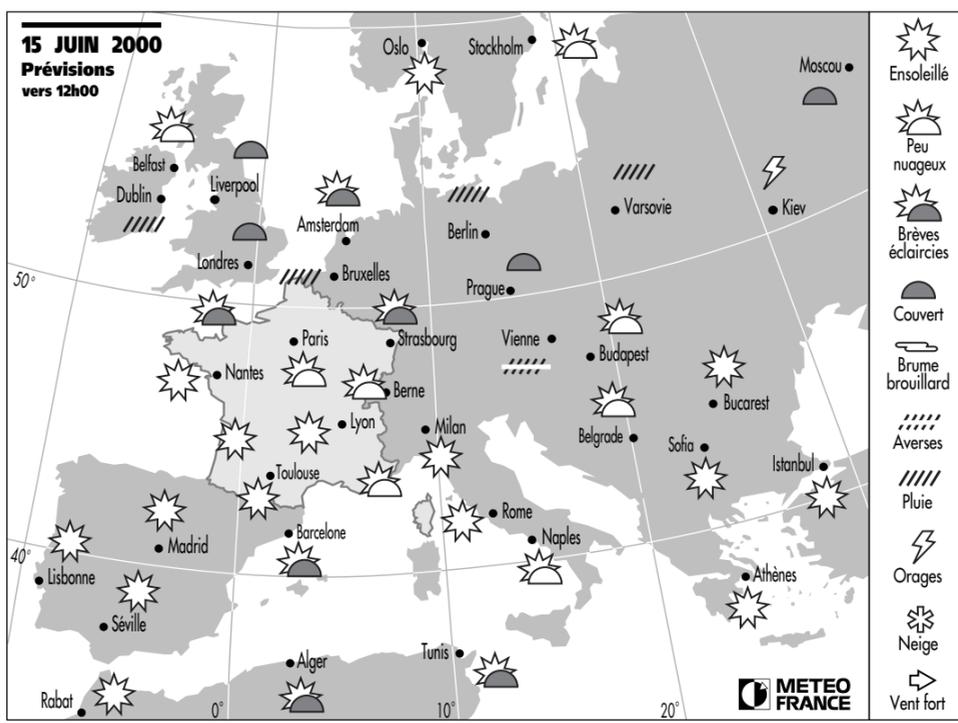
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. - Du nord de la Champagne au nord de la Lorraine et de l'Alsace, les nuages bas resteront nombreux, avec de rares éclaircies. Quelques gouttes sont possibles près des frontières belges. Ailleurs, sur le sud, le soleil sera prédominant. Il fera de 26 à 27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera au rendez-vous. Il fera de 27 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur les Alpes, les nuages et les éclaircies alterneront, avec des orages locaux, parfois forts. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Il fera de 25 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Des Alpes du Sud au Sud-Est et à la Corse, le soleil fera de belles apparitions, mais il y aura encore des orages locaux, parfois forts en fin de journée. Ailleurs, le soleil sera plus généreux l'après-midi. Il fera de 27 à 29 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

L'été, les prix les plus frais sont sur

eboukers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence LMS977001

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUIN 2000

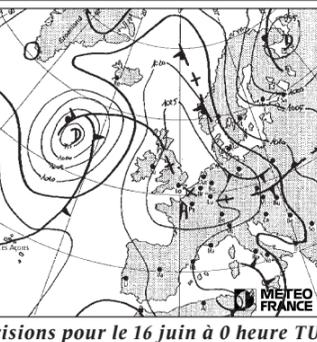
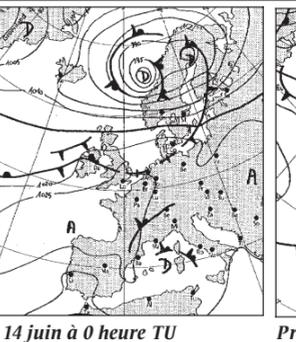
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/24 N
AJACCIO	15/23 S	
BIARRITZ	14/24 S	
BORDEAUX	17/29 S	
BOURGES	15/27 S	
BREST	12/21 N	
CAEN	13/17 N	
CHERBOURG	12/20 N	
CLERMONT-F.	14/24 S	
DIJON	16/27 S	
GRENOBLE	12/25 S	
LILLE	14/19 P	
LIMOGES	16/26 S	
LYON	17/25 S	
MARSEILLE	17/27 S	

FRANCE outre-mer	POINTE-A-PIT.	24/29 P
ST-DENIS-RÉ.	20/26 S	
AMSTERDAM	9/15 N	
ATHENES	24/35 S	
BARCELONE	19/26 N	
BELFAST	8/16 S	
BELGRADE	20/29 S	
BERLIN	12/19 P	
BERNE	14/25 N	
BRUXELLES	14/24 S	
BUCAREST	16/32 S	
BUDAPEST	17/26 S	
COPENHAGUE	8/16 S	
DUBLIN	9/15 P	
FRANCFORT	14/22 N	
GENEVE	16/27 S	
HELSINKI	8/15 P	
ISTANBUL	19/26 S	

AMÉRIQUES	VIENNE	19/23 S
LISBONNE	21/35 S	
LIVERPOOL	12/18 C	
LONDRES	14/21 C	
LUXEMBOURG	12/20 N	
MADRID	15/32 S	
MILAN	21/33 S	
MOSCOW	14/22 C	
MUNICH	12/21 N	
NAPLES	20/30 S	
OSLO	7/16 S	
PALMA DE M.	17/29 S	
PRAGUE	11/22 C	
ROME	16/26 S	
SEVILLE	20/37 S	
SOFIA	18/26 S	
ST-PETERSB.	10/16 P	
STOCKHOLM	9/17 S	
TENERIFE	15/20 C	
VARSOVIE	11/22 P	

ASIE-Océanie	LE CAIRE	23/37 S
NAIROBI	15/24 S	
PRETORIA	5/22 S	
RABAT	18/31 S	
TUNIS	19/25 N	
BANGKOK	26/33 C	
BEYROUTH	24/29 S	
BOMBAY	28/31 P	
DIJKARTTA	28/29 S	
DUBAI	27/35 S	
HANOI	22/30 C	
HONGKONG	24/30 C	
JERUSALEM	22/33 S	
NEW DEHLI	30/38 S	
PEKIN	26/35 C	
SEOUL	21/29 S	
SINGAPOUR	26/30 P	
SYDNEY	8/17 S	
TOKYO	20/27 S	



JARDINAGE

L'art et la manière d'entretenir les rhododendrons

C'EST UN PEU FASTIDIEUX, mais il faut débarrasser les rhododendrons et les azalées de leurs inflorescences fanées et des graines qui ont commencé de se former. En fait, les fleurs des rhododendrons tombent généralement seules, tandis que de nombreuses azalées japonaises ne perdent pas les leurs, qui séchent sur place, deviennent marron et donnent une allure négligée à cette plante.

Que des pluies abondantes surviennent en plus, et les fleurs forment un petit couvercle cartonné sous lequel les nouvelles pousses qui commencent à percer peinent à se développer. Si l'on observe de près une azalée ou un rhododendron, on s'aperçoit que naissent trois ou quatre nouvelles branches sous chaque inflorescence dans les jours qui suivent sa fanaison. Ce sont ces branches qui porteront les boutons de fleurs. Elles passeront l'automne et l'hiver en l'état et s'ouvriront au printemps suivant (parfois l'hiver pour quelques variétés précoces). Il faut donc leur accorder toutes nos attentions. Il est assez facile et rapide de secouer les branches des azalées, de détacher les fleurs fanées, de les faire

tomber au sol, voire de passer un léger coup de cisaille pour ralentir la croissance de telle ou telle branche qui dépasse, à la façon des jardiniers japonais qui taillent leurs azalées afin de leur donner le port d'un arbre vénérable, mais si petit, qu'il en devient un bonsaï de pleine terre...

AZALÉES : PAS GOURMANDES

Cette taille n'est pas à la portée du premier jardinier occidental venu. Aussi il vaudrait mieux être circonspect avec les plantes de cette famille et se limiter à enlever les bois morts, bien qu'une taille de rajeunissement soit toujours possible sur les azalées, du moment que l'on ne rabat pas sur du trop vieux bois.

Les azalées sont généralement peu atteintes par les maladies, elles ne craignent que le calcaire, la sécheresse pendant leur croissance et l'humidité stagnante. Elles ne sont pas gourmandes, mais la terre de bruyère - enfin dite « de bruyère », car il s'agit dorénavant de tourbe compostée avec des écorces de pin - est un substrat si pauvre en éléments nutritifs qu'il n'est pas inutile de les aider en leur apportant un engrais spécifique auquel elles réa-

gissent très vite : ces arbustes sont dorénavant produits à grande échelle et gavés de fertilisants liquides pendant leur jeunesse. Insistons sur le caractère particulier des engrais pour plantes de terre de bruyère, car les engrais bons pour toutes les plantes contiennent des substances qui ne leur conviennent guère et peuvent leur donner des carences graves.

En fait, les engrais organiques présentés sous forme de granulés (malodorants, les granulés !) conviennent idéalement. S'occuper des rhododendrons est un

peu plus fastidieux, car ils ont la fâcheuse manie de produire de nombreuses graines qui les fatiguent sans trop d'espoir. Les semis spontanés de rhododendrons dans les jardins ne sont pas fréquents - c'est le moins qu'on puisse dire - en dehors de quelques variétés botaniques dans des régions au sol acide et au climat favorable. Il faut donc débarrasser ces arbustes de leurs graines qui ressemblent à des chandeliers à plusieurs branches.

Quand on en a l'habitude et qu'on a pris le tour de main, il suffit de les pincer avec les

doigts, de les plier pour qu'elles cassent à leur base juste au-dessus des bourgeons qui donneront naissance aux branches porteuses des fleurs de l'an prochain. Cette opération provoque une sorte de colle aux doigts, elle est longue, mais il faut l'exécuter. Il est aussi possible d'utiliser un petit sécateur bien affûté en prenant garde de ne pas abîmer les bourgeons. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas traîner et le faire le plus tôt possible avant qu'ils n'aient commencé de se développer, car, à ce stade, les pousses des rhododendrons se détachent facilement de la branche qui les a vues naître.

Peut-on récupérer un vieux rhododendron dégarni du bas ou dont le port serait tout dégingandé ? Minute, papillon ! Certaines variétés le supportent sans trop de mal, pourvu que cette taille ne soit pas trop radicale, d'autres pas du tout, mais alors pas du tout. Le vieux bois ne repousse jamais et la plante crève.

Il faut donc être circonspect et bien observer chaque plante. Certaines variétés (dont l'espèce botanique à fleurs mauve pâle appelée pontique) produisent parfois spontanément des

grandes pousses qui partent de la base de la plante. Celles-là peuvent être taillées un peu sévèrement, les autres ne pourront qu'être rabattues sur du bois vieux de trois ans au maximum.

BOURGEOIS DORMANTS

Comment reconnaître l'âge d'une branche de rhododendron ? Si l'on se remémore le fait que chaque année trois ou quatre branches partent de la base d'une inflorescence, on a tôt fait de compter les ans en comptant les intervalles séparant les groupes de branches.

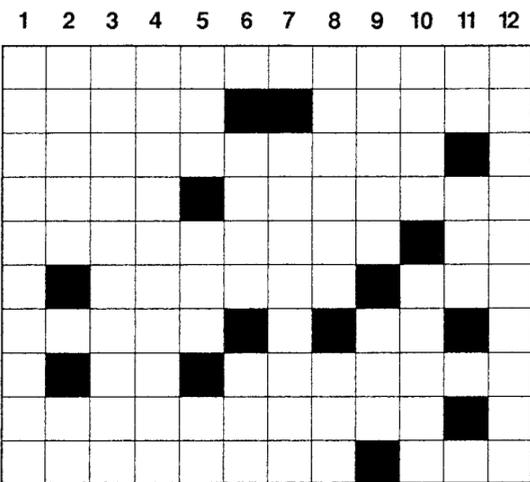
D'ailleurs, certains rhododendrons ont tendance à voir des bourgeons dormants grossir légèrement quand ceux des étages supérieurs se développent. Ils se rendorment vite. Une branche de noyer tombée sur l'un des nôtres en plein hiver... l'a taillé d'une façon radicale. Il s'en est remis sans problème et il vient de faire des pousses dont la vigueur ne cesse de nous étonner : elles ont déjà 40 centimètres de hauteur et sont d'un vert foncé resplendissant. Quant aux feuilles, elles sont larges comme la main.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 142

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Partir sur de nouvelles bases. - II. Grève. Lieu de grève quand ça tourne mal. - III. On peut compter sur lui pour ne pas envenimer la situation. - IV. Blondes venues de l'étranger. Sort en premier. - V. Difficile de faire plus petit. Conjonction. - VI. Faisais des choix. Grand ensemble d'images et de sons. - VII. Accueillais bien mal. Se promène dans le Nord. - VIII. En janvier et février. Retiré. - IX. Protégé par les animaux et par les hommes. - X. Au

large de la Bretagne. Qui ne devrait pas poser de problèmes.

VERTICALEMENT

1. Ses lecteurs commencent par regarder les images. - 2. Donne son nom à un virus. Vient d'avoir. - 3. Reste sur place. - 4. Surveillent les fonds de très près. - 5. Liaison francilienne. Placé. En France et en Suisse. - 6. Tour imprévisible. En septième position chez les Grecs. - 7. Beaucoup trop attaché aux détails. - 8. Touchent à la descente. Entend comme au-

trois. - 9. Prend son temps mais a raison de tout. Il est bon d'en changer de temps à autre. - 10. Contagieux, il fait du bien. Tournées pour connaître la suite. - 11. Préposition. Pour tous les bons mots de la vie. - 12. S'arrange pour bien finir son travail.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 141

HORIZONTALEMENT

I. Avant-dernier. - II. Limier. Oâ. Ré. - III. Label. Piment. - IV. Etire-ra. Iseo. - V. GIG. Lent. - VI. Aquaplane. CB. - VII. Tue-diable. Ré. - VIII. le. Encrassée. - IX. Clé. Ec (ce). Pd. - X. Novélisation.

VERTICALEMENT

1. Allégation. - 2. Viatique. - 3. Ambiguë. CV. - 4. Nier. Adèle. - 5. Télé. Pinel. - 6. Dr. Lac. - 7. Palabres. - 8. Roi. Enlaça. - 9. Nominées. - 10. Est. Spi. - 11. Erne. Credo. - 12. Retombée.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1897

UNE BONNE LECTURE DES MAINS

L'Espagnol Arturo Wasik a réussi un des plus jolis coups des championnats d'Europe par paires (classé Butler). Si le prix de la donne la mieux jouée avait été attribué, il aurait pu le recevoir. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à sa place en Sud.

♠ D 7 6	♠ 10 8 4
♥ R 3 2	♥ A V 5 4
♦ A D 5 2	♦ 7 6
♣ R 8 3	♣ V 9 7 6
♠ A R V 5	♠ 9 3 2
♥ 10 8 6	♥ D 9 7
♦ V 8 4 3	♦ R 10 9
♣ 4 2	♣ A D 10 5

Ann : O. don. Tous vuln.
Ouest Nord Est Sud
passe 1 ♣ passe 2 SA
passe 3 SA passe

Ouest entama l'As de Pique et rejeta le 5 de Pique. Comment Wa-

sik, en Sud, a-t-il joué pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Wasik plongea de la Dame de Pique et, ayant remarqué la parité donnée par Est, il décida qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de rejouer Pique. Ouest prit et tira son treizième Pique, et le mort défaussa un Trèfle. Mais, au rama, les commentateurs pensèrent que cette défausse pouvait le priver de réussir l'impasse au Valet de Trèfle. Est et Sud défaussèrent Cœur. Ouest trouva la meilleure défense en contre-attaquant le 6 de Cœur pour le Valet et la Dame de Sud.

Comment jouer maintenant pour faire quatre levées dans une des deux mineures ? Sud joua d'abord l'As et le Roi de Carreau (le Valet n'était pas au rendez-vous), puis un autre tour de Carreau (la couleur n'était pas 3-3), et Est défaussa un autre Cœur. Sud continua par le Roi et l'As de Trèfle (là non plus pas de Valet à l'horizon). Connaissant huit cartes entre les Piques et les Carreaux en Ouest, son résidu devait être : trois Cœurs et deux Trèfles ; donc, Est avait séché l'As de Cœur (Ouest aurait ouvert s'il l'avait eu). Wasik joua alors Cœur pour l'As d'Est, qui dut rejouer Trèfle. Sud fit tranquillement l'impasse au Valet. Une impasse qu'il avait fort bien différée.

PARADE CONTRE LA SUÈDE

Au cours des Olympiades de Rhodes en 1996, dans le match qui opposait la France et la Suède, Franck Multon a trouvé la bonne parade contre une manche à « 4 Piques ». Au début, cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ 10 9 5 3	♠ V 7 6
♥ 7	♥ A R D 9 3
♦ A R 9 7 4	♦ 3
♣ A 5 4	♣ R D V 7
♠ 4	♠ A R D 8 2
♥ V 10 5 4	♥ 8 6 2
♦ D V 10 6 5	♦ 8 2
♣ 8 3 2	♣ 10 9 6

Ann : N. don. Pers. vuln.
Ouest Nord Est Sud
- 1 ♦ 1 ♥ 1 ♠
3 ♥ 3 ♠ 4 ♥ 4 ♣...

Ayant entamé le Valet de Cœur resté maître, Ouest a contre-attaqué Trèfle. Est a pris le 4 du mort avec le Valet de Trèfle et a continué avec le Roi de Trèfle. Comment Sud a-t-il joué pour gagner le contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères
L'enchère d'Ouest à « 3 Cœurs » était un barrage.

Philippe Brugnol

MUSIQUE Trois mois après la publication de son nouvel album, *Gung Ho*, la chanteuse américaine Patti Smith a accordé au *Monde* un long entretien rétrospectif et prospectif

dans lequel elle affirme ses goûts artistiques (jazz, peinture, poésie), revient sur un parcours qui a débuté au milieu des années 70, parle de sa génération, des idéaux trahis, et de

l'espoir qui peut renaître. ● **CELLE** qui se considère « toujours comme une artiste américaine underground » évoque aussi la campagne électorale américaine et déclare sa

sympathie pour Hillary Clinton. ● **LE LIVRE** *Complete* rassemble les souvenirs personnels de la chanteuse, écrits et photographies (notamment de Robert Mapplethorpe, qui fut son

compagnon), avec de nombreux inédits. ● **PATTI SMITH** a mené une carrière à éclipses. Adulée à la fin des années 70, elle s'était retirée en 1980 pour s'occuper de siens.

Le credo révolutionnaire inchangé de Patti Smith, icône de la scène rock

Dans un entretien au « Monde », celle qui tient le haut de l'affiche musicale internationale depuis le milieu des années 70 dit son attachement indéfectible aux engagements de sa jeunesse, ses goûts musicaux et littéraires, sa quête du bonheur terrestre

NEW YORK

de notre envoyé spécial

A quelques enjambées de son appartement new-yorkais, aux limites de Greenwich Village et de Soho, Patti Smith a choisi un café tranquille pour accorder au *Monde* un long entretien. Hors de toute promotion – son nouvel album, *Gung Ho*, a été publié fin mars ; il est possible qu'elle vienne jouer en Europe à l'automne –, la chanteuse, parolière et écrivain américaine prend le temps de dire ses goûts, ses espoirs, tout en portant sur son parcours un regard lucide et assuré.

« Lors de la soirée pour le soixante-dixième anniversaire du saxophoniste Ornette Coleman, le 10 mars à New York, vous avez lu des poèmes. Quelle relation artistique, voire affective, entretenez-vous avec le jazz ?

– A l'âge de quinze ans, j'ai découvert la musique de John Coltrane. Cela fut comme d'entendre un opéra sans mots. J'ai appris énormément sur l'improvisation grâce à lui, à Albert Ayler, Roland Kirk ou Ornette Coleman. Cela me parle immédiatement, comme lorsque j'ai vu les premiers tableaux de Jackson Pollock. Ce sont des artistes intensément américains, qui ont dû lutter pour exprimer un art qui leur soit propre face au poids de l'Europe.

– On sait aussi votre intérêt pour les poètes français...

– J'ai lu Rimbaud ou Artaud. Du coup, aux Etats-Unis, cela m'a donné la réputation d'être une intellectuelle, quelqu'un d'un peu exotique. Mais j'ai grandi dans une atmosphère familiale où il était important de chercher le sens de la vie et où la quête de la connaissance était valorisée.

– Cette curiosité ne vous a jamais quittée.

– Heureusement. Je suis attirée par la création, par l'avant-garde autant que par l'histoire de l'art. Avoir l'impression d'être une petite feuille dans l'arbre généalogique de la vie artistique est un immense honneur. Mais je suis prudente avec ce mot d'"artiste" que l'on décerne à tout le monde. Ce n'est pas une question de talent ou de compétences, mais bien de quelque chose qui doit

bouillonner dans votre sang, d'un appel intérieur.

– En 1979, vous avez enregistré la chanson des Byrds *So You Want to Be a Rock'n'Roll Star... Etait-ce par dérision ?*

– Le rock est une expression poétique, politique, spirituelle et révolutionnaire. Etant jeune, je lisais toutes ces biographies de créateurs qui se battaient pour leur art, qui crevaient de faim ; ça m'attirait de manière un peu romantique. Souffrir pour mon art. Je voulais être le "poète maudit" [en français]. C'est certainement cela qui m'a protégée. J'ai frôlé un moment la vie de star ; des dizaines de milliers de gens venaient à nos concerts en Europe. J'avais voulu remuer les consciences, inciter à l'action et j'avais le sentiment que c'était fait. L'étape suivante, c'était de devenir riche et de rester célèbre. Alors, j'ai décidé d'arrêter.

– Avez-vous le sentiment que vos idéaux, vos aspirations ont été trahis par la génération des années 80 ?

– Ma génération aussi a fini par être attirée par les biens matériels, les affaires. Nous aurions pu être de meilleurs enseignants, de meilleurs guides pour ceux qui venaient, vous. Nous avons réussi à briser des silences, des tabous, sur l'homosexualité par exemple. Nous avons eu le sentiment que nous avions fait notre part et que c'était un peu à notre tour d'avoir un peu plus de confort... Le gouvernement de Ronald Reagan est arrivé et a imposé l'idée que nous aspirions tous aux choses matérielles.

– Qu'est-ce qui vous préoccupe aujourd'hui ?

– Notre environnement, notre terre qui est en train d'être détruite. Nous avons besoin d'air pur, de liberté, de chercher le bonheur, pas de trois ou quatre voitures par famille. Il y a quelques mois, j'ai rencontré le dalaï-lama lors d'une audience avec d'autres gens. On lui a demandé à un moment ce qu'il aimerait que les jeunes fassent pour améliorer le monde. Sa réponse a été de devenir plus conscient, intellectuellement et moralement, de ce que nous étions en train de faire à notre environnement.



« L'étape suivante, c'était de devenir riche et de rester célèbre. Alors, j'ai décidé d'arrêter. »

– Il y a toujours eu dans vos textes un appel à la liberté qui passe par la responsabilité de l'individu.

– C'est parfois caché dans certaines chansons, parfois énoncé clairement comme dans mon nouvel album, *Gung Ho*. Je ne suis pas une politicienne ou une activiste, ni une intellectuelle, mais je peux dire aux gens de prendre leur destin en main. J'ai toujours eu foi en l'être humain. Je crois qu'un jour nous serons assez nombreux ; les révolutionnaires seront capables d'arriver à une révolution

intellectuelle et spirituelle, pas un truc dans le sang et la violence. Je suis prête à ce combat, toujours.

– Qu'est-ce qui est au centre de votre travail ?

– La communication, plus que jamais. Je suis quelqu'un de sociable. Je ne parle qu'anglais et pour moi le rock'n'roll était la possibilité d'avoir un langage commun. Quand je joue de la clarinette ou de la guitare, quand je danse, c'est aussi pour communiquer, comme les musiciens de jazz qui savent faire passer des idées abstraites sans paroles.

– Quel regard portez-vous sur ce que vous êtes censée symboliser, la fameuse "poétesse new-yorkaise révoltée du rock" ?

– Je crois que je ressens une certaine fierté de la manière dont les gens me considèrent. J'ai été élevée dans l'idée que l'on doit acquérir le respect par son travail et par ce que l'on représente pour les autres. C'est ainsi que l'on gagne sa propre liberté. Mais je ne suis pas une "femme du rock". Le magazine *Rolling Stone* m'avait sollicité pour participer à un numéro spécial sur ce thème. Je leur ai dit que je trouvais cela stupide et insultant. Je ne défends ni la cause des femmes ou des hommes mais celle de tous les êtres humains.

– Quant à New York, je n'y suis arrivée qu'à l'âge de vingt ans. C'est là que j'ai mûri comme artiste et acteur social avant de partir vivre avec mon mari et mes enfants dans la région de Detroit. Je ne suis revenue que récemment. Finalement, c'est là où j'ai le moins vécu. J'adore cette ville, mais sa prétendue "rénovation" a gommé sa part la plus sombre, les endroits où les artistes peuvent trouver de la matière à leurs espoirs et à leurs craintes. Le cœur des cités doit être le lieu de la bataille, pas une énorme boutique pour touristes.

– Les Etats-Unis sont entrés dans une année électorale. Comment allez-vous y participer ?

– Les Américains ont été scandalusement faibles et apathiques. La politique est devenue un grand cirque, en partie à cause de notre système électoral – un jeu entre deux ennemis qui échangent des slogans. J'ai travaillé pour Bill Bradley (démocrate). Il sait exprimer de la compassion ; il a une large vision de notre monde, mais il n'a pas pu trouver d'espace dans ce système. La plus grande communauté est celle des abstentionnistes, ce sont eux qui ont le plus d'influence. Alors c'est à eux de militer pour un système qui permette l'expression des minorités, d'autres pensées. Je pense que Hillary Clinton est vraiment concernée par l'avenir de nos enfants et qu'elle pourra nous ap-

porter de bonnes choses. Elle a vécu des moments très humiliants. Je suis prête à travailler pour elle et il est probable que je voterai pour elle.

– Durant votre tournée, vous aurez une action militante ?

– Lors des concerts, on joue de nouvelles chansons, les anciennes, on improvise et il y a une place pour le débat, pour discuter sur les choix qui sont faits à notre place. Alors on rappelle aux gens que l'on est en période électorale, qu'il faut aller s'inscrire sur les listes et exprimer son opinion par le vote. A la fin des années 80, Frank Zappa avait lancé une campagne similaire pour rappeler aux gens qu'ils ont une voix, qu'elle est importante et qu'elle permet de former un peuple.

« Avoir l'impression d'être une petite feuille dans l'arbre généalogique de la vie artistique est un immense honneur. »

– Que représentez-vous aujourd'hui aux Etats-Unis ?

– Je suis toujours une artiste américaine underground. Mon nom représente quelque chose mais, pour la scène, c'est toujours les clubs, des salles moyennes. Ma musique est peu diffusée sur les radios parce que je continue à apparaître comme dangereuse politiquement et cela ferme beaucoup de portes, sauf lorsque l'industrie décide de lancer un produit "activiste politique". Je me suis toujours sentie mieux en Europe, mais ma place est encore dans mon pays. Je suis déterminée, en pleine forme, sur le plan de la santé comme du mental, même si je ressens encore les peines et les douleurs liées à la perte de mes proches. Je suis plus sûre de moi vocalement. Mon fils et ma fille vont bien. Je suis heureuse. »

Propos recueillis par Sylvain Siclier

Huit albums en vingt-cinq ans

● **Horses.** Paru en novembre 1975, *Horses* est produit par le cofondateur du Velvet Underground, John Cale. Autour de Patti Smith se constitue un noyau de fidèles : les guitaristes Lenny Kaye et Ivan Kral, le pianiste Richard Sohl et le batteur Jay Dee Daugherty. La photographie en noir et blanc de la pochette – Patti Smith en chemise blanche, cravate dénouée – est de Robert Mapplethorpe. Version hallucinée de *Gloria*, de Van Morrison.

● **Radio Ethiopia.** Parution en décembre 1976. Le producteur Jack Douglas donne au groupe un son plus anonyme. L'album déçoit les fans de la première heure.

● **Easter.** Parution à l'hiver 1978. La photographie de Lyn Goldsmith montre la part sensuelle de Patti Smith. Produit par Jimmy Iovine, *Easter* sera l'album de la reconnaissance publique grâce au tube *Because the Night*, une chanson inédite de Bruce Springsteen dont Patti Smith modifie quelques paroles. On y trouve aussi de futurs classiques, comme *Till Victory* ou *Rock'n'Roll Nigger*.

● **Wave.** Parution au printemps 1979. Produit par le chanteur et multi-instrumentiste Todd Rundgren qui détourne l'identité sonore du groupe pour l'orienter vers ses propres conceptions. Devenue une star en Europe, Patti Smith décide d'interrompre sa carrière après la parution d'un album qui débute par trois hymnes : *Frederick*, *Dancing Barefoot* et la reprise de *So You*

Want to Be a Rock'n'Roll Star, des Byrds.

● **Dream of Life.** Parution à l'été 1988. A nouveau la pochette est confiée à Robert Mapplethorpe, qui signe un portrait paisible de la chanteuse. Coproduit par son mari, le guitariste Fred « Sonic » Smith, mort en 1994, et Jimmy Iovine, *Dream of Life* contient la chanson qui compte le plus pour Patti Smith, *People Have the Power*, coécrite avec son mari : « Nous pouvons transformer le monde, nous pouvons inverser la révolution de la terre. » Un titre dont l'insuccès à sa sortie aux Etats-Unis a profondément peiné le couple. Depuis, il est plébiscité à chaque concert.

● **Gone Again.** Parution en juin 1996. Produit par Lenny Kaye, l'album témoigne des deuils de Patti Smith, qui a vu mourir successivement Robert Mapplethorpe, Richard Sohl, son mari, et son frère Todd. Photographie d'Annie Leibovitz. John Cale, Tom Verlaine (ancien leader de Television), Jeff Buckley et Jay Dee Daugherty participent à l'enregistrement.

● **Peace and Noise.** Parution à l'automne 1997. Le rapide successeur de *Gone Again* explore à nouveau le versant électrique de Patti Smith. La chanteuse y ébauche son nouveau Patti Smith Group avec Kaye, Daugherty et le guitariste et claviériste Oliver Ray.

● **Gung Ho.** Paru le 21 mars 2000. *Gung Ho*, comme les autres albums de Patti Smith, est sorti sur le label Arista, distribué en France par BMG.

PHYSIQUEMENT, en près de trente années de carrière, Patti Smith a peu changé. Les traits du visage se sont un peu plus marqués, les cheveux tirent légèrement vers le gris ; c'est tout. Elle est toujours aussi élancée ; ses bras maigres, ses grandes mains accompagnent ses paroles ; son regard a conservé cette étincelle qui traduit son goût du contact et du débat. Lorsque la fatigue gagne, au retour d'un concert ou d'une nuit un peu courte, son oeil gauche part légèrement de côté. Dans sa jeunesse, elle ne supportait pas ce défaut. Son image de tigresse un peu androgyne du début des années 70 n'a pourtant rien perdu de son acuité. Sur scène, son énergie, sa séduction sont toujours aussi vivaces. Un concert de Patti Smith prend des allures de cérémonial dont les servants sont la puissance du verbe et un engagement intact. Patti Smith est unique. Si personne ne se revendique de sa descendance artistique, elle a influencé de nombreuses vocations dès son apparition dans le paysage musical effervescent de New York en 1972.

Née à Chicago le 30 décembre 1946, élevée dans une famille ouvrière qui déménagera, au hasard des emplois de son père, à Philadelphie puis dans une cité du New Jersey, Patti Smith a très tôt la fibre artistique. Durant son adolescence, elle hésite : elle se rêve chanteuse d'opéra, comme Maria Callas, puis s'entiche du jazz et d'un modèle, Billie Holiday ; un temps, la carrière de peintre lui paraît envisageable, raison pour laquelle elle quitte le domicile familial pour

New York, ville de tous les possibles et de tous les interdits. Elle est âgée de dix-neuf ans. Le photographe Robert Mapplethorpe, un temps son compagnon, l'encourage à lire ses poèmes en public. Le défilé se fera le 10 février 1971 à la fameuse St Mark's Church, sur la Bowery. Lenny Kaye est là, avec sa guitare pour l'accompagner, la rassurer. L'avenir de Patti Smith se dessine : poète.

LA LIBERTÉ DYLANIENNE

Elle commence à être publiée. Avec Sam Sheppard, elle écrit *Cowboy Mouth*. Avec Lenny Kaye, elle multiplie les lectures. Elle a en tête l'un de ses héros, Bob Dylan, hantée par la manière dont il a su passer de ses premiers *protest songs* à une écriture libre, totalement musicale. Après la rencontre avec le pianiste Richard Sohl, un groupe s'ébauche qui entrera bientôt dans

Des images et des textes

Une photographie de Rimbaud, le tapuscrit de *Piss Factory*, l'un de ses premiers textes, un mur orné de photographies de Bob Dylan, une vue floue de l'intérieur du CBGB, un cheval blanc... On sait où l'on est et avec qui dès les premières pages de *Complete*. Patti Smith a rassemblé ses souvenirs personnels, des images de concerts, d'amis – William S. Burroughs, Lenny Kaye, Allen Ginsberg... –, les paroles de ses chansons et de nombreuses notes et réflexions prises durant un parcours artistique de plus de trente ans. Organisé autour de l'élaboration et de la parution de ses huit albums dans une chronologie volontairement peu rigoureuse, l'ouvrage permet de revoir des images connues, mais aussi de découvrir des inédits de Robert Mapplethorpe, Annie Leibovitz, Kate Simon, Steven Sebring et d'une vingtaine d'autres photographes.

★ *Complete, Lyrics, Notes and Reflections*, de Patti Smith, 264 p., 25 € (26,24 €), Anchor Books-Random House, 1540 Broadway New York, NY 10036. Tél. : 00-1-212-782-90-00. Télécopie : 00-1-212-302-79-85.

Luttes d'amour de Carles Santos avec sa panthère noire, le piano

A l'Odéon, l'artiste catalan met en scène sa musique et son instrument et poursuit ses expérimentations frondeuses

CARLES SANTOS : pianiste, compositeur, metteur en scène, scénographe. Port d'attache depuis soixante ans : Vinaroz, 25 000 habitants et « les meilleures crevettes de Méditerranée », balayées de très loin par le phare de Barcelone. Catalan donc, internationaliste soucieux de se protéger des pesanteurs espagnoles et de suivre une tradition d'expérimentation frondeuse et voyageuse, les pieds dans le surréalisme et la tête chez John Cage, avec ce qu'il faut d'escalades nécessaires pour stimuler la chair et relever le goût.

Longtemps, il a hanté le « *circuit* » de la musique contemporaine. Puis, il a vu « le public rapetisser de jour en jour. Tellement que ça devenait difficile de produire ». Et comme il ressentait le besoin de « traduire en images » ses compositions, il en a appelé au théâtre. Mais que ce soit bien clair : la musique vient d'abord. Pour la visualiser, il a besoin des techniques de la scène. Après une douzaine d'années de *shows*, il ne peut que se féliciter de sa rencontre. Le théâtre ne lui a-t-il pas permis de découvrir des spectateurs « plus ouverts à la nouveauté » ?

Il ne le conteste pas, ses compositions obéissent à une dramaturgie. D'où ce besoin de convertir les musiciens en acteurs et inversement. Il rappelle les représentations de *Tramuntana Tremens*, à l'Odéon déjà, il y a huit ans. Un chœur gigo-

teur chantant *a capella*, son parachutage, l'eau, la lumière, le mouvement... Le théâtre ne deviendrait-il pas alors un frein à la musique ? « Au contraire. Ce sont plutôt les auditeurs qui sont contre la musique. Même si Bach n'a pas besoin de soutien, s'il résiste à tout, c'est mieux encore de voir un concert de Bach ». Exactement ce que propose *La Pantera Imperial* (Le Monde du 25 mars 1998), avec Carles Santos, vissé à son piano sous l'œil sourcilieux du maître de chapelle de Leipzig.

UN COUPLE EXPLOSI

Le tourment et la joie de Carles Santos portent ce nom unique : piano. Avec lui – ou plutôt avec elle, car il n'a pas l'ombre d'un doute : piano est du sexe féminin –, il forme un couple explosif. Depuis cinquante-cinq ans. « On a eu de si beaux moments qu'en fin de compte on a décidé de vieillir ensemble ». Epouse sévère au demeurant. Qu'il s'agit d'honorer en virtuose chaque matin. Sinon, gare à l'angoisse. « Non, ce n'est pas un rapport fétichiste. Mais le piano devient nécessaire à l'équilibre, à tel point qu'on peut être jaloux de lui. »

Bien sûr, il a tenté de divorcer. Un jour, ébloui par une moto, il a vendu son instrument pour s'approprier la belle inconnue. Impensable passage. Déjà, la moto était rendue et Carles Santos à son clavier. Aucun autre instrument ne lui conviendrait : « le piano, c'est le roi

de la jungle ». Il est *La Pantera Imperial*, panthère noire, tenue en laisse par une femme en robe du soir, tirant son interprète vers un jardin de délices. Il s'extasie encore sur les formes de son Bösendorfer : « *Quel design magnifique ! C'est un véritable ordinateur ! Il n'a pas d'écran mais vous pouvez y lire tous les opéras, toutes les symphonies, toute l'histoire de la musique classique.* »

La place du sexe dans leur relation ? La question s'impose, car le piano est visiblement doté d'une libido exceptionnelle, qui suscite des émotions singulières sur son passage. Claques rythmées sur les fesses nues des chanteuses, utilisation de godemichés comme instruments de percussion par des choristes (*La Grenya de Pasqual Picanya*, Le Monde du 15 septembre 1994), *strip-tease* dans *La Pantera*, et véritable *cunilingus* sur son instrument favori dans *Ricardo i Elena*. « En soi, la musique est sensuelle. Même ceux qui n'ont pas de connaissance particulière y sont sensibles. Peut-être devient-elle sexuelle ensuite ? »

Ricardo i Elena, sont les prénoms de son père et de sa mère. Immédiat après-guerre civile et naissance du petit Carles. Le pain manque, avec la lumière et la liberté. Père médecin, peintre et musicien à ses heures. Adolescent virtuose, Carles Santos trouve à dix-sept ans les partitions de Schoenberg et Webern sur son piano. Il est encore épaté



SOPHIE STEINBERG/ENGUERAND

Pour Carles Santos, le piano est visiblement doté d'une libido exceptionnelle : « En soi, la musique est sensuelle », dit-il.

par les siens aujourd'hui. Famille, comme il se doit, catholique : la pièce sera donc en latin. Langue de « l'autre répression » – celle de l'Eglise –, dotée, en même temps, « d'une musicalité, d'une noblesse, d'une gravité sans pareille : imaginez un menu de restaurant en latin ».

Il y a des croix, mais rien de la symbolique fasciste « parce qu'elle est tellement répugnante que je ne peux même pas imaginer la manipuler ». Qu'on lui parle plutôt de la croix : « Elle est si belle ! Elle a produit tant de belles choses en musique, en peinture, en architecture ! J'appartiens à cette culture judéo-chrétienne ». S'il ne va plus à la messe, lui qui a été communiste, c'est « parce que les catholiques ont renoncé à la bonne musique alors que

les protestants jouent toujours Bach et Haendel ». Ouverte dans le dénuement du noir et blanc, *Ricardo i Elena* s'achemine doucement vers la « normalité » de la couleur. Une traversée enlevée en cinquante minutes (une heure pour *La Pantera Imperial*) : « C'est suffisant pour la Méditerranée : on n'a pas le temps ».

Jean-Louis Perrier

★ LA PANTERA IMPERIAL, du 13 au 17 juin. RICARDO I ELENA, du 20 au 24 juin. Textes, mises en scène et décors : Carles Santos. Odéon-Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon. M^o Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F (7,62 €) à 180 F (27,44 €). Du mardi au samedi, à 20 heures.

Le « pont du millénaire » à Londres a dû être fermé

LONDRES

de notre correspondant

La « malédiction du millénaire », dit la presse populaire londonienne de mardi 13 juin, a encore frappé au Royaume-Uni. Moins de 48 heures après son ouverture officielle, samedi 10 juin, la première passerelle exclusivement piétonnière lancée à Londres depuis 1894 a dû être fermée au public lundi soir pour une période indéfinie. Motif : l'élégante « lame de lumière » qui court sur 320 mètres de long entre la cathédrale Saint-Paul dans la City et le nouveau musée d'art moderne de la Tate Gallery sur la rive sud, donnait le tournis aux utilisateurs. A dix mètres au-dessus du fleuve et par vent modéré, les premiers « passagers » du « pont du millénaire » durant deux jours ont eu l'impression « d'être ballottés sur un trampoline ». En clair : le superbe édifice aux allures de catamaran, tout aluminium et acier, tanguait, oscillait, vacillait, tressautait, tremblait, bref, « il danse beaucoup trop » au gré de ses marcheurs les moins téméraires.

Sir Norman Foster, le plus fêté des architectes britanniques qui a conçu la passerelle avec Chris Wise

et le sculpteur Sir Anthony Caro, estime que le problème est « du ressort des ingénieurs ». L'addition de compensateurs, des poids qui seraient fixés sous la superstructure pour la stabiliser, quitte à alourdir un peu son esthétique, devrait permettre de régler le problème dans les semaines qui viennent, estime-t-on. L'embaras, pour le gouvernement de Tony Blair, qui a financé près de la moitié des 20 millions de francs de la facture totale, est cependant énorme et toute la presse locale ironise sur ce « nouveau hoquet très british ».

Prévue pour le 1^{er} janvier 2000, l'ouverture de « L'œil de Londres », autrement dit la grande roue qui surplombe désormais la Tamise au pont de Westminster, avait déjà dû être retardée de plusieurs semaines pour cause d'incident technique. Quant au fameux « dôme du millénaire » à Greenwich, les manèges à prétentions métaphysiques qu'il abrite se sont révélés si ennuyeux que les douze millions de visiteurs attendus dans l'année pour rentabiliser la chose ne devraient être finalement que sept.

Patrice Claude

Le metteur en scène Christoph Schlingensiefel sème le trouble à Vienne

VIENNE

de notre correspondante

« S'il vous plaît, aimez l'Autriche » : sous ce titre grinçant, le Festival de Vienne accueille, depuis le 11 juin et jusqu'au 17, une « action » provocante de l'enfant terrible de la scène germanique, Christoph Schlingensiefel, qui suscite déjà la fureur des populistes du FPO et l'agacement de leurs alliés conservateurs. A un endroit très fréquenté par les touristes – la place Herbert-von-Karajan, juste à côté de l'Opéra –, douze demandeurs d'asile installés dans un conteneur frappé de quelques mots cinglants (« *Ausländer raus!* », « *Étrangers, dehors!* ») et protégés par « des mesures de sécurité adéquates » sont filmés en permanence par une dizaine de caméras, l'événement étant retransmis en direct sur Internet (www.webfreetv.com) avec un succès considérable.

Par vote électronique, les spectateurs sont appelés à « expulser » chaque jour deux d'entre eux. Le « gagnant » de l'épreuve, qui doit recevoir la somme de 35 000 schillings (17 500 francs environ), aura le choix entre un séjour en Autriche, où il pourra chercher sur Internet des candidats au mariage, et un billet d'avion vers son pays. Cette « première semaine eu-

ropéenne de la coalition » (allusion à l'isolement diplomatique de l'actuel gouvernement) veut mettre au jour les tendances xénophobes de la société autrichienne, tout en parodiant le célèbre show voyeuriste *Big Brother*, qui a passionné ces dernières semaines les téléspectateurs allemands et autrichiens de la chaîne RTL2. Schlingensiefel a refusé de dévoiler combien de ses « acteurs » étaient d'authentiques réfugiés quand certains ont été recrutés parmi des professionnels du spectacle.

ATTAQUES VÉHÉMENTES DU FPO

« Il s'agit d'une fiction, d'une métaphore qui met en scène l'imaginaire des affiches électorales du FPO », a expliqué Luc Bondy, le directeur du Festival, qui devrait rejoindre lui-même pendant quelques heures les « demandeurs d'asile » dans leur conteneur, comme d'autres personnalités du monde littéraire et artistique autrichien, notamment l'homme de théâtre Paulus Manker le 12 juin, l'écrivain Elfriede Jelinek le 14, et aussi Daniel Cohn-Bendit le 16. Depuis qu'il a annoncé la participation de Schlingensiefel au Festival, Bondy a dû se défendre contre les attaques véhémentes de la responsable culturelle du FPO, Heidema-

rie Unterreiner, qui a exigé l'interdiction du spectacle sous prétexte qu'il risquait de provoquer « une escalade de la violence ». Plus ambigu, le conseiller à la culture de la municipalité de Vienne, le conservateur Peter Marboe, s'est abrité derrière la « liberté de l'art », tout en précisant qu'il préférerait « éviter sciemment d'utiliser le mot « art » dans ce contexte ».

Il est vrai que Schlingensiefel – même s'il refuse cette étiquette – correspond parfaitement au cliché du « provocateur allemand » par lequel une certaine Autriche très bourgeoise adore se faire bousculer. A quarante ans, il n'a pas le prestige d'un Claus Peymann, longtemps à la tête du Burgtheater de Vienne où il a plusieurs fois mis en scène les monologues dévastateurs de Thomas Bernhard, mais il a déjà réalisé plusieurs « coups » largement médiatisés. Dans son film, *Le Massacre allemand à la tron-*

çonneuse, très librement inspiré de Tobe Hoper, la première heure de la réunification était un horrible bain de sang.

Depuis quinze ans, ce disciple du cinéaste d'avant-garde Werner Nekes se promène en funambule entre divertissement et théâtre expérimental. Après un *talk-show* à la télévision, il a fondé en Allemagne son propre parti, Chance 2000, dont les 28 000 adhérents voulaient inonder la résidence secondaire du chancelier Helmut Kohl en plongeant tous ensemble dans le Wolfgangsee ! Il y a deux mois, il faisait crier aux acteurs, lors de la représentation d'une de ses pièces au théâtre régional de Graz, en Autriche : « Il faut tuer Wolfgang Hussel ! » Ce qui a laissé de marbre le nouveau chancelier autrichien mais provoqué la rage de la droite populiste.

Joëlle Stolz

Visitez des maisons d'architectes

Avec Rénov, en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication et avec le soutien de l'Ordre National des Architectes

Pour la première fois en France
LES ARCHITECTES
VOUS OUVERT LES PORTES
les 17 et 18 juin

Prenez rendez-vous au
0820 821 908
(79 cts la mn.)

Guide des maisons à visiter :
www.renov.com
et dans le n°1 du magazine

à vivre
(en kiosque, 29 F)

Le syndicat des policiers new-yorkais en colère contre Bruce Springsteen

MALGRÉ la colère et les menaces du syndicat des policiers new-yorkais, Bruce Springsteen a tenu bon. Le chanteur américain a interprété, lundi 9 juin au Madison Square Garden, son nouveau titre, *American Skin* (41 shots), évoquant la mort d'Amadou Diallo, vendeur de rue guinéen tué le 4 février 1999 par quatre policiers dans son appartement du Bronx. 41 est le nombre de balles tirées par les policiers dans l'appartement de Diallo. Au procès, ils déclarèrent avoir cru que celui-ci cherchait un revolver, alors qu'il s'agissait de son portefeuille, et furent acquittés.

Créée sur scène à Atlanta le 4 juin, au cours de la tournée mondiale du chanteur, cette chanson avait déclenché l'ire de Patrick J. Lynch, président de la Patrolmen's Benevolent Association qui, dans une lettre publique datée du 8 juin, a appelé les policiers à ne pas assurer la sécurité des dix concerts, complets depuis plusieurs mois, de Springsteen au Madison Square Garden – salle où le chanteur ne s'était pas produit depuis douze

ans. M. Lynch, qui n'a pas pu entendre la chanson, estime que celle-ci ne fait que « rouvrir de vieilles blessures ». Selon Julian E. Barnes, critique du *New York Times*, son appel n'a été que très partiellement suivi et *American Skin* a été acclamée par le public new-yorkais.

Si elles ne mentionnent jamais le nom de Diallo, les paroles sont explicites : « *Is it a gun ? Is it a knife ? Is it a wallet ? This is your life / It ain't no secret my friend / You can get killed just for living in your american skin* » (« Est-ce un flingue ? Un couteau ? Un portefeuille ? C'est ta vie / Ce n'est pas un secret, mon ami / Tu peux être tué seulement parce que tu vis dans ta peau d'Américain »). Ce n'est pas la première fois qu'une chanson de Springsteen déclenche une polémique. *Born In The USA*, en 1984, à propos du désespoir d'un vétéran du Vietnam, avait fait l'objet d'une tentative de récupération de la part des Républicains qui l'avaient interprétée comme un hymne nationaliste.

Bruno Lesprit (avec Reuters)

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE
24 février - 25 juin

Chau
Scènes dansées de Seraikella, Inde
du 15 au 18 juin
Maison des Cultures du Monde

Brésil
Ballades du Nordeste
20 juin
Maison des Cultures du Monde

Jiuta Maï
Danses des courtisanes du Japon
21 et 22 juin
Maison des Cultures du Monde

locations : 01 45 44 41 42

Ariane Ascaride, madone du monde ouvrier, remonte sur les planches

Dans « Grand Théâtre », elle est seule en scène sous la direction de Robert Guédiguian

A Montpellier, le Printemps des comédiens s'est ouvert avec la création du *Grand Théâtre*, une pièce écrite sur mesure par Evelyne Pieillier pour

Ariane Ascaride. La comédienne, formée au Conservatoire de Paris, qui avait délaissé les planches ces dernières années pour se consacrer

au cinéma, s'y retrouve seule en scène, sous la direction de son mari, l'auteur de *Marius* et *Jeannette*, Robert Guédiguian.

LE GRAND THEATRE, de Evelyne Pieillier. Mise en scène : Robert Guédiguian. Avec Ariane Ascaride. Durée : 1 h 15. Le 18, à 21 h 45 au Palais des rois de Majorque (Estivales de Perpignan). Tél. : 04-68-35-01-77. Tournée en France en 2001.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Entre les gradins dressés pour le Printemps des comédiens dans la cour Molière du château d'O, à Montpellier, glisse un vent coulis de murmures complices : « Tu l'as vue dans A l'Attaque ? »... « Formidable, non ? » Attente frémissante des familles dans l'ombre. Pour voir, en vrai de vrai, toutes les Jeannette de l'écran réunies au théâtre sous l'unique Ariane Ascaride. Les spectateurs le laissent paraître à demi-mot : elle est des leurs. De la famille. Une branche un peu lointaine peut-être. Mais

ils sont si fiers de lui être apparentés.

Ariane Ascaride est populaire. Substantif délicat et exigeant que le populaire. Il vaut pour une actrice devant laquelle un peuple se reconnaît spontanément comme tel. Espèce rare. Par manque de peuple ou par manque d'acteurs ? Par manque de personnages assurément. Le peuple n'a plus la cote. Ariane Ascaride, son metteur en scène de mari, Robert Guédiguian, et leurs amis ont repris une histoire qui ne s'est pas achevée avec le Front populaire, dont les filiations actuelles ne manquent pas, comme l'ont montré les grèves de décembre 1995, celles de *Nadia* et *les Hippopotames*, le film de Dominique Cabrera.

Simplicité, modestie, naturel, combativité, courage, la fouguese résistante de l'Estaque postule à la Magnani souriante... Madone laïque acceptable par tous ceux qui en ont bavé, elle apparaît comme celle qui défend sa peau contre les égoïsmes,

en même temps qu'une icône possible de l'anti-mondialisation. Un thème que la pièce ne se garde pas d'illustrer. Car *Le Grand Théâtre* annoncé au programme est le nom d'une salle mise à l'encan au profit du Profit. Une victime de la nouvelle économie. Circonstance aggravante : ce n'est pas seulement au bâtiment que l'argent s'attaque, mais à vingt-cinq siècles d'histoires et de personnages qu'il serait urgent de démonétiser.

UN RÔLE COUPÉ ÉTRIFIÉ

La couronne du roi Lear, la table sur laquelle Astrov déploie ses cartes dans *Oncle Vania*, la caisse à outils du machino, le costume de Falstaff sont à vendre. « *Si Falstaff disparaît, le monde rapetisse* », lance justement la comédienne, avant de s'emballer : « *Les cabarets sont morts, les cafés-concerts sont morts, les librairies sont mortes dans les quartiers, les guinguettes sont mortes... et nous, on ferme, et peut-être qu'on mourra aussi.* » Pos-

tulat heureusement très prématuré. D'ailleurs, elle est là pour le démentir, ne serait-ce qu'en nous engageant à pleurer avec elle sur cette perspective. Et à rebondir.

L'auteur du *Grand Théâtre*, Evelyne Pieillier, a écrit le rôle de la comédienne sur mesure, mais elle l'a coupé étrié. La mise en scène a suivi : entrée modeste, montée au front en solitaire (les camarades sont derrière, bien sûr – ivres morts...), mais le micro HF durcit sa voix, la métallise, la dissocie du corps et trahit les douceurs promises lorsqu'elle tend ses mains aux spectateurs : « *Soyez tendres : nous allons parler d'amour.* » Entre elle et eux ce n'est pas la rampe, ni la hauteur de scène qui s'interposent, mais la pièce. Son Ariane Ascaride illustrée, figée, renvoie une image réductrice de ses personnages cinématographiques, étouffant significativement sous une poussière mortifère sa contagieuse combativité.

Jean-Louis Perrier

Roland Auzet prépare l'avenir du cirque musical

FESTIVAL AGORA. LE SITE CRA. Conception, musique et mise en scène : Roland Auzet. Scénographie : Philippe Daney. Images de synthèse : Chu-Yin Chen. Musique, vidéo temps réel et dispositifs informatiques réalisés dans les studios de l'Ircam. Assistant musical : Marie-Hélène Serra. Avec Roland Auzet (percussions et électronique), Guillaume Bertrand (acrobate), Philippe Boë (jongleur), Vanessa Ricolleau (acrobate et contorsionniste), Cathie Verdin (danseuse). PARC DE LA VILLETTE, Parquet de bal, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Jusqu'au 24 juin. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F à 90 F.

Percussionniste de formation, Roland Auzet (né en 1964) est « passé » à la composition pour réaliser des rêves de musicien itinérant. On peut les découvrir aujourd'hui dans un spectacle du Cirque du Tambour, troupe qui associe l'univers des sons frappés à celui des artistes du chapiteau. *Le Site Cra* met en scène un jongleur, deux acrobates et une danseuse dont

les parcours, solitaires ou croisés, sont déterminés par l'activité, visible ou invisible, d'un instrumentiste polyvalent, Roland Auzet. En outre, chacun tire profit de la technique Ircam (traitement informatique des images et des sons) pour inscrire sa performance dans une dimension surnaturelle qui aspire sans doute à réactualiser le pouvoir magique du cirque.

FLOTTEMENT DE LA DRAMATURGIE

Cela fonctionne assez bien pendant les dix premières minutes (d'une représentation qui en compte quatre-vingts) et les spectateurs (venus pour la plupart en famille) semblent conquis par l'insolite combinaison du réel et du virtuel qui sous-tend *Le Site Cra*. Mais le charme ne dure pas. Dans des conditions difficilement supportables (il faisait une chaleur suffocante au Parquet de bal de La Villette ce soir-là), on assiste à une série de numéros qui épuisent progressivement le sujet. Les acrobates ne sont bientôt plus considérées que sous l'angle de l'exploit, sans impact expressif, tout comme les solos instrumentaux de Roland Auzet, pourtant effectués à un rare niveau de vir-

tuosité et d'invention à l'instar d'une séquence de marimba produite, à genoux, avec quatre mailloches et... boule de jongleur.

Le Site Cra comporte quelques moments de ravissement (dans un registre féérique qui rappelle parfois celui de *Variété* de Mauricio Kagel, autre rapprochement de musiciens et de contorsionnistes qu'avait programmé le Festival d'automne à Paris en 1993) au cours desquels Roland Auzet fait figure de Pygmalion, par exemple, en façonnant au xylophone, jusqu'à la folie, les mouvements d'une créature automate.

Le projet artistique s'engage assurément dans une direction d'avenir. Mais il souffre encore d'une définition trop impersonnelle de la musique (sur instruments acoustiques ou par voie électronique) et d'un flottement de la dramaturgie qui relève de l'excès de confiance en l'imaginaire du spectateur. Pour être comblé, celui de l'adulte exige davantage de structuration et celui de l'enfant, davantage de communication.

Pierre Gervasoni

Les miracles musicaux sans cesse renouvelés de Caetano Veloso

Caetano Veloso au Grand Rex, le 13 juin

De passage à Paris un an après la carte blanche que lui avait offerte la Cité de la musique, Caetano Veloso continue ses essais de culture populaire érudite, une notion dont les Brésiliens sont familiers. Hector Villa Lobos composa des chansons, Ernesto Nazaré des *chorinhos* à l'architecture savante – littéralement de la « musique pleurée », et pourtant gaie. Caetano Veloso n'échappe pas à cette tradition, construisant, depuis son album *Fina Estampa*, recueil de mélodies sud-américaines paru en

1994, un univers où rivalisent simplicité et maniérisme. Gracieux et félin, le Bahianais aux allures frêles est aussi un acteur aguerri qui sait étudier le moindre de ses gestes, créer la fête comme si rien n'avait été prévu.

Lumières jaunes, rouges et orange, un décor en forme de mobile façon Calder – le même qui apparaît sur la pochette du disque *Prenda Minha*, enregistré en public en 1998 : en deux heures d'un concert d'une grande richesse musicale, Caetano Veloso met en scène toutes les douceurs, les ardeurs et les mobilités de la musique brésilienne. *Livro*, l'album sorti en 1997 dont sont issus les

expérimentations de la tournée *Prenda Minha*, avait tenté l'incroyable pari de marier en une même chanson les genres qui ont révolutionné la musique populaire brésilienne (MPB) : la bossa-nova des années modernes (1950), le rock, et plus récemment (1980) les percussions de Salvador de Bahia, épicerie de la samba-reggae, lourd battement de tambour dont le groupe Olodum fut la première incarnation.

VOIX SERPENTINE

Parallèlement, Caetano Veloso digère les mouvements artistiques et intellectuels du siècle passé, de l'anthropophagisme des années 30 à la poésie concrète des années 50, présentée à la Cité de la musique par le poète Augusto de Campos, et jusqu'au tropicalisme, dont il fut l'un des initiateurs avec Gilberto Gil en 1967. Caetano Veloso, quarante-huit ans, a beaucoup donné dans l'art à l'instinct – hippie déjanté en 1968, chanteur sensuel puis provocateur et joueur. Aujourd'hui, il réfléchit, avec à ses côtés un directeur musical, violoncelliste et arrangeur d'exception, Jaques Morelenbaum. Qu'est-ce que la bossa-nova ? Un balancement, une samba adoucie, comme celle qui ouvre le concert, *Minha Voz, minha vida* (composée en 1997), ou la fraîche et sentimentale *Meditação* (de Tom Jobim et Newton Mendonça).

La bossa façon Veloso est aussi une musique qui doit beaucoup aux crooners américains, à Frank Sinatra et à son fan-club alors installé dans la zone sud de Rio. Les ensembles de cuivres, les violons glissés en font partie. Au violoncelle, Jaques Morelenbaum joue toutes les cordes à lui tout seul et traduit les envolées symphoniques imaginées par Antonio Carlos Jobim dans les chefs-d'œuvre que sont *Urubu* ou *Wave*. Pour rajeunir cette bossa authentique, quatre

très jeunes percussionnistes noirs créent un chahut où se bousculent les tambours du *candomble*, religion afro-brésilienne, le reggae pur, les délires carnavalesques et les apports extérieurs (le *tama*, tambour à aisselle sénégalais, les timbales, pour la salsa).

Caetano Veloso et ses hommes transgressent les genres et réinventent les chansons les plus connues de son répertoire (*Baby*, chanson-phare de la révolution rock, tropicaliste, de la fin des années 60, ici interprétée par Caetano seul à la guitare ; *Terra*, ballade de 1978, menée à train d'enfer par tout l'orchestre). Pas besoin ici de machine à échantillonner : les collages sonores sont faits main, guitares électriques fleuves (*Livros*) et dissonances savantes (*Doideca*, poème d'Augusto de Campos).

Henri Salvador est dans la salle. De lui, Caetano Veloso, que la période *Juanita Banana* n'a pas touché, chante *Dans mon île*, chanson de la trempe de *Maladie d'amour* ou de *Syracuse*. Le Bahianais à la voix serpentine – *How Beautiful Can A Being Be*, dans une tonalité très haute, *Estrangeiro*, dans les basses et scandé comme un rap – rend aussi hommage au « grand Charles Aznavour » dont il chante *Tu t'laisses aller* ; par amour pour Jean-Luc Godard, il reprend *Une femme est une femme*. Caetano, né en 1942 dans le Reconçavo bahianais, enfant de la nouvelle vague de l'existentialisme français, fut amoureux d'Ana Karina. Mais il dédie à Pina Bausch les effluves murmurés de *La Strada*, de Nino Rota. De Stendhal, il lit un passage de *Le Rouge et le Noir*. Il danse. Il finit son concert par une sarabande carnavalesque. Commence alors une sorte de *ola* sans enjeu qui pourrait durer tout jours.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Les Lutins du court métrage Pour la troisième édition, les Lutins du court métrage récompensent les meilleurs courts métrages de l'année, les auteurs, les interprètes et les techniciens, avec vingt-deux films de fiction et six films d'animation en compétition. Parmi les vingt-huit films nominés, quinze prix seront décernés, et pour la première fois un prix de la presse, lors de la 3^e Nuit des lutins, le 27 juin au Trianon, à Paris.

Cinéma MK2 Quai de Seine, 15, quai de la Seine, 19^e. M^o Jean-Jaurès. Du 14 au 20 juin. Tél. : 01-40-30-30-31. 39 F ou passeport de cinq places à 29 F la place.

Ballett Frankfurt

Endless House, la nouvelle pièce du chorégraphe William Forsythe, a été conçue en deux parties pour deux endroits différents de Francfort (Allemagne) : la première moitié, réglée par Dana Caspersen sur une musique de gamelan javanais, qui met en scène deux danseurs-comédiens sur des textes de Charles Manson, a été créée à l'Opéra ; la seconde, une installation chorégraphique de Forsythe lui-même à partir du roman *Les Hauts de Hurlevent*,

GUIDE

REPRISES

Easy Rider de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper, Jack Nicholson. Américain, 1968, copie neuve (1 h 30). VO : *Grand Action*, 5^e (01-43-29-44-40).

Engrenages de David Mamet, avec Lindsay Grouse, Joe Mantegna, Mike Nussbaum. Américain, 1987 (1 h 52). VO : *Reffet Médicis, salle Louis-Jouvet, dolby*, 5^e (01-43-54-42-34) ; *Le Balzac, dolby*, 8^e (01-45-61-10-60) ; *MK2 Quai-de-Seine, dolby*, 19^e.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Arman Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois, 36, rue de Seine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-46-34-61-07. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; lundi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 15 juin au 25 juillet.

Body Beautiful : Billingham, Coplans, Fairhurst, François, Keita Galerie Jennifer Flay, 20, rue Louise-Weiss, Paris 13^e. M^o Chevaleret. Tél. : 01-44-06-73-60. De 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche, de 10 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 15 juin au 2 juillet.

L'Ego absolu Musée des Arts décoratifs, palais du Louvre, 111, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. M^o Tuileries. Tél. : 01-44-55-57-50. De 11 heures à 18 heures ; samedi, dimanche, de 10 heures à 18 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 15 juin au 2 juillet.

Philippe Parreno Galerie Air de Paris, 32, rue Louise-Weiss, Paris 13^e. M^o Chevaleret. Tél. : 01-44-23-02-77. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 juin au 24 juillet.

Yvan Salomone Galerie Praz-Delavallade, 28, rue Louise-Weiss, Paris 13^e. M^o Chevaleret. Tél. : 01-45-86-20-00. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 juin au 22 juillet.

Christophe Tuzot Galerie Emmanuel-Perrotin, 30, rue Louise-Weiss, Paris 13^e. M^o Chevaleret. Tél. : 01-42-16-79-79. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 juin au 22 juillet.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Marcel Reich-Ranicki *Maison Heinrich-Heine (Fondation de l'Allemagne)*, 27 C, boulevard Jourdan, Paris 14^e. M^o Cité-Universitaire. Le 15, 20 heures. Tél. : 01-44-16-13-00. Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

Violaine Cochard (clavecin), Ophélie Gaillard (violoncelle). Œuvres de Rameau, Bach. Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 15, 19 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

d'Emily Brontë, s'est donnée au Bockenheimer Depot, un ancien garage à tramways situé dans le quartier étudiant de Francfort. Le même système est repris en France avec un démarrage à 20 h 30 à la MC 93 de Bobigny et une suite à 22 h 30 à la Grande Halle de la Villette. Entre les deux, on prend le métro ou sa voiture. *Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. Jusqu'au 19 juin, 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 70 F à 170 F.*

Traversée Rimbaud France Culture, à l'approche de l'été, consacre toute une semaine à la poésie qui commence par un week-end spécial dédié à l'évocation multiple d'Arthur Rimbaud. A ce propos, le public est invité à l'enregistrement de *Arc-en-ciel Rimbaud*, réalisé par Jacques Taroni où des comédiens lisent les poèmes et les lettres de leur choix, avec Fabrice Luchini, Jeanne Balibar... (diffusé le 17 juin de 22 heures à minuit) et de *Résonances rimbaudiennes*, avec Brigitte Fontaine et Mano Solo (diffusé le 18 juin, de 20 h 30 à 21 h 30).

Maison de Radio France, Studio Charles-Trenet, porte A, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. Le 16 juin, à partir de 19 h 30. Gratuit en réservant au 08-36-68-10-99.

Céline Frisch (clavecin).

Bach : Variations Goldberg. Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5^e. M^o Cluny-La Sorbonne. Le 15, 21 heures. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 110 F.

Orchestre national de France Porpora : *Salve regina*. Haydn : *Te Deum*. Cherubini : *Requiem*. Anna Caterina Antonacci (mezzo-soprano), Chœur de Radio-France, Riccardo Muti (direction).

Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Saint-Denis-Basilique. Les 15 et 16, 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 280 F.

17^e Jeune Ballet de France Chorégraphie de Prokoviev. Gravier. Bournonville. Petipa. Nijinska. Pauwells. Cauwenberg. Tréhet. Munuel. Musin.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Les 15 et 16, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 190 F.

Myriam Gourfink *Glossalile*. La Ménagerie de verre, 12, rue Léchervin, Paris 11^e. M^o Parmentier. Les 15, 16 et 17, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Monniot Mania *Au duc des Lombards*, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 15, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F. **Matthieu Donarier Trio** La Défense (92). Eplanade, fontaine Agam. M^o La Défense. Le 15, 12 heures. Entrée libre.

Pills *Elysée-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 15, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.

Sinsemilia *Bataclan*, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. M^o Voltaire. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35.

La Tumba del Gran Lengua Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13^e. M^o Bibliothèque-François-Mitterrand. Le 15, 19 h 30 ; Les 16 et 17, 20 h 30. Tél. : 01-45-86-55-83. 120 F.

Georges Kazanjian Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jussieu. Le 15, 20 heures. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

Senor Holmes, Yelema d'Abidjan Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.

Ensemble A'arass Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jussieu. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

Enfants d'aujourd'hui, musiciens de demain Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. M^o Abbesses. Les 15, 17, 20, 22 et 24, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Abdelhadi Belkhatay Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jussieu. Le 15, 22 heures. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

« Les Trois soeurs »

Atelier-spectacle d'après Tchekhov. Mis en scène par Anatoli Vassiliev

du 14 au 22 juin au Théâtre du Parc d'Andrézieux-Bouthéon Tél. : 04.77.36.26.00

du 27 au 30 juin au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers Tél. : 01.48.33.93.93

Ecole de la Comédie de Saint-Etienne

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Claudél ou la passion de midi

« La joie est le premier et le dernier mot de tout Claudél »

Maîtres et valets, le jeu de rôle

Molière, Marivaux, Goldoni, Beaumarchais ont tous mis en scène maîtres et valets. Des lectures « politiques » des années 70 aux versions plus contemporaines : une mise en scène de ce jeu de rôle perpétuel

M

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

DISPARITIONS

Pierre Guidoni

Un internationaliste fervent à la direction du PS

DÉLÉGUÉ interministériel au co-développement et aux migrations internationales, Pierre Guidoni est mort mardi 13 juin à Paris, des suites d'un accident circulaire qui l'avait plongé dans le coma. Il était âgé de cinquante-huit ans. Nommé à ce poste en novembre 1999 par son ami Lionel Jospin, Pierre Guidoni promenait encore souvent sa silhouette élégante au siège du Parti socialiste, où il venait participer, chaque mardi, aux réunions du bureau national. Le port altier, la parole oscillant entre le style Quai d'Orsay et la faconde méridionale, il ne se privait pas de commentaires malicieus sur ses camarades. Avec discrétion, mais toujours une pointe d'humour.

Né le 3 octobre 1941 à Montpellier, licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, cet érudit, passionné d'histoire, fait ses premières armes de militant aux jeunes socialistes, en 1962, et à l'UNEF, dont il sera, en 1964, secrétaire général, puis vice-président. Avec Jean-Pierre Chevènement, il est, en 1965, un des fondateurs du Centre d'études, de recherche et d'éducation socialistes (Ceres).

PASSION DE LA POLITIQUE

En 1971, il entre au comité directeur du PS et participe à la négociation du programme commun de gouvernement avec le Parti communiste. Son premier mandat, Pierre Guidoni l'obtient, en 1971, comme conseiller de Paris. Il le reste jusqu'en 1978, faisant entendre au PS une voix chevènementiste, mais singulière par son attachement à une certaine idée de l'Europe, n'hésitant pas à prophétiser qu'« une transition au socialisme réussie en France permettra que se

construise l'Europe des travailleurs ».

Elu en 1978 député de l'Aude, Pierre Guidoni défend avec chaleur la viticulture languedocienne. Réélu en 1981, il entre, au congrès de Valence du PS, au secrétariat national, où il est chargé des collectivités locales. Pour réchauffer les relations franco-espagnoles, François Mitterrand le nomme, en janvier 1983, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Espagne. Parlant couramment l'espagnol, imprégné de culture hispanique, Pierre Guidoni, jouant de son amitié avec Felipe Gonzalez, le chef du gouvernement socialiste, contribue à améliorer le climat entre les deux voisins et à instaurer une collaboration contre le terrorisme basque.

Nommé préfet hors cadre, Pierre Guidoni devient, en juillet 1985, président de l'Institut du monde arabe. Moins d'un an après, victime des premières tensions de la cohabitation, il est révoqué.

L'ancien ambassadeur renoue alors avec une passion de la politique qui ne l'a jamais quitté. En 1987, il revient au secrétariat national du PS, en charge des questions européennes, sur le quota de Socialisme et République, nouveau nom, depuis 1986, du courant de M. Chevènement. Ce dernier, qui envisage alors d'être candidat à la candidature à l'élection présidentielle, en fait parallèlement son - éphémère - directeur de campagne.

Il tente, en juin 1988, une nouvelle candidature aux élections législatives, cette fois dans l'Aisne, mais il échoue. Au lendemain de ce revers, il se voit confier la responsabilité de l'ensemble du secteur international, mettant à profit sa connaissance de l'Amérique latine,

de l'Europe et du monde arabe. Au congrès de Rennes, en mars 1990, il esquisse un rapprochement entre Socialisme et République et M. Jospin, qui se heurte à l'hostilité de Jacques Delors.

Pierre Guidoni reste cependant en charge des relations internationales et met en garde son parti, avec son verbe volontiers flamboyant, contre « la jubilation du reniement ». Le PS, dit-il, a reconnu « le marché, l'argent et le profit », mais il doit convaincre que « nous sommes encore un peu, quelque part, de gauche et socialistes ». La guerre du Golfe l'amène à prendre ses distances avec les amis de M. Chevènement, qui refusent de justifier a posteriori l'attitude de la France. « Les faits ont tranché », réplique-t-il.

En août 1991, Pierre Guidoni est nommé ambassadeur en Argentine. A son retour, en juillet 1993, il rejoint, non pas le Mouvement des citoyens, mais le PS. Il se range aux côtés de M. Jospin qui en fait, de nouveau, en octobre 1995, un secrétaire national aux questions internationales. Confirmé par François Hollande, il s'implique dans l'Internationale socialiste et la Fondation Jean-Jaurès.

N'ayant pu obtenir une place sur la liste du PS aux élections européennes de 1999, il anime, néanmoins, une convention sur l'Europe. Auteur de plusieurs livres - *Histoire du nouveau Parti socialiste* (1973), *Vie de Blanqui* (1977) et, avec Robert Verdier, *Les Socialistes en résistance, 1940-1944* (1999) -, Pierre Guidoni avait aussi mis sa générosité au service de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), qu'il présidait.

Michel Noblecourt

René Hostache

Résistant et ancien député gaulliste

RENÉ HOSTACHE, résistant, auteur de nombreux ouvrages sur la Résistance, ancien député (UNR) des Bouches-du-Rhône, est mort vendredi 9 juin à Aix-en-Provence dans sa soixante-quatrième année.

Né le 27 juillet 1925 à Aix-en-Provence, René Hostache entre, à l'âge de dix-sept ans, dans la Résistance et, plus spécialement, il appartient au mouvement « Combat », très actif en zone sud, que dirigent Henri Frenay, Claude Bourdet et Georges Bidault et qui se ralliera au général de Gaulle en 1942. En 1944, il est membre de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA), qui fut fondée fin 1942-début 1943 par le général Frère et qui a rassemblé des groupes armés et des filières de passage vers l'Espagne ou l'Angleterre à partir de réseaux d'officiers résistants. Début 1944, quand René Hostache en est un membre ac-

tif, l'ORA, sous la nouvelle direction du général Revers, se prépare à intégrer le dispositif militaire de la résistance intérieure et à reconnaître l'autorité de l'état-major des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

A la fin de la guerre, René Hostache achève ses études de droit et de lettres et devient avocat au barreau d'Aix-en-Provence en 1950. Dès la création, en 1947, du Rassemblement du peuple français (RPF) par le général de Gaulle - qui devait le dissoudre en 1953 -, il est délégué du mouvement pour l'arrondissement d'Aix-en-Provence. Entre 1952 et 1957, il est chef du contentieux à EDF, d'abord à Marseille, ensuite à Paris. Aux élections législatives de novembre 1958, René Hostache est élu député UNR (le parti gaulliste) de la 9^e circonscription des Bouches-du-Rhône.

En 1962, non réélu, il entre au

cabinet du ministre de l'information, Alain Peyrefitte, qu'il suit à la recherche scientifique (1966), puis à l'éducation nationale (1967). En 1968, il est membre du cabinet de Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Entre 1964 et 1968, il est aussi expert au Conseil économique et social. De 1972 à 1985, René Hostache devient chef du service régional des relations publiques auprès d'EDF-GDF, à Marseille, pour la région économique PACA.

René Hostache est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la Résistance, desquels se sont inspirés de nombreux historiens, à commencer par Henri Noguères, l'auteur de cinq tomes sur l'histoire de la Résistance en France. Il a notamment écrit en 1958 un ouvrage intitulé *Le Conseil national de la Résistance et les institutions de la clandestinité* et paru aux Presses universitaires de France, puis, en 1978, un livre chez Plon : *De Gaulle 1944, victoire de la légitimité*. Cette production littéraire, appréciée des spécialistes, lui a valu de recevoir le prix de la Fondation nationale des sciences politiques et le prix Paul- Deschanel.

Jacques Isnard

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Maud, Carole et Jacques SÉE ont la joie d'annoncer la naissance de

Colombe,

le 9 juin 2000.

Christine et Roland LAZERGES ont la joie d'annoncer la naissance de leur première petite-fille,

Louise,

le 29 mai 2000, à Montpellier, pour le plus grand bonheur de

Céline, Cyril et Thibault LAZERGES

15, impasse du Mas-du-Diable, 34170 Castelnaud-le-Léz.

Anniversaires de naissance

Véro.

Quarante ans, c'est important ! Pourtant, je suis le seul à crier au Monde que je t'aime.

Fais-moi entrer dans ta vie et ton cœur. Joyeux anniversaire et mille baisers.

Bertrand.

Mariages

Marie DESMEDT

et

Nicolas STERN

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 10 juin 2000, en l'église Sainte-Elisabeth (Paris).

49, rue Charlot, 75003 Paris.

Pacs

- On s'aime. On s'aimerveille. Un peu de rêve à l'état pur.

Julie MERCIER

et

Arnaud BIGARE,

se paissent aujourd'hui, jeudi 15 juin 2000.

Décès

- On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marc BIENVENISTE,

survenu le 11 juin 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 juin, à 10 h 30, au temple de l'Etoile, 54, rue de la Grande-Armée, Paris-17^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen dans le caveau de famille.

Sa personnalité, son intelligence et sa culture laissent un grand vide et un profond chagrin.

94, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

Françoise BOUTHIER

nous a quittés le 5 juin 2000, à cinquante-trois ans, à Pérouse (Ombrie).

Filippo Coarelli, son compagnon, Raymond Bouthier et Georgette Bouthier, née Jabot, ses parents,

Vincent et Catherine Gautier, Loïc Gouëllou, ses enfants,

Manon, Thibault, Merlin, Soumia, Nora, Noureddine, ses petits-enfants,

Pierre, Christian, Jacques, Marie-Françoise, ses frères et sa belle-sœur, Sa famille et ses amis, ont du chagrin.

- On nous prie d'annoncer le décès de

Thérèse LE LIEPVRE,

survenu le 10 juin 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

De la part de Ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs, neveux et nièces, Et de ses amis.

- Philippe Jacquemin-Depis et Yin Xiu-Mei,

Noël et Marie-Claude Philippe, Catherine Jacquemin, Frédéric et Nathalie Martin, Manon et Victor, Emmanuel Jacquemin-Depis et Elodie Castelin,

Laurent Jacquemin-Depis (†), Nicolas Philippe et Isabelle Coton, Véronique Philippe et Christophe Gayon,

font part du décès, survenu le 11 juin 2000, de

Paul G. DEPIS, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur.

Les funérailles seront célébrées le jeudi 15 juin, à 15 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, avenue Mermoz, Lyon-8^e, suivies de l'inhumation au cimetière de Soucieu-en-Jarrest (Rhône).

Pas de fleurs.

Des dons à l'Œuvre d'Orient, 20, rue du Regard, 75278 Paris Cedex 06, CCP 346-52W Paris, pour les enfants malades des hôpitaux irakiens.

Le Violon, 69510 Soucieu-en-Jarrest.

- Pierre Messmer, Et les membres du conseil d'administration de la Fondation Jean et Jean-Pierre Giraudoux,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre GIRAUDOUX,

homme de lettres, ancien combattant de la France Libre, ancien député de l'Allier,

survenu le vendredi 9 juin 2000.

Le Père Letteron donnera une bénédiction au cimetière de Passy, Paris-16^e, à 10 h 30, le vendredi 16 juin.

Fondation Jean et Jean-Pierre Giraudoux, Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 01-44-21-31-14.

(Le Monde du 13 juin.)

- L'administrateur provisoire du Muséum national d'histoire naturelle, Le conseil d'administration, Les membres du laboratoire d'entomologie,

L'ensemble des personnels du Muséum, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Loïc MATILE,

professeur au Muséum national d'histoire naturelle, directeur du laboratoire d'entomologie,

survenu le 10 juin 2000.

Ils s'associent à la douleur de son épouse et de sa famille.

- Régine Weiss, son épouse, Jean-Pierre et Laurence, Isabelle, Muriel et Aurélien, Alain et Michèle, Benjamin et Juliette, Jacques et Marie,

Thomas, Chloé, Pierre-Louis et Sacha, Claude et Bella Seibert, Nicole et Roland, Marcel et Annie Hercz, Et son ami de toujours,

Julien Peskin, et Monique, ont le vif regret de faire part du décès de

Boris-Henri WEISS,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

à Strasbourg, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 15 juin, à 10 h 30, au crématoire de la Robertsau, 1, place Peupliers.

Ni fleurs ni couronnes. Pas de visite de condoléances à domicile.

9, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg. 20, rue Lafouge, 94250 Gentilly. 11, rue du Moulin, 31150 Lespinasse. 20, Fairway Close. Forest Hills, New York 11375.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

e-mail: carnet@mondepub.fr.

- Manuela et Jean-Pierre Ribière, Maura Nobili, Manuela Campanella, Thomas Ribière,

ses filles, gendre et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Giulia NOBILI,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 juin 2000, à Paris, dans l'intimité.

20, place du Général-de-Gaulle, 92330 Sceaux.

Remerciements

- M^{me} Marguerite Besson, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants remercient de tout cœur ceux qui, par leur présence, leur visite ou leur courrier, se sont associés à leur peine, lors du décès de

M. Roger BESSON,

et ont ainsi témoigné l'estime et la sympathie que leur inspirait le défunt.

Que tous sachent que cela fut un grand réconfort.

Anniversaires de décès

- Le 15 juin 1994, un homme de qualité,

Ajax Jean de COURTEMANCHE, marquis de LACLEMANDIERE,

nous quittait.

Micheline Cousture, sa femme,

Ses amis, ses anciens élèves, tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

« Quelle chance pour un élève d'avoir un maître qui sait l'écouter. Et l'élève alors n'a qu'un désir : celui de s'agrandir, de s'inclure dans la tradition, dans l'exigence du maître. » (Yvon Le Men).

UFOD, 28, rue Francœur, 75018 Paris.

- Il y a trente ans, le 13 juin 1970, sont morts en montagne,

Marie-Claude (Myto) BOYMOND et Michel GRAVOST.

Nous les aimons.

Souvenir

Thomas,

tu as décidé de quitter ce monde qui n'a pas su t'accepter.

Notre amour demeure.

Claude, Paris.

Conférences

HUMANISME, FRANC-MAÇONNERIE ET SPIRITUALITÉ

par Claude Saliceti, ancien grand commandeur du Grand Collège des rites.

Le mardi 20 juin 2000, à 19 heures, Petit Palais des Congrès, 26, rue du Maréchal-Joffre, Aix-en-Provence. Sous les auspices du Grand-Orient de France. Entrée libre.

Expositions

L'association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France - FFDJF, présidée par Serge Klarsfeld,

présente à **la gare de l'Est**, hall des arrivées, une grande exposition photographique et historique consacrée aux

« **Enfants Juifs Déportés de France** ». Cette exposition se tient du 13 juin au 3 juillet ; elle est ouverte tous les jours, de 10 heures à 20 heures ; l'entrée est gratuite.

L'inauguration aura lieu le jeudi 15 juin, en présence de M. Louis Gallois, président de la SNCF.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Héros ordinaires de la Résistance

18 juin 1940 : sans l'avoir entendu, ils ont devancé l'appel. Rencontre avec trois résistants ordinaires : Leopold Rabinovitch, Marie-France Gabriel et Jeanne Bohec.

Du jeudi 15 juin au samedi 17 juin

Le Monde

daté 16

EN VUE

■ Mardi 13 juin, Syriens et Syriennes s'évanouissaient par dizaines au passage du cortège funèbre d'Hafez El Assad.

■ Lundi 12 juin à Rio de Janeiro, Ruth Aquino, présidente du Forum mondial des éditeurs de journaux, attribuait la « Plume d'or de la liberté » à son confrère syrien Nizar Nayouf, emprisonné à Damas depuis huit ans pour « diffusion de fausses nouvelles », torturé à plusieurs reprises, atteint de leucémie, privé de soins.

■ « Savez-vous que certaines princesses ne gagnent pas plus de 200 dollars par mois. Beaucoup de membres de la famille royale sont pauvres et vivent dans des maisons de location », révèle le prince Talal bin Abdel Aziz, père du prince Al Walid, investisseur international multimillionnaire, demi-frère du roi Fahd d'Arabie saoudite.

■ Evincée après la chute spectaculaire des actions Mattel, fabricant des poupées Barbie, Jill Baral, ex-PDG meurtrier, recevra une indemnité de 50 millions de dollars, une rente annuelle à vie de 700 000 dollars et un portefeuille de stock-options.

■ Le projet d'ouvrir un restaurant MacDonald's, rue des Rosiers, haut lieu de la mémoire juive, indigné Dominique Bertinotti, conseillère socialiste du IV^e arrondissement de Paris : « C'est un véritable mépris pour les individus qui ont eu souvent une histoire très douloureuse et exigent que cet endroit garde qualité et respect. »

■ Les élus de Rzeszow en Pologne estiment que Jerzy Grotowski, célèbre metteur en scène et théoricien du théâtre, « fou confondant l'art et la religion », n'est pas digne de donner son nom à une rue de sa ville natale « qui a fait de la Vierge Marie sa patronne et du pape un citoyen d'honneur ».

■ Chaque année depuis 1792, des dizaines de jeunes mariés, « fils et filles d'ouvriers agricoles », bénéficient des bourses de la Fondation Thomas Charleton, riche laboureur irlandais, privé de descendance par ses sœurs qui, lorgnant l'héritage, l'avaient émasculé.

■ Deux hommes venus de Grande-Bretagne pour changer de sexe, opérés à l'hôpital Sirio de Phuket, se sont mariés, vendredi 9 juin, au cours d'une cérémonie mêlant les traditions thaïlandaise et occidentale.

■ Pendant le tournoi de l'Euro 2000, les masseuses endossent des maillots de foot pour « rendre plus heureux » leurs clients dans les salons de Bangkok.

Christian Colombani

Comment utiliser son lave-vaisselle ?

Le « Wall Street Journal » propose ses solutions. Aux amateurs éclairés de se faire une religion définitive sur ce point de détail de la vie quotidienne moderne, qui nourrit la guerre des sexes

SENTANT le besoin de rappeler, périodiquement, à ses lecteurs qu'il n'y a pas que le Nasdaq dans la vie, le *Wall Street Journal* a récemment consacré un article de première page à un sujet que la presse a généralement tendance à négliger : le lave-vaisselle et sa problématique. Nouvelle économie aidant, explique le quotidien financier, le boom immobilier a entraîné un renouvellement important dans les cuisines américaines. Entre 1994 et 1999, les ventes de lave-vaisselle ont augmenté de 30 %. Dans les années 60, on découvrait la famille à deux voitures. Aujourd'hui, on rencontre la « famille à deux lave-vaisselle », signale le *Wall Street*

Journal. « L'un pour la vaisselle sale, et l'autre où l'on laisse les assiettes propres, ce qui évite d'avoir à les ranger »...

Au-delà des statistiques et des parts de marché, le quotidien se penche surtout sur les différentes manières de pratiquer son lave-vaisselle. C'est l'un des lieux de la guerre des sexes, estime l'auteur de l'article, paru le 5 juin, Jonathan Eig. Faut-il pré-rincer ? Coincer les verres entre les tiges de plastique ou les enfoncer par-dessus ? Et les couteaux ? Pointe en l'air ? Vers le bas ? Quant aux cuillers, peuvent-elles cohabiter avec les fourchettes ? Autant de questions sur lesquelles hommes et femmes ont généralement des

THE WALL STREET JOURNAL

idées très arrêtées. Le quotidien cite en exemple quelques drames domestiques, comme celui qui a opposé Robert Bruce Thompson, de Winston-Salem, Caroline du Nord, à son épouse Barbara, à propos des verres en cristal de l'arrière-grand-mère maternelle. « Tu es fou. Des verres du XVIII^e siècle dans le lave-vaisselle ? » aurait hurlé Barbara. « Tout ce qui ne peut pas se défendre doit périr », aurait répondu Robert, citant Darwin. D'après le quotidien, il est un peu ennuyeux que de telles divergences naissent dans

les couples, dans la mesure où charger le lave-vaisselle est l'une des contributions préférées des hommes aux tâches ménagères. Un rien pourrait suffire à les décourager.

Pour arbitrer la querelle, le quotidien s'est tourné vers la science. A la compagnie Whirlpool, leader sur le marché des fabricants, il a trouvé Sandra C. Steward, spécialiste reconnue du chargement de lave-vaisselle. Sandra C. fait partie depuis quinze ans d'un groupe de chercheurs chargés d'enduire les plats de substances gluantes (au pinceau) avant de les passer en machine. Ou d'observer, à travers des miroirs sans tain, le comportement de groupes témoins placés

devant un appareil et une pile de casseroles.

Interrogée sur ce qui fait orthodoxie en matière d'électroménager, M^{me} Steward apporte des réponses nettes. « Videz les assiettes et chargez-les ; inutile de rincer. C'est la machine qui doit travailler, pas vous », tranche-t-elle. Les verres doivent être placés entre les tiges de plastique. Les couverts doivent être déposés au hasard, couteaux et fourchettes mélangés, certains pointe en l'air, d'autres pas : cela facilite la circulation de l'eau. Avant de lancer le programme, il est recommandé de faire couler de l'eau au robinet : elle sera ensuite bien chaude dans la machine. Les éponges, casquettes de base-ball, brosses à dents et claviers d'ordinateurs, toutes choses que les consommateurs adorent plonger dans leur lave-vaisselle, semble-t-il, ne devraient pas subir de dommages irréparables. Mais la chercheuse se refuse à cautionner de telles pratiques, qui n'entrent pas dans la vocation des lave-vaisselle.

Enfin, Sandra Steward estime que le monde est partagé en deux. D'un côté, il y a ceux qui balancent leur vaisselle n'importe comment dans la machine. Elle les appelle les « Rambos ». Et de l'autre, la population délicate des « artistes », ceux qui organisent le placement des verres à pied, des porte-filtres et des couvercles en plastique avec l'œil maniaque d'un Rembrandt.

Corine Lesnes

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER

Dominique Bromberger

■ Pour la première fois un président algérien a décidé de dédramatiser la relation entre Paris et Alger. Mieux, il a décidé d'assumer l'héritage français de l'identité algérienne. Notre langue avait été placée quasiment hors-la-loi dans son pays. Il l'a utilisée dans des discours officiels, suivi en cela par des ministres et des militaires. Il a rendu hommage aux juifs de Constantine, invité les pieds-noirs à retrouver le chemin d'Alger ou d'Oran. Il a annoncé que son pays entrerait sans hésiter dans la mondialisation, décrété la privatisation de pans entiers de l'économie. Il a appelé les hommes d'affaires fran-

çais à s'installer dans son pays. Il a invité les organisations de défense des droits de l'homme qui ont jugé que la sécurité et les droits de l'homme étaient mieux assurés qu'auparavant (...). Un voyage réussi en France représenterait pour lui un atout dans la partie qui l'oppose aux généraux.

LE FIGARO

Georges Suffert

■ Cette visite sera un moment de réconciliation. Les deux pays n'ont jamais oublié leur proximité et l'importance de leurs échanges. La France sait que sa langue a résisté durant près de quarante ans. De même, le nombre des travailleurs algériens dans notre pays reste élevé. Il y a un entrecroisement des économies et un mélange

culturel imposé par l'histoire et par le voisinage. Le voyage de Bouteflika n'est pas le simple déplacement d'un chef d'Etat. C'est un geste important sur la route difficile du rapprochement entre deux peuples qui se sont fait la guerre. Il faudra encore du temps pour que le passé se métamorphose en histoire.

RTL

Alain Duhamel

■ François Bayrou, président de l'UDF, formation de centre droit solidement ancrée dans l'opposition, et Daniel Cohn-Bendit, chef de file aux élections européennes des Verts, membre de la majorité plurielle, appellent conjointement à plus de démocratie européenne, c'est nouveau, c'est insolite, c'est

intrigant et c'est d'ailleurs fait pour cela. Cela prouve déjà que le débat sur le projet européen, lancé de façon tonitruante par Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères allemand, se développe et s'enracine (...). Ce n'est qu'un début. Bayrou et Cohn-Bendit appellent à une constitution européenne, proposent l'élection d'un président de l'Union européenne. Il y a quelques mois encore, chacun aurait pensé rêveries, chimères, songes. Il se trouve que Jacques Chirac proclame son intérêt pour la démarche de Fischer, qu'Hubert Védrine y réplique, liste les étapes, les obstacles, les objectifs, qu'Alain Juppé ou Jacques Toubon travaillent sur l'idée de constitution européenne. Quelque chose s'ébauche de ce côté-là.

www.fabula.org

Un site consacré à la théorie littéraire, qui cherche à démocratiser le débat

LORSQUE Alexandre Gefen créa Fabula à la fin de 1998, il s'agissait de « suppléer à l'absence d'institution d'accueil en France pour la recherche en matière de théorie littéraire ». Attaché de recherche à l'Université Bordeaux-III, ce jeune homme prépare, à Paris-IV, une thèse sur la « vie imaginaire » comme genre littéraire. Ce qui ne l'empêche pas d'être un passionné d'informatique : « J'ai voulu montrer que l'on pouvait avec peu de moyens, mais beaucoup de passion et d'imagination, rivaliser avec de gros sites institutionnels ou commerciaux ; et plus fondamentalement, qu'il n'y avait pas d'antagonisme entre notre commune passion pour les bibliothèques poussiéreuses ou les discussions passionnées en colloque, et Internet, en tant qu'il peut être un média de l'écrit et du débat collectif. »

Grâce à l'aide d'une équipe de jeunes chercheurs bénévoles, Fabula prend rapidement une ampleur inattendue. A l'objectif premier qui était de repenser la théorie littéraire par le dialogue de ses différents champs et problématiques, s'ajoute



la mise à disposition, pour les chercheurs francophones, d'outils adaptés aux extensions actuelles de la recherche internationale. M. Gefen conçoit ainsi Aleph, un moteur de recherche spécialisé dans les études littéraires, indexant à ce jour près de 100 000 pages Web littéraires, an-

glophones et francophones. Après avoir organisé un colloque en ligne sur le thème « Frontières de la fiction », Fabula lance un débat consacré à Roland Barthes, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de l'essayiste. Des spécialistes – Antoine Compagnon, Eric Marty,

Michel Beaujour, Thomas Pavel, entre autres – se prêtent au jeu et fournissent des textes – dont de nombreux inédits. Les participants se sont réunis par le biais d'un forum électronique, qui devait également permettre aux internautes d'intervenir dans les débats. Pourtant, il n'y eut que peu d'interventions libres. Fabula, qui publie désormais plusieurs dizaines d'annonces chaque semaine – parutions, offres de postes, actualité du Web littéraire – devra encore s'égayer un peu afin de devenir « l'espace de rencontre et d'échange » dont rêve M. Gefen. « Même si nous sommes encore loin des modèles anglo-saxons où la diffusion via Internet des offres de postes et des appels à contribution pour des revues ou colloques est une pratique quotidienne, Fabula tend, dans son domaine, au partage de l'information et au décloisonnement de l'activité vis-à-vis par exemple de la province, des associations ou de non-universitaires. »

Emilie Grangeray

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

□ M. □ Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> . Je resterais libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : _____ Signature : _____	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	
	Nom : _____ Prénom : _____ N° : _____ rue _____ Code postal : _____ Ville : _____	
	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) _____ N° : _____ rue _____ Code postal : _____ Ville : _____	
	DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement : _____ Code Guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : _____	

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{HTC}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

For US subscriptions outside the USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le beau Serge par Luc Rosenzweig

DE LA LAIDEUR assumée et cultivée considérée par les femmes comme un instrument majeur de séduction, tel était le sujet sur lequel France 3 nous invitait à méditer, mardi en première partie de soirée. On sera parfaitement rassuré sur le caractère non suicidaire des responsables de cette chaîne quand on saura que le titre exact de ce programme était *Les femmes de Gainsbourg*, et qu'il s'agissait d'une émission de divertissement « qualité française ». « La beauté du laid, du laid, se voit sans délai, délai... », chantait Serge, un rien optimiste sur les capacités spontanées des jeunes et jolies femmes à déceler d'emblée la sensualité des oreilles décollées, du nez proéminent et des yeux globuleux. Lorsque « ses » femmes parlent de Gainsbourg, elles se rejoignent dans le constat de la fragilité profonde d'un homme qui dissimulait ses faiblesses sous une couche épaisse

de cynisme et de goût de la provocation. Il éveillait ainsi, chez quelques-unes des plus éminentes représentantes du beau sexe, ce désir de protection qui, comme chacun sait, conduit souvent à la chambre à coucher.

Aurions-nous reçu en héritage patrimonial autant de belles chansons signées Gainsbourg s'il n'avait pas eu comme objectif premier de séduire, lui le réputé laid, les plus belles actrices de son temps ? Bardot aurait-elle osé chanter si Serge ne lui avait offert une somptueuse *Harley-Davidson* ? Toute ces femmes à qui il avait fait le cadeau d'une chanson taillée sur mesure, Catherine Deeneuve (*Dieu est un fumeur de havane*, Anna Karina (*Sous le soleil, exactement*) ou encore Petula Clark (*La gadoue*) sont peut-être encore plus émouvantes que Jane Birkin, la gardienne du temple gainsbourgien. On sent, quand elles en parlent, que Serge fut un

passage bref, mais lumineux dans leur vie. On regrettera pourtant que l'une de ces artistes, France Gall, ne se soit pas jointe à cet hommage posthume. Serait-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui sans le grand prix de l'Eurovision et *Poupée de cire, poupée de son* ? On ne veut pas croire qu'elle est encore fâchée du mauvais tour que Serge lui avait joué en écrivant pour elle, à peine pubère, *Annie aime les sucettes*, sans la prévenir que certains esprits mal tournés pourraient voir là quelque métaphore...

Il y a toutes les chances pour que Serge Gainsbourg fréquente aujourd'hui les parages célestes. Car il n'est pas impossible que le maître des lieux ait été sensible à la remarque que lui adressait un autre « grand » de la chanson française, Boris Vian : « Si vous flânchez les ivrognes à la porte, il ne doit plus vous rester beaucoup de monde... »

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05 Construire la paix en Europe. Forum
- 22.05 La photographie peut-elle encore exister ? Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Josh Rouse. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Michel Rocard. LCI
- 19.30 et 23.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 20.30 Jimmy est à vous. Canal Jimmy
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Une erreur monumentale : la ligne Maginot. Arte
- 21.00 Des racines et des ailes. Grèce : La nouvelle odyssée. Côte d'Azur : Les villas-passion. Le rêve australien. France 3
- 21.00 Paris modes. La beauté en Avignon. Paris Première
- 22.40 Ça se discute. Comment vit la jet-set ? France 2
- 0.20 E = M 6 spécial. Les secrets de la mineur. M 6
- 0.35 Le Club. Bernard Menez. TMC

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Putain d'Europe ! [3/20]. Arte
- 20.30 Riviera. [1/3]. Le luxe. Planète

- 21.00 Vietnam. [2/6]. Histoire
- 21.50 Musica. Grand écart. A propos de la danse contemporaine. Arte
- 22.00 Le Berger et la Bombe. Histoire
- 22.30 Europe, notre histoire. [1/3]. Planète
- 22.45 Cœurs d'élite. [2/9]. Odyssee
- 23.25 Profil. Le « Karussell » de Kurt Geron. Arte
- 23.45 Dossiers noirs. Le mystère Kennedy. 13ème RUE
- 0.00 Les Enfants de l'arc-en-ciel. Planète
- 0.30 La Lucarne. La Folie des visages. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Football. Euro 2000. Groupe B : Belgique - Italie. Eurosport
- 20.15 Football. Euro 2000. Groupe B : Belgique - Italie. RTBF 1
- 20.30 Football. Euro 2000. Groupe B : Belgique - Italie. TF 1
- 3.00 Basket NBA. Finale (4^e match) : Indiana Pacers - Los Angeles Lakers. Canal +

DANSE

- 21.00 « Casse-Noisette ». Ballet en deux actes. Chorégraphie de Rudolf Noureouf. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Michel Queval. Muzzik
- 23.00 Picasso et la danse. Ballet. Par le ballet de l'Opéra national de Paris, et l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. David Coleman. Mezzo

MUSIQUE

- 21.00 Les Voix de Dieu. Mezzo
- 21.50 Motown Live. Paris Première
- 22.30 Mozart. Concerto pour violon n° 2. Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. N. Harnoncourt. Mezzo
- 23.30 Archie Shepp et Horace Parlan. Duet. Lors du Festival international de jazz, en 1999. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.50 L'Amour prisonnier. Yves Thomas. O. M 6
- 20.55 Mirage noir. S. Grall. O. France 2
- 22.35 L'Angoisse d'une mère. Tim Hunter. O. M 6
- 22.45 Jalousie meurtrière. Kenneth Fink. O. TF 1
- 23.30 Black-Out. Allan A. Goldstein. O. France 3

COURTS MÉTRAGES

- 21.45 Flash Bach. Herz und Mund und Tat und Leben (BWV 147). Jan Peter. Arte

SÉRIES

- 20.45 New York District. Au bénéfice du doute. Fils indigène. 13ème RUE
- 20.50 Homicide. Baby It's You. O. Série Club
- 22.50 Profiler. Night Dreams (v.o.). O. Série Club

FILMS

- 15.50 Les Innocents. André Téchiné (France, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 3
- 16.35 La Meilleure Façon de marcher. Claude Miller (France, 1975, 85 min) O. Cinéfaz
- 17.30 Le Mystère de la chambre jaune. Henri Aisner (France, 1948, N., 85 min) O. Ciné Classics
- 18.00 Serpico. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1973, 130 min) O. Cinéfaz
- 18.25 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.55 Moderato cantabile. Peter Brook (France - Italie, 1960, N., 95 min) O. Ciné Classics
- 18.55 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) O. Cinéstar 2
- 19.35 Voyage à Tokyo. Yasujiro Ozu (Japon, 1953, N., v.o., 130 min) O. Cinétoile
- 21.00 Les Démons de Jésus. Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) O. Cinéstar 2
- 21.45 Printemps précoce. Yasujiro Ozu (Japon, 1956, N., v.o., 145 min) O. Cinétoile
- 22.20 Marie Stuart. John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
- 22.20 L'Aveu. Costa-Gavras (France, 1969, 135 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.55 La Géolière. Ronan O'Leary (Irlande, 1996, 105 min) O. Cinéstar 2
- 0.20 Naples d'autrefois. Amleto Palermi (Italie, 1938, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics



0.20 Naked. Mike Leigh. Avec David Thewlis, Lesley Sharp (Grande-Bretagne, 1992, 130 min) O. Cinéfaz

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 14.30 La Cinquième rencontre... Les maladies liées à l'exercice de la musique. Avec Philippe Chamagne. La Cinquième
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Mélanie Thierry ; Julie Depardieu ; Baby Bird. Eric-Jérôme Dickey ; Peter Gabriel. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Voyages, voyages. Rome. Arte
- 19.00 Le Grand Journal. LCI
- 20.05 Temps présent. Suisses aux JO : le prix de l'or. Une sombre histoire. TSR
- 20.30 Souvenirs, souvenirs. Serge Gainsbourg. Festival
- 20.55 Envoyé spécial. Etats-Unis : Les pilules de la performance. Il était une « foi » dans le Bronx. Kosovo, la seconde guerre. France 2
- 21.10 LCA, la culture aussi. L'art contemporain et les ventes aux enchères du week-end. LCI
- 22.45 Faxculture. Festivals de jazz. Invités : Claude Nobbs, Daniel Rosselat. TSR
- 23.30 Le Club. Bernard Menez. Ciné Classics
- 23.40 Prise directe. En direct. France 3
- 0.55 Saga-Cités. Je suis de Vauvert. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Actors Studio. Stanley Donen. Paris Première
- 18.10 Protecteurs vénéneux en Australie. Odyssee
- 18.15 Vietnam. [1/6]. La perle de l'empire, 1900-1945. Histoire
- 18.20 L'Aigle de mer. TMC
- 18.30 La Caverne des phoquières. La Cinquième
- 18.35 Les Grandes Expositions. Saint-Sébastien, rituels et figures. Planète
- 19.05 Histoire d'un record. Planète
- 20.00 La Chine, dragon millénaire. [3/13] La Route de la soie. Odyssee
- 20.05 Légendes des tribus perdues. [17/13] Crypto-Juifs en Amérique. Planète
- 20.15 Putain d'Europe ! [4/20] Pari sur l'Europe. Arte
- 20.45 Thema. Médecine : a-t-on le droit de tout faire ? Arte
- 21.05 Les Géants du siècle. [8/11]. La piste et le stade. TV 5
- 21.30 Divination, cigares et saint Simon. Odyssee

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 A pleine voix. En simplifiant, on pourrait dire qu'Anton Bruckner ne cessa d'écrire des messes que pour composer des symphonies, que les unes prenaient le relais des autres et que toutes étaient dédiées « à la plus grande gloire de Dieu ». Sa première œuvre, en 1848, fut un requiem ; quatre messes suivirent, et ce n'est qu'en 1863, à quarante ans, qu'il se lança dans une symphonie (en *fa* mineur).

ARTE

21.50 Musica. Avec sa caméra à l'épaule, Charles Picq a été l'observateur privilégié de la vague chorégraphique qui déferla sur la France au tournant des années 80. *Grand Ecart, A propos de la danse contemporaine* témoigne de ce bouillonnement créatif. On regrette toutefois que le film, riche en documents, ne soit pas davantage un film d'auteur plutôt qu'un classique documentaire avec archives et entretiens.

FRANCE 2

ARTE

20.45 De quoi j'me mêle ! Une édition exceptionnelle intitulée « Médecine : a-t-on le droit de tout faire ? », retransmise en direct du pavillon français de l'Exposition universelle de Hanovre. Daniel Leconte décline les progrès de la médecine et de la technologie, quand celles-ci s'occupent de « réparer » ou d'« améliorer » l'homme. Une soirée ponctuée de débats avec des généticiens, des médecins et des psychanalystes.

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial. Deux sujets intéressants au sommaire ce soir, l'un qui a pour cadre le Bronx, à New York, l'autre le Kosovo de l'après-guerre. Deux lieux qui combinent violence et pauvreté. *Il était une fois dans le Bronx*, de Patrice Romedenne et Patrick Desmullies, raconte, de manière enlevée, l'histoire de moines franciscains installés depuis 1967 dans ce quartier maudit du Bronx, celui des Noirs et des Portoricains, le

quartier des naufragés du rêve américain. Sillonnant les rues, ils recueillent les sans-abri, hébergent et soignent les élopés de la vie. Cette plongée dans les bas-fonds new-yorkais, bien filmée, est convaincante. *Kosovo, la seconde guerre*, de Philippe Poirer et Cyril Denver, dévoile les rouages de la bagarre acharnée que se livrent les pays participant à la mission internationale dans la province albanoise, et que ne parvient pas à masquer le drapeau onusien. Un sujet rarement traité.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.30 Football. Euro 2000. Italie - Belgique.
- 22.45 Jalousie meurtrière. Téléfilm. Kenneth Fink. O.
- 0.20 Minuit sport.

FRANCE 2

- 17.30 Angela, 15 ans. O.
- 18.20 Face caméra. O.
- 18.45 Friends. O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Mirage noir. Téléfilm. Sébastien Grall. O.
- 22.40 Ça se discute. Comment vit la jet-set ?
- 0.45 Journal, Météo.
- 1.10 Des mots de minuit.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.46 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19/20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal de l'Euro.
- 20.25 Défi de famille.
- 21.00 Des racines et des ailes.
- 22.40 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.30 Black-Out. Téléfilm. Allan A. Goldstein. O.
- 1.10 La Case de l'oncle Doc.

CANAL +

- 16.35 et 20.30 Le Journal du cinéma.
- 16.40 Un dollar pour un mort. Téléfilm. Gene Quintano. O. ▶ En clair jusqu'à 21.00
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 21.00 The Lost Son. Film. Chris Menges. O.
- 22.40 Je règle mon pas sur le pas de mon père. Film. Rémi Waterhouse. O.
- 0.10 La Position de l'escargot. Film. Michka Saäl. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.45 Magnum.
- 16.40 Pacific Blue.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exclusif.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Une femme d'honneur. Double détente.
- 22.50 Made in America. Double trahison. Téléfilm. Peter Levin. O.
- 0.30 Culture !

FRANCE 2

- 15.55 Tiercé. A Longchamp.
- 16.10 La Chance aux chansons.
- 16.55 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Un livre, des livres.
- 17.30 Nash Bridges.
- 18.20 Face caméra.
- 18.45 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.45 Point route.
- 20.55 Envoyé spécial. Etats-Unis : Les pilules de la performance. Il était une « foi » dans le Bronx. Kosovo, la seconde guerre.
- 23.05 Le Lieu du crime. Film. André Téchiné. O.
- 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.35 Les Minikeums.
- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.07 Consomag.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de l'Euro.
- 20.35 Football. Groupe B : Suède-Turquie.
- 22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.10 Météo, Soir 3.
- 23.40 Prise directe.
- 0.55 Saga-Cités. Je suis de Vauvert.

CANAL +

- 15.50 Les Quatre Saisons d'Espigoule. Film. Christian Philibert. O.
- 17.25 Basket-ball. Plays-offs. ▶ En clair jusqu'à 20.40
- 18.15 Flash infos.
- 19.05 Le Journal du sport.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Comme un poisson hors de l'eau. Film. Hervé Hadmar. O.
- 22.05 Pile et face. Film. Peter Howitt (v.o.). O.
- 23.35 Surprises.
- 23.45 Les Années volées. Film. Fernando Colomo. O.

ARTE

- 19.00 Connaissance. L'Huile d'olive.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Putain d'Europe !
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La ligne Maginot.
- 21.45 Flash Bach.
- 21.50 Musica. Grand écart.
- 23.25 Profil.
- 0.30 La Lucarne.

M 6

- 17.25 Bugs. O.
- 18.25 Lois et Clark. œil. O.
- 19.15 Cosby Show. O.
- 19.50 I-minute, Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille. O.
- 20.40 Jour J.
- 20.50 L'Amour prisonnier. Téléfilm. Yves Thomas. O.
- 22.35 L'Angoisse d'une mère. Téléfilm. Tim Hunter. O.
- 0.20 E = M 6 spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait.
- 20.30 Mesures, démesures.
- 21.30 Fiction 30. *Le Récit*, de Daniel Keene.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.00 Du jour au lendemain. Eric Laurent (Dehors).

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 A pleines voix. Concert donné par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Norbert Balatsch : œuvres de Bruckner.
- 22.30 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conservatoire.
- 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 Le Magazine.
- 20.15 Les Soirées. *Sonate pour violoncelle et piano n° 1 op. 5 n° 1*, de Beethoven, J. Starker, violoncelle, R. Buchbinder, piano.
- 20.40 Le Temps en musique : le Temps chez Wagner.
- 22.50 Les Soirées (suite). Œuvres de Wagner, Weber.

FILMS

- 13.50 Un violon sur le toit. Norman Jewison (Etats-Unis, 1971, 185 min) O. Cinétoile
- 14.25 Marie Stuart. John Ford (Etats-Unis, 1936, N., 125 min) O. Ciné Classics
- 16.55 Le crime ne paie pas. Gérard Oury (France, 1961, N., 155 min) O. Cinétoile
- 17.40 Les Maîtres du temps. René Laloux (France, 1981, 80 min) O. Cinéfaz
- 19.30 The Servant. Joseph Losey (GB, 1963, N., v.o., 115 min) O. Cinétoile
- 20.30 Naples d'autrefois. Amleto Palermi (Italie, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 20.35 L'homme qui venait d'ailleurs. Nicolas Roeg (GB, 1976, 120 min) O. Cinéfaz
- 21.00 La Terre des pharaons. Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 90 min) O. Histoire
- 21.00 Dédée d'Anvers. Yves Allégret (France, 1947, N., 90 min). Paris Première
- 21.35 Equateur. Serge Gainsbourg (France, 1983, 90 min). Festival



22.05 Monsieur Max. Mario Camerini. Avec Vittorio De Sica, Assia Noris (Italie, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

- 22.35 Maurice. James Ivory (GB, 1987, v.o., 135 min) O. Cinéfaz
- 23.05 Le Lieu du crime. André Téchiné (France, 1985, 95 min) O. France 2
- 23.35 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 95 min) O. Ciné Cinémas 1



23.45 Larmes de clown. Victor Sjöström. Avec Lon Chaney, Norma Shearer (EU, muet, 1924, N., 90 min). Arte

- 23.50 Scream. Wes Craven (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.00 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 90 min) O. Cinéstar 1
- 0.30 L'Eau à la bouche. Jacques Doniol-Valcroze (Fr., 1959, N., 85 min) O. Cinétoile

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

LES COTES DES FILMS

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

FRANCE 2

ARTE

20.45 De quoi j'me mêle ! Une édition exceptionnelle intitulée « Médecine : a-t-on le droit de tout faire ? », retransmise en direct du pavillon français de l'Exposition universelle de Hanovre. Daniel Leconte décline les progrès de la médecine et de la technologie, quand celles-ci s'occupent de « réparer » ou d'« améliorer » l'homme. Une soirée ponctuée de débats avec des généticiens, des médecins et des psychanalystes.

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial. Deux sujets intéressants au sommaire ce soir, l'un qui a pour cadre le Bronx, à New York, l'autre le Kosovo de l'après-guerre. Deux lieux qui combinent violence et pauvreté. *Il était une fois dans le Bronx*, de Patrice Romedenne et Patrick Desmullies, raconte, de manière enlevée, l'histoire de moines franciscains installés depuis 1967 dans ce quartier maudit du Bronx, celui des Noirs et des Portoricains, le

quartier des naufragés du rêve américain. Sillonnant les rues, ils recueillent les sans-abri, hébergent et soignent les élopés de la vie. Cette plongée dans les bas-fonds new-yorkais, bien filmée, est convaincante. *Kosovo, la seconde guerre*, de Philippe Poirer et Cyril Denver, dévoile les rouages de la bagarre acharnée que se livrent les pays participant à la mission internationale dans la province albanoise, et que ne parvient pas à masquer le drapeau onusien. Un sujet rarement traité.

Silence, on boude !

par Pierre Georges

DONC nous voici à nouveau en plein drame antique : les footballeurs français, quelques-uns en tout cas – et on a les noms ici ! –, ne parlent plus aux journalistes français. Ni un, ni deux, ni trois, zéro mot ! Plus sérieux encore, l'entraîneur français, Roger Lemerre, fait, lui aussi, en son bain absolu, grève du parloir !

Comme tout cela est triste et beau à la fois. Les muets du football ! Je cause pas, je marque ! Ah ! quel dur métier que celui de footballeur, ayant fait vœu de silence et d'anonyme discrétion, tourner sept fois sa langue dans sa bouche, avant que de se taire. Et quel plus dur métier encore que celle de reporter au front des taiseux. On imagine un peu le drolatique de la situation, les questions qui fusent : « Z'avez quelque chose à dire pour votre défense ? Pour votre attaque ? ». Et, en face le grand, l'absolu, le désespérant vide de la chaise vide !

Le capitaine des Bleus ne parle plus qui a pris la clé des champs. Les grands jeunes gens surdoués et facétieux, Thierry Henry, Sylvain Wiltord, ne parlent plus. Ou, comme Nicolas Anelka, pas encore. Le chef de bataillon Lemerre a la mâchoire crispée, soudé même, en sa ferme décision de ne plus communiquer. Pour dire, c'est le plus gentil, le plus timide, Zinedine Zidane, qui n'aime pourtant rien moins que les conférences de presse, qui s'y colle. Corvée de presse, mon gaillard !

Mais qu'est ce qui se passe, douce France, qu'est-ce qui se passe ? Silence radio. On boude ! Ou alors, ce qui serait plus embêtant, on méprise l'engeance plumitive et médiatique, cette volaille écervelée qui parle de tout, babillard et scribouillarde. Ou encore, signe des temps, les joueurs se tai-

raient ici, médias, pour parler plus là, sur leur propre site Internet. Saine conception du petit commerce toilesque ! Rien à dire ! Pour plus de précisions, consultez mon dugenux.com !

En toute hypothèse, l'heure est grave et le silence est lourd. Prenons Roger Lemerre, par exemple. Quand il parle, quand il parlait jadis, on ne comprenait pas toujours. Mais, il n'empêche, cela donnait du grain à moudre au grand moulin médiatique. L'homme savait distiller de la belle phrase hermétique, en pure langue de bois des îles mystérieuses. Il filait de la belle et bonne métaphore, à la façon de maître Cantona, sur l'interdépendance philosophale des mouettes, des chalutiers et des sardines. Une conférence de presse de Démosthène-Lemerre, c'était presque, c'était déjà, un sujet de bac ! Mais maintenant qu'il se tait, jusqu'à jeudi du moins, juré-craché, n'est-ce pas toute une part de ce prodigieux mystère qui fiche le camp ? Et si le chef se tait, en quoi les troupes se sentiraient-elles dans l'obligation de parler ?

L'heure est grave, car ce silence commence à faire du bruit. Notamment chez les sponsors qui ne se sentent pas vocation à sponsoriser la Grande Muette. Ce n'est pas prévu dans le contrat, ni dans le retour sur investissement, des stars qui rasent les murs et se bâillonnet. Ce n'est pas de jeu que de jouer avec l'image, de faire la conf de presse buissonnière. Ce n'est pas de bon commerce pour le commerce que de ne pas parler, comme il se doit, devant ces magnifiques panneaux vantant la qualité des sponsors. Même si l'on a rien à dire. Bref, MM les Bleus, brisez cette funeste omerta ! Ce qu'on en dit, ce n'est pas tant pour la presse, que pour vous !

Le gouvernement affronte une nouvelle fronde au PS contre le projet de loi sur la chasse

Le texte présenté par Dominique Voynet a néanmoins été voté en deuxième lecture

JUSQU'AUX petites heures, mercredi 14 juin, les députés ont troussé l'amendement à l'infini pour rétablir, en deuxième lecture, le projet de loi sur la chasse peu ou prou tel qu'ils l'avaient voté en première lecture le 4 avril. Entre-temps, les sénateurs avaient réécrit le texte gouvernemental dans un sens très favorable au milieu cynégétique. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a plaidé de nouveau, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'Assemblée nationale, pour « un compromis équilibré entre les préoccupations des chasseurs et celles du reste de la société ». François Patriat (PS), rapporteur du projet de loi, a insisté sur la nécessaire « mise en conformité avec le droit européen sur la chasse », à quelques jours du début de la présidence française de l'Union européenne.

Tout cela avait déjà été entendu, mais un débat cynégétique à l'Assemblée nationale a toujours sa part de suspense, tant ce sujet excelle à dégrader la raison poli-

tique en cuisine électorale. Le principal rebondissement est intervenu sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. Le projet de loi proposait d'en réduire la période, pour se conformer à la réglementation européenne. Les sénateurs avaient malicieusement réintroduit dans la loi des dates conformes aux revendications des adeptes de cette chasse. Il s'agissait donc de revenir à une formulation transposant la directive européenne dite « oiseaux », de 1979, et de renvoyer à des décrets ultérieurs la fixation de dates moins généreuses.

UN SURSIS POUR LES OURS

Une longue suspension de séance, au cœur de la nuit, n'a pas permis de convaincre les rebelles socialistes. Un vent de fronde, attisé par Henri Sicre (Pyrénées-Orientales), principal porte-parole des chasseurs parmi les députés socialistes, soufflait dans les rangs que Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, François Hollande, premier secré-

taire du PS, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée, Bettina Laville, conseillère à Matignon, peinaient à maîtriser. M^{me} Voynet réitérait pourtant sa promesse d'étudier au plus large les possibilités de dérogation.

« Nous avons appelé les récalcitrants à leurs responsabilités », expliquait M. Ayrault. Plusieurs députés des villes se sont mobilisés pour tenter de convaincre leurs collègues des champs de l'inanité de cette cabale. En vain. Dix-neuf députés socialistes ont voté contre l'amendement présenté par M. Patriat ; quatre autres se sont abstenus. Parmi les réfractaires figurait... Vincent Peillon, député de la Somme, pourtant violemment pris à partie, en mai, lors d'une manifestation de chasseurs dans sa région ! Les députés communistes se sont également exprimés contre l'amendement.

Lors du scrutin sur l'ensemble du texte, seize socialistes ont persévéré dans leur refus. Le groupe communiste s'est prononcé contre le texte, tandis que les

Verts se sont abstenus. Le texte réformé a cependant été adopté à une très large majorité (130 pour, 44 contre), l'opposition s'étant faiblement mobilisée lors de cette deuxième lecture. Ces entorses à la discipline du groupe socialiste et à celle de la gauche « plurielle » laissaient les défenseurs du projet bougons.

Cette nouvelle lecture aura par ailleurs accordé un inespéré sursis aux ours slovènes introduits dans les Pyrénées, que députés et sénateurs s'étaient accordés précédemment à expulser de ces montagnes. Un amendement présenté par le gouvernement a été adopté, qui précise qu'« en cas de perturbation grave et générée par les prédateurs volontairement réintroduits, il est procédé à leur capture sous la responsabilité de l'Etat à la demande des conseillers municipaux concernés, après débat public sur le territoire concerné ». Cette procédure d'expulsion, plus contraignante, devrait assurer aux plantigrades quelque répit.

Benoît Hopquin

Presse : perturbations dans la distribution

LA DISTRIBUTION de la presse sera perturbée, jeudi 15 juin, à l'occasion de la journée d'action de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (Filpac-CGT). Des arrêts de travail « jusqu'à 24 heures » sont organisés dans tous les quotidiens régionaux, mais seul *Nord-Eclair* était assuré de ne pas paraître du tout jeudi matin. Les titres de la presse nationale imprimés en région – *Libération*, *L'Equipe*, *L'Humanité*, *Aujourd'hui*, *Les Echos* et *La Tribune* – seront pénalisés par la grève des centres d'impression décentralisés. Les actions concernant les journaux nationaux, en particulier, pour leur parution en région parisienne, devaient être décidées, mercredi soir à l'issue d'une réunion entre le Syndicat de la presse parisienne (SPP) et le Comité intersyndical du Livre CGT.

Paris : M. Tiberi accuse M. Lellouche d'avoir bénéficié d'un emploi fictif

LE MAIRE DE PARIS est décidé à se battre jusqu'au bout. Le député séguiniste, Pierre Lellouche, qui devrait affronter dans le 9^e arrondissement, aux municipales de 2001, l'adjoint au maire Vincent Reina, est accusé, par M. Tiberi, d'avoir occupé un emploi fictif à l'Hôtel de Ville, entre 1989 et 1993, à l'époque où Jacques Chirac était maire. Selon le *Canard enchaîné* du 14 juin, l'administration lui réclamerait le remboursement de 2,5 millions de francs. Interrogé par *Le Monde*, mercredi matin, M. Lellouche confirme qu'il a été « salarié comme consultant en relations internationales auprès de plusieurs sociétés » pendant la période où il exerçait les fonctions de « conseiller diplomatique » de M. Chirac, « ce que rien n'interdit » ajoute-t-il. « La manœuvre était annoncée, puisque j'ai été le premier à dénoncer la gestion de la fédération RPR par Jean Tiberi. Mais à travers moi, c'est Jacques Chirac qui est attaqué », conclut-il. Aucun des proches du maire de Paris n'était joignable, mercredi matin.

DÉPÊCHES

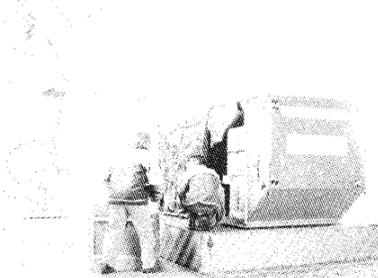
■ **PRESSE :** les journalistes de *L'Humanité* ont voté « une motion de défiance à l'égard de l'ensemble de la direction du journal et de la rédaction en chef », lors d'une assemblée générale, mardi 13 juin, à l'initiative du syndicat SNJ-CGT. Ils se disent « alarmés par les informations sur les difficultés financières du journal, qui déboucheraient sur des mesures telles qu'un plan social, la suppression de *L'Hebdo*, voire la réduction de la pagination du quotidien ». Ils demandent, « avant les congés d'été, la tenue d'une assemblée générale du personnel au cours de laquelle la direction viendra répondre à ses interrogations ».

■ **VOILE :** Francis Joyon (*Eure-et-Loir*) était attendu en vainqueur en fin de matinée mercredi 14 juin à Newport (Etats-Unis), terme de la Transat anglaise. Lors d'un pointage, effectué mercredi matin, le navigateur français comptait 30 milles d'avance sur Marc Guillemot (*La Trinitaine*) et 35 milles sur Franck Cammas (*Groupama*).

■ **Société des rédacteurs du Monde.** Les associés de la Société des rédacteurs du *Monde* sont convoqués, jeudi 29 juin à 15 heures, pour leur assemblée générale ordinaire. Cette réunion se tiendra à l'Institut agronomique de Paris (amphithéâtre Risler), 16, rue Claude-Bernard, Paris 5^e. Ordre du jour : mouvements d'associés ; rapport d'activité du conseil d'administration ; approbation des comptes ; quitus au conseil d'administration ; vote de résolutions ; rapport de la commission des salaires ; élection de cinq administrateurs ; pouvoirs à conférer ; questions diverses.

FINNAIR CHOISIT NOS SOLUTIONS E-BUSINESS POUR SON FRET LONG COURRIER

Lorsque la compagnie aérienne finlandaise Finnair décide de dynamiser son activité fret long courrier, elle se tourne vers les technologies Internet. Et donc naturellement vers Unisys. Notre réponse : faciliter la mise en œuvre des applications de commerce électronique avec nos solutions Unisys e@ction. L'application installée permet aux partenaires de Finnair et à ses clients de placer leurs commandes



via Internet et de connaître en temps réel la position exacte de leurs containers. Nous avons également assuré l'intégration de notre solution e-business aux systèmes existants afin que ce nouveau service soit rapidement opérationnel et ceci à moindre coût. Cette solution place la compagnie aérienne largement en tête devant ses concurrents. Et c'est ce que vous êtes en droit d'attendre de ceux toujours prêts à tenir la distance aux côtés de leurs clients.



C'est dans notre nature.